



9,99 € COLLECTION
LE MONDE EST MATHÉMATIQUE
N°3
EN KIOSQUES DÉS ALJOURD'HUI EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

Le Monde



INTERNATS D'EXCELLENCE : UN « IDÉAL » QUI DISPARAÎT

FRANCE - LIRE PAGE 9



Quand l'hydrogène deviendra l'énergie propre du futur

PLANÈTE - LIRE PAGE 8



AU QUAI BRANLY, TRÉSORS PHILIPPINS

CULTURE - LIRE PAGE 20

Vendredi 12 avril 2013 - 69^e année - N°21222 - 1,80 € - France métropolitaine - www.lemonde.fr

Fondateur : Hubert Beuve-Méry - Directrice : Natalie Nougayrède

Vers la fin du secret bancaire en Europe ?

- Les verrous du Luxembourg et de l'Autriche sont sur le point de sauter, sous la pression américaine et des révélations OffshoreLeaks
- Le gouvernement suisse a accepté, mercredi, la loi américaine « Fatca », qui permettra de livrer les noms des titulaires de comptes
- François Hollande a annoncé trois mesures de « moralisation » qui ne font pas l'unanimité, y compris dans les rangs de la majorité

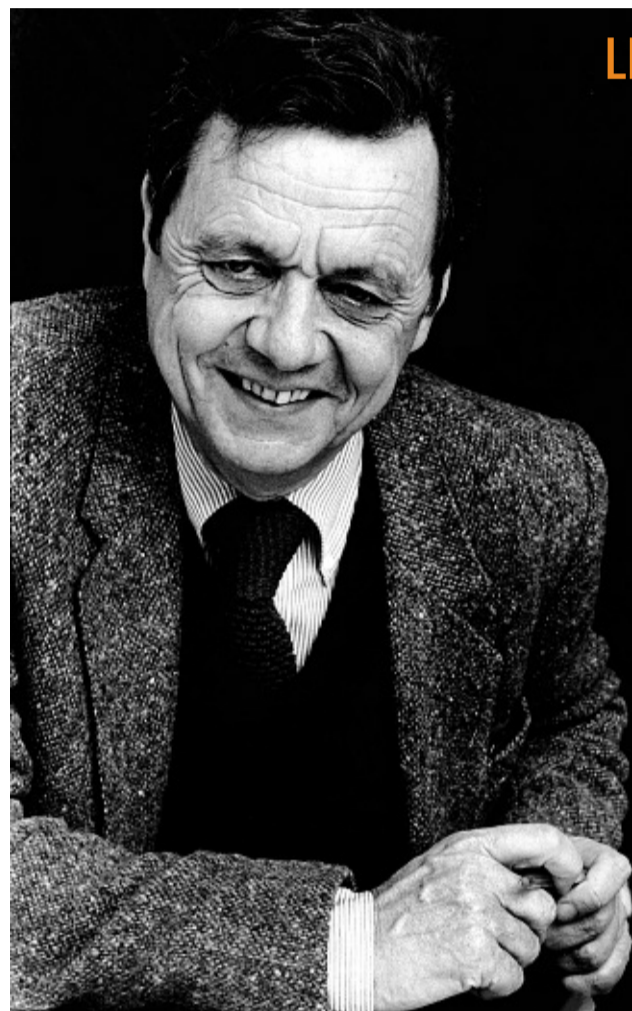
En quelques jours, les lignes ont bougé comme jamais sur la question des paradis fiscaux et du secret bancaire.

Sous la double pression de la loi américaine « Fatca », qui oblige les banques étrangères à livrer les noms de leurs clients américains,

et des révélations « OffshoreLeaks » sur le recours massif aux paradis fiscaux, le sujet s'est invité à la réunion du G8 de Londres, jeudi 11 avril, ainsi qu'au conseil des ministres européens des finances, vendredi, à Dublin. De fait, le Luxembourg renoncerait au

secret - qui a pourtant fait sa prospérité -, l'Autriche semble lui emboîter le pas, et la Suisse a accepté, pour les États-Unis, un échange d'informations qu'elle aura de la peine à refuser aux Européens. ■

LIRE PAGES 2 À 4, ET « DÉBATS » PAGES 16-17



LE MONDE DES LIVRES

FRANÇOIS FURET

- En exclusivité : les bonnes feuilles de la première biographie de l'historien et chroniqueur de l'idée révolutionnaire
- Et aussi un entretien avec Tom Wolfe et une rencontre avec Michel Houellebecq

SUPPLÉMENT

François Furet, en 1985.
ANDERSEN ULF/SIPA



NOTRE « BILAN GÉOSTRATÉGIE » 2013
L'Amérique en retrait, les basculements à venir

► Les grands conflits et le jeu des puissances. Hors-série, 9,95 euros.

Oui, une loi de moralisation est indispensable

C'est donc un tollé qui a accueilli les mesures annoncées, le 10 avril, par le président de la République pour renforcer la « transparence » de la vie publique et instaurer la « République exemplaire » promise durant sa campagne de 2012. Un tollé à la mesure de celui déclenché, huit jours plus tôt, par le scandale Cahuzac.

A peine François Hollande a-t-il assuré qu'il serait « intraitable » en la matière, les critiques ont fusé, de tous côtés ou presque. Elles tiennent en trois mots : diversion, inquisition, improvisation.

L'inquisition, ensuite. En proposant, notamment, de rendre obligatoire la publication du patrimoine des « principaux responsables politiques et administratifs du pays », au premier rang desquels les ministres et les parlementaires, M. Hollande céderait, selon ses détracteurs, à la dictature de la transparence, avec le risque que cela peut comporter pour les libertés individuelles. Pis, jetant ainsi l'opprobre sur tous les élus, il les livrerait en pâture à l'opinion publique, à son voyeurisme et au populisme ambiant.

L'improvisation, enfin. Préparées dans l'émotion et l'urgence, les mesures annoncées relèveraient du bricolage et seraient, au bout du compte, inefficaces contre des fraudeurs déterminés. En outre, l'interdiction annoncée de cumuler un mandat parlementaire avec une activité professionnelle, sauf exceptions, soulève d'infinis problèmes.

Aucune de ces critiques n'est sans fondement. Aucune, cependant, ne résiste à trois évidences. D'une part, l'on peut faire confiance au Conseil d'Etat en amont, aux parlementaires eux-mêmes lors de l'examen des lois en préparation, puis au Conseil constitution-

nel en aval, pour éviter des dispositions par trop contestables ou impraticables.

D'autre part, l'on ne peut ignorer que la plupart des pays démocratiques, en Europe et au-delà, ont instauré des règles de transparence et de contrôle beaucoup plus sévères qu'en France. L'indulgence à l'égard des responsables politiques qui manquent à la plus élémentaire honnêteté est une exception française depuis trop longtemps coupable.

Enfin, et surtout, il faudrait savoir ce que l'on veut.

Ou bien l'on estime que la crise morale révélée par l'affaire Cahuzac est très grave et que la défiance des citoyens à l'égard de leurs élus (considérés comme « corrompus » par les deux tiers des Français, voire davantage) est insupportable, et l'on se donne alors les moyens, rigoureux et vigoureux, de lutter contre ce cancer pour la démocratie.

Ou bien, pour mille prétextes, l'on renonce à cet effort de moralisation, et il ne faudra pas s'étonner, alors, d'avoir dangereusement alourdi un climat politique délétère.

François Hollande a choisi. Comment lui donner tort ? ■

ÉDITORIAL

La diversion, d'abord. La contre-attaque du chef de l'Etat, a souligné l'opposition, ne serait qu'un écran de fumée pour tenter de faire oublier sa part de responsabilité dans l'« affaire Cahuzac » : négligence ou naïveté lors de la nomination de cet homme comme ministre du budget, crédulité ou aveuglement depuis qu'il avait été mis en cause, en novembre 2012.

ANALYSE

Avec Téhéran, l'impossible négociation

Les Occidentaux en sont convaincus : l'Iran devrait arriver au « seuil nucléaire » d'ici un an. Les discussions continuent, mais tournent en rond, comme le montre le dernier et triste épisode au Kazakhstan. Politesses et proverbes persans d'un côté, tigre de papier du groupe 5+1 de l'autre, estime notre éditorialiste Alain Frachon. LIRE PAGE 18

La Corée du Nord exaspère les Etats-Unis

■ Washington et Séoul craignent une provocation de Pyongyang LIRE PAGES 5 ET 6



Kim Jong-un inspecte un bataillon nord-coréen, le 23 mars. Image officielle.
KOREAN CENTRAL NEWS AGENCY (KCNA)

AUJOURD'HUI

Débloccage américain sur le budget

Soixante-cinq jours après la date limite, Barack Obama a présenté, mercredi 10 avril, son projet de budget pour 2014. Le marchandage avec les républicains va débiter.

INTERNATIONAL - P. 6

La négligence des militaires en procès

Le drame de Carcassonne, où, en 2008, des balles réelles avaient été tirées par des militaires sur un public familial, a mis au jour le fossé entre règles et pratiques.

SOCIÉTÉ - P. 10

Le nouvel acier prometteur de Florange

L'activité sur le site d'ArcelorMittal survivra aux hauts-fourneaux en passe de fermer. L'appétit de l'automobile pour un nouvel acier fait monter les cadences.

ÉCONOMIE - P. 12

Et si on refaisait le monde autour d'un pot ?



Mamie Nova, il n'y a que toi qui me fais ça.

POUR VOTRE SANTÉ, PRATIQUEZ UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE RÉGULIÈRE. www.mangerbouger.fr

LE MYTHE EST DE RETOUR



Le pari risqué de François Hollande

Le chef de l'Etat a annoncé, mercredi, plusieurs mesures pour améliorer la transparence de la vie politique

Analyse

Le « choc de compétitivité » avait été rapidement écarté. Le « choc de simplification » semble déjà oublié. Quant au « choc de moralisation » que certains attendaient, il n'aura finalement pas lieu. Le terme n'a d'ailleurs pas été employé par François Hollande, qui a choisi au tout dernier moment de porter en personne, à la place de Jean-Marc Ayrault, un vaste dispositif de « transparence », à l'issue du conseil des ministres du mercredi 10 avril.

Pas de « choc », donc. Mais un coup politique, à coup sûr. Acculé par des indicateurs économiques et sociaux de plus en plus calamiteux, toujours contesté pour son management politique, ébranlé cette fois dans ses fondements moraux par le mensonge et la fraude d'un de ses anciens ministres, le chef de l'Etat se devait d'agir à la fois prestement et puissamment. Equi-

tion impossible. Car transformer le système en profondeur impliquait justement de ne pas aller vite.

C'est pourquoi les mesures annoncées, inévitablement, font débat. La magistrature émet des réserves quant à la création d'un parquet financier. La publication par les banques françaises de « la liste de toutes leurs filiales, partout dans le monde, pays par pays », ainsi que l'établissement d'« une liste des paradis fiscaux, pays par pays », figuraient déjà dans la loi bancaire. L'impératif de « transparence » sur le patrimoine des élus provoque des remous au sein de la majorité, au point que Claude Bartolone lui-même, président de l'Assemblée nationale et ami du chef de l'Etat, pointe dans une interview au *Figaro* une « initiative qui viendrait alimenter le populisme ». Quant aux complexités juridiques, budgétaires voire diplomatiques des dispositifs annoncés, elles ne s'accordent guère avec le besoin de réponses urgentes suscitées par

l'ampleur de la crise politique.

C'est là que la forme rejoint le fond. Car en entendant le chef de l'Etat intervenir en personne, depuis l'Élysée, pour annoncer sur un ton martial le renforcement des sanctions en matière de fraude fiscale et l'installation d'un office central spécialisé, il était difficile de ne pas furieusement songer au style Sarkozy, ce « un fait divers, une loi » que fustigeait à l'époque François Bayrou et que condamnaient volontiers les socialistes. En choisissant cette mise en scène, qui plus est en intervenant deux mercredis de suite à la télévision à l'issue d'un conseil des ministres dont le compte rendu est traditionnellement fait par le porte-parole du gouvernement, le chef de l'Etat a privilégié l'effet d'annonces. Onze mois après son élection, sa méthode de communication ressemble de plus en plus à celle de son prédécesseur, qu'il avait pourtant érigée, dès le premier jour, en contre modèle. On songeait, mercredi, à ce

que disait François Hollande de Nicolas Sarkozy dans *Le Monde* du 24 juillet 2007 : une « méthode » consistant à « laisser croire » que le président « peut tout faire tout seul » et à « le faire savoir à la télévision ». La tentation du « coup d'éclat permanent », raillait M. Hollande...

Plus d'affaire Cahuzac

Cette tentation, le président y a donc cédé. Lui qui se présentait comme le candidat qui « aime les gens quand d'autres sont fascinés par l'argent », a considéré qu'il ne pouvait faire autrement pour s'extirper de l'ahurissant scandale provoqué par les aveux de son ex-ministre du budget.

A court terme, l'opération se révèle un succès. L'implication d'un ancien ministre socialiste semble n'être plus qu'un vilain souvenir. « J'ai été blessé et meurtri par ce qui est arrivé », a certes concédé M. Hollande, dans un registre lexical inhabituel pour cet animal politique à sang-

froid. Mais la branche est bien coupée. Il n'y a plus, ou presque, d'« affaire Cahuzac ». Il n'y a plus que « la défaillance d'un homme » et la hargne de l'opposition qui, de bonne guerre, cherche à y ramener le président, son premier ministre et son ministre de l'économie, Pierre Moscovici. M. Hollande a même réussi le tour de force d'élargir son propos à une « lutte implacable contre les dérives de l'argent, la cupidité et la finance occulte » et à un combat visant à « éradiquer » les paradis fiscaux « en Europe et dans le monde ». A ce titre, l'affaire Cahuzac lui permet de rappeler que son « adversaire » est toujours la finance. Pas sûr, toutefois, qu'il convainque véritablement, quand dans la même intervention il recadre ceux de ses ministres qui critiquent l'orientation trop libérale de sa politique économique.

Au final, le président a-t-il renversé la table ? En promettant la création d'une haute autorité chargée de contrôler les patrimoines des parlementaires, ministres, responsables de grands exécutifs locaux et responsables d'administration, il a assurément placé sous tension un personnel politique qu'en ancien chef de parti et ex-baron local, il avait jusqu'ici soigneusement évité de heurter. Le chef de l'Etat, qui avait temporisé sur le dossier du cumul des mandats comme sur la « nouvelle étape » de la décentralisation promise pendant sa campagne, a cette fois pris le parti de bousculer les élus. Face à une opinion qui gronde et des extrêmes qui surfent sur le vieux fond d'antiparlementarisme national, le chef de l'Etat s'est mis dans la posture du « Je vous ai compris ». Assumant les risques d'un grand déballage. Assumant les obstacles qui surgiront dès qu'il s'agira de passer des paroles aux actes. Faisant sienne, en définitive, la maxime de Machiavel pour qui en politique, les choix se font rarement entre le bien et le mal, mais entre le pire et le moindre mal. ■

DAVID REVAULT D'ALLONNES
ET THOMAS WIEDER

A l'Assemblée, la droite ne retient pas ses coups

C'EST une de ces périodes où l'Assemblée nationale se transforme en véritable champ de bataille. Une semaine après l'aveu de Jérôme Cahuzac et la mise au jour de ses mensonges répétés, une ambiance électrique régnait au Palais-Bourbon, surtout palpable mardi 9 et mercredi 10 avril, jours des très médiatiques séances de questions au gouvernement.

En l'espace de 48 heures, aucun coup n'a été retenu et les noms d'oiseaux ont volé dans tous les sens. En séance, mercredi, des députés de l'opposition survoltés ont transformé l'Hémicycle en une véritable arène. Qu'un ministre réponde à la place du premier ministre et toute la droite scandait « Ayrault, Ayrault ! ». Que ce soit le premier ministre lui-même qui réponde et l'opposition criait à sa « démis-

sion » quand elle ne ponctuait pas ses réponses de « Augier, Augier ! » [Jean-Jacques Augier, ancien trésorier de la campagne de François Hollande, dont *Le Monde* a révélé qu'il était actionnaire de deux sociétés offshore] ou simplement de « pin pon pin pon » bruyants et moqueurs.

Pas question pour la droite de parler de l'affaire Cahuzac au passé. « Pouvez-vous, les yeux dans les yeux, assurer à la représentation nationale que jusqu'aux aveux de M. Cahuzac vous ne saviez rien ? », a demandé Thierry Solère (UMP, Hauts-de-Seine) à Jean-Marc Ayrault, après que Claude Goasguen (UMP, Paris) a lui aussi redemandé des comptes sur ce « scandale sans précédent dans l'histoire de la République ».

Mais au-delà du traditionnel théâtre agité des questions au gouvernement, cer-

taines dignes semblent sauter les unes après les autres. Mardi, Michel Herbillon (UMP, Val-de-Marne) a repris une formulation trouvée par le vice-président du FN, Louis Aliot, quelques jours plus tôt, jugeant qu'« on [était] passé de la gauche caviar à la gauche caïman ».

« Lamentable et indigne »

Quelques heures plus tôt, le président du groupe UMP, Christian Jacob, qualifiait, lui, MM. Ayrault et Désir, le premier secrétaire du Parti socialiste, d'« anciens repris de justice », suscitant l'indignation de la gauche. A tel point que, le lendemain, le premier ministre – après avoir jugé le comportement de la droite « lamentable et indigne » – a tenu à souligner qu'il recevrait jeudi « tous les présidents de

groupe, même M. Jacob », déclenchant une véritable bronca à droite, des élus descendant même au pied de l'Hémicycle pour en découdre. Le patron des centristes, Jean-Louis Borloo, qui devait initialement ne pas poser de question, a d'ailleurs tenu à prendre la parole à la place d'un de ses élus pour réagir spécifiquement à la déclaration de M. Ayrault, menaçant de ne pas se rendre lui-même à Matignon.

Sans commenter les annonces du chef de l'Etat, l'opposition a voulu signifier à la gauche qu'elle ferait mieux de commencer par balayer devant sa porte et déplorer que l'on jette l'« opprobre » sur tous les politiques « parce qu'il y a un voyou au Parti socialiste », comme l'a dénoncé Luc Chatel (UMP, Haute-Marne). ■

HÉ. B.

4 000 responsables publics sous contrôle accru

Les déclarations de patrimoine des ministres, parlementaires et hauts fonctionnaires seront publiées

Les nouvelles dispositions annoncées mercredi 10 avril par François Hollande auraient-elles pu empêcher un Jérôme Cahuzac de prospérer dans les eaux troubles de la dissimulation fiscale et du mensonge? Pas sûr. Constituent-elles d'efficaces garde-fous pour prévenir la tentation de la fraude? A voir.

Transparence de la vie publique

A la Commission pour la transparence financière de la vie politique, créée en 1988, va se substituer une Haute Autorité. Cette nouvelle autorité administrative indépendante, dont le président sera nommé en conseil des ministres, sera-t-elle plus vigilante que l'actuelle commission, dite «des sourds-muets»? Pourra-t-elle manier autre chose qu'un sabre de bois?

Outre son président, elle sera composée de six membres issus du Conseil d'Etat, de la Cour de cassation et de la Cour des comptes. La liste des personnes tenues de transmettre une déclaration de patrimoine, une déclaration d'intérêts et une déclaration sur l'honneur de la véracité des informations transmises va être élargie. Ces obligations concerneront les membres du gouvernement, les parlementaires nationaux et européens, les membres du Conseil constitutionnel, les principaux responsables d'exécutifs locaux, les membres des autorités administratives indépendantes, les cabinets ministériels et du président de la République, les titulaires d'emplois nommés en conseil des ministres et les responsables d'entreprises publiques. Au total, selon un haut fonctionnaire spécialiste du dossier, entre 4 000 et 5 000 personnes devraient être concernées.

Les personnes assujetties doivent effectuer ces déclarations en début et en fin de mandat. Les sanctions en cas de non-respect de ces obligations seront «substantiellement renforcées», annonce le gouvernement. Le manquement à l'obligation de déclaration est actuellement puni de 15 000 euros d'amende et entraîne l'inéligibilité. La Haute Autorité devrait disposer de moyens de contrôle renforcés. A l'heure actuelle, la commission peut, en cas de doutes, demander des «éclaircissements» à l'assujetti et, le cas échéant, demander communication des déclarations d'impôt sur le revenu et d'impôt de solidarité sur la fortune. Toute omission délibérée ou déclaration mensongère est punie, depuis 2011, de 30 000 euros d'amende et, le cas échéant, de la privation des droits civiques. Ces sanctions seront renforcées.

La Haute Autorité disposera de l'aide des services fiscaux et d'un pouvoir d'injonction. En outre, chaque ministre nou-

vellement nommé fera l'objet d'une vérification de sa situation fiscale. Elle pourra s'autosaisir ou être saisie par le premier ministre, les présidents des assemblées ou les associations de lutte contre la corruption. Enfin, et surtout, ces déclarations seront rendues publiques. Un point sur lequel les parlementaires sont très partagés.

Le futur projet de loi définira la notion de délit d'intérêts, ce qui n'est pas le cas actuellement. Le délit de prise illégale d'intérêts à l'issue des fonctions sera étendu aux membres du gouvernement et assorti d'un mécanisme de contrôle des départs vers le secteur privé. Les règles déontologiques des fonctionnaires seront également renforcées. Elles s'appliqueront aussi aux magistrats de l'ordre judiciaire.

Règles de non-cumul

Le chef de l'Etat a annoncé l'interdiction future du cumul d'un mandat de parlementaire avec «certaines activités professionnelles pour prévenir tout conflit d'intérêts». Dans sa communication au conseil des ministres, le premier ministre, Jean-Marc Ayrault, précise qu'il sera proposé d'interdire «l'exercice de toute activité professionnelle, sauf exceptions mentionnées dans la loi». Actuellement, il existe déjà des incompatibilités pour certains métiers mais le régime fonctionne en sens inverse : toutes les activités professionnelles sont autorisées, à l'exception de quel-

ques-unes (notamment l'exercice de fonctions de direction dans un établissement ou une entreprise public ou dans des sociétés privées bénéficiant d'avantages publics). L'exercice de la profession d'avocat est déjà interdit pour les députés lorsqu'il amène à plaider contre l'Etat ou les établissements et entreprises publics. Il est également interdit à tout parlementaire de commencer à exercer une fonction de conseil pendant son mandat. Les fonctionnaires élus au Parlement seront désormais placés en situation de disponibilité et non plus de détachement pendant la durée de leur mandat. Ils ne conserveront donc plus, pendant cette durée, leurs droits à avancement et à la retraite.

Plusieurs députés ont pointé le risque d'une trop grande professionnalisation de la politique et d'une dérive vers une Assemblée de fonctionnaires – qui composent déjà 55% du corps des députés. En outre, si les écologistes ou le Front de gauche saluent cette décision, ils estiment que le renforcement du rôle des députés doit s'accompagner d'une réforme d'un statut de l'élu, ainsi que de l'introduction d'une forte dose de proportionnelle.

Corruption et fraude fiscale

Les annonces du président de la République ont surpris et déçu les professionnels de la justice. «On allait voir ce qu'on allait voir, on nous annonçait pour le

conseil des ministres un texte fort sur la lutte contre la délinquance financière, ironise le Syndicat de la magistrature (SM). On a vu... que rien n'allait changer, ou presque.»

M. Hollande a annoncé la création d'un «parquet financier», c'est-à-dire un procureur spécialisé, avec une compétence nationale, qui pourra agir sur les affaires de corruption et de grande fraude fiscale. Or les parquets financiers existent déjà, notamment dans les huit juridictions interrégionales spécialisées (JIRS) dans la criminalité organisée et la délinquance financière créées en octobre 2004. «On se demande quelle serait l'utilité d'un parquet national, s'est interrogée Virginie Valton, la vice-présidente de l'Union syndicale des magistrats (USM), sur France Info, dès lors qu'il existe déjà des pôles financiers dans les grandes juridictions et les juridictions interrégionales.»

Pour l'USM, la difficulté majeure reste le manque de moyens. «A Paris, le parquet financier du pôle est passé entre 2007 et 2012 de 12 à 7 parquets, et le nombre de juges d'instructions de 13 à 8, indique M^{me} Valton. Ce ne sont pas les dossiers qui ont diminué, ce sont les moyens.» Reste l'essentiel, le statut du parquet. «Ces enquêtes longues et complexes sont le plus souvent confiées – ou du moins devraient l'être – à des juges d'instruction indépendants, indique le SM, et non à des magistrats du parquet, dont le lien avec le pouvoir exécutif n'est toujours pas remis en cause.»

En outre, les procureurs ne peuvent pas s'autosaisir des affaires de fraude fiscale. Seul Bercy peut engager des poursuites pénales, après avis favorable de la Commission des infractions fiscales. Or l'administration fiscale préfère la plupart du temps transiger avec le fraudeur et éviter les poursuites : moins d'un millier de dossiers sont transmis aux parquets chaque année. En 2012, les contrôles effectués par l'administration fiscale ont rapporté à l'Etat 18 milliards d'euros de droits et de pénalités, soit 10% de plus qu'en 2011, a indiqué, jeudi, le ministre délégué au budget, Bernard Cazeneuve, dans un entretien aux Echos.

M. Hollande a annoncé la création d'un office central de lutte contre la fraude et la corruption. Bâti à partir de l'actuelle division nationale d'investigations financières et fiscales, il sera doté d'un peu moins de 100 policiers et agents du fisc. Selon nos informations, le ministère de l'intérieur envisage également de mettre en place un système destiné aux «lanceurs d'alerte», pour que toute personne témoin «de bonne foi» d'une situation de corruption ou de fraude dans une entreprise ou une administration puisse s'adresser directement à l'office. ■

HÉLÈNE BEKMEZIAN, LAURENT BORREDON, FRANCK JOHANNÈS ET PATRICK ROGER

L'avertissement de M. Bartolone

LE PATRON de l'Assemblée nationale, c'est lui, et on ne touchera pas aux députés sans qu'il n'ait son mot à dire. Au lendemain des annonces de François Hollande concernant les parlementaires, Claude Bartolone réplique : après avoir estimé, dans un entretien au Figaro, jeudi 11 avril, qu'il ne fallait pas «jeter les députés en pâture», l'élu de Seine-Saint-Denis a soumis ses propres propositions au premier ministre, Jean-Marc Ayrault, dans une note dont Le Monde a eu copie.

Le président de l'Assemblée, qui regrette de ne pas avoir été sollicité en amont, considère qu'il ne faut pas «retomber dans le travers Sarkozy avec une loi faite dans l'urgence» et s'inquiète que certaines mesures «nourrissent plus le populisme qu'elles ne vont régler les problèmes». Dans sa note, il se montre particulièrement critique sur deux mesures : la publication des déclarations de patrimoine et l'interdiction de cumuler les mandats parlementaires avec certaines professions. La première serait une «mesure inefficace contre la corruption et dangereuse

pour la démocratie», écrit-il. De plus, un éventuel fraudeur «pourrait se contenter de transférer certains actifs aux membres de sa famille» et la vérification des patrimoines des proches poserait alors de «graves questions en matière de respect de la vie privée», soutient M. Bartolone, avant de conclure : «La publication des déclarations de patrimoine alimentera les dérives populistes et les tentatives de déstabilisation des élus.»

Quant à l'interdiction d'exercer certains métiers, cela serait «une grave erreur» qui entraînerait le risque d'une trop grande professionnalisation de la politique et d'une surreprésentation du secteur public. M. Bartolone estime qu'il ne faut pas «confondre contrôle de la probité des parlementaires et intrusion généralisée et malsaine dans leur vie privée» : «La transparence absolue est un mythe (...) et, loin de rétablir le lien de confiance entre les citoyens et leurs élus, elle risque de nourrir la suspicion et d'affaiblir la légitimité des élus de la nation.» ■

HÉ. B.

François Hollande lors de la conférence de presse organisée à l'issue du conseil des ministres de mercredi 10 avril, à l'Elysée. WITT/SIPA

Etats-Unis, Allemagne, Italie, Suède, Royaume-Uni... des règles très différentes

Face à la multiplication des scandales, des efforts de transparence ont été réalisés ces dernières années dans la plupart des Etats occidentaux

Etats-Unis Les élus fédéraux doivent remplir une déclaration tous les ans. Les revenus, les actifs mobiliers et immobiliers, les emprunts et les transactions d'un montant supérieur à 1 000 dollars (765 euros) sont concernés, tout comme les cadeaux et invitations à des voyages valant plus de 350 dollars.

Mais les élus sont seulement tenus d'indiquer la fourchette dans laquelle se situe chaque montant (par exemple, de 15 001 à 50 000 dollars). Les conjoints doivent, eux, publier les sources de leurs revenus. Les transactions boursières doivent être déclarées dans les 45 jours.

En théorie, les déclarations mensongères sont passibles de peines d'amende, voire d'emprisonnement. Mais les poursuites pénales sont rarissimes : la sanction se limite à un simple blâme de la Commission d'éthique de la Chambre ou du Sénat qui, composées de représentants et de sénateurs, sont enclines à la mansuétude à l'égard de leurs pairs.

Quant à l'exécutif, il est placé sous la surveillance du Bureau d'éthique du gouvernement, également chargé de surveiller les conflits d'intérêts. Comme les parlementaires, mais aussi les hauts

fonctionnaires, le président et ses ministres doivent déclarer leur patrimoine et leurs revenus. Au total 28 000 hauts responsables sont astreints à des déclarations publiques.

Royaume-Uni En 2009, le scandale des notes de frais des députés, qui abusaient des défraiements, avait empoisonné la vie politique. Cette affaire avait entraîné une réforme du système de dépenses

des parlementaires. Une autorité indépendante, l'Independent Parliamentary Authority, est chargée depuis 2010 de gérer le système de frais de Westminster.

Depuis 1974, existe le registre des intérêts des députés. Ils doivent déclarer les revenus professionnels autres que leur salaire, les postes d'administrateurs indépendants dans le privé, les cadeaux, les invitations à l'étranger, la composition du portefeuille d'actions et les biens immobiliers. Le registre est public et peut être consulté sur Internet. Cette transparence est importante dans la mesure où, pour devenir ministre, il faut siéger soit à la Chambre des lords, soit aux Communes.

Italie La loi oblige les parlementaires à publier leur patrimoine. Ces déclarations, mises à jour chaque année, ne sont toutefois consultables qu'à la Chambre des députés et au Sénat. Les membres du gouvernement de Mario Monti ont dû eux aussi «céder» à cette demande de transparence des Italiens écœurés par la multiplication des scandales politico-financiers. En février 2012, les «professeurs» ont tous publié leurs déclarations de patrimoine sur le site du gouvernement. Mais le vrai problème italien reste celui

du conflit d'intérêts, puis que les élus peuvent continuer à exercer leurs activités professionnelles pendant leur mandat.

Allemagne Les élus n'ont pas à déclarer leur patrimoine. Les députés doivent seulement indiquer quelle était leur activité avant d'entrer au Bundestag et quels sont leurs éventuels revenus ou activités annexes, durant leur mandat, tant dans le domaine économique qu'associatif. Les revenus tirés de ces activités doivent être rendus publics s'ils dépassent 1 000 euros par mois ou 10 000 euros par an. Le député doit indiquer si ces revenus sont compris entre 1 000 et 3 500 euros, entre 3 500 et 7 000 euros ou supérieurs à 7 000 euros.

Suède Depuis la fin des années 1990, seuls les ministres, ainsi que leurs épouses et leurs enfants, doivent déclarer au directeur juridique du gouvernement la liste de leurs avoirs en actions, droits à la retraite et autres avantages qu'ils pourraient continuer à toucher d'emplois précédents. Afin d'éviter d'éventuels conflits d'intérêts, les députés remplissent depuis 2009 une fiche où ils signalent leurs ressources et positions, com-

me administrateur de société par exemple. Formellement, cette déclaration n'est pas obligatoire. Mais la non-déclaration serait signalée en séance plénière, et le député convoqué. Résultat, tous les députés le font. Aucun organe de contrôle n'a paru nécessaire. L'accès simple à toutes sortes de renseignements, parfois très privés, permet aux journalistes de compenser l'absence formelle de déclaration publique du patrimoine des hommes politiques. ■

PHILIPPE BERNARD, FRÉDÉRIC LEMAITRE (À BERLIN), PHILIPPE RIDET (À ROME), MARC ROCHE (À LONDRES) ET OLIVIER TRUC (À STOCKHOLM)

Les indégivrables Xavier Gorce

Je suis sûr que vous êtes tous irréprochables, c'est pourquoi vous ne vous opposerez pas à cette simple formalité :



retournez-vous, penchez-vous en avant et toussiez !



PRÉPA SCIENCES PO.

JOURNÉE PORTES OUVERTES

> 24 AVRIL 2013

ISTH

L'expertise prépa depuis 1954

www.isth.fr ■ 01 42 24 10 72

Enseignements supérieurs privés

Le secret bancaire craque sous pression américaine en Europe

Le Luxembourg fait des concessions à ses partenaires. L'Autriche devrait suivre. Les experts se félicitent et appellent à maintenir la pression

Les Européens ont tardé à agir. Mais la double pression des Etats-Unis et de l'enquête « Offshore-Leaks » est en train de doper leurs efforts de lutte contre les paradis fiscaux et l'évasion fiscale. Le sujet devait figurer à l'ordre du jour d'une réunion du G8, jeudi 11 avril, à Londres. Il s'est aussi invité, à la dernière minute, au menu d'un conseil des ministres européens des finances, vendredi à Dublin, en Irlande.

En prélude, les lignes ont bougé comme jamais ces dernières années, dans un domaine où chaque capitale est depuis toujours soucieuse de préserver sa souveraineté et ses intérêts. Mercredi, Jean-Claude Juncker, le premier ministre luxembourgeois, a confirmé l'intention de son pays de lever, à partir de 2015, une partie du secret bancaire qui a fait sa prospérité... Le Luxembourg est, avec l'Autriche, l'Etat le plus rétif au mouvement de transparence financière et de coopération engagé dans l'Union européenne.

La veille, mardi, Pierre Moscovici et ses homologues allemand, britannique, italien et espagnol avaient proposé de mettre en place, d'abord sous forme de projet pilote entre leurs pays, une plateforme automatique d'échange d'informations bancaires, sur le modèle imposé par une récente loi américaine. Une première étape, avant que cette plate-forme s'étende à tous les paradis fiscaux, européens et extraeuropéens (Suisse, Luxembourg, etc.). Cette loi américaine (Foreign Account Tax Compliance Act - Fatca), adoptée en 2010 et

dont l'entrée en vigueur est prévue au 1^{er} janvier 2014, impose à toutes les banques étrangères de transmettre au fisc américain les informations sur les comptes, placements et revenus détenus et perçus par les contribuables américains ailleurs dans le monde.

Transposée en Europe, elle permettrait, par exemple à la France, de savoir qui, parmi ses ressortissants, possède un compte à l'étranger, où, et pour quel montant.

« Le dispositif américain est très dissuasif pour les Etats européens. Il a fait fortement évoluer les esprits dans des places comme le Luxembourg », affirme Philippe Liger-Belair de l'ONG Finance Watch, et ancien expert en montages fiscaux au Luxembourg.

M. Juncker a souligné que son pays ne pouvait « pas refuser aux Européens » ce qu'il « accepte avec les Américains »

La volte-face du Luxembourg constitue un premier pas symbolique. Le signe que le secret bancaire se fissure parmi ceux que les fiscalistes surnomment les « coffres-forts de l'Europe ».

Ce revirement, dont on ne sait pas jusqu'où il ira, devrait au moins, espère-t-on à Bruxelles, permettre de débloquer les tractations engagées depuis cinq ans pour refondre la directive européenne sur la fiscalité de l'épargne. Ce texte est fondé lui aussi sur l'échange

automatique d'informations, mais sur un nombre limité de produits d'épargne (donc de revenus financiers). Il autorise de tels échanges entre banques et autorités fiscales des Vingt-Sept, au sujet des comptes d'épargne détenus par les ressortissants européens, quel que soit leur lieu de résidence, et des intérêts générés.

Son champ d'application est donc bien moins étendu que celui visé par les cinq grands pays européens demandeurs d'un Fatca européen et de l'échange automatique de toutes les données bancaires et de tous les revenus financiers.

Le Luxembourg et l'Autriche avaient, à ce jour, refusé de l'appliquer, lui préférant – en guise de dérogation pour protéger leur secret bancaire – un prélèvement forfaitaire à la source, dont une partie est reversée aux pays de résidence des titulaires de compte. En 2008, la Commission européenne a proposé d'en élargir le champ à certains produits comme l'assurance-vie. Mais une fois encore, veto du Luxembourg et de l'Autriche.

M. Juncker a affirmé, mercredi, qu'il n'avait pas « cédé à la pression allemande », mais à la « position radicale des Etats-Unis ». « Les Américains veulent simplement travailler avec les pays qui acceptent l'échange automatique d'informations. Notre place financière ne peut pas se retirer du marché américain », a plaidé l'ex-président de l'Eurogroupe. Un accord doit ainsi être signé courant mai entre le Luxembourg et les Etats-Unis.

M. Juncker a souligné que son pays ne pouvait « pas refuser aux Européens » ce qu'il « accepte avec les Américains », un point que n'avaient pas manqué de soulever Paris et Berlin. « L'Autriche, qui est elle aussi en discussion avec les Etats-Unis, ne va pas pouvoir résister longtemps seule », indiquait-on, mercredi, dans l'entourage d'Algirdas Semeta, le commissaire européen chargé de la fiscalité.

Le secret bancaire en Europe a-t-il vécu ? Pour les experts internationaux, si un mouvement irréversible est en marche, il est un peu tôt pour le décréter. « Une nouvelle dynamique est à l'œuvre, pour poursuivre les avancées réalisées en 2009 lors du G20 de Londres et lutter de façon efficace contre l'évasion



De gauche à droite, les premiers ministres estonien, Andrus Ansip, italien, Mario Monti, britannique, David Cameron, luxembourgeois, Jean-Claude Juncker, et maltais, Joseph Muscat, à Bruxelles, le 14 mars. ERIC VIDAL/REUTERS

M. Hollande met les banques françaises sous pression

François Hollande s'est dit déterminé, mercredi 10 avril, à « éradiquer les paradis fiscaux en Europe et dans le monde », à « mettre un terme au secret bancaire et à la dissimulation des avoirs ».

Réaffirmant son soutien à l'échange automatique de données bancaires entre pays, le chef de l'Etat a annoncé des mesures concrètes, dont l'obligation pour les banques françaises de publier, chaque année, la liste de leurs filiales dans le monde et d'indiquer, pour chaque

pays, la nature des activités qu'elles y exercent. « Il ne sera pas possible pour une banque de dissimuler les transactions effectuées dans un paradis fiscal », a estimé le président de la République, qui défendra l'extension de la mesure à l'Union européenne et aux grandes entreprises. Par ailleurs, « la France établira chaque année une liste de paradis fiscaux », a indiqué François Hollande, laissant planer la menace d'une liste noire de pays insuffisamment coopératifs.

Aux Etats-Unis, la loi qui change la donne

Les banques suisses devront informer le fisc américain dès 2014

Au pays du « small government », l'Etat ne badine pas avec l'évasion fiscale. Tous les ressortissants américains disposant à l'étranger d'avoirs d'un montant supérieur à 50 000 dollars (38 277 euros) sont dans le collimateur de l'Internal Revenue Service, « le fisc américain », depuis une loi de 2010.

Ce texte, le Foreign Account Tax Compliance Act ou « Fatca » (loi sur la conformité fiscale des comptes étrangers) fait obligation aux banques et autres institutions financières (y compris les fonds de pension) basées à l'étranger de communiquer au fisc les données personnelles, les avoirs et transactions de leurs clients, qu'ils soient citoyens ou résidents américains. La règle vaut à partir de 50 000 dollars d'avoirs ou d'un certain nombre de virements ou paiements vers les Etats-Unis. Elle inclut toute participation supérieure à 10% dans une société étrangère détenue par un Américain.

La banque qui refuse de transmettre ces informations fait l'objet d'une retenue à la source de 30% sur le revenu de ses actifs financiers détenus aux Etats-Unis.

Quant au contribuable fraudeur, il subira une pénalité de 40% du montant des avoirs dissimulés. « Le Congrès y a été au marteau-pilon », commentait, en 2011, un avocat d'affaires dans le *New York Times*.

Des « délinquants »

Cette loi a été promulguée le 18 mars 2010 après avoir été adoptée par le Congrès, dont les deux Chambres étaient alors à majorité démocrate. Elle venait après le scandale UBS, la banque suisse qui avait encouragé des ressortissants américains à ouvrir des comptes secrets pour échapper au fisc.

Poursuivie par le ministère américain de la justice, UBS avait été contrainte de verser 780 millions de dollars et de divulguer la situation de ses clients américains, ouvrant une brèche dans le secret bancaire helvétique.

Mais le texte, aux apparences implacables, connaît, en raison de sa complexité, des difficultés de mise en œuvre qui retardent son entrée en vigueur. Initialement prévue le 1^{er} janvier 2013, celle-ci a été reportée d'un an.

La Fatca a essuyé les accusations d'« inquisition fiscale ». « Cet-

te loi considère comme des délinquants tous les Américains ayant des comptes bancaires à l'étranger alors que la plupart sont d'honnêtes travailleurs ou retraités », proteste ainsi l'association américaine des expatriés.

Les banques étrangères, elles, n'apprécient guère les surcoûts qu'entraînent les vérifications et transmissions obligatoires de données qu'elle leur impose. Le coût réel de mise en œuvre de la loi, qui doit rapporter 800 millions de dollars par an au fisc américain, fait aussi l'objet d'interrogations.

Accueillie avec scepticisme, voire hostilité, la Fatca s'est pourtant imposée dans le monde occidental. Après le Royaume-Uni, qui a été le premier à adhérer en septembre 2012, le gouvernement suisse a adopté, mercredi 10 avril, les contraintes de la loi fiscale américaine. La France, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne ont, pour leur part, paraphé en mars 2012 une déclaration commune sur la mise en œuvre de la Fatca. Mais, ni la Chine ni aucun autre pays d'Asie n'ont, pour l'instant, accepté les exigences américaines. ■

PHILIPPE BERNARD

fiscale », observe Pascal Saint-Amans, directeur du Centre de politique et d'administration fiscales de l'Organisation de coopération et de développement économiques. « Il paraît logique et opportun que l'Union européenne tente d'obtenir la même chose que les Etats-Unis, un échange automatique de données d'une portée large incluant tous les pays sans exception », relève l'ancien responsable du Forum

mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales.

Pourtant, certaines sources diplomatiques s'inquiètent. Elles redoutent que l'effort du Luxembourg s'arrête à la directive épargne, que celui-ci ne lève son opposition au texte uniquement pour empêcher la mise en place d'un Fatca européen dix fois plus puissant. Pour ces experts, un axe franco-

allemand doit se former, très vite, pour ne pas lâcher la pression sur le Luxembourg et l'Autriche, mais aussi sur la Suisse, et imposer l'échange automatique de données partout dans le monde.

Une telle « révolution financière » nécessite l'appui institutionnel du G20, donc une réelle volonté politique. ■

ANNE MICHEL
ET PHILIPPE RICARD (À BRUXELLES)

A Hongkong, rien de plus banal qu'une société offshore aux îles Vierges

Le terme « BVI », à prononcer « Bivi-aïl », est un acronyme courant du langage d'affaires à Hongkong. Il désigne une société offshore enregistrée aux îles Vierges britanniques (British Virgin Islands), un statut aussi banal que légal sur la deuxième place financière asiatique.

Des centaines d'agents spécialisés ont pignon sur rue pour enregistrer une entreprise dans un large choix d'anciennes colonies britanniques parmi les plus exotiques. « Les gens créent des sociétés offshore pour deux raisons principales », explique le responsable d'un cabinet d'avocats qui en offre à ses clients : « La première, c'est la facilité et la simplicité ; la seconde c'est la discrétion. » Si les sociétés enregistrées aux îles Caïmans et aux Bermudes doivent avoir leurs comptes audités, pour les BVIs il n'y a aucune contrainte, dès lors que la société a un administrateur qui peut être une personne physique ou morale.

La BVI peut aussi s'acheter « sur l'étagère », toute prête, incluant les statuts, les certifications d'actions et le nom de l'administra-

teur. Il reste ensuite à ouvrir un compte au nom de cette société dans l'une des 200 banques représentées à Hongkong. Une fois l'argent viré sur ce compte à Hongkong, au nom d'une BVI, « Etoile brillante Limited » par exemple, il est plus simple pour son propriétaire de le dépenser à sa guise.

Par facilité

En outre, la BVI « Etoile brillante » peut servir, à son tour, de personne morale pour ouvrir une autre société. La majorité des BVIs gérées à Hongkong n'ont pourtant pas pour objectif d'éviter l'impôt car le taux d'imposition local est faible et l'assiette fiscale limitée aux salaires et aux profits (mais ni aux plus-values, dividendes, patrimoine, biens mobiliers et immobiliers, etc.). A en croire les experts, les gens y ont surtout recours par facilité.

Selon les informations du « OffshoreLeaks » cité dans le quotidien britannique *The Guardian*, les BVIs sont la deuxième source d'investissements étrangers en Chine. Selon le gestionnaire de portefeuille Fabrice Jacob, de JK

Capital Management, « c'est le même schéma que Chypre et l'argent russe. Les Chinois mettent leur argent dans des sociétés enregistrées aux BVI avec des comptes à Hongkong, tout comme les Russes ont mis leur argent à Chypre pour éviter la mainmise du gouvernement russe ».

Pourtant, la banque et l'agent sont censés connaître le propriétaire réel de la société. Pas seulement son propriétaire légal, qui est souvent le mandataire, lequel peut apparaître pour autant de sociétés que son portefeuille d'activités le requiert.

Depuis 2012, les îles Vierges ont officiellement rejoint la liste des juridictions acceptées pour les entrées en Bourse à Hongkong où les quatre juridictions de référence sont Hongkong, la Chine, les Caïmans et les Bermudes. Aujourd'hui, 72% des entreprises cotées sur la Bourse de Hongkong sont enregistrées aux Caïmans et aux Bermudes, même si ces territoires ne représentent que 29% de la capitalisation boursière. ■

FLORENCE DE CHANGY
(HONGKONG, CORRESPONDANCE)

LA MENACE NUCLÉAIRE

Les Etats-Unis face à l'inconnue nord-coréenne

Washington cherche une réponse aux provocations répétées d'un régime opaque et imprévisible

Washington
Correspondante

Les Nord-Coréens vont-ils céder à un tir de missile pendant la visite du secrétaire d'Etat américain John Kerry, qui arrive à Séoul, vendredi 12 avril ? Ou plutôt lundi 15 avril, comme l'affirment certains experts à l'occasion de la commémoration de la naissance du fondateur de la dynastie, Kim Il-sung, mort en 1994, et dont Kim Jong-un, le petit-fils, est très admiratif ? Les Américains s'attendent, en tout état de cause, à un acte de provocation. Depuis des semaines, les grandes chaînes de télévision ont posté des envoyés spéciaux à Séoul.

Mercredi, la Corée du Sud et les Etats-Unis ont relevé d'un niveau leur surveillance militaire. Les alliés sont maintenant au niveau 2, qui indique une « menace vitale », selon l'agence de presse sud-coréenne Yonhap. Dans une conférence de presse au Pentagone, le ministre américain de la défense, Chuck Hagel, a lancé une mise en garde, prévenant les Nord-Coréens qu'ils « jouent avec le feu ». Les Etats-Unis « sont prêts à parer à toute éventualité, à toute action que la Corée du Nord pourrait entreprendre, à toute provocation à laquelle elle pourrait se livrer », a-t-il rappelé. Le régime nord-coréen a déployé sur la côte est du pays deux missiles Musudan, d'une portée de 3 500 kilomètres, qui pourraient atteindre la Corée du Sud, le Japon ou l'île américaine de Guam.

Gesticulations

Depuis que Pyongyang a dénoncé en 1993 le traité de non-prolifération puis s'est retiré en 2003 et a procédé à un premier tir de missile, les Etats-Unis ont acquis une certaine pratique des gesticulations nord-coréennes. Cette fois encore, la Maison Blanche a pris l'air blasé de ceux qui ont déjà vu le film et ne veulent pas entrer dans l'escalade. « Nous voyons ce genre de comportement depuis des années, rappelle le porte-parole de la Maison Blanche Jay Carney. Ce genre d'attitude ne fait qu'isoler davantage la Corée du Nord. »

Mais les Américains marchent sur des œufs. Si le film est le même,



Des reporters sud-coréens se préparent à un direct sur le Grand Pont de l'Unification qui mène à la zone démilitarisée entre les deux Corées au nord de Séoul, le 10 avril. HONG-JI/REUTERS

les acteurs sont nouveaux. Kim Jong-un, s'est installé à la tête de la Corée du Nord il y a seize mois seulement, à moins de 30 ans. Il continue d'exercer une certaine fascination sur les experts américains qui ne savent toujours pas comment décrypter ses faits et gestes. Il s'est apparemment marié, ont-ils noté. Il aime la pizza et le basket...

En même temps, Kim a déclaré l'état de guerre avec la Corée du Sud et l'Amérique. Il a conseillé aux étrangers de quitter Séoul. « Dans leurs provocations, son père et son grand-père incluaient toujours une porte de sortie, notait le 9 avril le commandant des forces américaines dans le Pacifique, l'amiral Samuel Locklear, lors d'une audi-

tion au Congrès. Il n'est pas clair à mes yeux qu'il a réfléchi à une issue. C'est ce qui rend ce scénario particulièrement difficile. »

A Séoul, aussi, une nouvelle présidente, Park Geun-hye, la fille du dictateur militaire assassiné en 1979, vient de s'installer au pouvoir. Après l'essai nucléaire de février – le troisième depuis 2006 –, Barack Obama a assuré les alliés des Etats-Unis de l'efficacité du parapluie américain. Son conseiller Tom Donilon a fait passer le même message et annoncé des sanctions bancaires dans un discours très médiatisé à l'Asia Society.

Les manœuvres annuelles ont été menées avec les Coréens du Sud. Des bombardiers furtifs B2 ont

été dépêchés – fait extrêmement rare – pour un survol d'intimidation, alors que le numéro deux du Pentagone, Ashton Carter, mentionnait la participation de B52 aux exercices, comme pour rappeler que les Américains avaient une réponse nucléaire toute prête.

L'administration américaine ne veut pas prendre le risque que les Sud-Coréens soient tentés de se doter de l'arme nucléaire. Des revendications de plus en plus ouvertes sont apparues à Séoul, à un moment où se renégocie l'accord de coopération nucléaire civile entre les deux pays. M. Obama, qui a fait du « pivot » vers l'Asie un axe majeur de sa politique étrangère, ne peut pas non plus afficher la

posture « désengagée » qui lui convient bien au sujet des révolutions arabes ou du Proche-Orient.

En Chine aussi, une nouvelle direction vient de s'installer. Certains ont cru détecter des pressions accrues sur l'ami nord-coréen. Mais d'autres, comme Scott Snyder, du Council on Foreign Relations, sont prudents. « En 2009, on a connu le même engrenage, indique-t-il. Lancement d'une fusée, essai nucléaire, résolution du Conseil de sécurité de l'ONU. » Tout le monde pensait que la Chine avait décidé de coopérer avec les Occidentaux. Et quelques mois après, Pékin était de nouveau au mieux avec son voisin. « Nous ne connaissons pas encore le vrai juge-

ment politique des dirigeants chinois », ajoute M. Snyder.

Au milieu de ces incertitudes, Barack Obama commence son second mandat, délivré de contraintes électorales. Plutôt que de promettre de nouvelles carottes, il a choisi de montrer les muscles des Etats-Unis, tout en se gardant de toute rhétorique agressive. Un navire de guerre puis deux ont été dépêchés. Chuck Hagel a annoncé le redéploiement de missiles antimissiles en Alaska. Ce geste, qui a entraîné l'annulation de la phase 4 du déploiement du bouclier dans l'est de l'Europe, aurait dû réjouir les Russes. Mais ils se sont bien gardés de le dire. ■

CORINE LESNES

L'angoisse ordinaire des habitants de l'île de Baengyeong

Reportage

Baengyeong (Corée du Sud)
Envoyée spéciale

Un épais rideau de brume enveloppe l'île sud-coréenne de Baengyeong et la frontière invisible qui sépare les eaux occidentales de la péninsule ; 17 kilomètres plus au nord s'étend le « royaume ermite ». « Par temps clair, on peut apercevoir les bateaux et les canons nord-coréens disposés près des plages », assure Kang Jin-seok, employé par les autorités locales. Ancien agriculteur, ce célibataire de 49 ans n'a jamais connu d'autre horizon. « Aujourd'hui, je ne pourrais pas dire que je n'ai pas peur, confie-t-il. Nous sommes tout près et forcément plus inquiets que les habitants de Séoul. »

Le sentinelle balayée par les vents, Baengyeong a été désignée par Kim Jong-un comme première cible en cas de conflit. Le 11 mars, le jeune dirigeant a fait le déplacement jusqu'à Wolnae, un caillou rocheux des environs, pour inspecter une unité militaire. La corvette Cheonan a sombré tout près en 2010, après une attaque à la torpille attribuée à la marine nord-coréenne. Pyongyang est-il de nouveau prêt à s'aventurer dans ces eaux troubles ? « Kim est jeune, il a de grandes ambitions. Un nouveau dirigeant comme lui est plus enclin à lancer une guerre qu'un prési-

dent expérimenté », selon M. Kang. Séoul déploie à l'année environ 5 000 militaires dans cette île qui compte presque autant d'habitants. Une interminable haie de fils barbelés court le long des côtes surplombées de miradors. Des poutres immergées à la verticale bordent certaines plages afin d'empêcher tout débarquement. Pêcheurs et soldats se croisent sans se voir aux abords des masures aux toits de tôle colorés. Dans les ruelles, les Jeep disputent la route aux tracteurs des insulaires.

Les autorités ont pris leurs précautions. Depuis le bombardement par la Corée du Nord de l'île voisine de Yeonpyeong en 2010, 26 abris ont été construits. Le plus grand, situé dans l'enceinte de l'hôtel de ville, peut accueillir jusqu'à 500 personnes. Une lourde porte blindée beige en barre l'entrée. Il faut se déchausser et enfiler des sandales pour emprunter l'escalier qui mène à la pièce principale au sous-sol. L'endroit, tout équipé, dispose d'un téléphone satellite, d'une cuisine et d'une salle de bains qu'alimentent un générateur électrique et un réservoir d'eau. Chaque abri possède des stocks de nourriture pour dix jours.

Dirigée par le responsable de la défense civile Kim Jin-kook, une équipe d'une dizaine de personnes veille sur ces étranges bunkers aménagés, dont l'édification a coûté

près de 33 milliards de wons (22,2 millions d'euros) aux contribuables. Les insulaires sont convoqués deux fois par an pour des entraînements, qui durent généralement une demi-heure. Le dernier a mobilisé, le 19 mars, 34,7 % de la population, militaires exceptés. Participent surtout les enfants et les personnes âgées.

La plupart des jeunes adultes partent pour le continent après leurs études secondaires. Les deux fils et la fille de Son Sun-ja se sont installés à Incheon. Malgré ses

Sur l'île, pêcheurs et soldats se croisent sans se voir aux abords des masures aux toits de tôle colorés

80 ans, la solide grand-mère n'a pas l'intention de partir : « Quoi qu'il arrive, je vais mourir bientôt. »

Niché à quelques centaines de mètres, le village de pêcheurs est désert. Les filets et les casiers gisent sur le quai. Cho Sung-chul, 56 ans, découpe des poissons congelés faute d'avoir pu partir en mer. Lui aussi se contente d'ignorer les menaces de Pyongyang. « Quand on veut lancer ce genre d'attaques, on ne prend pas la politesse de prévenir », souligne Kim

Gyeong-il, 78 ans, en visite à Baengyeong avec une trentaine d'anciens camarades de classe. Le groupe, originaire du sud de la péninsule, a fait halte devant le monument aux morts élevé en hommage aux 46 marins du Cheonan qui ont péri dans le naufrage.

Mais rares sont les touristes à s'aventurer encore sur ces terres isolées. « Ils ne sont plus qu'une vingtaine à descendre du ferry alors qu'à cette période de l'année, la compagnie fait des réductions de 50 % sur les billets. Depuis le début du mois de mars, beaucoup de réservations dans les hôtels ont été annulées. Et ce ne sont pas les militaires qui font tourner l'économie », déplore un des huit chauffeurs de taxis qui compte l'île.

« C'est ça la crise aujourd'hui, pas la Corée du Nord », renchérit Hwang Ye-jin, qui a installé son 4x4 rempli de bibelots à côté du pavillon de Simcheong. L'énergique petite vendeuse de 57 ans enrage, reproche aux journalistes de faire fuir les visiteurs. « Alors qu'ici tout est calme, assure-t-elle. La guerre n'a jamais pris fin, c'est normal que les gens d'en face provoquent de temps en temps. »

Pak Han, aujourd'hui policier sur le continent, n'avait pas remis les pieds sur l'île depuis seize ans. « Quand j'étais petit, je rêvais de traverser la mer. De l'autre côté, c'est aussi mon pays. » ■

ELISE BARTHET

La Montre des Présidents. **VULCAIN**
MANUFACTURE DEPUIS 1858

Modèle « 50s PRESIDENTS' CLASSIC ». Calibre Vulcain V-56 automatique, 2650 euros. www.vulcain-watches.com

ROYAL QUARTZ PARIS 10 rue Royale - Paris VIII Tel. 01 42 60 58 58

LA MENACE NUCLÉAIRE

Tokyo resserre ses liens militaires avec Washington

Le Japon a déployé des missiles Patriot dans la capitale et sur deux bases militaires

Tokyo
Correspondant

Menacé de tirs de missiles nord-coréens, le Japon s'est déclaré, mercredi 10 avril, en état d'alerte et a déployé des batteries de missiles sol-air Patriot PAC-3 dans l'enceinte du ministère de la défense, au centre de Tokyo, et dans deux bases militaires aux environs de la capitale.

Pyeongyang a placé sur un pas de tir de sa côte orientale des missiles de moyenne portée, pointés vers la mer du Japon. Comme lors de précédents tirs nord-coréens, Tokyo s'est déclaré prêt à abattre tout engin menaçant son territoire. « Si la Corée du Nord procède à un tir simultané de missiles de différentes portées, le Japon aura des difficultés à les intercepter tous », avance Narushige Michishita, spécialiste des questions de défense à l'Institut d'études politiques à Tokyo. Les missiles ne devraient pas viser l'archipel et tomber en mer du Japon ou dans le Pacifique, estiment les experts.

Ce « branle-bas de combat » intervient à la veille de la visite du secrétaire d'état américain John Kerry, attendu le 14 avril à Tokyo, ultime étape de sa tournée asiatique. M. Kerry cherchera à rassurer ses alliés coréens du Sud et japonais sur la détermination des Etats-Unis à les défendre mais aussi à calmer le jeu afin d'éviter des dérapages qui pourraient avoir de graves conséquences pour la région.

Comme Washington, Séoul ou Pékin, Tokyo cherche une issue diplomatique à la crise coréenne. Mais le premier ministre de droite Shinzo Abe y voit aussi une occasion pour justifier le renforcement des capacités militaires du Japon. A la menace de la Corée du Nord s'ajoute la montée en puissance de la Chine qui préoccupe davantage Tokyo : le différend sur la souverai-

neté des îles Senkaku-Diaoyu en mer de Chine orientale n'est que le symptôme d'une rivalité plus large que des contentieux territoriaux.

Une « militarisation » du Japon n'est pas à l'ordre du jour. En 2013, Tokyo a marginalement augmenté ses dépenses militaires (+0,8%, loin derrière les taux d'accroissement du budget militaire chinois). Représentant un peu plus de 1% du produit intérieur brut, ses dépenses militaires lui permettent d'entretenir la septième armée du monde. L'accroissement du budget devrait permettre un renforcement de la marine.

Esprit pacifiste entamé

Au fil de glissements successifs de l'interprétation de l'article 9 de la Constitution, qui interdit au Japon de recourir à la guerre et de participer à un système de défense collectif, son esprit pacifiste a été entamé. M. Abe va plus loin, prônant une révision de la loi fondamentale. Un projet d'amendement a été présenté en 2012 par le Parti libéral-démocrate, de nouveau au pouvoir. Mais une révision constitutionnelle doit être approuvée par les deux tiers des élus des deux Chambres puis par référendum. Et la majorité des Japonais reste attachée aux dispositions de la Constitution.

Réaliste, M. Abe cherche à permettre au Japon de jouer un rôle plus actif dans l'alliance avec les Etats-Unis. La signature d'un accord entre Tokyo et Washington sur les bases américaines à Okinawa, où est stationnée la majorité des 47 000 GI déployés au Japon, est un premier pas en ce sens. Fixant une date limite (2022) au transfert de la base aérienne de Futenma, l'accord a surtout confirmé la volonté de Tokyo de maintenir les bases dans leur état actuel, au grand dam des habitants d'Okinawa. ■

PHILIPPE PONS

Le projet de budget de Barack Obama ouvre la voie à un grand marchandage

Le président américain propose de nouvelles taxes et la baisse de certaines prestations sociales

Washington
Correspondant

Soixante-cinq jours après la date limite, Barack Obama a présenté, mercredi 10 avril, son projet de budget pour 2014. S'il a pris autant de retard, c'est qu'il devait d'abord en finir avec les échéances immédiates – renouvellement du plafond de la dette, financement des services publics, réduction des dépenses – résultant, notamment, de l'incapacité du Congrès à adopter le budget 2013.

Les élections passées, le Congrès essaie de revenir à un fonctionnement moins conflictuel. Les trois acteurs de la cohabitation à l'américaine ont maintenant présenté leur projet. Le 22 mars, la Chambre des représentants, à majorité républicaine, a adopté le budget d'austérité présenté par l'ancien candidat à la vice-présidence Paul Ryan : 4 600 milliards de dollars d'économies en dix ans (3 500 milliards d'euros). Deux jours plus tard, le Sénat, à majorité démocrate, a adopté – pour la première fois depuis quatre ans – un projet moins drastique (1 850 milliards de réduction du déficit en dix ans).

Le projet du président, lui, comporte 1 800 milliards de dollars de réduction en dix ans, s'ajoutant aux 2 500 milliards depuis 2010, soit 4 300 milliards au total. Le déficit budgétaire tomberait à 744 milliards en 2014, soit 4,4% du produit intérieur brut (PIB), contre 5,3% cette année. Pour 2016, il serait ramené à 2,8% du PIB. Mais la dette publique resterait à des niveaux records (25 000 milliards, contre 16 000 milliards aujourd'hui).

Le budget de Barack Obama, qui porte sur 3 770 milliards de dollars et est établi sur la base d'une croissance à 2,5%, reflète sa conviction que l'on peut « tout avoir à la fois » : la réduction du déficit et la croissance de l'économie. Une fois de plus, le président démocrate inscrit les mêmes dépenses d'infrastructures au rang de ses priorités : le train à grande vitesse, la réparation des ponts et des écoles, le financement de l'innovation. Il ajoute un nouveau grand projet : l'octroi d'un an d'école maternelle gratuite pour les enfants de 4 ans issus de la classe moyenne et des



M. Obama présente son projet de budget 2014 dans les jardins de la Maison Blanche, le 10 avril. J. REED/REUTERS

milieux défavorisés. D'un coût de 77 milliards de dollars, cette idée serait financée par le doublement de la taxe sur les cigarettes.

Les nouvelles dépenses s'élèveraient à près de 300 milliards, un chiffre jugé « alarmant » par les « faucons du déficit », pour qui la seule priorité est la réduction de la dette. Selon la Maison Blanche, elles seraient compensées par une augmentation de la fiscalité sur les plus hauts revenus (580 milliards). En vertu de la « règle Buffett » (du nom du milliardaire qui avait jugé extravagant de payer moins d'impôt en pourcentage que sa secrétaire), les hauts revenus de plus de 1 million de dollars par an seraient taxés à 30%. Les déductions fiscales seraient plafonnées à 28% pour les 2% de contribuables les plus riches (hors contributions aux œuvres caritatives, qui pourraient continuer à faire l'objet de déductions).

Le budget Obama s'attaque aussi à quelques-uns des excès pourfendus par le président pendant sa campagne électorale : les déductions fiscales pour les jets privés des entreprises, pour les compagnies qui délocalisent des emplois et pour les compagnies pétrolières. Il gagne ainsi 850 milliards de dollars.

Fait nouveau dans le budget 2014 : M. Obama inscrit pour la première fois la proposition de grignoter les prestations sociales des retraités et des bénéficiaires de Medicare, l'assurance-santé des plus de 65 ans. Un geste de conciliation très directement adressé aux républicains qui estiment insoutenable le rythme de progression des versements obligatoires. Si l'atteinte au programme Medicare concerne surtout les

Le président et les deux Chambres devront trouver un compromis avant le 1^{er} octobre, début de l'année fiscale 2014

plus hauts revenus, appelés à contribuer davantage à leur assurance-santé, la réduction de l'indexation des retraites sur le coût de la vie, bien que de 0,3% annuel, et épargnée aux plus pauvres et aux plus de 77 ans, a suscité la colère de la gauche.

A la veille du dépôt du budget, les militants sont venus devant la Maison Blanche remettre des milliers de pétitions protestant

contre cette attaque alors que le système de retraites est solvable pour encore une vingtaine d'années. Présentant son projet dans la Rose Garden de la Maison Blanche, M. Obama a semblé meurtri par les accusations de ses amis. « Si quiconque pense que je vais réduire le déficit sur le dos des familles de la classe moyenne, ou par des coupes dans les dépenses qui font du tort à court terme à notre économie, il devrait y regarder à deux fois », a-t-il lancé.

Le budget Obama entend aussi remplacer les coupes arbitraires intervenues début mars, en vertu du sequester de 85 milliards de dollars, par des réductions mieux ciblées. Le président et les deux Chambres devront trouver un compromis avant le 1^{er} octobre, soit le début de l'année fiscale 2014.

« Pour ce qui concerne la réduction des déficits, j'ai fait plus de la moitié du chemin en direction des républicains », a estimé M. Obama. C'est bien le problème, a rétorqué l'ancien ministre du travail Robert Reich, l'une des principales voix de la gauche progressiste. « Le président veut désespérément un grand marchandage sur le déficit. Les républicains le savent. Attention à vos porte-monnaie. » ■

CORINE LESNES

OSP - CESSATIONS DE GARANTIE

LOI DU 2 JANVIER 1970 - DECRET D'APPLICATION N° 72-678 DU 20 JUILLET 1972 - ARTICLES 44

QBE FRANCE, sis Etoile Saint-Honoré - 21 Rue Balzac - 75406 Paris Cedex 08 (RCS Paris 414 108 708), succursale de QBE Insurance (Europe) Limited, Plantation Place dont le siège social est à 30 Fenchurch Street, London EC3M 3BD, fait savoir que, la garantie financière dont bénéficiait la :

SARL COFINGEST IMMO
92 rue Saint Lazare - 75009 PARIS
RCS : 440985885

depuis le 1^{er} Janvier 2004 pour son activité de : TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE cessera de porter effet trois jours francs après publication du présent avis. Les créances éventuelles se rapportant à ces opérations devront être produites dans les trois mois de cette insertion à l'adresse de l'Etablissement garant sis Etoile Saint-Honoré - 21 Rue Balzac - 75406 Paris Cedex 08. Il est précisé qu'il s'agit de créances éventuelles et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues et ne peut en aucune façon mettre en cause la solvabilité ou l'honorabilité de la SARL COFINGEST IMMO.

LOI DU 2 JANVIER 1970 - DECRET D'APPLICATION N° 72-678 DU 20 JUILLET 1972 - ARTICLES 44

QBE FRANCE, sis Etoile Saint-Honoré - 21 Rue Balzac - 75406 Paris Cedex 08 (RCS Paris 414 108 708), succursale de QBE Insurance (Europe) Limited, Plantation Place dont le siège social est à 30 Fenchurch Street, London EC3M 3BD, fait savoir que, la garantie financière dont bénéficiait la :

SARL ART'IMMO
53 rue Garibaldi - 69006 LYON
RCS : 534203716

depuis le 1^{er} Octobre 2011 pour son activité de : TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE cessera de porter effet trois jours francs après publication du présent avis. Les créances éventuelles se rapportant à ces opérations devront être produites dans les trois mois de cette insertion à l'adresse de l'Etablissement garant sis Etoile Saint-Honoré - 21 Rue Balzac - 75406 Paris Cedex 08. Il est précisé qu'il s'agit de créances éventuelles et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues et ne peut en aucune façon mettre en cause la solvabilité ou l'honorabilité de la SARL ART'IMMO.

LOI DU 2 JANVIER 1970 - DECRET D'APPLICATION N° 72-678 DU 20 JUILLET 1972 - ARTICLES 44

QBE FRANCE, sis Etoile Saint-Honoré - 21 Rue Balzac - 75406 Paris Cedex 08 (RCS Paris 414 108 708), succursale de QBE Insurance (Europe) Limited, Plantation Place dont le siège social est à 30 Fenchurch Street, London EC3M 3BD, fait savoir que, la garantie financière dont bénéficiait la :

SA BEAULIEU PATRIMOINE DEVELOPPEMENT
42 rue de Bassano - 75008 PARIS
RCS : 440993665

depuis le 6 Février 2008 pour son activité de : TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE cessera de porter effet trois jours francs après publication du présent avis. Les créances éventuelles se rapportant à ces opérations devront être produites dans les trois mois de cette insertion à l'adresse de l'Etablissement garant sis Etoile Saint-Honoré - 21 Rue Balzac - 75406 Paris Cedex 08. Il est précisé qu'il s'agit de créances éventuelles et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues et ne peut en aucune façon mettre en cause la solvabilité ou l'honorabilité de la SA BEAULIEU PATRIMOINE DEVELOPPEMENT.

COMMUNIQUE

En application de l'article R211-33 du livre II du code du tourisme, la **Caisse Régionale Crédit Agricole Pyrénées Gascogne** dont le siège social est situé 11 bd du Président Kennedy 65003 TARBES, annonce qu'elle cesse d'accorder sa garantie, sur la demande de son client à :

OFFICE DE TOURISME DE GRAND TOURMALET PIC DU MIDI
SIREN 500 710 207
65202 BAGNERES DE BIGORRE

Le Crédit Agricole Pyrénées Gascogne précise que la cessation de sa garantie prend effet 3 jours suivant la publication de cet avis et qu'un délai de 3 mois est ouvert aux clients pour produire les créances.

Reconstruire la Somalie pour en finir avec la piraterie

La Banque mondiale conseille des mesures politiques plutôt que l'usage de moyens militaires

C'est un cri d'alarme que lance la Banque mondiale, jeudi 11 avril, alors que les 60 pays et les 20 organisations internationales qui combattent la piraterie somalienne se félicitent que les « incidents » enregistrés au large de la Corne de l'Afrique y soient tombés de 243, en 2011, à 63 en 2012.

Dans un rapport intitulé *Les Pirates de Somalie*, le département de la recherche de la Banque prévient que le maintien de ce succès suppose la mobilisation permanente des marines européennes, américaine, chinoise, indienne, etc., dont le coût élevé (1,27 milliard de dollars en 2011) fait douter de sa « soutenabilité » au long cours. C'est pourquoi les experts de la Banque ont choisi d'analyser le modèle économique de la piraterie pour trouver ses points faibles et les moyens de son éradication.

Celle-ci est impérative : il s'agit d'une véritable « taxe sur le commerce international ». Si l'on additionne les coûts des assurances, qu'un délai de 3 mois est ouvert aux clients pour produire les créances.

qui ont été prélevés depuis 2005 sur le commerce maritime transitant par la zone dangereuse.

Les dégâts pour les pays de la région ne sont pas moins graves. Le tourisme y croît de 25% plus lentement que dans les autres pays d'Afrique subsaharienne et les exportations de produits de la pêche ont chuté de 23,6%.

En comparaison, le butin des rançons obtenues est estimé entre 315 et 385 millions de dollars pour 149 navires et 3741 membres d'équipage de 125 nationalités capturés, 95 marins et « des centaines de pirates » tués.

La solution est à terre

Les experts ont décrypté le modèle économique qui préside à ce gâchis. Les chefs pirates sont d'anciens pirates qui ont réussi. Leurs troupes (entre 1 500 et 3 000 individus) sont recrutées dans les villages côtiers et les tués sont remplacés par leurs parents.

Le « capital initial » de l'entreprise est évalué à 80 000 dollars nécessaires pour acheter le bateau d'attaque, les mitrailleuses A47, les lance-grenades et le ravitaillement. Une attaque réussie rappor-

te entre 10 000 et 15 000 dollars à chaque pirate et de l'ordre de 859 dollars par an à ceux qui montent la garde sur le bateau pris en otage. Le « coût de la main-d'œuvre » d'une opération est de 265 557 dollars à répartir entre quinze pirates – dont l'homme de pointe qui a pris pied le premier sur le pont de la cible –, cinquante gardiens, deux négociateurs. Le retour sur investissement serait de 407 000 dollars.

En fait, la rançon moyenne de 3,06 millions de dollars va en majorité dans les poches de ceux qui accueillent, protègent et ravitaillent les pirates : les chefs de clans, les chefs religieux, les chefs d'entreprises locales, les fonctionnaires qui ferment les yeux.

Il ne semble pas que les milices islamistes Al-Chabab profitent beaucoup de ce trafic, même si dans la zone centrale de la Somalie, elles prélèvent de 100 000 à 300 000 dollars par bateau capturé pour alimenter leurs caisses.

Les auteurs du rapport critiquent la politique répressive mise en œuvre. « Cibler les pirates en mer est inefficace », affirme Quay-Toan Do, économiste au départe-

ment de la recherche de la Banque. En effet, il faudrait que le taux de succès des abordages tombe sous le seuil de 11,5% pour dissuader les pirates. Le coût pour y parvenir serait exorbitant. « La solution à ce fléau se trouve à terre », poursuit M. Do. Elle est politique, car il faut reconstruire l'Etat dans ce pays et l'amener à négocier et à passer des accords avec les pouvoirs locaux qui profitent de la piraterie. » Les pirates pourraient aussi être intégrés dans les forces de l'ordre locales ou nationales.

Les ratés constatés dans la lutte contre la culture du pavot en Afghanistan ou dans la redistribution de la manne pétrolière dans le delta du Niger poussent la Banque mondiale à conditionner les politiques de développement susceptibles de créer des emplois pacifiques et de détourner de la piraterie les jeunes de la région.

Il faut, conclut le rapport, obliger les acteurs locaux à choisir entre les gains provenant de la piraterie et une vraie aide au développement, mais conditionnée par la preuve de l'abandon des activités criminelles. ■

ALAIN FAUJAS

Bernard Bajolet, un diplomate aguerri nommé à la tête des services secrets

Le nouveau chef de la DGSE devra accompagner la réorganisation du monde du renseignement

Portrait

La nomination par François Hollande, mercredi 10 avril, de l'actuel ambassadeur de France à Kaboul, Bernard Bajolet, au poste sensible de directeur général de la sécurité extérieure (DGSE), patron des services secrets, est le fruit d'une longue relation de confiance.

Les deux hommes se sont connus en 1975, à Alger. M. Hollande est alors jeune stagiaire de l'ENA à l'ambassade et M. Bajolet, un diplomate en début de carrière. Depuis cette époque, ils se tutoient et le président de la République a régulièrement sollicité, au gré de son parcours politique, de manière informelle, son expertise sur des sujets sensibles.

Arabophone, né le 21 mai 1949 à Dombasle-sur-Meurthe (Meurthe-et-Moselle), il a effectué une grande partie de sa carrière de diplomate au Proche-Orient et au Moyen-Orient. Conseiller à Damas de 1986 à 1990, puis ambassadeur à Amman de 1994 à 1998, il prend ensuite le poste de représentant de la France à Sarajevo en 1999.

Il arrive en Bosnie quatre ans après la fin de la guerre et les accords de Dayton. La communauté internationale est encore au chevet de l'ex-Yougoslavie et l'heure est à la reconstruction politique. Il montre son goût pour les pays complexes et un certain savoir-faire, selon les témoins de l'époque, pour fonctionner au sein d'une coalition internationale où la France joue un rôle secondaire.

En 2003, il est le visage de la France à l'ambassade en Irak. Son arrivée coïncide avec le refus opposé à la guerre américaine dans ce pays par Jacques Chirac, chef de l'Etat français, relayé à la tribune du Conseil de sécurité de l'ONU par le ministre des affaires étrangères, Dominique de Villepin.

Le positionnement antagoniste de la France vis-à-vis de ses partenaires conduira M. Bajolet, d'après les observateurs de l'époque, à

consacrer une attention particulière à la fraction sunnite irakienne la plus dure et la plus ostracisée par le processus de reconstruction politique conduit par les seuls Américains.

Jaloux de son indépendance et fervent défenseur d'une parole autonome de celle de Washington, M. Bajolet aura des relations parfois tendues avec les représentants américains qui lui reprochent, notamment, d'oublier les chiites, les Kurdes et les sunnites modérés dans son travail.

Lors de son séjour irakien, il devra gérer, par ailleurs, les prises d'otages de journalistes français - Christian Chesnot et Georges Malbrunot, puis Florence Aubenas. Il

travaillera, à cette occasion, en étroite relation avec les services de renseignement chargés de trouver une issue à ces enlèvements.

Son passage, à Alger, en 2006, sera plus calme, mais il y est remarqué par un autre président, Nicolas Sarkozy. M. Bajolet prend sa part dans le travail de mémoire engagé par la France sur la question coloniale et les massacres de la guerre d'indépendance.

Loyal et peu mondain, il semble susciter la confiance auprès des responsables politiques. En août 2008, M. Bajolet inaugure le poste de coordonnateur national du renseignement, créé par M. Sarkozy pour ouvrir un monde du secret dont le cloisonnement affecte l'efficacité.

Avec 5 000 employés, la DGSE est le service phare, en personnel et en moyens techniques et financiers, de cet univers.

Au cours des deux ans et demi comme coordonnateur national du renseignement, il éprouvera les frustrations liées à la culture de cour qui prévaut dans l'entourage immédiat du chef de l'Etat et devra batailler pour faire exister sa fonction jusqu'à ce qu'il choisisse, visiblement lassé, de repartir en poste, à Kaboul.

Il retrouve en Afghanistan des militaires et des diplomates internationaux, notamment américains, croisés en Bosnie ou en Irak et gère le départ anticipé des troupes françaises du pays. Le lien direct avec François Hollande est réactivé après l'élection de celui-ci à l'Elysée. Le président de la République le consulte directement sur des dossiers délicats.

François Hollande et lui se sont connus en 1975, à Alger. Depuis, M. Hollande l'a régulièrement sollicité sur des sujets sensibles

Si sa nomination comme directeur de la DGSE doit beaucoup à cette relation de confiance, la tâche qui lui est confiée s'inscrit dans un agenda aux lignes déjà connues. Alors que le gouvernement, dans le Livre blanc sur la défense, et le Parlement, grâce au travail de la Commission des lois, doivent prochainement lancer une profonde réforme du renseignement, il s'agira, pour lui, de donner une réalité à la coordination entre les services.

Qualifiés de « stratéguies » pour la défense de la France, les services secrets, on l'a vu en Afghanistan, au Mali et dans la lutte anti-terroriste, sont au cœur des guerres modernes. ■

JACQUES FOLLOROU



Bernard Bajolet, le 7 juin 2012, à l'Elysée. BERTRAND LANGLOIS/AFP

Etats-Unis

Accord de compromis au Congrès sur les armes à feu

WASHINGTON. Démocrates et républicains ont annoncé, mercredi 10 avril, la conclusion d'un compromis au Congrès américain sur la façon de mieux contrôler les ventes d'armes aux Etats-Unis, une promesse du président Barack Obama. Le nouveau texte sur lequel les sénateurs voteront à partir de jeudi rendrait obligatoires les vérifications des antécédents judiciaires et psychiatriques, auprès d'un fichier du FBI, pour les ventes d'armes sur Internet et dans les foires spécialisées, deux circuits devenus des voies privilégiées d'écoulement des armes aux Etats-Unis (40% des ventes).

Le groupe démocrate au Sénat a impérativement besoin de voix républicaines pour atteindre la barre de 60 voix sur 100 requises. Le sujet étant délicat, les élus ont pris soin de répéter que les droits des propriétaires d'armes ne seraient en aucun cas rognés et que les transferts d'armes « personnels » entre amis ou au sein d'une famille seront exemptés. - (AFP) ■

Syrie

Les djihadistes d'Al-Nosra déclinent le parrainage d'Al-Qaïda en Irak

DAMAS. Le Front Al-Nosra, un groupe djihadiste en première ligne dans le combat contre le régime syrien, s'est démarqué, mercredi 10 avril, de l'annonce de parrainage faite la veille par la branche irakienne d'Al-Qaïda. Tout en prêtant allégeance à « cheikh Ayman Al-Zawahiri », le numéro un de la nébuleuse terroriste, Abou Mohammed Al-Joulani, chef d'Al-Nosra, a jugé prématuré les déclarations d'Abou Bakr Al-Baghdadi, le leader de l'Etat islamique en Irak. Celui-ci avait créé la surprise, mardi, en affirmant que les deux groupes seraient désormais fédérés sous l'appellation d'« Etat islamique en Irak et au Levant ».

« Le Front Al-Nosra restera fidèle à son image, a répliqué Abou Mohamed Al-Joulani. Nous ne voulons pas précipiter les choses avec l'annonce d'un Etat islamique car dans les régions libérées, se réalisent déjà la charia, la résolution des conflits, l'aspiration à la sécurité entre musulmans. Le fait d'annoncer cela n'était pas nécessaire. » - (AFP) ■

Russie Mort d'un journaliste agressé en 2008

MOSCOU. Un journaliste russe gravement handicapé à la suite d'une agression sauvage en 2008, alors qu'il enquêtait sur le chantier controversé d'une autoroute en banlieue de Moscou, est mort lundi 8 avril, a annoncé son avocat. Mikhaïl Beketov dirigeait le journal local Pravda de Khimki, du nom d'une banlieue au nord de Moscou. Violamment passé à tabac par des inconnus en novembre 2008, il avait passé plusieurs mois dans le coma et avait été amputé d'une jambe et de plusieurs doigts. Il avait perdu l'usage de la parole. Ses assaillants n'ont jamais été identifiés, et le premier avocat de Mikhaïl Beketov, Stanislav Markelov, a été tué en 2009. - (AFP)

Tunisie Deux tagueurs condamnés à une amende

TUNIS. Poursuivis par la justice pour des tags dénonçant la situation des pauvres en Tunisie, Oussama Bouagila et Chahine Berriche ont été condamnés, mercredi 10 avril, à payer une amende de 100 dinars pour leurs tags sur des bâtiments publics. Ils ont obtenu en revanche un non-lieu pour « propagation de fausses nouvelles portant atteinte à l'ordre public ». - (AFP)

Egypte Le président retire ses plaintes contre la presse

LE CAIRE. Le président égyptien Mohamed Morsi a ordonné, « par respect pour la liberté d'expression », le retrait des plaintes déposées par ses services contre des journalistes. Selon l'avocat Gamal Eid, sur une vingtaine de plaintes pour injure au chef de l'Etat déposées depuis l'élection de M. Morsi en juin 2012, trois émanent de la présidence elle-même. Les autres sont le fait de certains de ses partisans - (AFP)

Au Venezuela, le mariage gay n'est pas à l'ordre du jour

La polarisation politique évacue de la campagne électorale les questions de société

Reportage

Caracas
Envoyée spéciale

Au Venezuela, on est pro ou anti-Chavez avant d'être lesbienne, gay, transsexuel ou bisexuel (LGTB). A la tête de l'association Venezuela Diverse, Yonatan Mathews s'en désole : « La polarisation politique a affaibli et démobilité la communauté LGTB. »

Le Venezuela est l'un des rares pays d'Amérique latine où le mariage homosexuel ne fait pas débat. Ni le candidat du Parti socialiste uni du Venezuela (PSUV), Nicolas Maduro, ni le candidat de l'opposition, Henrique Capriles Radonski, n'évoquent le sujet. Dimanche 14 avril, ils se disputent les voix de 17 millions d'électeurs pour désigner le successeur d'Hugo Chavez.

« La défense de la liberté d'expression et des droits fondamentaux, en bref de la démocratie, est devenue un tel impératif que la cause LGTB s'est trouvée reléguée au second plan », affirme Yolanda Delia, transsexuelle. Elle s'appellera bientôt Joaquin et déteste ce gouvernement, « qui a fait de la polarisation une stratégie fondée sur la haine ».

José Ramon Merentes, directeur d'Union Afirmativa, évoque lui aussi « la précarisation de la société civile », résultant de quatorze ans de « révolution bolivarienne » : « Aucun des deux camps n'a le courage de promouvoir le mariage

homosexuel contre la culture dominante homophobe, l'Eglise catholique et les évangéliques. » Seul le parti d'opposition Nuevo Tiempo a intégré les revendications LGTB à son programme.

Le mariage ? « Une institution bourgeoise dont la première fonction est de permettre la transmission du patrimoine », résume Gabriel Silva, président du Bloc socialiste uni pour la libération homosexuelle. Moulé dans son tee-shirt rouge, Leandro Villoria explique : « La lutte des classes est le vrai

Le terme « gay » n'a pas cours dans le programme de M. Maduro. Ici, on parle de population « sexo-diverse »

problème. Quand tu es homo et pauvre, tu as besoin d'abord d'un emploi, ensuite d'un logement. Le mariage est le cadet de tes soucis. »

Priorité donc à la lutte contre la violence et la discrimination en raison de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre.

Trois fois, Yonatan s'est fait tabasser par la police, à la sortie d'un bar gay. Aujourd'hui, il enseigne les droits de l'homme aux futurs agents, formés à l'Université nationale expérimentale de sécurité. Il a toujours voté pour

Hugo Chavez. Depuis qu'il a critiqué les politiques du ministère de la santé, son association ne trouve plus de financements publics.

En compagnie de plusieurs camarades, Gabriel tient le stand rouge du PSUV, installé dans la rue Villafior, haut lieu de la bringue gay de Caracas. Yonatan fait discrètement remarquer que le terme « gay », « à connotation impérialiste et consumériste », n'a pas cours ici. Le programme de M. Maduro parle de population « sexo-diverse ».

« Nous avons été la première organisation à prendre ouvertement parti et à soutenir Hugo Chavez dès 1999 », explique Gabriel, qui définit en riant son mouvement comme celui des « pédés révolutionnaires ». Un adolescent s'approche du stand et demande s'il y a distribution de préservatifs. Pas ce soir. Il repart avec le programme du PSUV.

Ricardo Hunge, lui aussi directeur d'une petite association, Alianza Lambda, brandit le programme de l'opposition, « histoire de montrer que le candidat de la droite ne fait pas une seule fois mention de la communauté LGTB ».

« La révolution a fait avancer la cause LGTB. Plusieurs lois, dont celle du travail, interdisent aujourd'hui la discrimination en raison de l'orientation sexuelle, rappelle la chaviste Dayana. Mais il reste encore beaucoup à faire pour changer les mentalités et les pratiques. » Les dérapages du candidat Maduro sont là pour le rappeler.

En 2012, alors qu'il était ministre des relations extérieures, M. Maduro avait traité M. Capriles de « mariconote » (« gros pédé »). Il a dû s'en excuser auprès de la communauté LGTB. « M. Maduro a encore beaucoup à apprendre, admet Gabriel. Hugo Chavez n'aurait jamais dit ça. »

En inscrivant sa candidature il y a un mois, M. Maduro déclarait : « J'aime les femmes, moi. » M. Capriles, célibataire, dénonce l'allusion homophobe. M. Maduro s'en défend mais rétorque : « Si j'étais homosexuel, je le dirais. » Rue Villafior, on apprécie. « Même Hugo Chavez n'a jamais dit "Si j'étais homosexuel" », jubile Leandro.

Quelques jours plus tard, M. Maduro affirme avoir senti l'esprit de Chavez réincarné en petit oiseau. L'histoire défraie la chronique. L'opposition se moque. La ministre Iris Varela twitte : « Chavez mort peut bien être un oiseau, si Capriles, de son vivant, est un canard ! » En argot vénézuélien, un canard est un homosexuel.

La maladie avait rendu le président Chavez très croyant. Sa mort déclenche une vague de ferveur religieuse sur laquelle surfe Nicolas Maduro. A longueur de discours, le candidat du PSUV invoque le « Christ rédempteur ». « Là, pour le coup, il me retourne les tripes », reconnaît Gabriel. Les héritiers de Chavez ont décidément encore beaucoup à apprendre. ■

MARIE DELCAS

HERMANN HISTORICA

PROCHAINE VENTE:
29 avril - 9 mai 2013

4 CATALOGUES

Archéologie,
armes et armures,
armes à feu du XVI^{ème}
au XX^{ème} siècle,
ordres et objets
militaires et historiques

Le reliquaire du Saint-Sang
Léopold II Roi de Belgique - Francois-Joseph I, Empereur d'Autriche.
Présent somptueux à l'occasion du 40ème anniversaire de l'accession au trône de l'empereur d'Autriche en 1888. Reliquaire d'après l'original conservé en la Basilique du Saint-Sang de Bruges. Œuvre importante de Ludwig Politzer, fournisseur de la Cour Impériale d'Autriche.

Nos 4 catalogues sont disponibles sur: www.hermann-historica.com

Hermann Historica oHG • Linprunstr. 16 • D-80335 Munich
Phone +49-89-54726490 • contact@hermann-historica.com

International Auctions
Antique Arms and Armour • Orders • Historical Collectibles

La découverte de sources d'hydrogène ouvre la voie à une nouvelle énergie

Après la mise en évidence de « gisements » sur tous les continents, l'Ifpen lance des recherches sur l'exploitation industrielle des émanations naturelles de ce gaz

Ce pourrait être une révolution énergétique. Sur tous les continents existent des sources naturelles d'hydrogène qui, si elles pouvaient être exploitées industriellement, fourniraient à l'humanité une nouvelle énergie, durable et respectueuse de l'environnement. Une piste qu'une équipe de l'Ifpen (Institut français du pétrole) est la seule au monde à explorer, en partenariat avec l'Institut de physique du globe de Moscou.

Depuis longtemps, les industriels voient dans l'hydrogène l'une des énergies du futur, dont l'immense avantage serait de ne générer aucun rejet de CO₂. Le problème est que cet élément chimique, bien qu'il soit le plus abondant dans l'univers, n'est quasiment présent qu'en combinaison avec d'autres, l'oxygène dans l'eau (H₂O) ou le carbone dans le gaz naturel par exemple (CH₄).

Avant de pouvoir l'utiliser, il faut donc « casser » les molécules pour l'isoler. Une opération aujourd'hui réalisée, pour l'essentiel, par

« reformage » d'hydrocarbures, qui s'accompagne d'émanations massives de gaz carbonique.

Jusqu'à présent, il n'était donc pas considéré comme une ressource énergétique à part entière. Et les promoteurs des filières renouvelables l'envisageaient uniquement comme un moyen de stocker l'électricité solaire ou éolienne intermit-

Dans un village près de Bamako, un gisement d'hydrogène à 98 %, révélé par hasard, alimente aujourd'hui un groupe électrogène

tente. L'hydrogène obtenu par électrolyse de l'eau grâce à ces énergies renouvelables non consommées peut en effet être conservé dans un réservoir, puis recombinaison pour produire de l'électricité dans une pile à combustible selon les besoins.

La donne pourrait changer, avec la découverte de la présence

d'hydrogène gazeux naturel. « De plus en plus d'indices montrent que des émanations naturelles substantielles existent », indiquent Valérie Beaumont et Eric Deville, géochimiste et géologue à l'Ifpen.

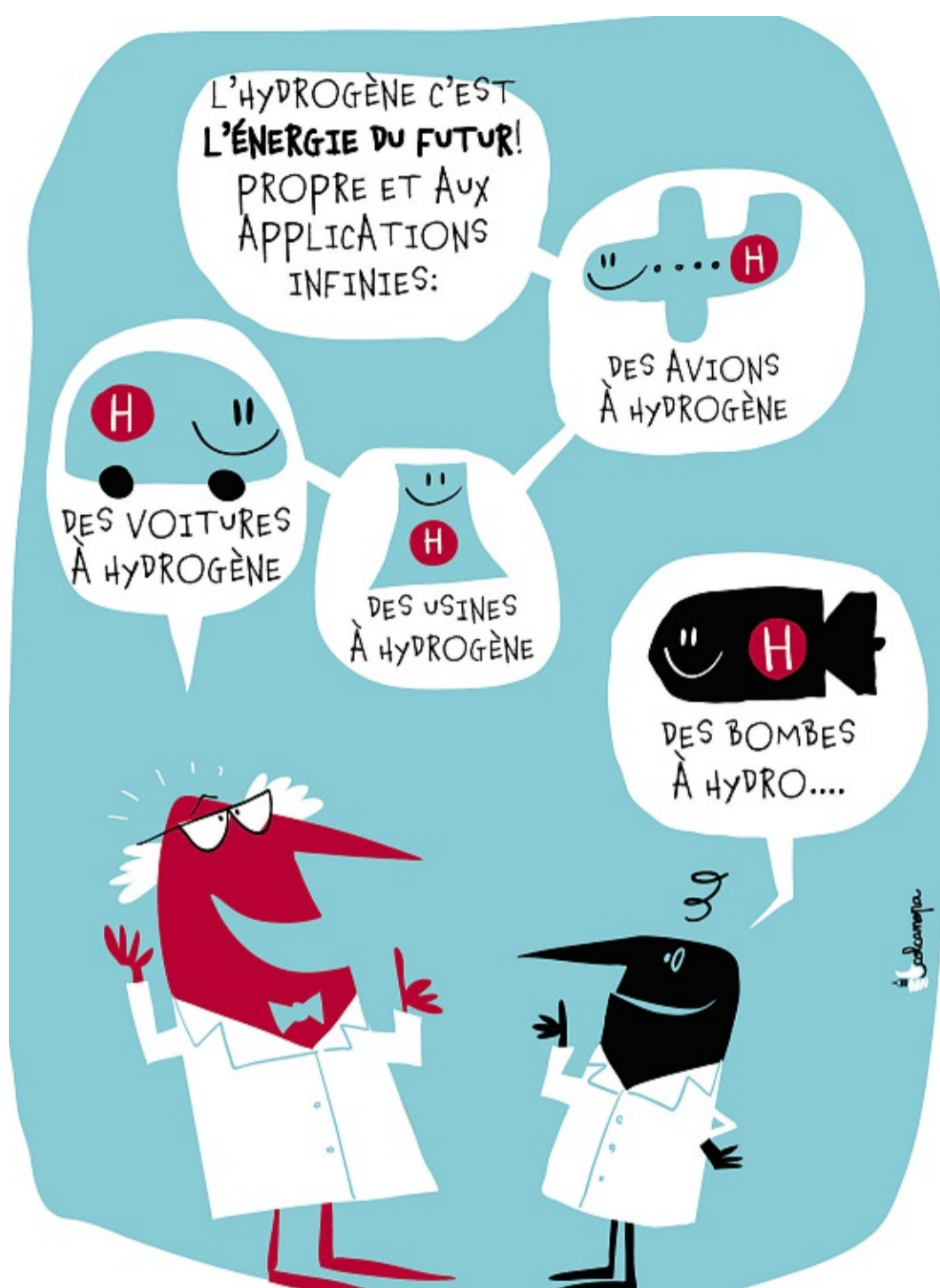
Le dégagement d'hydrogène le long des chaînes volcaniques sous-marines est connu de longue date. Mais l'exploitation de ces « fumeurs », à plusieurs milliers de mètres sous les eaux et loin des côtes, est exclue. Il en va peut-être différemment pour les sources terrestres, que les chercheurs français ont identifiées au cours de quatre années de travaux exploratoires.

Ces gisements, décrivent-ils, ont été repérés dans « deux types de contexte géologique ».

D'une part, dans les grands massifs de périodite, c'est-à-dire les régions où l'activité tectonique a fait remonter les roches du manteau terrestre à la surface. On en trouve en Papouasie-Nouvelle-Guinée, en Nouvelle-Zélande, en Nouvelle-Calédonie, dans le sultanat d'Oman, aux Philippines, en Iran, à Cuba, en Californie, en Grèce, en Turquie, en Italie ou au Portugal...

D'autre part, dans la partie centrale de tous les continents, en particulier dans les zones les plus anciennes, appelées « cratons ». C'est-à-dire sur environ la moitié des terres émergées.

C'est à cette seconde catégorie de réservoirs que s'intéressent les scientifiques. « Dans la plupart des sites, les flux d'hydrogène sont diffus », décrit Eric Deville. Mais, dans les régions où une couverture d'argile s'est formée au-dessus des émanations de gaz, celui-ci s'est accumulé et on en trouve, dissous dans les aquifères, à des concentra-



L'industrie pétrolière et la chimie, premières utilisatrices

Puissance La molécule d'hydrogène est très énergétique : 1 kg de ce gaz dispense presque trois fois plus d'énergie que 1 kg d'essence.

Consommation Elle est d'environ 60 millions de tonnes par an dans le monde, dont près de 10 millions de tonnes en Europe.

Production L'hydrogène est aujourd'hui issu, à 96 %, de ressources fossiles (gaz naturel, pétrole et charbon). Il est obtenu

par « reformage » de ces hydrocarbures en présence de vapeur d'eau. Les 4 % restants sont produits par électrolyse de l'eau.

Utilisation L'industrie pétrolière est la première utilisatrice d'hydrogène pour le raffinage des pétroles bruts. Il sert également à la fabrication d'ammoniac, matière première de base dans l'industrie des engrais, ainsi que d'autres produits chimiques, comme le méthanol ou l'eau oxygénée.

tions pouvant dépasser 80 %.

Dans ces nappes, on le trouve souvent associé à du méthane, parfois à de l'azote ou à de l'hélium, gaz rare utilisé dans les industries de haute technologie.

Devant l'abondance de la ressource, qui pourrait résulter d'un « dégazage continu de la planète », l'Ifpen a décidé de lancer un programme de recherche afin de « quantifier » le potentiel de ces aquifères sur l'ensemble du globe.

Toutefois, prévient-il, « le chemin est encore long avant d'envisager une production industrielle de grande ampleur ». Il y faudra, le moment venu, des systèmes de forage et de pompage, l'hydrogène pouvant alors être récupéré par dépressurisation de l'eau.

« Nous sommes très optimistes », dit Valérie Beaumont. Les sources terrestres, bien réparties sur les différents continents, pourraient répondre pour une part significati-

ve aux besoins en hydrogène. Et contribuer ainsi, au moins localement, au mix énergétique. »

L'exemple du Mali pourrait en être une préfiguration. Lors du forage d'un puits d'eau, dans le village de Bourakébougou, proche de Bamako, a été découvert fortuitement, il y a quelques mois, un gisement de gaz composé à 98 % d'hydrogène qui alimente aujourd'hui un groupe électrogène. ■

PIERRE LE HIR

En Chine, polémique sur la gestion de la grippe H7N9

Les autorités ont tardé à révéler la cause des décès dus au nouveau virus d'origine aviaire

Shanghai
Correspondance

Sur tous les marchés de Shanghai, les stands qui vendaient de la volaille vivante ont été contraints de fermer depuis samedi 6 avril. Les dizaines de milliers de poules et autres volailles qui y étaient stockées ont depuis été abattues. Mais, sur le marché de Jingchuan, dans la banlieue sud de la ville la plus peuplée du pays, un étal où l'on vendait du porc a également été fermé.

C'est là que travaillait depuis un mois Wu Liangliang, 27 ans, venu de la province voisine du Jiangsu pour aider sa belle-famille. Après quelques semaines seulement à Shanghai, il a commencé à souffrir de fortes fièvres. Conduit à la clinique locale, puis admis à l'hôpital du Peuple n° 5 le 1^{er} mars, car le traitement initial se révélait inefficace, il est soumis à un traitement contre la pneumonie, avant d'y mourir le 10 mars.

La famille devra attendre la fin du mois, trois semaines plus tard, pour découvrir la cause réelle du décès, le nouveau virus H7N9 de la grippe aviaire. « Nous n'avons pas été informés de la cause de sa mort. Nous l'avons apprise en regardant les infos à la télé. L'hôpital ne nous a rien dit », relate au Monde son beau-père, Wu Demao, qui précise qu'il serait inapproprié que lui-même ou l'épouse de la victime en disent davantage à un média étranger.

Mais, désormais, c'est la presse libérale chinoise qui pose la question : les autorités ont-elles attendu avant de reconnaître la propagation du virus H7N9 ? Le gouvernement promet la plus grande transparence, mais à sa manière. Au moins dix personnes ont été détenues, certaines pendant dix jours, pour avoir propagé des « rumeurs » sur le virus. Et personne ne croit au bilan officiel qui faisait état, mercredi au soir, de 33 infections humaines (avec 5 nouveaux cas en vingt-quatre heures), dont 9 morts.

Cette crise porte « un coup dévastateur » à l'industrie agroalimentaire, selon l'Association des industriels de la volaille

Un article, publié mercredi par un journal relativement indépendant, le *Nanfang Dushibao*, est devenu inaccessible sur le Net. Il osait cette question : « N'y aurait-il pas eu moins d'infections et de décès ? » Sous-entendu, s'il ne s'était pas écoulé trois semaines entre le moment où un laboratoire a confirmé l'existence du virus et celui où le ministère de la santé l'a évoqué publiquement.

Ce quotidien de Canton retrace la chronologie. Le 19 février, un homme fiévreux de 87 ans, M. Li,

est admis dans un hôpital de Shanghai. Le 26 février, les experts envisagent la possibilité d'un virus inconnu. M. Li meurt le 4 mars et les premiers relevés en laboratoire montrent qu'il s'agit d'une nouvelle souche, le H7N9.

L'information émerge sur Weibo, le Twitter chinois, le 7 mars, mais les posts sont rapidement effacés et, le lendemain, les journaux de Shanghai démentent l'existence d'un nouveau virus.

C'est le 10 mars qu'un second laboratoire conclut lui aussi au H7N9, le 10 mars, le jour même où Wu Liangliang décède. Mais il faut attendre le 22 mars pour que des échantillons soient expédiés à un laboratoire national.

Le journal relève que dans cet intervalle de temps se clôt à Pékin la sacro-sainte session de l'Assemblée nationale populaire, à l'issue de laquelle est nommé le nouveau gouvernement. Le 30 mars, le laboratoire national confirme enfin l'existence du H7N9 et, le lendemain, le ministère de la santé en informe enfin le public.

Une décennie après la crise du SRAS, dissimulée durant plusieurs mois, la question est de savoir si ce retard résulte de lourdeurs administratives ou d'une volonté délibérée de ne pas alarmer Pékin au cours d'un événement politique majeur.

Depuis, un bilan quotidien est publié par la Commission nationale de la santé et du planning familial, et l'Organisation mondiale de

la santé souligne la transparence des autorités chinoises.

Les chercheurs s'intéressent désormais au vecteur de l'infection, tandis que les autorités chinoises promettent un vaccin sous sept mois. « Il faut déterminer quelle espèce en particulier amène le virus sur les marchés, où il est transmis ensuite aux poules, aux cailles, aux pigeons. Cela nécessite d'aller dans les fermes. C'est un travail considérable, indispensable pour endiguer la transmission », explique le virologue Malik Peiris, directeur scientifique de l'Institut Pasteur, rattaché à l'université de Hongkong.

L'étude des échantillons d'ADN du virus transmis par Pékin lui fait penser que le réassortiment génétique dont est issu le H7N9 le rend transmissible par la volaille plutôt que par les oiseaux migrateurs. Ce qui expliquerait que les cas restent concentrés à Shanghai et dans les trois provinces les plus proches, le Jiangsu, le Zhejiang et l'Anhui.

L'industrie agroalimentaire est fortement touchée par cette crise qui, pour le vice-secrétaire général de l'Association nationale des industriels de la volaille, Qiu Baoqing, lui porte « un coup dévastateur ». Dans un fast-food du quartier de Jing'an, à Shanghai, les nuggets de poulet sont en promotion à 20 yuans (2,5 euros) les 20 pièces. Liu Dong, un étudiant, interroge : « Ce n'est pas cher mais qui voudrait prendre le risque ? » ■

HAROLD THIBAUT

Courrier international
N° 1771 du 11 au 17 avril 2013
courrierinternational.com
France : 3,20 €

ROYAUME-UNI — THATCHER, L'AMOUR-HAÏNE
ENTREPRISE — LES 20-30 ANS FONT LA RÉVOLUTION

CORÉE DU NORD : LA STRATÉGIE DE LA PEUR

Enquête
Les rois de la triche légale
Cahuzac
La presse étrangère affligée

Fisc
La grande évasion

Chaque jeudi,
le meilleur de la presse internationale

Trop coûteux, les internats d'excellence ont vécu

Le ministère est gêné par la logique dérogatoire de ces structures pour élèves méritants issus de milieux défavorisés

C'est la chronique d'une mort annoncée. « Les internats d'excellence auront été une étape dans l'histoire de la relance des internats », déclare Jean-Paul Delahaye, le directeur de l'enseignement scolaire, après avoir souligné qu'ils ont constitué une réponse « coûteuse et partielle et qu'à ce double titre, ils doivent rentrer dans le rang ».

Cette orientation est annoncée le jour de la publication d'un rapport de l'Institut des politiques publiques. Quatre économistes ont suivi durant deux ans 258 élèves admis à l'internat d'excellence de Sourdun (Seine-et-Marne) en 2009 et 2010, et 137 élèves qui, faute d'y avoir trouvé une place, sont scolarisés dans les collèges et lycées de leur secteur. « Au bout de deux ans, les élèves de Sourdun n'ont pas plus progressé en français que ceux du groupe témoin, alors qu'en mathématiques, ils sont loin

A la rentrée 2012, 4173 élèves qui n'ont pas chez eux de bonnes conditions de travail ont été accueillis dans ces fleurons de la politique scolaire de Nicolas Sarkozy

devant », explique Marc Gurgand, de l'École d'économie de Paris, coauteur du rapport avec Luc Behaghel, Clément de Chaisemartin et Axelle Charpentier. En mathématiques, « c'est comme si ces élèves initialement classés 50^e dans un groupe de 100 s'étaient hissés à la 35^e place », ajoute le chercheur. Commentaire du ministère : « Quand on sélectionne les élèves et les enseignants, quand on met des moyens qui sortent de l'ordinaire, on obtient quelques résultats, heureusement... Mais c'est une réponse non généralisable. Vous imaginez bien qu'on ne peut pas avoir dans tous les établissements un manège à cheval, un terrain d'escrime, un théâtre... », en allusion à l'équipement exceptionnel dont bénéficie Sourdun, le premier internat à avoir été créé.

A la rentrée 2012, 4173 élèves ont été accueillis dans ces fleurons de la politique scolaire de Nicolas Sarkozy. A terme, 20 000 places étaient prévues pour des enfants



Des activités artistiques, comme le chant, sont proposées aux élèves de l'internat d'excellence de Sourdun, en Seine-et-Marne. MAT JACOB/TENDANCE FLOUE

« méritants » et volontaires qui n'avaient pas chez eux de bonnes conditions de travail. En 2009-2010, une polémique était née sur le coût dispendieux des constructions et réhabilitations avoisinant le demi-milliard d'euros. Aujourd'hui, l'étude des économistes ne prend pas en compte les murs mais montre qu'une scolarité coûte deux fois plus cher à Sourdun que dans un établissement classique.

Outre ce coût prohibitif, le ministère est gêné par la logique dérogatoire qui privilégie l'intérêt de quelques-uns à l'intérêt général et dépeuple des collèges et lycées souvent fragiles de leurs rares élèves motivés et volontaires. Le ministre demande aux recteurs concernés

de « ramener doucement ces établissements dans le droit commun », précise M. Delahaye. « Les élèves qui sont en cours de cursus y termineront leur scolarité et l'année 2013 sera une année de transition pour le nouveau recrutement », ajoute le directeur de l'enseignement scolaire, qui porte comme ambition « que tous les internats soient d'excellence ».

Par-delà l'idéalisme de la formule, l'entourage du ministre est convaincu que cette forme scolaire répond à un vrai besoin. Une charte nationale va voir le jour parce que « les internats d'excellence ont quand même montré qu'il fallait porter un regard sur la qualité du projet éducatif », ajoute-t-on au ministère. Elle imposera des critè-

res. Marc Gurgand et ses collègues pointent ce qu'on peut penser être des effets de l'internat, et montrent qu'au-delà du niveau scolaire des élèves, leur ambition et leur estime de soi sont plus fortes après deux ans à Sourdun. Ces jeunes de milieu modeste ont plus souvent envie de faire des études sélectives que la cohorte de contrôle.

Ce rapport ouvre aussi le débat sur ce qui pourrait être fait si les dizaines de millions d'euros de surcoût partagés dans ce dispositif étaient utilisés autrement. Les chercheurs observent que la même progression en mathématiques pourrait être obtenue en dédoublant les classes. Reste le problème du niveau en langue, plus difficile à fai-

re évoluer chez des adolescents.

En France, une étude scientifique prometteuse est en cours avec le programme Lecture de l'association Agir pour l'école, mais seuls les Etats-Unis ont un vrai recul scientifique. « Des interventions intensives visant de très jeunes enfants d'origine défavorisée ont été expérimentées aux Etats-Unis. Elles mêlent stimulation langagière des enfants et sensibilisation des parents aux enjeux éducatifs et de santé. (...) Plusieurs de ces interventions ont des effets spectaculaires, encore visibles à l'âge adulte. Par exemple, à 27 ans, 83% des femmes

qui ont bénéficié du programme Perry Preschool lorsqu'elles avaient entre 3 et 5 ans ont un emploi, contre 55% dans le groupe témoin », rappelle le travail des chercheurs.

Au-delà des résultats sur Sourdun, l'étude se veut donc un outil d'aide à la décision à l'heure où l'argent public se fait rare, où l'éducation prioritaire, laissée en friche ces dernières années, se cherche un nouveau modèle et où des moyens vont être affectés à l'école primaire sans que le « plus de maîtres de classes » ne fasse l'unanimité de la recherche. ■

MARYLINE BAUMARD

Plusieurs chantiers de M. Peillon attendront 2014 et 2015

LE CHANGEMENT n'est pas tout à fait pour maintenant dans l'éducation nationale, pour reprendre le slogan de campagne du candidat Hollande en 2012. La rentrée 2013 – la première préparée par la gauche depuis l'alternance – sera marquée par quelques nouveautés, mais il faudra attendre 2014, et sur tout 2015, pour voir se mettre en place la « refondation » de l'école promise par le ministre de l'éducation nationale, Vincent Peillon.

C'est en tout cas la lecture que l'on peut faire de la circulaire de rentrée 2013, publiée jeudi 11 avril. Ce document est, chaque année, très attendu – et très lu – par les personnels de l'éducation nationale, car il donne les grandes orientations qu'ils devront suivre à partir de septembre. Cette année, pas de surprise : la circulaire reprend les grands axes du projet de loi d'orientation sur l'école adopté par l'Assemblée nationale le 19 mars et qui sera examiné au Sénat en mai.

L'engagement du chef de l'Etat de créer 60 000 postes sur le quinquennat risque de ne guère être perceptible sur le terrain. 6770 créations de postes sont prévues – 3 000 au primaire, 3 770 dans le secondaire. De quoi répondre, d'abord, à la hausse démographi-

que, alors que 30 000 élèves supplémentaires sont attendus à la rentrée dans les écoles, et à peu près autant au collège. Ces nouveaux postes serviront aussi à accueillir les étudiants des futures écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE), auxquels il sera proposé d'assurer six heures de cours par semaine dans le cadre de leur formation. Il faut donc s'attendre à une arrivée massive d'élèves et de stagiaires à la rentrée... plus qu'à un afflux de nouveaux professeurs.

La « priorité au primaire », slogan que M. Peillon martèle depuis son arrivée rue de Grenelle, trouvera ses premières traductions concrètes avec la relance de la scolarisation des moins de 3 ans et la mise en place du dispositif « plus de maîtres que de classes », essen-

L'assouplissement de la carte scolaire revu à la marge

Ce n'est pas cette année que le ministère de l'éducation nationale va revenir sur l'assouplissement de la carte scolaire, lancé en 2007. Il veut, dans un premier temps, « éviter les excès » en matière de dérogations. Les demandes formulées au titre des « parcours scolaires particuliers » (classes bi-langues,

tiellement dans les écoles défavorisées. Environ 1 500 emplois seront consacrés à ces deux dispositifs... sur plus de 50 000 écoles. Dans le primaire toujours, des « activités pédagogiques complémentaires » (aide aux élèves en difficulté, aide aux devoirs, activités...) se substitueront à l'aide personnalisée. Entre 20% et 25% des écoliers passeront à la semaine de quatre jours et demi à la rentrée. Les autres attendront 2014.

Bilan des réformes engagées

Dans le secondaire, 2013-2014 sera une « année de transition », peut-on lire dans la circulaire. Une réécriture des programmes est prévue au collège, mais « c'est un travail qui prend du temps, prévient-on au ministère. Il faut que les personnels soient consultés, que le

conseil supérieur des programmes que nous allons mettre en place fasse ses propositions, que les éditeurs conçoivent les manuels... ». Au final, les nouveaux programmes ne seront pas prêts avant 2015. D'ici là, le diplôme national du brevet restera inchangé. Pour ce qui est du lycée, le ministère se laisse le temps de faire un bilan des réformes engagées par ses prédécesseurs – celles du lycée professionnel en 2009 et du lycée général et technologique en 2010. La relance de l'éducation prioritaire attendra elle aussi. Elle sera précédée d'assises organisées à l'automne.

Le principal changement de la rentrée 2013 concerne la reconstruction d'une formation professionnelle initiale des enseignants, mise à mal, en 2011, par la réforme dite de la mastérisation. Les étudiants qui veulent devenir professeurs bénéficieront d'une année de formation en alternance dans les ESPE, qui ouvriront leurs portes en septembre dans les universités.

Le ministre aurait-il pu aller plus vite ? « On a posé les bases d'une profonde rénovation », avait-il assuré devant les députés en mars, rappelant que « le temps de l'action publique est un temps long ». ■

AURÉLIE COLLAS

DÉTAILLANT - GROSSISTE
Vend aux particuliers
Les grandes marques aux meilleurs prix
TRECA - DUNLOPILLO - EPEDA - SIMMONS - DUVVIER
MERINOS - BULTEX - PIRELLI - TEMPUR

MATELAS SOMMIERS MEUBLES CANAPES CONVERTIBLES

DIVA - OZZIO - CALLIGARIS - NEOLOGY
HOME SPIRIT - MARK - STYLE HOUSE

mobeco

Livraison gratuite sur toute la France
Rembourse la différence si vous trouvez moins cher (un mois suivant l'achat)

50 av. d'Italie 75013 PARIS 148 av. Malakoff 75116 PARIS 247 rue de Belleville 75019 PARIS

01 42 08 71 00 7j/7
www.mobeco.com leader de la vente en ligne

Le procès de Carcassonne lève le voile sur les stocks illicites de balles des régiments

En 2008, un sergent du 3^e RPima avait tiré à balles réelles sur la foule, lors d'une démonstration

Montpellier
Envoyée spéciale

L'effroi fut général quand les balles du Famas du sergent Nicolas Vizioz ont fauché les spectateurs, ce dimanche 29 juin 2008, blessant sans discernement seize personnes, dans la foule familiale venue assister à une démonstration des commandos du 3^e Régiment parachutiste d'infanterie de marine (RPima) de Carcassonne pour les traditionnelles journées portes ouvertes.

Le sergent, dans le vacarme et les fumigènes, était au cœur du jeu, dont le scénario, une libération d'otage, n'a percuté la réalité qu'avec les cris du capitaine Hugues Bonningues : le chef du Groupement des commandos parachutistes (GCP) hurlait au micro de tout arrêter. « En regardant le canon de mon arme, j'ai vu que mon bouchon de tir à blanc avait disparu, j'en ai immédiatement déduit que mon arme avait tiré des balles réelles », raconte Nicolas Vizioz. Tous les équipiers du GCP, soudés à la vie comme à la mort dans leurs missions spéciales en Afrique ou en Afghanistan, connaissaient Vizioz comme un type « archi-méticuleux ». Dans le public, où le capitaine Jean-Baptiste Pothier avait placé sa femme et ses deux jeunes enfants à l'endroit même où des victimes ont été atteintes, « personne ne pensait que cela pouvait mal se passer », rappelle cet officier, le seul à être toujours militaire. Lui avait supervisé les quatre répétitions de la semaine et, depuis le samedi, les cinq premières démonstrations du week-end. Autant de vraies-fausse prises d'otages, des centaines de tirs à blanc. A la dernière, le drame.

Ces hommes comparaitront depuis mercredi 10 avril devant le tribunal correctionnel de Montpellier pour blessures involontaires, avec trois autres ex-officiers, le lieutenant Christophe Allard, supérieur de Vizioz, le lieutenant-colonel Lionel Peyre et le colonel Frédéric du Vignaux, l'adjoint et le chef de corps du 3^e RPima.

D'où sont venues les munitions de guerre qui n'auraient jamais dû



Valérie Rosala, l'une des victimes de la fusillade, au tribunal de Montpellier, le 10 avril. PASCAL GUYOT/AFP

se trouver, ce dimanche de fête, dans le chargeur du sergent Vizioz? Le tribunal n'a pas tranché la question. Mais il a levé le voile sur une réalité : les régiments ont pour habitude de constituer des stocks, illicites, de munitions.

Pratique « ancestrale »

Les commandos sont des unités d'élite, très autonomes. Après le drame, 5200 munitions ont été trouvées dans une armoire forte du GCP, protégée d'une alarme, dans une pièce inaccessible au reste du régiment. C'est peu, le 3^e RPima tire chaque année 500 000 balles, l'armée de terre, 35 millions. Mais « les munitions non utilisées doivent être restituées, c'est un principe intangible », a souligné le président du tribunal. Les débats ont évoqué une pratique « ancestrale ». « Vous parlez de problème? C'est notre mode de fonctionnement », a dit Vizioz.

Les soldats perçoivent leurs munitions à l'armurerie. Au retour des exercices de tir, ils doivent restituer étuis vides et munitions non consommées. Un « bulletin de mouvement des munitions » doit alors être signé. On restitue « au poids »,

pour aller plus vite. Une marge de pertes est admise, 20 %.

La procédure est malgré tout trop lourde, pour des combattants continuellement en activité. Ces soldats d'élite ne veulent être pris au dépourvu. Ils doivent être prêts à partir en mission. Il faut alors filer, pour vérifier les armes. Ils peuvent aussi décider, seuls, d'une séance d'entraînement. « Je demandais à l'armurerie ce qu'ils pouvaient me fournir, ce n'était jamais à la hauteur de ce qu'on pouvait espérer », raconte Vizioz.

Le stock devient « une nécessité ». « Ce n'était pas un usage inadéquat », a précisé le capitaine Bonningues, qui note : « Il suffit d'un accident pour que tout le système tombe. » Après le drame, une fouille minutieuse a été lancée. Un autre stock a été découvert. Plus gros. Sous l'estrade de la salle informatique du GCP, une cache, que ce dernier ignorait. Des caisses de grenades et de cartouches. « Plusieurs dizaines de milliers de munitions, qui n'étaient pas au courant? », a lancé M^e Hervé Gerbi, avocat d'une famille blessée. Les caisses étaient là depuis quinze ans, a précisé le capitaine Bonningues. Ce vieux tré-

sor découvert le 30 juin a été signalé à la justice le 2 juillet. « Quelle garantie avez-vous de la sincérité du stock présenté aux gendarmes? » lui a demandé M^e Jean-Robert Phung, avocat de Vizioz. « Aucune », a répondu Bonningues.

Le danger était connu, une instruction de l'état-major soulignait « une série d'incidents » en 2007. La pratique était généralisée, a montré M^e Phung. Le 19 septembre, l'agenda du régiment alerte : « Attention, dernier jour pour réintégrer les munitions stockées illicitement, le régiment portera ensuite plainte pour détournement de munitions ».

Le sergent Vizioz ne sait pas comment il a mélangé ses munitions. « J'ai supposé qu'il s'agissait d'un chargeur que j'avais conservé à la suite d'une séance de tir organisée quelques semaines auparavant. » L'enquête de commandement avait recommandé que les investigations se poursuivent pour connaître l'origine des balles. Le ministère de la défense a répondu que les éléments étaient « suffisants » pour « apprécier les fautes » commises. ■

NATHALIE GUIBERT

Paiement à la performance : les médecins vont toucher 5 300 euros en moyenne

Un an après la mise en place de ce nouveau mode de rémunération, le bilan est contrasté

Voilà de quoi réjouir les médecins. L'assurance-maladie va verser en moyenne aux généralistes qui suivent plus de 200 patients 5365 euros bruts (soit 3 % de leurs gains) au titre de la première année de fonctionnement de la rémunération à la performance. Restauré au 1^{er} janvier 2012, ce nouveau système de rémunération « sur objectifs de santé publique » devait inciter les généralistes à améliorer leurs pratiques. Les 10 % atteignant le mieux les critères toucheront autour de 9 000 euros. Ce premier bilan a été présenté jeudi 11 avril par l'assurance-maladie, et depuis lundi, les versements commencent. Dans le détail cependant, les progrès sont plus flagrants en matière de modernisation des cabinets (plus faciles à mettre en œuvre), que de prévention des pathologies.

Une liste de 29 indicateurs à améliorer a été dressée, qui permet aux praticiens de gagner des points. Si, au départ, le principe d'une rémunération à la performance, en sus du sacro-saint paiement à l'acte, avait été contesté par les syndicats et l'Ordre des médecins, et l'est encore par certains qui critiquent le rôle pris par l'assurance-maladie, seuls 6 % des généralistes ont refusé de participer.

Disparités géographiques

Le volet concernant l'organisation de la prise en charge des patients satisfait la caisse nationale de l'assurance-maladie (CNAM) : 73 % des médecins justifient d'un équipement pour tenir des dossiers informatisés, ce qui permet un meilleur suivi individuel, et 87 % affichent leurs horaires de consultation. En outre, un fort développement des logiciels d'aide à la prescription est noté.

« Pour la prévention, c'est plus contrasté », reconnaît Frédéric van Rookeghem, le directeur général de l'assurance-maladie. Quelques progrès sont relevés, comme la nécessaire réalisation pour les

diabétiques de 3 à 4 dosages de l'hémoglobine glyquée par an (+6 %). Depuis les premiers essais de paiement à la performance en 2009, ce sont 300 000 personnes de plus qui en bénéficient. Autre exemple, la prescription d'antibiotiques chez les 16 à 65 ans sans affection de longue durée a baissé de 3 %.

Mais il y a encore beaucoup à faire en matière de dépistage des cancers du sein, dont l'indicateur est resté stable, et du col de l'utérus, en baisse. Ou encore concernant la durée de traitement par benzodiazépines des personnes âgées, ces psychotropes qui leur sont trop prescrits. Pour la vaccination antigrippale aussi, le résultat n'est pas au rendez-vous, les indicateurs s'affichant en baisse. Il y a là certainement un « impact HiN1 ».

Surtout, la CNAM relève de fortes disparités géographiques dans la réalisation des objectifs, comme elle en constatait déjà dans les pratiques, et donc dans le respect des recommandations de la Haute Autorité de santé, sur lesquels elle s'est notamment appuyée pour définir ses indicateurs. Ainsi, la Corse-du-Sud a diminué les prescriptions d'antibiotiques de 9 % – le record –, quand la Guyane les augmentait de 12 %. L'objectif est de 37 prescriptions pour 100 patients, mais la moyenne par département s'étale de 22 à... 72.

Déjà, les médecins peuvent aller consulter leurs résultats sur Internet. Puis les délégués des caisses primaires devraient leur présenter une comparaison avec ceux de leurs confrères afin de les pousser à faire mieux en 2013. Ils sont jusque-là 10 % à avoir rempli les critères aux deux tiers – ceux qui atteignent les 100 % sont rares.

Personne ne s'attendait à un changement radical de comportement, qui prendra du temps. Mais la CNAM se dit néanmoins satisfaite, relevant qu'une amélioration globale de 1 % d'un indicateur signifie que 30 000 patients sont mieux suivis. ■

LAETITIA CLAVREUL

M. Mélenchon fustige un gouvernement « à la ramasse »

Le thème, prévu de longue date, ne pouvait mieux tomber. A l'heure où plusieurs ministres ont publiquement exprimé des doutes sur la politique de rigueur menée par le gouvernement, le Front de gauche a tenu un meeting, mercredi

10 avril à Martigues (Bouches-du-Rhône), « pour une alternative aux politiques austéritaires en France et en Europe ». « Il faut stopper au plus vite l'austérité dont de plus en plus de voix sont obligées de dire qu'elle est une folie », a lancé Pierre Laurent, secrétaire national du

PCF. Parmi ces voix, il a cité celles d'Arnaud Montebourg, ministre du redressement productif, et de Benoît Hamon, ministre délégué à l'économie solidaire. Jean-Luc Mélenchon s'est félicité d'entendre ses anciens camarades socialistes partager leur analyse : « Ils rejoignent notre pronostic alors que pendant des mois, on nous disait que c'était nous qui divisions la gauche », s'est-il exclamé.

« Référendum révocatoire »

Devant la foule, le député européen a livré une analyse au vitriol des annonces de M. Hollande et d'une équipe qu'il juge « à la ramasse ». « Qui a eu cette idée d'aller demander au président de la République lui-même de venir présenter un aussi pauvre plan dit de moralisation de la vie publique? », s'est-il interrogé. Et d'énumérer les propositions que le chef de l'Etat a présentées mercredi. La haute autorité indépendante pour contrôler les déclarations de patrimoines des ministres et des parlementaires? « Il en existe déjà une! » Idem sur le parquet financier : « Rien de bien nouveau! » Quant à la publication du patrimoine des ministres, M. Mélenchon est contre et estime que c'est un « attrape-nigaud » : « Une fois que cela sera fait, que ferez-vous, braves gens? Vous irez, le mètre à la main, vérifier si la taille des sur-

faces déclarées est la bonne? »

Les mesures concernant les paradis fiscaux n'ont pas non plus trouvé grâce à ses yeux. « Comment va-t-il les éradiquer? Il va demander la publication de toutes les filiales des banques françaises dans les paradis fiscaux? Voilà une mesure qu'elle est audacieuse. Vous ouvrez le bottin, c'est écrit dedans ». Applaudissements garantis d'une salle bien remplie.

Mais c'est une véritable refonte des institutions – réformées « 24 fois » depuis 1958 – qu'il appelle de ses vœux. Une VI^e République qui s'ouvrira par une Assemblée constituante et qui mettrait au cœur de son projet l'idée d'un « référendum révocatoire » qui permet aux citoyens, sous certaines conditions, de destituer les élus, président de la République inclus.

M. Mélenchon a enfin appelé à venir manifester « massivement » le 5 mai « pour que se voit, se sente et s'assemble la force gigantesque du peuple souverain qui s'avance ». Il a cette fois-ci placé l'événement sous le signe de la Révolution française, en rappelant que cette date était le jour anniversaire de l'ouverture des Etats généraux, « qui rendent pour la première fois le peuple souverain face à la monarchie ». ■

RAPHAËLLE BESSE DESMOULIERES (MARTIGUES, BOUCHES-DU-RHÔNE, ENVOYÉE SPÉCIALE)

Mariage gay

Cinq mille personnes défilent contre l'homophobie à Paris

Quelque 5 000 personnes, selon la police, se sont rassemblées, mercredi 10 avril, à Paris, à l'initiative d'Act Up-Paris et du collectif Oui oui oui, « contre l'homophobie et pour l'égalité des droits ». « Cela fait plusieurs mois que l'on vit dans un climat d'homophobie exacerbée, expliquait-on à Act Up-Paris. Avec le projet de loi sur le mariage pour tous, on déplore une accumulation de faits homophobes. » Les militants ont rappelé la dégradation de l'Espace des Blancs-Manteaux, dans le quartier du Marais à Paris, où se tenait le Printemps des associations gays et lesbiennes, dans la nuit du samedi 6 au dimanche 7 avril. La même nuit, Wilfried de Bruijn, 38 ans, était violemment agressé à Paris alors qu'il se trouvait dans la rue avec son compagnon. La photo du visage tuméfié de la victime, qui était présente à la manifestation, a fait le tour des réseaux sociaux. L'adjointe PS au maire de Paris Anne Hidalgo, le président PS de la région Ile-de-France, Jean-Paul Huchon, le député socialiste Erwann Binet et la sénatrice (EELV) Esther Benbassa étaient présents. ■ AURÉLIE M'BIDA

Nomination

Denis Favier prend la tête de la gendarmerie

Le général Denis Favier, qui a commandé le GIGN à deux reprises, dont la première lors de l'assaut qui a permis de libérer les otages d'un Airbus à Marignane en 1994, a été nommé mercredi 10 avril directeur général de la gendarmerie nationale. Agé de 53 ans, le général Favier, conseiller gendarmerie du ministre de l'Intérieur, Manuel Valls, depuis le 21 mai 2012, a également été promu général d'armée (cinq étoiles) pour diriger les quelque 96 000 gendarmes français. Il remplace le général d'armée Jacques Mignaux, atteint par la limite d'âge de son grade. –(AFP)

Affaire Cahuzac Un banquier de Genève entendu par le juge Van Ruymbeke

Selon le journal *Le Temps*, un banquier de Genève devrait être entendu la semaine prochaine par le juge Renaud Van Ruymbeke dans le cadre de l'affaire Cahuzac. Son audition devrait porter sur le seul volet des relations de l'ancien ministre avec la banque Reyl qui abritait son compte. Des questions plus larges pourraient être posées, sur d'autres clients politiquement exposés de la banque, affirme le quotidien.

Plantu dévoile son dessin du jour au micro d'Agnès Soubiran sur France Info vendredi à 11h45

avec Le Monde franceinfo.fr

A Carpentras, le FN parie sur les guerres intestines à l'UMP

La campagne municipale se déroule dans un climat délétère

Reportage

Carpentras (Vaucluse)
Envoyé spécial

La machine à perdre fonctionne à plein régime à Carpentras. A moins d'un an du prochain scrutin municipal, on ne compte plus les coups bas, trahisons et règlements de comptes à droite comme à gauche. Et c'est le candidat Front national qui sourit.

Hervé de Lépinau, soutenu par le FN, sirote un café à la table d'un bar avec vue sur l'hôtel de ville. Il s' imagine déjà en train de récolter les fruits électoraux de la discorde. La victoire de Marion Maréchal-Le Pen dans la circonscription de Carpentras Sud, lors des élections législatives de 2012, a ouvert l'appétit du FN pour les municipales. « Sur ce territoire, le FN a gagné un visage, et un visage agréable, celui de Marion. Avec elle, nous pouvons gagner Sorgues, Bédarrides et évidemment Carpentras », avance M. de Lépinau.

A quelques mètres de là, Francis Adolphe, maire socialiste de Carpentras, grimpe quatre à quatre les marches qui mènent à son cabinet. « Je suis bien ici, je veux continuer », lance-t-il en guise de candidature à sa propre succession. « Mais ça va être chaud ! Tout le monde veut la place », concède-t-il.

La place, cet ancien producteur de spectacles la doit pour une bonne part à ses adversaires. En 2008, la droite était partie en campagne

la fleur au fusil, certaine de sa victoire. « Cela fait des décennies que l'UDF, le RPR puis l'UMP font entre 65% et 70% », rappelle Jean-Claude Andrieu, ancien maire UMP de la ville, battu en 2008. Sur un territoire où le PS ne fait habituellement que de la figuration, les ambitions s'étaient multipliées à droite.

Au second tour, M. Andrieu avait affronté M. Adolphe, candidat d'union de la gauche. Mais Patrick Bassot, candidat Front nation-

« Je suis bien ici, je veux continuer. Mais ça va être chaud, tout le monde veut la place ! »
Francis Adolphe
maire PS de Carpentras

nal, et Jean-Luc Becker, ancien premier adjoint du maire sortant, à la tête d'une liste dissidente divers droite, s'étaient invités à une imprévisible quadrangulaire. Avec moins de 40% des suffrages exprimés et quelques centaines de voix d'avance, le candidat PS avait terminé en tête. « M. Becker s'est maintenu sans aucun espoir de victoire. Il voulait simplement ma mort politique pour jouer le coup d'après. Et le coup d'après, c'est maintenant », analyse l'ancien maire.

Comme en 2008, les candidatures ne manquent pas pour 2014. Afin d'esquiver les batailles intesti-

nes, l'UMP Vaucluse, par la voix de son président, l'ancien député Droite populaire Jean-Michel Ferrand, a décidé que « le mieux placé prendra la tête, les autres pourront se ranger derrière ».

Le jeune député UMP Julien Aubert se verrait bien incarner cette figure d'union et la relève dynamique d'une droite déchirée et vieillissante. « Contre la gauche et le Front national, s'il faut aller au casse-pipe, j'irai sabrer au clair, lâche-t-il, enthousiaste. Il faut juste s'assurer que la droite de Carpentras sera bien derrière moi. »

« Hors de question », riposte M. Becker, qui n'imagine pas avoir passé cinq années sur les bancs de l'opposition municipale pour se faire souffler la première place à l'heure d'entrer en piste. « Avec ou sans l'investiture de l'UMP, je suis candidat. Aubert a débarqué à Carpentras il y a un an pour se trouver un fief. C'est fait, et on l'a aidé. D'ici, nous le voyons beaucoup s'agiter sur les bancs de l'Assemblée nationale, mais ce n'est qu'un apparatchik politique et parisien. Pas ce dont la ville a besoin », claque M. Becker.

Julien Aubert esquivé les tacles de sa famille politique : « Tous les argumentaires sur la pureté de la race vauclusienne commencent à me les briser menu. Pour faire gagner la droite à Carpentras, je suis prêt à me marier avec tout le monde, mais par pour qu'on me refille une MST », rétorque le jeune parlementaire. Antoine Laval,



Lors des législatives de 2012, le député UMP sortant du Vaucluse, Jean-Michel Ferrand (ici à droite), a perdu face à Marion Maréchal-Le Pen (Front national). FRANCE KEYSER/MYOP

ancien conseiller municipal et également candidat, modère l'exaspération affichée : « En débarquant à Carpentras, Aubert m'a dit que "l'UMP local, c'est comme l'Afghanistan, en pire". Il savait parfaitement où il mettait les pieds. » Le patron de l'UMP départemental, M. Ferrand, se voit également comme un recours pour mettre fin aux divisions locales... « Ferrand ne comprend pas qu'il est en fin de course », renvoie sèchement M. Becker, prêt à en découdre.

Au capharnaüm de l'UMP carpentrasienne répond le tohu-bohu du Parti socialiste. La victoire de M^{me} Maréchal-Le Pen lors des législatives de 2012 a laissé de profondes cicatrices sur l'équipe municipale. La députée frontiste doit partiellement sa victoire à la candidate socialiste, Catherine Arkilovitch. Arrivée en troisième position à l'is-

sue du premier tour, celle-ci a fait le choix de se maintenir, malgré les sommations des dirigeants du PS et du maire de Carpentras.

Depuis lors, la gauche locale est divisée entre les partisans du maintien et ceux du désistement en faveur du candidat UMP. « M^{me} Arkilovitch a tenté d'être députée à tout prix, sans prendre en compte les conséquences locales de son pari. Elle a échoué et elle a quitté la ville. Les élus locaux, eux, sont toujours là. Nous portons la croix d'avoir une députée frontiste pour nous représenter à l'Assemblée nationale », regrette M. Adolphe.

Le 11 juin 2012, lendemain du premier tour législatif, le maire convoque son premier adjoint, Farid Faryssy, qui encourage la candidate à se maintenir. Il lui rappelle les consignes de Solférino : « Faire lâcher Arkilovitch. » Le ton mon-

tre entre les deux hommes : « Adolphe m'attrape par les testicules, cherche une altercation. J'ai quitté la mairie le pantalon déchiré », affirme M. Faryssy. L'histoire fait s'esclaffer la ville. « Une affabulation », répond le maire qui, quelques semaines plus tard, retire ses responsabilités à son adjoint, justifiant qu'« il ne suivait pas ses dossiers ». M. Faryssy, ancien secrétaire de la section PS de Carpentras, ne digère pas son éviction et mène campagne contre le maire : « La seule chance de victoire pour la gauche à Carpentras, c'est que le sortant se retire. »

L'épilogue, l'UMP Andrieu le voit se profiler : « Si nous partons divisés, comme en 2008, nous vivrons le même trip, mais ce n'est pas au PS que nous ouvrirons un boulevard, mais au FN. » ■

ERIC NUNÈS



La Fédération de Paris de la LICRA, la MAIRIE du 6^e et la librairie LA PROCURE ont le plaisir de vous convier au

SALON DU LIVRE DE L'ANTIRACISME ET DE LA DIVERSITE

Dimanche 21 avril 2013 de 14h à 19h

Parmi les auteurs présents, signeront leurs livres :

JACQUES ANDREANI – CLEMENTINE AUTAIN – FRANCOIS AZOUVI – NICOLAS BAVEREZ – JEAN-LEON BEAUVOIS
GIULIA BOGLIOLO BRUNA – GERARD BOULANGER – JEAN-YVES CAMUS – HASSEN CHALGHOUMI – ARIANE CHEMIN
ALAIN CHOUET – FRANCOIS DE CLOSETS – MICHELE COTTA – OLIVIER COUSIN – JEAN DANIEL – EMMANUEL DEBONO
MIREILLE DELMAS-MARTY – FREDERIC ENCEL – GEORGES FENECH – MARC FERRO – JEAN-PIERRE FILIU – ANTOINETTE FOUQUE
PIERRE GERVAIS – VALENTINE GOBY – RENE GUITTON – MAREK HALTER – FRANCOISE HERITIER – JACQUES JULLIARD – MARC KNOBEL
MICHEL LAFFITTE – HUGUES LAGRANGE – YANN LE BIHAN – JACQUES LE RIDER – ANDRÉI MAKINE – ALAIN MERCUEL – NINE MOATI
YANN MOULIER-BOUTANG – DENIS PELLETIER – JEAN-PIERRE PEYROULOU – MAZARINE PINGEOT – JEAN PLANTU – ANNE RABINOVITCH
DOMINIQUE REYNIE – JEAN-PIERRE RICHARDOT – ALIX DE SAINT ANDRE – JEAN-LOUIS SCHLEGEL – ANTOINE SFEIR – MAHNAZ SHIRALI
BENJAMIN STORA – LOUIS-GEORGES TIN – LUCETTE VALENSI – THIBAUT VERBIEST – TARIK YLDIZ

Mairie du 6^e arrondissement de Paris - 78, rue Bonaparte
Métro : Saint-Sulpice/Mabillon - Parking : Place Saint-Sulpice

TABLE RONDE À 15 H : **LE NOUVEL ANTISEMITISME ET LES MOYENS POUR LE COMBATTRE**

Avec Jean-Yves CAMUS, l'Imam Hassen CHALGHOUMI, Frédéric ENCEL, Marek HALTER, Dominique REYNIE, Antoine SFEIR

LIGUE INTERNATIONALE CONTRE LE RACISME ET L'ANTISEMITISME

Contact : 01 45 08 08 08 / Entrée libre

Florange : la vie après l'arrêt des hauts-fourneaux

Le site mosellan profite de l'engouement des constructeurs automobiles allemands pour un acier léger et résistant

Reportage

Florange (Moselle)

Vous voyez cette bobine, c'est "l'iPad de la sidérurgie", tous les constructeurs automobiles en veulent ! » Chef de projet chez ArcelorMittal, Patrice Vicente en est persuadé : l'Usibor, l'acier high-tech dont la production a démarré au début de l'année à Florange, peut sauver le site mosellan, dont les deux hauts-fourneaux, les derniers de Lorraine, devraient être définitivement éteints à l'issue d'un comité central d'entreprise prévu jeudi 11 avril.

Mis au point au début des années 2000 par les chercheurs de ce qui s'appelait encore Arcelor, l'Usibor était, jusqu'à récemment, un produit de niche fabriqué sur deux petits sites du sidérurgiste, à Mouzon (Ardennes) et à Dudelange (Luxembourg). « Il y a dix ans, on n'en fabriquait que 5 000 tonnes, une paille », sourit M. Vicente, planté au milieu de dizaines de bobines d'Usibor stockées dans un immense hangar de Florange.

Investissements massifs

Mais depuis quelques années, c'est l'explosion. Dans le sillage de Volkswagen, qui a été le premier à déceler le potentiel de cet acier recouvert d'aluminium, ce qui lui permet d'être à la fois léger et résistant, tous les constructeurs automobiles utilisent désormais de l'Usibor pour fabriquer les pièces de structure (piliers, longerons, etc.) de leurs voitures. « On devrait en fabriquer 400 000 tonnes cette année et on table sur une croissance de 130 % d'ici à 2017 », assure M. Vicente. Le succès est tel qu'ArcelorMittal a dû céder une licence de fabrication à ses concurrents allemand ThyssenKrupp et japonais Nippon Steel, les industriels de l'automobile craignant des ruptures d'approvisionnement.

Bien sûr, l'Usibor ne représente encore qu'une petite part de l'activité d'ArcelorMittal, 6 % des volumes produits par sa division Atlantique et Lorraine (AMAL), qui

Près de deux ans de conflit

1^{er} juillet 2011 Le haut-fourneau P3 de Florange (Moselle) est mis « temporairement » à l'arrêt. Le P6 subit le même sort en septembre.

24 février 2012 François Hollande, en campagne électorale, se rend à Florange et promet, s'il est élu, de faire voter une loi qui oblige les entreprises à céder les usines qu'elles veulent fermer.

1^{er} octobre ArcelorMittal annonce la fermeture définitive des hauts-fourneaux de Florange.

30 novembre ArcelorMittal signe un accord avec le gouvernement. En échange de la fermeture des hauts-fourneaux, le sidérurgiste s'engage à investir 180 millions d'euros sur le site et à ne pas licencier un seul salarié.



Entrepôt de stockage de l'acier Usibor à l'usine ArcelorMittal de Florange (Moselle), mardi 9 avril. CYRUS CORNUT POUR « LE MONDE »

regroupe huit sites français et luxembourgeois du groupe. « Mais c'est une très bonne nouvelle pour Florange puisque la moitié de l'Usibor fabriqué par le groupe sera à terme transformé sur le site », assure Henri-Pierre Orsoni, le directeur général d'AMAL.

Preuve que le groupe sidérurgique ne veut pas fermer la totalité de Florange malgré l'arrêt de ses hauts-fourneaux, comme le craignent encore certains métallos, ArcelorMittal a investi 7,1 millions

d'euros en 2012 pour adapter sa ligne de galvanisation à la fabrication de l'Usibor. « Nous sommes les seuls au monde capables de fabriquer des bobines de grande largeur », assure M. Vicente. C'est un avantage important pour Florange car cela permet à nos clients automobiles de produire 10 % à 15 % de pièces en plus par bobine. »

D'autres investissements sont en cours, notamment pour renforcer le train à chaud, là où l'acier brut, importé désormais de l'usine

ArcelorMittal de Dunkerque (Nord), est laminé. « Le groupe a déjà lancé 55 millions d'euros d'investissements pour assurer la pérennité de la filière froide de Florange », assure M. Orsoni. Et nous sommes en train de préparer une deuxième vague de 15 millions d'euros. »

« Ces investissements sont un signe fort de l'ancrage territorial d'ArcelorMittal », se réjouit François Marzorati, ex-sous-préfet de Thionville (Moselle), à qui Jean-Marc Ayrault a confié la présiden-

ce du comité de suivi chargé de vérifier que les engagements pris par le sidérurgiste lors de l'accord du 30 novembre 2012 sont bien tenus. « Bien sûr, nous ne sommes pas encore aux 180 millions promis, mais le groupe a cinq ans pour les réaliser et nous y veillerons ! » assure-t-il.

Un enthousiasme que ne partagent pas tous les syndicalistes, notamment ceux qui se battent depuis dix-huit mois pour empêcher la fermeture des hauts-four-

neaux. « L'Usibor, ce n'est pas l'alpha et l'oméga », estime Edouard Martin, délégué CFDT et figure de cette lutte. Ce n'est pas avec ça, par exemple, qu'on va sauver l'emploi des gars qui travaillaient sur la phase liquide de Florange. »

De fait, seulement 301 salariés sur les 629 concernés par la fermeture des hauts-fourneaux ont été pour l'instant « redéployés » sur d'autres installations. « Mais 206 employés sont déjà partis à la retraite ou ont quitté l'entreprise », assure Anita Bonnard, la nouvelle chef d'établissement de Florange.

Restent 122 métallos qui ne savent pas encore ce qu'ils vont devenir. Sans parler des 130 salariés de la filiale de transports Gepor, où 20 reclassés ont pour l'instant eu lieu, et les intérimaires. « L'arrêt des hauts-fourneaux représente une perte de 300 équivalents temps plein pour nos sous-traitants », reconnaît M. Orsoni, qui assure que leur sort est évoqué lors des réunions du comité de suivi.

Si un plan social à Florange a été exclu par le gouvernement, le site devrait néanmoins perdre de nombreux emplois dans les années qui viennent, accusent les syndicats, du fait des départs non remplacés. Selon la direction, Florange ne devrait plus employer que 2 200 personnes à la fin de 2014, contre 2 650 aujourd'hui et plus de 3 000 il y a quelques années. ■

CÉDRIC PIETRALUNGA

Le projet européen Ulcos ne verra jamais le jour

C'ÉTAIT l'un des engagements de l'accord signé le 30 novembre 2012 entre Matignon et ArcelorMittal : « A l'issue [d'une] période de six ans », l'un des deux hauts-fourneaux de Florange (Moselle) devait être transformé en « démonstrateur industriel » dans le cadre du projet Ultra-Low Carbon Dioxide Steelmaking (Ulcos), un programme de recherche européen permettant de fabriquer de l'acier « propre ».

« Le gouvernement a obtenu l'engagement du groupe Mittal de maintenir [les hauts-fourneaux] dans un état qui permette, le moment venu, la réalisation d'un projet industriel d'avenir (...), le projet Ulcos », avait lui-même martelé Jean-Marc Ayrault, lors de son

allocution à la télévision au soir de l'accord.

A l'époque, l'objectif était de donner une perspective aux salariés du site, à qui on demandait de fermer les deux derniers hauts-fourneaux de Lorraine. « Avec ce projet, l'espoir de voir reculer de la fonte dans la vallée de la Fensch n'était pas complètement éteint », estime un syndicaliste.

« Trop d'inconnues »

Las ! Ulcos ne verra jamais le jour. ArcelorMittal devrait le confirmer, le 22 avril, lors d'une réunion du comité de suivi, chargé de vérifier que les engagements pris le 30 novembre sont tenus. « Techniquement et économiquement, Ulcos n'est pas viable

aujourd'hui », affirme Henri-Pierre Orsoni, directeur général Atlantique et Lorraine du groupe.

De fait, ce projet de captation et d'enfouissement du dioxyde de carbone (CO₂) coûte cher, trop cher. « Stocker du CO₂ revient entre 50 et 90 euros la tonne, alors qu'aujourd'hui elle s'échange à 5 euros sur les marchés, ce n'est pas rentable », reconnaît-on au cabinet de Geneviève Fioraso, la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.

De plus, le processus ne serait pas au point techniquement. « Il y a beaucoup trop d'inconnues. L'acceptabilité, par les populations, qu'on stocke du CO₂ sous ses pieds n'étant pas la moindre », assure un conseiller ministériel.

C. Pi.

Une « tragédie » qui fit naître deux livres et une vocation politique

SUR LE MOMENT, les uns ont parlé de « fiasco », d'autres de « désastre ». C'est le terme « tragédie » qu'on a choisis les journalistes Valérie Astruc, de France 2, et Elsa Freyssenet, des Echos, pour qualifier cette folle décennie de la fin de l'automne 2012, au cours de laquelle l'avenir des hauts-fourneaux de Florange est devenu le cauchemar du gouvernement.

A la lecture de leur livre, adossé sur une utile mise en perspective historique et nourri d'entretiens avec les protagonistes de l'affaire, de Lakshmi Mittal à François Hol-

lande, on ne peut que donner raison à nos consœurs.

Comme dans une tragédie à l'ancienne, c'est dans les anti-chambres du pouvoir que s'est noué l'essentiel de l'action – de l'hôtel des ministres de Bercy au salon vert de l'Élysée. Comme dans certaines de ces pièces, le jeu des puissants s'est déroulé sous le regard désapprobateur du chœur – ici les ouvriers de Florange.

L'essentiel de tout cela, bien sûr, a été raconté sur le moment. Mais, même pour ceux qui gardent en tête le détail des événe-

ments, ce récit a quelque chose de tétanisant, car il jette une lumière crue sur ce que la politique a de moins noble.

Désillusion

Il y a d'abord l'instrumentalisation des symboles. Chacun se souvient du candidat Hollande juché sur la camionnette de l'intersyndicale de Florange promettant, s'il était élu, une loi sur la reprise des sites rentables. Un an plus tard, la loi se fait toujours attendre, et les salariés de Florange n'ont pas pardonné à celui qui s'était offert une

belle image à leur côté.

Aux symboles brisés s'ajoute le double voire le triple discours. Celui d'Arnaud Montebourg, qui souhaitait la nationalisation de Florange, et déclara : « Nous ne voulons plus de Mittal en France. » Celui de Jean-Marc Ayrault, qui était sur une ligne opposée et le fit savoir, un soir à la télévision, sur un ton qui faillit provoquer la démission du ministre du redressement. Celui du chef de l'Etat, qui laissa parler M. Montebourg mais donna d'autant plus facilement raison à M. Ayrault qu'il avait, au

fond, toujours considéré la nationalisation au mieux comme un moyen de pression. Au risque de susciter des déceptions peut-être irréversibles dans une partie de son électorat.

C'est en tout cas ce qu'a retenu Edouard Martin, le charismatique leader CFDT du mouvement, qui publie lui aussi son témoignage, celui d'un petit chose venu d'Espagne à l'âge de 8 ans pour se plonger dans l'acier rougeoyant. Un livre parfois naïf mais teinté de sincérité, où le métal dit sa déception lorsqu'il rencontre

Nicolas Sarkozy ou M. Ayrault, qu'il qualifie de « traître ». Un document qui devrait, en tout cas, poser les bases d'une possible reconversion en politique, M. Martin ne cachant plus qu'il pourrait se présenter aux prochaines élections européennes. ■

CÉDRIC PIETRALUNGA
ET THOMAS WIEDER

Florange, la tragédie de la gauche, de Valérie Astruc et Elsa Freyssenet, Plon, 256 p., 16,90 €. Ne lâchons rien, d'Edouard Martin, Le Cherche Midi, 128 p., 11,50 €.

Imerys se renforce aux Etats-Unis pour profiter de l'essor du gaz de schiste

Le groupe français acquiert une usine de billes utilisées dans la fracturation hydraulique

Chez Imerys, on le reconnaît sans ambages : « Ici, on est au cœur du politiquement incorrect. » Mais il en faut plus pour arrêter Gilles Michel, le patron de ce groupe français de minéraux industriels. Décidé à profiter de l'essor de la fracturation hydraulique, malgré les hurlements provoqués par cette technique chez les écologistes, Imerys a annoncé, jeudi 11 avril, un important investissement dans ce secteur.

Moyennant un prix qui devrait monter à 335 millions de dollars (256 millions d'euros) si tout se passe conformément aux attentes, le groupe, détenu par les milliardaires belge Albert Frère et canadien Paul Desmarais, va prendre le contrôle d'une usine de billes spécifiques pour ce type de forages. Elle est en cours de construction à Wrens, en Georgie, dans le sud des Etats-Unis, et triplera la capacité de production du groupe.

Le site, qui appartient aujourd'hui au fonds d'investissement CSL Capital, devrait être mis en service d'ici à la fin de l'année. Imerys met également la main sur une réserve de kaolin, la matière première de ces billes.

Le projet confirme la volonté des industriels français de profiter de l'essor du gaz de schiste au Canada et aux Etats-Unis. Bloqués en France par l'interdiction de tout recours à la fracturation, Total, CGG Veritas, Saint-Gobain, Vallourec et d'autres groupes tricolores multiplient les investissements outre-Atlantique pour ne pas passer à côté de ce qu'ils considèrent comme une « révolution » en cours.

La manne des « proppants »

Imerys est en train de les rejoindre. Avec le spectaculaire développement du gaz et du pétrole de schiste depuis quelques années, le marché des « proppants » a lui aussi explosé. Ces toutes petites billes



Un site d'exploration de gaz de schiste à Waynesburg, aux Etats-Unis. MLADEN ANTONOV/AFP

sont injectées dans le sous-sol pour maintenir les fractures ouvertes et permettre ainsi au gaz ou au pétrole de schiste de s'échapper.

Dans les cas les plus faciles, du sable peut faire l'affaire. Mais dès que la pression devient forte ou la profondeur importante, les compagnies ont recours à des billes fabriquées à partir de kaolin cuit ou, pour les configurations les plus difficiles, de bauxite.

Aux Etats-Unis, l'envol du gaz de schiste a provoqué une ruée sur ces agents de soutènement. Et même une pénurie, il y a quelques années. Evalué à plus de 4 milliards de dollars en 2012, le marché mondial de ces produits devrait monter à 7 milliards en 2017, selon le cabinet Markets and Markets.

Une manne qui a attiré Imerys dès la fin des années 2000. « Nous avions une expertise dans le kaolin et dans sa cuisson, et devant nous la perspective d'un marché très por-

teur, explique Gilles Michel. Nous avons donc entamé des recherches, déposés des brevets, et lancé la construction d'une première usine, à Andersonville, en Georgie. »

Les débuts se sont révélés laborieux. La montée en charge de l'usine, inaugurée en 2011, a été plus longue et compliquée que prévu. Et la chute des prix, provoquée par la production massive de gaz de schiste, a incité les compagnies américaines à moins forer.

Ces difficultés, jugées passagères, n'ont pas remis en cause la détermination d'Imerys. Son objectif : atteindre 150 millions de dollars de chiffre d'affaires dans les « proppants » d'ici à 2016, afin de peser sur un marché où s'activent de plus en plus de concurrents. Le leader historique Carbo Ceramics doit faire face à des rivaux chinois mais aussi... français. L'été dernier, Saint-Gobain a annoncé l'installation dans l'Arkansas de sa troisième

usine américaine de « proppants ».

« Pour atteindre la taille critique, nous devons soit doubler la capacité de l'usine d'Andersonville, soit en construire une autre ailleurs, soit en acheter une », résume-t-on au siège d'Imerys. C'est la troisième solution qui a été retenue. Avec l'acquisition de Wrens, la capacité d'Imerys passera de 100 000 à 325 000 tonnes par an. « Et nous gagnons deux ans, puisque le site est déjà presque construit. »

DENIS COSNARD

Les nouvelles bases de province profitent à easyJet

Nice et Toulouse, desservies depuis un an, ont drainé plus d'un demi-million de passagers

La compagnie aérienne à bas coût easyJet collectionne les bons résultats. Ses bases régionales de Nice et Toulouse, ouvertes il y a tout juste un an, ont drainé plus d'un demi-million de passagers de plus et apporté un chiffre d'affaires supplémentaire d'environ 35 millions d'euros, selon les données publiées mercredi 10 avril. Début avril, easyJet avait annoncé avoir réduit de moitié sa perte semestrielle, à 76,5 millions d'euros.

« Notre croissance vient de l'ouverture des bases de province », se félicite François Bacchetta, directeur général France. Toutefois, admet-il, c'est le « modèle économique des compagnies low cost qui fait d'elles les plus profitables au monde ». Avec des tarifs 40% à 50% moins chers que la concurrence. M. Bacchetta définit une compagnie à bas coût comme un transporteur « spécialisé dans les vols court et moyen-courriers, point à point (de ville à ville), sans correspondance ».

Paradoxalement, pointe M. Bacchetta, c'est « au sol qu'une low cost fait la différence, car un avion en vol coûte la même chose à une compagnie classique ». Car, précise-t-il, « la rotation est le second poste de coût d'un vol court-moyen-courrier, après le carburant ».

C'est le fameux « coût de toucher », qui additionne toutes les redevances et prestations aéroportuaires payées par la compagnie à chaque atterrissage. Et c'est la base du succès d'easyJet.

Pour réduire ses coûts au maximum, la compagnie organise « l'utilisation intensive des avions », précise le directeur général. Un appareil reste au sol « en moyenne 25 minutes », le temps principalement de remplir ses réservoirs et charger ses passagers, « contre 45 à 50 minutes pour une compagnie classique ».

Une « flotte neuve »

Les avions d'easyJet volent entre « 10 et 12 heures par jour contre 8 à 9 heures pour ceux d'une compagnie classique ». In fine, EasyJet transporte 50% de passagers en plus.

L'un des fondamentaux du « modèle économique d'easyJet » est aussi la mise en œuvre d'une « flotte homogène et neuve ». Plus économe en carburant et aux coûts de maintenance réduits. Selon M. Bacchetta, « l'âge moyen des 209 Airbus A320 d'easyJet est de quatre ans ».

EasyJet ne redoute pas la concurrence de Hop!, la compagnie régionale filiale d'Air France qui, lancée fin mars, propose des tarifs d'entrée de gamme à 55 euros, contre 65 euros en moyenne chez easyJet. « On nait low cost! On ne le devient pas », avance M. Bacchetta.

Il n'empêche, Lionel Guérin, PDG de Hop!, a constaté « une augmentation du trafic passagers de 10% ». « Ce n'est pas parce qu'on a changé les couleurs de la carlingue que l'on a changé de modèle économique », rétorque M. Bacchetta.

GUY DUTHEIL

Les pratiques de la « banque de l'ombre » menacent la stabilité financière en Chine

L'agence Fitch dénonce la prolifération des crédits « non standardisés »

Shanghai
Correspondance

Fitch a dégradé, mardi 9 avril, la note de la dette souveraine chinoise libellée en yuans, passée de A+ à AA-. Motif : l'agence de notation s'inquiète de la montée du shadow banking, le financement occulte de l'économie. La « prolifération d'autres formes de crédit, derrière les prêts bancaires, est une source de risque montante du point de vue de la stabilité financière », relève-t-elle.

Ce financement occulte a de « perturbantes ressemblances » avec les prêts hypothécaires à risque, il y a cinq ans aux Etats-Unis, avait, lui aussi, prévenu le milliardaire américain George Soros, le 8 mars, lors du forum Boao, sur l'île méridionale de Hainan.

Sur les douze mois achevés en février, seuls 55% des nouveaux prêts accordés étaient des prêts bancaires, contre 76% en 2009, constate Fitch. Le reste relève des financements « alternatifs ». Ceux-ci englobent deux domaines, qui ont en commun de ne pas répondre au monde de l'acceptable sur les livres de comptes des grandes banques publiques.

Il y a d'abord le crédit informel, plus cher, peu encadré, vers lequel se tournent les petites et moyennes entreprises, qui ne disposent ni de la garantie implicite de l'Etat ni du patrimoine foncier exigé comme collatéral.

Il s'agit d'un système parallèle

de financement, par l'entremise des institutions de crédit qui se sont créées à côté des banques, mais qui exposent ces dernières dans la mesure où, souvent, elles ont prêté les fonds, ensuite reprêtés en parallèle à des taux plus élevés.

Ce risque est connu depuis l'effondrement, à l'automne 2011, des pyramides de crédits qui dominaient l'économie de la ville de Wenzhou, berceau de l'entrepreneuriat privé chinois.

Le tapis du crédit déroulé

L'autre financement « alternatif », qui fait parler en Chine ces jours-ci, ce sont les crédits risqués auxquels les gouvernements locaux ont fait appel à partir de 2008 et recommencent aujourd'hui pour financer des investissements publics massifs afin de soutenir l'économie.

Ces gouvernements ont emprunté à travers des plates-formes d'investissement créées à l'en- vi, qui permettent de sortir la dette de leurs comptes et donc d'emprunter davantage.

La vague de crédits souscrits pour financer le plan de relance annoncé en 2008 n'a pas produit la crise un temps prédite. Le tapis du crédit a été déroulé de nouveau, évitant un inventaire des créances pourries. Tout cela grâce à une innovation : de nouveaux produits de gestion de patrimoine, qui servent à financer ces crédits risqués.

Compte tenu de la faible rémunération des dépôts bancaires classiques, ainsi que la difficulté à placer ses yuans hors de Chine, les épargnants ont été incités à se tourner vers ces produits, souvent par de nouvelles maisons de courtage.

Pékin a d'abord laissé faire : il fallait financer le retour à la croissance, sans rouvrir à plein les vannes du crédit, car la relance post-2008 avait été suivie d'un violent retour de l'inflation. Les régulateurs, engagés dans la libéralisation progressive des taux d'intérêt, voulaient voir comment s'attribuent les crédits quand l'Etat laisse faire.

Le risque s'est rapidement matérialisé. Début décembre 2012, des dizaines de clients de la banque Huaxia ont manifesté à Shanghai. L'établissement (majoritairement public) avait vendu 119 millions de yuans (14,7 millions d'euros) d'un produit de placement promettant 12% de rendement annuel. Mais la première des quatre échéances de remboursement, en novembre 2012, n'avait pas été honorée.

L'Etat s'est décidé à encadrer l'exposition à ces pratiques nouvelles. La Commission de régulation des investissements a interdit, depuis le 27 mars, de consacrer plus de 35% d'un produit de gestion de patrimoine à du crédit « non standardisé ». « Les autorités chinoises ont seulement quelques années pour placer la banque de l'ombre sous contrôle », a prévenu M. Soros.

HAROLD THIBAUT

Le Point PRÉSENTE

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE FRANÇOIS HOLLANDE, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

FUTURA POLIS

11, 12, 13 avril 2013
Centre de Congrès Pierre-Baudis
Toulouse

AVEC MAIRIE DE TOULOUSE
ET RÉGION MIDI-PYRÉNÉES

LA VILLE DE DEMAIN

Entrée gratuite sur inscription
Programme et réservation sur www.lepoint.fr/futurapolis

Pour vous inscrire, flashez ici avec l'application Ubleam

PARTENAIRES

SPONSORS

MÉDIAS

Pertes & profits | CHRONIQUE

PAR MARC ROCHE



Dr. Jekyll et Mr. Hyde

La célèbre nouvelle de Robert Louis Stevenson, *Le Cas étrange du Dr. Jekyll et de Mr. Hyde*, pourrait décrire la situation du groupe de distribution britannique Marks & Spencer.

La vénérable enseigne, fondée en 1884, est en effet victime d'un dédoublement de personnalité. Alors que l'alimentation prospère, les vêtements, porte-drapeau traditionnel du groupe, souffrent.

Les résultats, publiés jeudi 11 avril, témoignent de cette dualité. Le chiffre d'affaires a progressé sur la période janvier-mars, der-

nier trimestre de l'exercice fiscal : +3,1% à taux de changes constants. Mais si, en Grande-Bretagne, l'alimentaire croît de 6,3%, le non alimentaire, dont l'habillement, baisse de 2,2%.

Les ventes de plats préparés comme de produits frais se portent bien. Les petites surfaces baptisées Simply Food qui pourraient être lancées en France, connaissent un grand succès. La gamme offerte est jugée inventive, branchée et d'un excellent rapport qualité prix. En revanche, les collections de mode, particulière-

ment de femmes, sont perçues comme vieillottes et sans imagination.

Le coup est rude pour le directeur général, Mark Bolland, aux commandes depuis mai 2010. Son plan de relance sur trois ans était fondé sur une modernisation du textile pour attirer les jeunes, l'expansion à l'étranger et le développement des ventes sur Internet.

Modernisation trop lente

M. Bolland n'avait pas prévu l'ampleur de la crise au Royaume-Uni, qui a fortement diminué les revenus des magasins britanniques. Or, le marché intérieur représente trois quarts des bénéfices.

Malgré le recrutement de nouveaux designers, le groupe est coincé entre les chaînes à bas prix, comme Zara ou Primark, et le haut de gamme. La modernisa-

tion des magasins a été plus lente que prévu. La hiérarchie et le processus de décision lent et tortueux pénalisent la relance.

Malgré cette mauvaise passe, M. Bolland reste confiant quant à son aptitude à sortir le groupe de l'ornière. Le Néerlandais a doublé les investissements en trois ans, particulièrement à l'international où la firme est présente dans une quarantaine de pays. Le déficit abyssal du fonds de pension a été fortement réduit grâce à la cession d'actifs immobiliers.

Reste que Marks & Spencer est désormais jugé « opérable ». Les rumeurs d'un possible rachat par le fonds souverain du Qatar, tout comme l'intérêt exprimé par des sociétés de capital investissement, alimentent la hausse du cours en Bourse malgré le res-

sac. ■
roche@lemonde.fr

Energie

GDF Suez va réduire la voilure de ses centrales à gaz en France



GDF Suez doit présenter, jeudi 11 avril au comité d'entreprise, un projet de réorganisation de ses centrales thermiques en France, a indiqué la direction, confirmant une information publiée par *Les Echos*. Le groupe veut mettre sous cocon, pour une durée indéterminée, la centrale de Cycfos, basée à Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône) et ne plus faire tourner que l'hiver l'autre centrale de Fos, Combigo, ainsi que la centrale SPM de Montoir-de-Bretagne (Loire-Atlantique). « La décision définitive ne sera prise que dans les prochaines semaines », précise GDF Suez, qui souhaite ainsi s'adapter à la baisse de la demande de gaz observée en Europe. La quatrième centrale à gaz du groupe en France, DK6, située à Dunkerque (Nord), continuera en revanche à fonctionner toute l'année. Sur les 80 personnes qui travaillent dans le pôle thermique de GDF Suez, 20 à 25 d'entre elles devraient être concernées par cette réorganisation. Elles devraient être redéployées dans le groupe. ■ ANNE EVENO (PHOTO: AFP)

Bruxelles sermonne la Slovaquie et l'Espagne pour leurs forts déséquilibres

Le rapport de la Commission s'alarme aussi du manque de compétitivité de la France

Une fois encore, l'Espagne s'est fait remonter les bretelles. Une fois encore, le gouvernement a tenté de se justifier. Après les critiques liées aux prévisions économiques trop approximatives et enthousiastes de Madrid accompagnées de révisions incessantes, voilà qu'Olli Rehn, commissaire européen aux affaires économiques, s'en prend au pays.

Dans un rapport publié mercredi 10 avril sur les grands « déséquilibres macroéconomiques » identifiés dans treize pays de l'Union européenne – incluant entre autres la France et l'Italie –, M. Rehn sonne l'alarme sur l'Espagne mais aussi la Slovaquie, nouveau sujet de stress de la zone euro. Un *wake-up call*, disent les Anglo-Saxons, censé presser les dirigeants politiques à mener les réformes ad hoc. Vite.

Concernant Madrid, le commissaire européen pointe des déséquilibres bien connus : surendettement, rigidité du marché du travail, fragilité du système financier, chômage intenable, etc. Mais il note surtout que les mesures « en cours » pour rectifier le tir sont encore très incomplètes.

Le pays a, comme les douze autres, jusqu'au 29 avril pour transmettre un plan d'attaque plus complet. Ensuite, Bruxelles l'examinera, avant de donner son verdict, le 29 mai. Mariano Rajoy, le chef du gouvernement espagnol, un brin énervé, dit assumer la « réprimande » de Bruxelles. Mais tient à mentionner les « résultats palpables » des réformes appliquées, tout en soulignant que les chiffres utilisés par la Commission « sont ceux des années 2009, 2010 et 2011 ».

La Slovaquie, autre pays dans le



Olli Rehn, commissaire européen aux affaires économiques, à Bruxelles, mercredi 10 avril. VIRGINIA MAYO/AP

visueur de Bruxelles, est plus prompt à accepter le reproche. « Le gouvernement est d'accord avec la Commission », assure le ministère des finances, contrit. Le pays, malade de ses banques vérolées de mauvaises dettes, est suspecté de devoir, tôt ou tard, faire appel à l'aide de l'Europe. D'où cette démonstration de bonne volonté pour éviter, à tout prix, d'être mis sous tutelle.

Moins problématique, mais dans le camp des mauvais élèves tout de même, figure la France, son énorme déficit commercial, sa perte de compétitivité et ses rigidités sur le marché du travail et des biens et services. Là encore, Bruxelles évaluera les actions prévues par le gouvernement pour corri-

ger ces déséquilibres. C'est seulement à cette aune que la Commission accordera, ou non, une année de plus à l'Hexagone dans sa route pour ramener le déficit public à 3% du produit intérieur brut (PIB).

Maintenir le cap de la rigueur

Le message adressé aux « délinquants économiques », comme disent les Anglo-Saxons, de l'Europe est clair. Pas question de relâcher les efforts ni de dévier du cap de la rigueur. Et ce, malgré la montée d'un discours anti-austérité.

Assez, jugent certains pour en déduire que « l'Europe devient allemande ». Qu'elle tente de faire ressembler les Etats-membres à ce pays aux finances publiques presque parfaites et à la balance com-

merciale très excédentaire. M. Rehn s'en est défendu, mercredi, pointant les déséquilibres du modèle germanique, dont les excédents commerciaux – multipliés par trois entre 2007 et 2012 – sont surveillés. Mais Berlin ne figure pas dans cette liste grise, dit-il, car des efforts ont été menés.

En témoigne l'excédent commercial vis-à-vis des pays de la zone euro qui s'est réduit de près de moitié (45%) sur la période. Et pour stimuler la demande, les salaires devraient augmenter cette année Outre-Rhin de l'ordre de 5%, contre 0% en Europe du Sud. Reste que l'Allemagne « peut faire beaucoup plus » pour la zone euro, a reconnu M. Rehn. ■

CLAIRE GATINOIS

L'impossible restructuration du secteur bancaire grec

Après l'avoir avalisée, la « troïka » s'oppose à la fusion de deux établissements hellènes

Athènes
Correspondance

Comme à chaque visite à Athènes de la « troïka » des bailleurs de fonds de la Grèce (Fonds monétaire international ou FMI, Commission et Banque centrale européennes), il y a conflit. Cette fois, l'inspection en cours des représentants de la troïka a été dominée par un psychodrame sur les banques grecques qui s'est conclu par le report de la fusion de deux des principaux établissements du pays, la Banque nationale de Grèce (BNG) et Eurobank.

Le rapprochement des deux banques s'inscrit dans une restructuration du secteur pourtant appelée de leurs vœux par les créan-

ciers du pays depuis le début du plan de sauvetage de la Grèce, en 2010.

Plusieurs tentatives de rapprochements entre les quatre principaux établissements grecs ont eu lieu, en vain. Il a été question d'un rachat d'Alpha Bank par la BNG, puis d'une fusion d'Alpha Bank et d'Eurobank. Mais les processus se sont interrompus à chaque fois.

En octobre, la BNG annonçait son mariage avec Eurobank, salué par le gouvernement et la banque centrale de Grèce. La troïka avait donné son accord, les actionnaires des deux banques aussi.

Les premières réserves de la troïka sont apparues au début de l'année, selon une source bancaire. Dans son rapport publié en jan-

vier, le FMI pointait « une concentration excessive », les deux banques représentant 40% des dépôts. L'inquiétude n'a cessé de monter depuis, alors que le processus de fusion s'accélérait.

Vers une nationalisation

Le 26 mars – en pleine crise chypriote –, la troïka demandait, dans un mail révélé par le journal *Kathimerini*, au gouvernement de mettre fin au processus ou de prévoir la réduction de ce nouveau groupe, dont les actifs représentent presque l'équivalent du produit intérieur brut grec. Le gouvernement et les banques ont résisté, elles ont même proposé de réduire les effectifs, mais la troïka a refusé.

Dans le cadre de la recapitalisa-

tion des banques, 50 milliards d'euros ont été versés par le Fonds européen de stabilité financière (FESF) au Fonds hellénique (FHSF) pour compenser les pertes provoquées par l'opération de restructuration de la dette grecque en mars 2012.

BNG va recevoir 9,8 milliards d'euros et Eurobank, 5,8 milliards. Pour que l'Etat ne soit pas seul à la manœuvre, il est prévu que les banques récoltent 10% de ces sommes auprès d'investisseurs. Cela semble difficile pour BNG et, à un degré moindre, pour Eurobank.

Alors que le gouvernement grec n'a encore mené à bien aucune privatisation, on s'achemine donc vers la nationalisation complète d'une ou deux banques. ■

ALAIN SALLES

« Ce genre de modèle communiste où chacun doit payer les mêmes taxes ne fonctionne pas »

Michael O'Leary, patron de la compagnie aérienne à bas coûts Ryanair, critiquant, mercredi 10 avril, le mode de gestion des aéroports français, fait de « taxes et de redevances handicapantes ».

Technologie Chute historique des ventes de PC

Les ventes mondiales de PC se sont effondrées de 13,9% au premier trimestre 2013, un recul historique, a indiqué, mercredi 10 avril, le cabinet de recherche IDC, invoquant la concurrence des tablettes et la restructuration en cours des géants HP et Dell. Seuls 76,3 millions de PC ont été vendus dans le monde, contre 88,6 millions un an plus tôt. – (AFP)

Emploi Le gouvernement veut limiter la durée du régime de l'auto-entrepreneur

La ministre chargée de l'artisanat, Sylvia Pinel, a indiqué, mercredi 10 avril, vouloir limiter à quelques années le bénéfice du régime de l'auto-entrepreneur lorsqu'il est utilisé pour exercer une activité principale. – (AFP)

Médias Le directeur de « Libération » s'excuse

Après l'édition du 8 avril sur une « possible affaire Fabius », Nicolas Demorand, directeur de *Libération*, a présenté ses excuses dans l'édition du 11 avril. « L'édition du 8 avril a creusé un écart entre l'intention journalistique de départ et la réception, par une partie du public, de notre travail », écrit-il. Que les lecteurs de *Libération* ayant été choqués par l'édition du 8 avril reçoivent mes excuses. M. Demorand avait regretté, le 9 avril, « un message mal reçu par les lecteurs ». Par ailleurs, les ventes au numéro de *Libération* ont baissé de 23,5% en février selon l'OJD.

Distribution Leclerc propose un fonds d'urgence de 180 millions pour les producteurs de lait

Michel-Edouard Leclerc, patron du distributeur, a suggéré, mercredi 10 avril, un fonds d'urgence de 180 millions d'euros financé à 49% par les enseignes de la grande distribution et à 51% par les industriels, afin de revaloriser les prix du lait payés aux producteurs. – (AFP)

Alimentation

50 000

C'est le nombre de tonnes de viande de bœuf suspectée d'être mélangée à de la viande de cheval, vendues par deux grossistes hollandais, Wiljo Import-Export et Willy Selten, situés dans la ville d'Oss depuis 2011. L'alerte, la plus importante depuis le début du scandale de la viande de cheval qui secoue l'Europe entière, a été lancée par les autorités néerlandaises, mercredi 10 avril. Elles ont averti par courrier les 130 clients connus des deux entreprises.

Zone euro

Chypre va connaître une profonde récession jusqu'en 2014

L'économie chypriote va souffrir avec la réduction drastique du secteur bancaire imposée par la zone euro et le Fonds monétaire international (FMI) en échange d'une aide financière, selon un document de la « troïka » révélé mercredi 10 avril : le produit intérieur brut (PIB) devrait se contracter de 8,7% en 2013 et de 3,9% en 2014, avant de renouer avec la croissance en 2015 (à 1,1%). Le prêt que va recevoir Chypre augmentera sa dette publique : elle devrait atteindre 109% du PIB cette année, contre 86,5% en 2012. Elle montera à 123% en 2014 et 126,3% en 2015, selon les projections inscrites dans le rapport. L'agence de notation Standard & Poor's a relevé à « stable » contre « négative » la perspective de la note de la dette de Chypre, en raison du plan d'aide. Celle-ci reste maintenue à « CCC », c'est-à-dire une faible capacité de remboursement. – (AFP) ■

Pour le Fonds monétaire international, la zone euro doit assainir son secteur bancaire

La directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Christine Lagarde, a estimé, mercredi 10 avril, que la zone euro devait en priorité continuer à « nettoyer » son secteur financier, en « fermant » certaines banques « si nécessaire ». M^{me} Lagarde a en outre indiqué que la croissance mondiale devrait rester modérée en 2013.

Automobile Rappel de 3,4 millions de voitures nippones

Quelque 3,39 millions de voitures japonaises (Toyota, Nissan, Honda et Mazda) vont être rappelées dans le monde à cause d'un airbag potentiellement défectueux, ont annoncé les constructeurs jeudi 11 avril.

Président tweeteur

Après des tweets rageurs contre le Prix Nobel Paul Krugman sur la question de l'austérité, Toomas Hendrik Ilves, le président estonien, taquine la Russie. Revanche d'une petite nation humiliée par l'Histoire

MARION VAN RENTERGHEM

Le président a encore tweeté. Pas le nôtre, occupé à de plus douloureuses affaires, mais Toomas Hendrik Ilves, élu en 2006 à la tête de l'Estonie. Ce minuscule pays balte coincé tout au nord de l'Europe, ex-République soviétique devenue indépendante en 1991, est à lui seul un cabinet de curiosités : le plus avancé en équipements électroniques, le dernier arrivé et le plus pauvre de la zone euro, le plus exemplaire en matière d'austérité budgétaire... Le seul de l'Union européenne, aussi, à s'être doté d'un président qui tweete ses humeurs personnelles au point d'en inspirer un livret d'opéra. Le seul pays où un réseau social devient étrangement le moyen de revanche d'une petite nation humiliée par l'Histoire.

Il y a deux semaines, @IlvesToomas s'en est pris à la Russie de Vladimir Poutine, en deux fois 140 signes. Il faut dire que la tentation était double : non seulement le président né en 1953 fut élevé en exil, aux Etats-Unis, pendant l'occupation de l'Estonie par l'URSS, mais son tweet est parti le 25 mars, jour anniversaire de la déportation de 20 000 Estoniens en Sibérie par le NKVD (police politique soviétique), en 1949. De cela, « personne ne s'est excusé », jette Toomas Ilves en anglais, avant d'ajouter : « L'Estonie attend toujours des excuses de la part de ceux qui, s'ils ne le font pas, se comporteraient alors comme les héritiers de l'Union soviétique. »

Les tweets ont semé le malaise, dans un contexte diplomatique tendu entre Tallinn et Moscou : les deux pays négocient actuellement un traité, essentiel pour l'Estonie, sur la reconnaissance de leurs frontières. En 2005, le Kremlin avait annulé sa ratification, contrarié que le Parlement estonien ait ajouté une allusion au fait que le pays avait été annexé illégalement par l'URSS jusqu'en 1991. Moscou pose aujourd'hui comme condition que seule la question des frontières soit abordée dans le traité. Les négociations seraient sur le point d'aboutir. Et, pendant ce temps, @IlvesToomas se fait plaisir, en quasi-liberté sur un réseau social qui prend la diplomatie au dépourvu.

En Estonie, on ne critique pas le président. Il n'a pas de rôle exécutif, et l'anticommunisme encore frais institue une solidarité de fait entre partis de gouvernement et d'opposition. Les ministres se refusent à tout commentaire. « *Disons que, si le traité est ratifié, ce ne sera pas grâce à Ilves* », glisse un député de l'opposition, gêné. Toomas Hendrik Ilves, lui, n'est pas gêné le moins du monde. Du haut de sa silhouette un peu raide, légèrement déridée par la coquetterie d'un nœud papillon bariolé, il revendique son usage de Twitter comme citoyen et comme président, « sans distinction : le président est toujours le président ».

Serait-il grisé par la gloire, après ses tweets de juin 2012 ? La cible, cette fois, n'était pas la Russie mais le Prix Nobel



d'économie Paul Krugman. Le président s'est déchaîné en salves rageuses contre l'économiste keynésien de Princeton, qui avait osé contester le succès économique de l'Estonie et de sa politique de restriction budgétaire. Un effet bœuf : des milliers de commentaires sur Internet, des articles dans la presse internationale, du *Wall Street Journal* au *Los Angeles Times*, sans compter, pour le président, un doublement du faible nombre de ses « followers » : 13 546 aujourd'hui (pour un pays de 1,2 million d'habitants). Comble de réussite, sa colère tweetée vient de donner lieu à un mini-opéra de seize minutes dans le cadre du festival de musique estonienne de Tallinn. C'était dimanche 7 avril. Les voix de Krugman et d'Ilves s'étrépaient sur les bienfaits de l'austérité budgétaire, à coups de cris courroucés.

Ce 6 juin 2012, le président Ilves se trouve en visite d'Etat en Lettonie, pour soutenir son voisin balte dans sa course d'obstacles pour intégrer la zone euro. Après un

dîner avec les délégations lettonne et estonienne, le président rejoint sa chambre d'hôtel. Il tapote comme d'habitude sur son ordinateur et tombe sur une note de blog de Paul Krugman, dans le *New York Times*, intitulée « Rhapsodie estonienne ». L'économiste américain se penche sur le cas estonien : « *L'emblème des défenseurs de l'austérité – ils sont dans l'euro et soignant leur croissance explose !* » A l'aide d'un graphique, il montre la courbe du produit intérieur brut (PIB) estonien, sa chute pendant les années de crise (2009-2010), suivie de sa remontée « *significative mais pas convaincante* », écrit-il. *Mieux que pas de reprise du tout, bien sûr – mais c'est ça qu'on nous fait prendre pour un triomphe économique ?* »

Le sang de Toomas Hendrik Ilves ne fait qu'un tour. Oubliées, son origine social-démocrate et sa famille politique, qui, elle, est un peu plus nuancée sur les mesures d'austérité que ne l'est la coalition conservatrice au pouvoir. Le ministre de l'économie, Juhan Parts, conservateur, s'en étonne encore : « *Je n'imaginai pas qu'il nous soutiendrait tant !* » La presse estonienne a émis l'hypothèse que le président, connu pour sa sobriété et son assiduité à la salle de gymnastique du palais présidentiel, ait pu exceptionnellement être stimulé par quelques verres. Mais le président tweeteur est d'abord un Estonien offensé. Antisoviétique viscéral, combattant de l'occupation depuis New York puis Munich, où il était journaliste à la radio américaine Radio Free Europe, il n'entend pas se faire



donner des leçons. Ni par les Russes ni par un Américain de Princeton, quand lui-même a étudié la psychologie à l'université Columbia de New York. Un rebelle à l'arrogance dandy, amateur de musique punk et que l'on peut croiser dans les bars branchés de Tallinn, un verre de bière à la main, vêtu d'un blouson de cuir noir.

Il est 20 h 57, ce 6 juin 2012. Le président lance un premier tweet : « *Allons-y, écrivons sur des sujets sur lesquels on ne connaît rien, soyons contents de nous, arrogants et condescendants : après tout, ce ne sont que des nègres.* » Un autre suit à 21 h 06 : « *Etre Prix Nobel en exercice, ça*

Toomas Hendrik Ilves (ci-contre) n'a pas eu de réponses de Paul Krugman (ci-dessous) à ses tweets. ATTILA KISBENEDEK/AFP. PAUL J. RICHARDS/AFP

veut dire qu'on peut pontifier sur les questions budgétaires et déclarer que mon pays est un terrain vague. Ça doit être un truc entre Princeton et Columbia. » A 21 h 15, encore un : « *Mais oui, que savons-nous, nous Estoniens ? Nous ne sommes que des Européens de l'Est demeurés et idiots. Incultes. Un jour, nous finirons aussi par comprendre. Nostra culpa.* » A 21 h 32, le président s'énerve un peu plus, tout seul : « *Allons-y, traitons les Européens de l'Est comme de la m... Leur anglais est nul, ils ne réagiront pas et ils feront ce qu'on leur dit de faire.* » Etc. Le dernier est à 22 h 10.

Dans le palais présidentiel, à Tallinn, mardi 2 avril, le président Ilves a toujours son air hautain, son nœud papillon bariolé et nous serre la main en tendant son bras à l'horizontale, comme pour nous tenir à distance. Paul Krugman ne lui a jamais répondu, autre preuve de mépris. Le président hausse les épaules et s'échauffe à nouveau : « *J'en ai assez qu'on prenne les Européens de l'Est pour des Untermenschen [sous-hommes] primitifs ! Krugman a son agenda politique en faveur de la dépense publique aux Etats-Unis. Il veut prendre l'Estonie pour preuve alors que ça n'a rien à voir. Nous n'avions pas d'autre choix que l'austérité car nous ne pouvions pas emprunter à un taux viable. Sait-il seulement d'où nous venons, ce que nous avons traversé ? Non, il ne sait pas. Il est Prix Nobel et ils s'en fout. Ça donne cette position idéologique stupide sur la politique d'un gouvernement démocratiquement élu.* »

En quelques tweets furibonds, Toomas Hendrik Ilves a résumé le grand débat de l'heure : d'un côté, derrière Angela Merkel et la Commission de Bruxelles, les tenants de l'austérité budgétaire, certains de trouver dans la réduction des dettes publiques le seul remède pour une relance saine et durable. De l'autre, Paul Krugman en tête, les partisans de la relance, certains que l'austérité imposée en pleine récession est une erreur historique, payée par des millions de chômeurs en Europe, pour ne même pas réduire la dette. Les Estoniens, entrés dans la zone euro à force d'une cure budgétaire douloureuse, trouvent de mauvais goût de soutenir aujourd'hui des Grecs dont les retraites et les salaires sont supérieurs aux leurs... et émigrent massivement en Finlande et ailleurs.

Qui a raison ? En Estonie, on répond en musique. En 1988, on y avait déjà fait la « révolution chantante », des manifestations nocturnes contre les Soviétiques au son des hymnes patriotiques. Les tweets du président Ilves contre l'économiste Krugman ont inspiré Eugene Birman, un jeune compositeur américain d'origine balte. « *Sa colère était à la fois dramatique et dans l'air du temps, dit-il. J'ai voulu que les deux voix soient interprétées par une seule personne, pour que le débat d'idées l'emporte sur les ego. Et parce qu'on ne sait pas qui gagne.* » L'écrivain Scott Diel, à qui a été confié le livret, s'est amusé d'« un président qui réagit soudain de manière irrationnelle, en être humain ».

Le 7 avril, à Tallinn, la cantatrice Iris Oja interprétait les deux voix, Ilves et Krugman. Il y avait des coups d'archet hargneux, des cris du cœur, de l'ironie, de la violence et de la rage. « *Merveilles d'austérité ! Triomphe économique ?* », « *Stimulez, dévaluez !* », s'enthousiasmait la première voix. « *Soyons contents de nous, arrogants et condescendants !* », « *Est-Européens, demeurés et idiots ! Incultes !* », « *L'austérité dans le terrain vague !* », « *M... aux Est-Européens !* », « *Rien que des nègres !* », « *Un jour, nous comprendrons. Nostra culpa !* » s'égosillaient la seconde.

Le président n'a pas assisté au spectacle. Peu avant, il avait retweeté un article de l'experte revue américaine *Foreign Affairs* intitulé : « *Diplomatie sociale, ou comment les diplomates (...) se sont mis à aimer les tweets.* » ■

Comment lutter contre la fraude fiscale ?

En pleines affaires « Cahuzac » et « OffshoreLeaks », le président Hollande a pris, mercredi 10 avril, des mesures en vue d'endiguer la fraude fiscale et de moraliser la vie publique. Il appelle à la création d'une Haute Autorité de contrôle des déclarations de patrimoine et d'intérêts des hauts responsables publics, et à la mise en place d'un parquet financier agissant sur les affaires de corruption et de fraude fiscale. Cela suffira-t-il ? Peut-on contraindre les banques à plus de transparence ? Comment lutter efficacement contre les paradis fiscaux ? Si certains souhaitent une révolution judiciaire en matière d'évasion fiscale, d'autres préconisent une baisse des impôts.

■ Ne limitons pas les règles au seul territoire national

Marie-Christine Dupuis-Danon

Expert en criminalité financière

La fraude fiscale est un fléau permanent de nos sociétés. Économique à l'évidence, en ce qu'elle prive l'État d'une partie de ses recettes. Moral aussi, car elle affaiblit le lien qui existe entre la nation et l'individu à travers la contribution de ce dernier au bien commun.

Intéressons-nous ici à la « grande » fraude fiscale, celle qui existe au même titre que la grande délinquance ou la grande corruption. Elle est favorisée par deux facteurs. La mondialisation qui fait disparaître les frontières et les entraves à la circulation des personnes et des capitaux, renforcée par l'immédiateté et un certain anonymat des mouvements d'argent permis par Internet. La faiblesse des systèmes répressifs internationaux ensuite, lesquels demeurent des passoires à gros trous.

D'autant qu'au niveau national les possibilités de fraude se multiplient avec la modification incessante de la fiscalité. L'État, ne disposant plus des leviers d'action monétaire et budgétaire, utilise la fiscalité pour moduler sa politique économique. D'un côté, le gouvernement souhaite supprimer les niches fiscales mais, d'un autre, il crée sans cesse des systèmes incitatifs ou dissuasifs par l'impôt. Moyennant quoi, il crée une incertitude fiscale dommageable à l'économie (alors qu'« un bon impôt est un vieil impôt »), ne peut prévoir d'inévitables contournements (« à nouvelle taxe, nouvelle fraude ») et, enfin, rend le travail des enquêteurs et des services répressifs extrêmement difficile.

A cela s'ajoute un facteur moral. Essayer d'échapper à l'impôt national en profitant des disparités des législations étrangères n'est toujours pas considéré comme répréhensible. L'« optimisation fiscale » est une affaire de spécialistes que les grandes entreprises et les riches particuliers consultent à grands frais. Avec la bonne conscience de rester dans la légalité tout en faisant porter la charge de tout ou partie de leurs impôts sur d'autres, moins « malins ».

De l'optimisation fiscale à la fraude, le pas est vite franchi. Les possibilités d'échapper à l'impôt étant nombreuses grâce à la globalisation, le respect de la légalité tient en grande partie sur l'éthique et la gouvernance de la finance internationale, laquelle n'a pas bonne réputation en ces domaines... La mondialisation s'est accompagnée d'une financiarisation de l'économie. Celle-ci a déresponsabilisé les acteurs de cette extraordinaire mutation. A ne plus rendre compte que de leurs résultats et non de leurs méthodes, ils ont contribué à une perte de l'éthique. Les politiques, depuis longtemps dépassés, tentent de redresser la barre à grand renfort de discours sur la gouvernance, la conformité et la régulation, au G8, au G20 et ailleurs, sans succès significatifs jusqu'à présent.

Et, profitant de toutes ces faiblesses, les groupes criminels aussi s'en donnent à

cœur joie. De temps en temps, la découverte de leurs agissements éclate au grand jour. Force est de reconnaître que c'est au moment où cet argent est blanchi, c'est-à-dire réinjecté dans l'économie que l'on se rend compte de la fraude initiale. En France, les autorités ne s'y sont pas trompées, qui ont rendu le blanchiment imprescriptible tant qu'il n'a pas été révélé, alors que la fraude initiale est prescrite trois ans après sa commission. Il faut cependant garder espoir. D'abord parce que, même si l'imagination des grands délinquants apparaît sans limite, ces phénomènes de fraude sont de mieux en mieux répertoriés et connus des instances répressives.

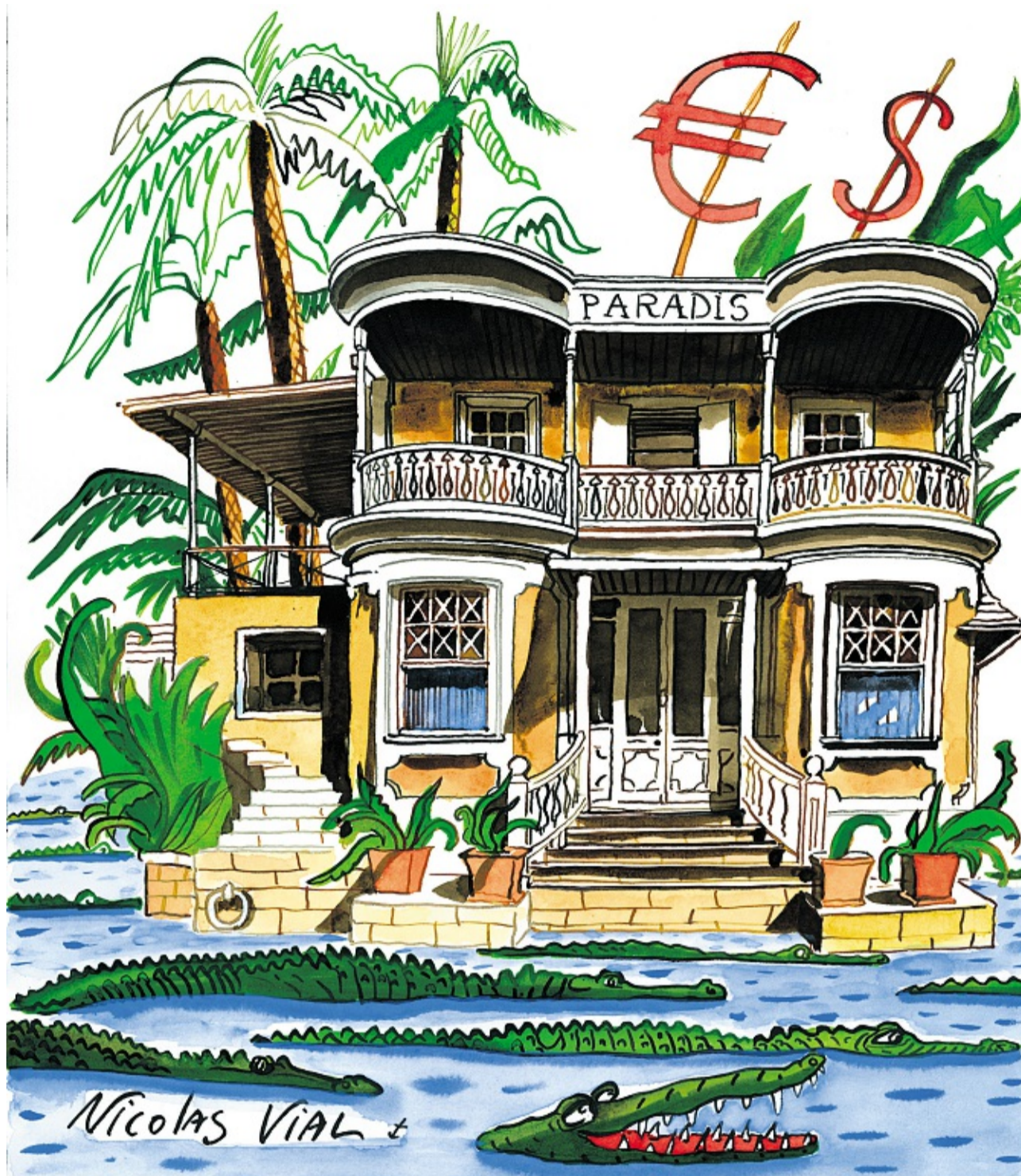
Ensuite, parce que la pression sur les centres offshore commence à porter ses fruits – même si l'on est loin du compte – et que le nombre de ces « juridictions non coopératives » diminue régulièrement. Et les économies basées sur le recyclage de la fraude montrent des vulnérabilités structurelles, comme on vient de le voir en Méditerranée... Enfin, parce que la crise dans les pays occidentaux a réveillé une conscience citoyenne dans ce domaine.

Essayer d'échapper à l'impôt national en profitant des disparités des législations étrangères n'est toujours pas considéré comme répréhensible

Ce qui était acceptable au temps de la croissance devient intolérable quand l'État a besoin du moindre euro. De ce point de vue, les révélations d'« Offshore Leaks », même si l'on en voit immédiatement le risque d'effets pervers, pourraient faire plus pour renforcer les exigences de la société civile que n'importe quelle pédagogie fiscale initiée par le gouvernement.

Les mesures annoncées mercredi 10 avril par le Chef de l'État vont certes dans le bon sens – elles s'inscrivent dans une approche désormais classique et bien acceptée depuis une vingtaine d'années : transparence accrue des revenus des personnalités politiques, renforcement de la lutte contre la grande délinquance financière et contre les paradis fiscaux. Mais elles montrent a contrario les limites des approches nationales. Tout aussi important serait aujourd'hui de progresser rapidement vers l'harmonisation fiscale au niveau européen et vers la révision de certaines conventions bilatérales d'imposition afin de rendre moins attractifs les placements à l'étranger.

Sans doute la période très difficile que nous traversons a-t-elle permis de mieux prendre conscience du danger économique que représente la fraude fiscale mais surtout de redécouvrir que la lutte contre toutes les formes de criminalité économique et financière constitue un élément indispensable de la justice sociale sans laquelle toute société se déchire inévitablement face aux crises. ■



■ Cibler les utilisateurs des paradis fiscaux

Mathilde Dupré

Chargée de la lutte contre les paradis fiscaux pour le CCFD-Terre solidaire

Coup de tonnerre ! L'opération « Offshore Leaks » et l'affaire Cahuzac ont à nouveau braqué les projecteurs sur une industrie qui ne connaît pas la crise : celle de l'évasion fiscale et de la finance offshore. Au-delà des îles à palmiers, l'opacité financière est au cœur des grandes métropoles internationales. Déjà, en décembre 2010, le CCFD-Terre solidaire recensait un quart des filiales des principales banques européennes dans les paradis fiscaux, Deustche Bank, Barclay's, BNP Paribas et Unicredit en tête. Officiellement, les banques françaises auraient fait le ménage dès 2009, après l'engagement de la Fédération bancaire à quitter les paradis fiscaux de la liste de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), déjà réduite.

L'évasion fiscale ne doit plus prospérer et enrichir ces intermédiaires au détriment des États

En réalité, la fermeture de quelques filiales au Panama ou à Brunei relève plutôt de la manœuvre dilatoire. Les banques n'ont jamais eu l'intention de désertor les grands centres financiers qui permettent de développer, en toute discrétion, des activités risquées, de délocaliser artificiellement des bénéficiaires, ou d'inventer des montages toujours plus sophistiqués en cascade de sociétés opaques pour faciliter l'évasion fiscale.

En 2012, BNP Paribas détenait ainsi toujours 61 filiales au Luxembourg, 22 aux îles Caïmans, 10 en Suisse, 8 à Singapour, 7 aux Bermudes, 5 à Jersey et 2 à Chypre. Dans ses efforts de lutte contre les paradis fiscaux, la communauté internationale n'a jamais utilisé tous les outils à sa disposition. Elle n'a ainsi jamais ciblé

directement les utilisateurs et les intermédiaires de ces trous noirs de la finance.

Il y a un an, nos propositions, remises aux candidats aux élections présidentielle et législatives, avaient reçu des réponses inégales de la part de François Hollande. Il avait exprimé son soutien à la transparence pays par pays pour mettre fin à l'opacité comptable dont jouent les entreprises multinationales. Ce sont finalement les parlementaires qui ont pris l'initiative pour exiger des banques françaises la publication d'informations pays par pays sur leurs activités, les effectifs, le chiffre d'affaires, les bénéfices, les impôts et les subventions. Une étape décisive, également franchie par l'Union européenne, qui exigera la même transparence. Les dernières mesures annoncées par François Hollande reprennent nos propositions. Mais avant d'envisager des réformes européennes, commençons par la France. Ainsi, selon sa promesse, cette exigence devrait dès maintenant être transposée pour les multinationales qui reçoivent des financements, des marchés ou des garanties publiques, ou qui ferment des sites en France.

François Hollande était resté silencieux sur la transparence en France de la loi « Fatca » adoptée par les États-Unis dès 2010, un dispositif qui aurait pourtant permis au fisc de recevoir automatiquement de la part des banques les noms des contribuables détenant des comptes bancaires à l'étranger. Un tel mécanisme ne sera efficace qu'à condition de bannir les sociétés écrans et les autres structures juridiques opaques qui sont utilisées par les mafias, les corrompus, les multinationales et les plus fortunés pour dissimuler leurs activités. La France doit réclamer la création de registres nationaux, voire régionaux, de ces structures. Il s'agit de recenser non seulement les noms des gestionnaires et prête-noms, mais aussi les propriétaires qui se cachent derrière. Enfin, il faut mettre en cause la responsabilité des complices que sont les intermédiaires.

L'évasion fiscale ne doit plus prospérer et enrichir ces intermédiaires au détriment des États. La lutte à engager vise à restaurer l'égalité des contribuables devant l'impôt et la confiance dans la démocratie. C'est un défi politique majeur de notre temps. ■

CCFD :
Comité
catholique
contre la faim
et pour le
développement

Les mesures du président Hollande sont nécessaires mais insuffisantes

William Bourdon
Avocat, président de Sherpa

Le vote à l'Assemblée nationale le 13 février d'un amendement fait obligation aux banques françaises de publier dès 2014 les informations relatives à leurs filiales, leur chiffre d'affaires et leur effectif, pays par pays.

Le Sénat a amélioré ce texte. Le Parlement est donc prêt à prendre ses responsabilités. Il avait d'ailleurs anticipé sur une des mesures annoncées par le président de la République mercredi 10 avril. Personne n'ignore qu'édicter une obligation sans sanction est un encouragement à l'affichage et la chronique d'un constat d'échec. Le législateur doit s'en emparer. La France offre ainsi le pire des visages tout en ne semblant pas désespérer de donner la la.

Personne ne disconvient qu'en cette période de rigueur, l'évasion fiscale est plus que jamais un manquement à l'éthique et au civisme. Les révélations de ces derniers jours soulignent ce paradoxe ahurissant : la crise devrait nourrir l'exigence de solidarité, or elle semble plutôt alimenter l'inverse, l'intolérance à l'impôt.

Qui peut douter de la toute-puissance de l'argent-roi et de ses meilleurs partenaires, les paradis fiscaux, les lobbies au service des banques plus actifs que jamais, si l'on met en miroir la répétition des engagements et des recommandations des décideurs publics, du G20 et des institutions

financières avec des chiffres qui restent assassins ?

Selon le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale, les actifs financiers des particuliers dissimulés dans les paradis fiscaux atteignent 17 000 milliards d'euros. Cette somme serait même sous-estimée et se situerait autour de 26 000 milliards, soit dix fois le produit intérieur brut (PIB) annuel français. Le montant de l'évasion fiscale en France est à peu près équivalent à la charge de la dette publique, soit 36 à 50 milliards d'euros, selon un rapport du Sénat.

Ce sont parfois les mêmes acteurs et leurs réseaux d'influence qui, par leur incivilité proclamée ou clandestine, creusent la dette et refusent toute mesure de nature à la réduire. Source d'incompréhension, de colère et de populisme de tous bords, les citoyens voient bien qu'au moment où le trou noir de l'économie mondiale s'aggrave et se révèle par fragments, s'exerce sur eux une pression sociale, fiscale, croissante.

En France, depuis des décennies, les sommes accumulées dans les paradis fiscaux s'élèveraient à 600 milliards d'euros, soit près de 10 % du patrimoine des Français et 1/6^e du budget de l'Etat, selon l'enquête effectuée par Antoine Peillon, publiée en 2012.

L'accord passé à l'été 2009 entre l'Allemagne et la Suisse – qui tend à transformer les banquiers suisses en percepteurs pour les fisco étrangers – a été qualifié par l'association des banquiers privés suisses de nirvana pour le fisc allemand. Les banques, meilleures alliées des citoyens dans

le recouvrement de la dette publique, font coup double en pérennisant ainsi le système d'évasion fiscale que cet accord laissera impuni.

Chypre n'était pas le temple de la vertu, mais comment ne pas comprendre ses citoyens qui vont payer le prix fort, alors que déjà se délocalisent vers d'autres eldorado européens les capitaux russes menacés. L'Europe offre encore un immense espace de shopping fiscal.

A l'échelon de la France, les sommes accumulées au fil des dernières décennies dans les paradis fiscaux s'élèveraient à 600 milliards d'euros

Dès lors que le PNB du Luxembourg est constitué à hauteur de 25 % par les produits financiers, le Grand-Duché restera une citadelle imprenable par la loi et les juges européens, puisqu'il abrite les mécanismes d'opacification des flux financiers. L'annonce d'un aménagement par le Grand-Duché du secret bancaire résonne comme une rustine opportuniste.

François Hollande a été élu sur des valeurs et des principes. Or c'est sur ces valeurs et ces principes qu'une trahison exceptionnelle fait trébucher la République irréprochable. Les épreuves sont souvent synonymes d'un moment de vérité que le courage commande d'affronter. Les

idées, les propositions sont là depuis des années tant se sont succédés des recommandations et des rapports qui sont aisés à convertir en articles de loi.

Les mesures annoncées par le président de la République sont un pas significatif, mais on doit aller plus loin. La création d'un office central de lutte contre la fraude et la corruption – absorbera-t-il le service central de lutte contre la corruption créé par la gauche dès 1993 ? – est salutaire sous réserve qu'il soit doté de pouvoirs effectifs à la hauteur de l'ambition affichée. Cet office devra pouvoir saisir le procureur financier à compétence nationale proposé par le chef de l'Etat.

La nouvelle Haute Autorité chargée de recevoir les déclarations de patrimoines, les déclarations d'intérêt des membres du gouvernement, des parlementaires, et des dirigeants locaux devra aussi pouvoir saisir ce nouveau procureur. On est accablé par la résistance de certains élus de gauche à rendre visibles les leurs. Le soupçon vient de l'opacité, non de la transparence.

Le délit de corruption d'agents publics à l'étranger doit être étendu à celui de trafic d'influence qui favorise une réelle responsabilité éthique, celle dont se prévalent les entreprises sur Internet. Il faut aussi prévoir une protection renforcée des lanceurs d'alertes dans le secteur public.

Il faut qu'à l'échelon européen la France amorce enfin une dynamique qui fasse que l'Europe institutionnalise l'échange automatique d'informations entre les banques et les administrations fiscales des pays qui la composent. Les Américains l'ont fait, en partie, en 2010. La France et

l'Allemagne doivent prendre des initiatives fortes en faveur de la mise en place de sanctions à l'égard des paradis fiscaux non coopératifs et être à l'avant-garde d'une bataille pour que soient taxés les flux en provenance ou en direction des paradis fiscaux et judiciaires, pour rendre obligatoire la tenue pour chaque Etat d'un registre national des trusts et autres entités juridiques qui concourent à l'opacité du système financier.

L'Europe doit se donner un délai pour démanteler les paradis fiscaux et judiciaires européens qui ne cessent de narguer la loi européenne, les citoyens et creuser nos déficits publics. Un parquet européen, comme le président de la République l'a annoncé, doit être créé pour coordonner les enquêtes en matière de criminalité transfrontalière et d'atteinte aux intérêts financiers de l'Union.

La Commission européenne estime à 1 000 milliards d'euros le montant de la fraude pour l'ensemble des Etats, soit à peu près le budget de l'Union. C'est la condition nécessaire mais non suffisante de voir rétabli un minimum de confiance entre les citoyens et la parole publique. C'est la condition pour que le message universaliste de la France ne soit pas anéanti car ces graves turbulences sont l'allié du cynisme chez nous et ailleurs.

Alexandre Dumas disait à propos de l'argent : « C'est un bon serviteur et un mauvais maître. » Le fait qu'un homme ait oublié ces mots non seulement ne saurait disqualifier les engagements de François Hollande, mais en rend la mise en œuvre encore plus nécessaire et audacieuse. ■

Plus de juges contre les fraudeurs Des sanctions pas assez dissuasives

Alexis Spire

Sociologue, directeur de recherche au CNRS

Katia Weidenfeld

Juriste, directrice d'études à l'École nationale des chartes

Au-delà de la surprise politique et morale, la mise en examen de Jérôme Cahuzac pourrait être l'occasion de modifier en profondeur le rôle des juridictions correctionnelles dans la sanction de ceux qui esquivent l'impôt.

En utilisant l'infraction de « blanchiment de fraude fiscale », le parquet rompt déjà avec la pratique habituelle des poursuites pour fraude fiscale.

Cette qualification de blanchiment de fraude fiscale est plus exigeante : elle impose que soit démontrée la fraude fiscale – l'intention délibérée d'éluder l'impôt – et le blanchiment, c'est-à-dire l'existence d'un acte destiné à faciliter la justification mensongère de l'origine des fonds ou participant à un tel processus.

Mais elle présente aussi plusieurs intérêts : elle permet de reporter le délai de prescription et surtout de contourner la très contraignante procédure de la fraude fiscale. Dans celle-ci, le procureur de la République n'a pas l'initiative des poursuites : la plainte doit être portée devant lui par le ministre des finances qui sélectionne les dossiers avant de les présenter à une commission des infractions fiscales qui constitue un autre filtre. Composée de membres du Conseil d'Etat et de la Cour des comptes, celle-ci prend ses décisions en opportunité, au terme de délibérations tenues secrètes. Des poursuites concernant des fraudes fiscales de très grande ampleur sont ainsi abandonnées, sans qu'on puisse en connaître les raisons.

Cette procédure drastique de sélection explique la très grande stabilité du nombre annuel de plaintes pour fraude fiscale : en dépit de la démultiplication récente des possibilités de contourner l'impôt, on en reste depuis la fin des années 1990 à 1 000 affaires par an, ce qui représente à peine 2 % des contrôles fiscaux approfondis. Après tout, la pénalisation se doit d'être dissuasive, plus qu'exhaustive. Et la commission des infractions fiscales, tout comme l'institution judiciaire, doivent être alimentées sans être submergées.

Mais, dans sa forme actuelle, cette procédure, qui remonte à la fin des années 1970, met en présence deux institutions qui ne poursuivent pas les mêmes objectifs. Les dossiers qui arrivent dans les bureaux des procureurs de la République ont été montés par des agents des impôts dans une logique fiscale.

L'objectif des redressements fiscaux est budgétaire : faire rentrer dans les caisses de l'Etat des sommes soustraites à l'impôt. Ces dossiers sont caractérisés par une attention prioritaire aux montants, plutôt qu'à leur origine ; pour le fisc, l'argent n'a pas d'odeur.

Les procureurs recueillent ainsi des affaires qui ne

concernent souvent que des fraudes ponctuelles, déliées les unes des autres. Pourtant, derrière les responsables mis en cause, d'autres coupables sont pressentis sans jamais être démasqués.

Saisis de dossiers en apparence bouclés, les parquets ouvrent très rarement une information judiciaire et renoncent le plus souvent à mettre en lumière les éventuelles connexions entre les fraudeurs, qui permettraient de restituer leur place dans des systèmes de plus grande ampleur. Pas toujours épaulés par des services d'enquête spécialisés, ils interviennent plusieurs années après les faits, sans pouvoir révéler la délinquance financière organisée qui se cache souvent derrière une dissimulation sans grande envergure.

Ils laissent ainsi dans l'ombre les professionnels organisateurs de l'évasion fiscale sans lesquels les fraudeurs profanes ne pourraient pas grand-chose. Dès lors, les sanctions requises et prononcées contre les fraudeurs – en moyenne six mois avec sursis et quelques milliers d'euros d'amende pour des fraudes avoisinant le million d'euros – sont très en deçà de l'investissement des différents acteurs qui participent au montage d'un dossier pénal.

Le séisme provoqué par l'affaire Cahuzac pourrait être le signe d'un renouveau marqué par une intervention active des magistrats en la matière

Pour remédier à ces insuffisances, des efforts importants ont été déployés au cours des dernières années. L'administration fiscale s'est engagée dans une politique de sensibilisation des inspecteurs des impôts aux exigences de la répression pénale. Le législateur a consenti à créer une police fiscale pouvant intervenir avant la fin du contrôle et avec un passage allégué devant la commission des infractions fiscales.

Mais les moyens qui lui sont alloués ne permettent de traiter qu'une toute petite centaine de dossiers par an et la répression pénale conserve son caractère marginal pour l'administration des impôts. Surtout, les affaires restent sélectionnées par le fisc, qui obéit aux règles très protectrices des garanties du contribuable, et aux objectifs d'une administration au service de l'usager.

Les scandales politico-financiers des années 1990 étaient restés à la lisière de la fiscalité. Le séisme provoqué par l'affaire Cahuzac pourrait être le signe d'un renouveau marqué par une intervention active, de première main, des magistrats en la matière.

En imaginant que la lutte contre la délinquance financière devienne une priorité – comme semblait l'annoncer les récentes déclarations présidentielles –, on pourrait espérer que les juges soient plus nombreux à s'investir dans la lutte contre les fraudeurs de l'impôt. Ce ne serait pas la révolution fiscale qu'avait promise le candidat président, mais peut-être l'aube d'une révolution judiciaire en matière fiscale. ■

L'impôt, c'est le vol ! Des contribuables surtaxés

François de Saint-Pierre

Banquier, ancien maître de conférences à Sciences Po

Les fondements de l'impôt sont la nécessité de la contribution publique, reconnue par les citoyens ou leurs représentants, et le libre consentement à celle-ci. La question de cette nécessité se pose d'emblée quand la dépense publique représente 56 % de la production de richesse de la nation.

Qui décide des options, du seuil d'intervention de la sphère publique ? Les citoyens ou leurs représentants ? Mais les représentants donnent-ils bien un consentement éclairé ? Rares seraient les députés capables d'expliquer les modalités du régime progressif de l'impôt sur les revenus du patrimoine. La loi de finances détermine les dépenses et les recettes pour l'année qui vient, mais sur une assiette produite l'année précédente. Avec cette rétroactivité, sa lourdeur, et son instabilité, la loi fiscale ne peut évidemment se prévaloir du consentement des citoyens.

Que le gouvernement envisage en avril un aménagement de la fiscalité des plus-values pour les entrepreneurs, telle que votée en décembre 2012, semble certes aller dans le bon sens ; mais cela montre bien que le rythme des variations fiscales est incompatible avec la visibilité nécessaire aux agents économiques pour décider.

Par son niveau, notre fiscalité n'est pas davantage compatible avec un consentement éclairé. Sur le capital, un exemple : le marché français des actions a eu un rendement annuelisé total (appréciation et dividendes) de 6 % au cours des quarante dernières années. Si l'on suppose que ce taux se poursuive, il faut en déduire fiscalité et cotisations sociales, impôt sur la fortune, coûts de gestion financière, inflation et croissance... Dans le meilleur des cas, le ren-

dement réel net s'établit donc à -2,2 % par an ! Où est la « rente » dans ce déclin garanti ? N'est-on pas plutôt dans « la soustraction de la chose d'autrui » qui caractérise le vol, selon le code pénal. Quelle épargne pourra s'investir dans nos entreprises ? Que reste-t-il de ce principe constitutionnel qui fait de la propriété un droit inaliénable et sacré ? Comment s'étonner de l'exode des entrepreneurs, des dirigeants, des investisseurs et des patrimoines ?

Quant au travail, nos représentants ont-ils expliqué à nos travailleurs que les deux tiers de la valeur qu'ils créent leur est soustraite ? Un cadre célibataire qui gagne 63 000 euros nets par an coûte en réalité 120 000 euros avec les charges sociales ; c'est donc sa valeur de marché. Après impôt sur le revenu et TVA sur sa consommation, son revenu discrétionnaire est en fait réduit à 33 % de sa création de richesse. Consentement ou asservissement ? Le développement de l'évasion fiscale et de la fraude ne sont que la manifestation de cette absence de consentement.

Quelle justice exige des prélèvements obligatoires à 46,3 % du PIB en 2013 ? Celle qui laisse plus de 3 millions de citoyens sans travail ? La solidarité nationale est venue étouffer l'auto-assurance, la solidarité individuelle, familiale ou collective, la charité et la responsabilité. On veut attaquer les rentes, mais qu'est-ce qu'une rente : c'est la certitude de toucher un revenu régulier sans travail ou sans proportion avec celui-ci. Questionnons donc plutôt nos dispositifs de retraite et d'indemnisation du chômage, le statut de la fonction publique, nos allocations et subventions sans contreparties ni contrôle... et nous réduirons une masse de rentes qui pèse sur notre capacité à créer de la richesse.

Absence de nécessité, mais aussi absence de contrôle ! Les représentants ne demandent pas de comptes une fois la dépense votée et n'en rendent pas davantage. Seule la Cour des comptes vient dénoncer sans conséquences les dépenses abusives ou inappropriées. Les révolutions se font pour la liberté et contre l'impôt : la France doit faire sa révolution. ■

Sur Lemonde.fr

Vous pouvez également consulter nos trois dossiers liés aux paradis fiscaux : « Des élus se positionnent dans le débat sur la moralisation de la vie politique ».

« Comment assurer l'exemplarité des responsables publics ».
« La démocratie française à l'épreuve de l'affaire Cahuzac ».

**International** | CHRONIQUE

PAR ALAIN FRACHON

L'Iran et la bombe : une négociation bloquée

Depuis quelques années, au risque d'une dépression nerveuse, les plus puissants pays du monde s'imposent une épreuve cauchemardesque : négocier avec l'Iran. Pour un résultat nul, ou presque.

La République islamique ne cède pas. A coups de charmants petits proverbes persans destinés à apaiser ses interlocuteurs, elle poursuit sa course au nucléaire militaire. Le savoir-faire du bazar, pour arriver à la bombe.

Les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU – Chine, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Russie – auxquels s'est ajoutée l'Allemagne n'intimident pas l'ayatollah Ali Khamenei. Le Guide de la République islamique tient tête à cette coalition de puissants, les 5 + 1, censée représenter les géants militaires et économiques de la planète. L'Iran teste le monde multipolaire de ce début

de XXI^e siècle : est-il capable d'enrayer la prolifération nucléaire ?

D'ici un an environ, l'Iran, disent les Etats-Unis, devrait avoir la capacité de fabriquer une arme nucléaire. Léon Panetta, ex-chef de la CIA et ancien secrétaire à la défense de Barack Obama, expliquait cet hiver : « *Les dirigeants iraniens n'ont pas encore pris la décision de procéder au développement d'armes nucléaires, mais tout indique qu'ils continuent à augmenter leur potentiel dans ce domaine.* » Bref, Téhéran approche de la bombe.

Samedi 6 avril, dans le faste kitsch d'un palace local, l'Hôtel Rixos, les diplomates des 5 + 1 ont, une fois de plus, rencontré leur homologue iranien, Saeed Jalili, à Almaty, au Kazakhstan. Mandaté par le Conseil de sécurité de l'ONU, dont l'Iran viole les résolutions, le club des 5 + 1 a mis sur la table une proposition destinée à établir un

climat de confiance. L'Iran déciderait quelques mesures allant dans le sens du contrôle de son programme nucléaire ; en contrepartie, les 5 + 1 assoupliraient le régime de sanctions économiques auquel le pays est soumis.

L'Iran a répondu par une fin de non-recevoir. Il n'entre pas dans la discussion. Elégant et courtois, M. Jalili a répliqué en égrenant quelques dictons persans des plus fumeux : « *Mieux vaut semer la graine de la paix que celle de la guerre* » – n'est-ce pas ? Il s'en tient aux demandes iraniennes, posées comme un préalable à la négociation : les 5 + 1 doivent reconnaître le droit de Téhéran à l'enrichissement de l'uranium et lever toutes les sanctions. On tourne en rond. On s'est séparé sans même fixer une date pour une prochaine réunion. Le blocage est patent.

A certaines conditions très strictes et sous contrôle tatillon, l'Iran pourrait être autorisé à enrichir de l'uranium. Mais ce ne peut être le point de départ de la négociation. Il s'agirait là de son aboutissement. Soupçons réciproques : Téhéran redoute que Washington ne veuille déstabiliser la République islamique à coups de sanctions toujours plus dures ; les Etats-Unis craignent que l'Iran ne prolonge la négociation dans le seul but de poursuivre ses activités d'enrichissement de l'uranium.

Toutes les parties portent une

part de responsabilité dans cette impasse. Le club des 5 + 1 est impo- sant sur le papier. Grâce à Cathy Ashton, la diplomate en chef de l'Union européenne, qui dirige les pourparlers, le club reste uni dans ses demandes : l'Iran doit obéir au Conseil de sécurité, accepter les inspections onusiennes, interrompre son programme d'enrichissement.

Mais les 5 + 1 n'ont pas de quoi intimider l'Iran. Ils sont trop divisés pour exercer de vraies pres-

niveau de cohérence et de consistance des 5 + 1 diminue », dit Javier Solana, l'ancien secrétaire général de l'OTAN. Il n'y a pas de raison pour que l'Iran ne pense pas comme M. Solana : le club des 5 + 1 est un « *tigre de papier* ».

Faut-il parier sur un canal parallèle, celui qu'offrirait une négociation directe entre Washington et Téhéran ? Problème : les Etats-Unis manquent de crédibilité quand ils affirment vouloir parler à l'Iran.

Moyen-Orient ; il estime que les Etats-Unis doivent s'extirper de la région, pas y replonger. Enfin, M. Obama n'est pas maître de l'arme des sanctions, il ne peut en jouer à son gré. Elles sont votées par le Congrès, qui seul est habilité à les suspendre ou les aggraver.

Dernier acteur de cette partie de dupes, l'Iran n'est pas dans une meilleure posture. A quelques semaines de l'élection présidentielle de juin – mais il n'est pas garanti qu'il en ira différemment après –, le régime confirme une de ses caractéristiques constantes : il est un nœud de rivalités entre les clans qui se partagent le pouvoir.

Il est enfermé dans une surenchère nationaliste qui l'empêche de prendre une décision. De peur d'être accusé de trahison par les autres, aucun des clans au pouvoir n'ose prôner une vraie négociation sur le nucléaire. Pour qu'il en aille autrement, il faudrait que ledit clan puisse faire valoir tout ce que l'Iran aurait à y gagner. Ce qui suppose qu'on mette d'emblée sur la table la « victoire » que le régime empocherait s'il renonçait à ses activités suspectes : droit contrôlé et limité à l'enrichissement de l'uranium, levée des sanctions et normalisation diplomatique. Cela n'a pas été fait ou pas assez. Il y aura encore des week-ends tristes à Almaty. ■

frachon@lemonde.fr

Les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU – Chine, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Russie –, auxquels s'est ajoutée l'Allemagne, sont trop divisés pour exercer de vraies pressions sur Téhéran

sions sur Téhéran. Même si elles ont voté les sanctions, la Chine et la Russie, partenaires économiques importants de la République islamique, n'y sont pas vraiment favorables. Pékin et Moscou ont dit qu'ils n'en voteraient pas de nouvelles. En mars, le sommet des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) a réaffirmé son opposition « *aux menaces militaires et aux sanctions unilatérales* » – et le groupe considère que les mesures commerciales les plus dures contre l'Iran, celles décidées par les Etats-Unis et l'Europe, sont « *unilatérales* ». « *Je pense que le*

M. Obama a formulé cette offre au début de son premier mandat, au moment précis où Washington participait à une attaque cybernétique contre les installations nucléaires iraniennes. Pas idéal pour convaincre Téhéran de la « bonne volonté » américaine.

Face à l'Iran, M. Obama s'est laissé peu de marge de manœuvre. Il affiche une position tranchée : l'Iran n'aura pas l'arme nucléaire – et, pour l'en empêcher, les Etats-Unis sont prêts à user de la force. En même temps, le président ne veut pas d'une guerre qui ré-engagerait l'Amérique dans le Grand

Guerre d'Algérie : le choc des mémoires

Comprendre un monde qui change Quatorzième volume de la collection publiée par « Le Monde »

La guerre d'Algérie n'a pas commencé le 1^{er} novembre 1954, le jour où les indépendantistes du Front de libération nationale (FLN) ont commis leurs premiers attentats. Elle n'a pas pris fin le 19 mars 1962, avec le cessez-le-feu. Elle déborde les deux dates que lui assignent les manuels d'histoire et les monuments aux morts. En amont, elle remonte au 14 juin 1830, lorsque le corps expéditionnaire envoyé par Charles X a débarqué près d'Alger, espérant redorer son blason. En aval, elle dure encore, attisée par les équivoques de la mémoire.

Au fil de cette guerre sans fin, l'Algérie française a plus d'une fois joué ce rôle de « *mythe compensateur* » pour la métropole blessée dans son orgueil et dans sa chair. Les économistes, Jean-Baptiste Say en tête, avaient pourtant mis en garde le dernier des Bourbons : l'Algérie n'était pas une bonne affaire. Mais il faudra attendre 1961 pour que le général de Gaulle en tire les conséquences : « *L'Algérie nous coûte – c'est le moins que l'on puisse dire – plus cher qu'elle ne nous rapporte (...). C'est un fait, la décolonisation est notre intérêt et, par conséquent, notre politique.* »

Le dogme de « *la plus grande France* », de son rayonnement au-delà des mers, imprégnait à ce point les mentalités que la République en oubliait son message universel : Liberté, Egalité, Fraternité. Entre 1871 et 1919, les colons et l'Etat accaparent les terres algériennes les plus fertiles, arrachées aux musulmans. Les Algériens de souche,

« Le Monde Histoire » sur France Inter

Chaque samedi, France Inter propose un rendez-vous présenté par Jean Lebrun, à 7h43, dans la matinale. En partenariat avec Le Monde, cette chronique est l'occasion de développer les grands thèmes de la collection « Le Monde Histoire. Comprendre un monde qui change », avec les auteurs des livres.



104 p., 6,90 €. En kiosque dès le jeudi.

progressé depuis 1945, mais seule une minorité en profite.

Le FLN est né de ce sentiment de dépossession et d'humiliation. S'il a pu commettre soixante-dix attentats en quelques heures le 1^{er} novembre 1954, c'est que l'emprise des Français sur les trois départements d'Algérie s'était étendue. A la veille de la guerre d'indépendance, la partition de l'Algérie est un fait. Les musulmans (9 millions) occupent les campagnes, où ils ne côtoient que quelques fonctionnaires, tandis que les Européens (1 million) vivent regroupés sur une mince bande côtière. Géographiquement, démographiquement, culturellement, économiquement, l'Algérie française est une fable.

La France a manqué sa sortie, et l'Algérie nouvelle son entrée en scène. Elles ne se le pardonnent pas

Mais cette fable a la vie dure. Le mérite de De Gaulle, revenu au pouvoir en 1958 à la faveur du 13-Mai algérois, est d'avoir compris que, si une victoire militaire était possible, une défaite politique était certaine. L'erreur du Général est d'avoir procédé à cette amputation sans anesthésie. Pressé d'en finir, le président de la République bâcle les accords d'Evian, qui seront violés à peine signés. Il feint de penser qu'une majorité de pieds-noirs restera en Algérie après l'indépendance, mais ils fuient en masse leur « pays ». Surtout, il se désintéresse du sort des supplétifs musulmans fidèles à la France. Cent mille (peut-être) de ces « harkis » le paieront de leur vie. En proie, la paix conclue, à des passions antagonistes, la France a manqué sa sortie, et l'Algérie nouvelle son entrée en scène. Elles ne se le pardonnent toujours pas. ■

BERTRAND LE GENDRE

Prochaine parution : Climat, la catastrophe annoncée. Sortie jeudi 25 avril.

Questions d'info

Bruno Le Maire : « Hollande crée une République du soupçon »

François Hollande a présenté les grandes lignes de son projet concernant la moralisation de la vie politique. Quelle est votre réaction ?

Je n'aime pas ce terme de « moralisation de la vie politique », qui jette l'opprobre sur l'ensemble des élus. Je reproche à François Hollande de créer petit à petit une République du soupçon et de la jalousie, alors qu'on a plus que jamais besoin d'un nationalisme. J'ai écouté attentivement ses propositions. On navigue entre le rafistolage et l'incantation. Une fois de plus, il manque sa cible, il court après l'actualité, il ne voit pas ce qu'il se passe : l'effondrement de notre système économique et démocratique.

N'êtes-vous pas en train de dramatiser ?

Cela fait dix ans que je me suis engagé dans la vie publique et qu'avec d'autres députés je me bats pour certaines idées. Ce n'est pas quelque chose de facile à vivre, le soupçon qui pèse sur vous. Le sentiment que nous sommes « tous pourris ».

Vous le sentez vraiment, ce soupçon ?

Oui, je le sens. Dans ma circonscription, les gens disent : « *D'abord, occupez-vous du chômage* », ils ont raison. Et en deuxième lieu, ils estiment que notre système démocratique ne fonctionne plus correctement et ils nous mettent tous dans le même sac. Il faut fixer des règles strictes, interdire le cumul des mandats, et vite. Quand on est élu, il faut démissionner de la fonction publique. J'appelle François Hollande à remettre sa démission de la fonction publique. Il est chef de l'Etat, qu'il donne l'exemple ! Christian Jacob, le président du groupe UMP de l'Assemblée nationale, qualifie Jean-Marc Ayrault et Harlem Désir de « repris de justice ».

Est-ce la bonne façon de sortir de la crise ?

Je n'aime pas les mots qui blessent inutilement. Notre responsabilité est d'expliquer aux Français ce que l'opposition, à échéance de cinq ou dix ans, propose comme sortie de crise pour les Français.

Elle n'est pas audible en ce moment ?

Non. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR FRANÇOISE FRESSOZ, FRÉDÉRIC HAZIZA, SYLVIE MALIGORNE ET MARIE-EVE MALOINES

BRUNO LE MAIRE
Député UMP
de l'Eure

« QUESTIONS D'INFO », UNE ÉMISSION POLITIQUE À SUIVRE TOUS LES MERCREDIS SUR LCP À 19H30, EN PARTENARIAT AVEC « LE MONDE », L'AFP, FRANCE INFO, AVEC DAILYMOTION

ÉMISSION DIFFUSÉE EN AVANT-PREMIÈRE À 14 HEURES SUR LES SITES DE DAILYMOTION, FRANCE INFO, LEMONDE.FR ET LCP



Entre guerres et conflits, une planète sous tension

Un hors-série du Monde à découvrir en kiosque dès maintenant

En partenariat avec :



Le Monde // HISTOIRE



GUERRE D'ALGÉRIE le choc des mémoires Préface de Bertrand Le Gendre

En 1954, après cent vingt années d'occupation et à la veille d'un tragique conflit, l'Algérie n'a de française que le nom. Dénuement de la population indigène, négation de ses droits, coût insupportable de la colonisation pour la métropole... le divorce est inévitable. Mais il se fera dans la douleur. D'une violence extrême, haineuses, les années de guerre laisseront des stigmates. Aujourd'hui encore, la France et l'Algérie peinent à surmonter leur passé commun.



COMPRENDRE UN MONDE QUI CHANGE PAR LES GRANDES SIGNATURES DU MONDE

Plus d'informations sur
www.lemonde.fr/boutique ou au 32 89 (0,34€ TTC/min).

6,90 € - En vente dans tous les kiosques

*Chaque volume de la collection est vendu au prix de 6,90 € en plus du *Monde*, sauf le n°1, offre de lancement au prix de 3,90 € en plus du *Monde*. Chaque élément peut être acheté séparément à la Boutique du *Monde*, 80, bd Auguste-Blanqui, 75013 Paris. Offre réservée à la France métropolitaine, sans obligation d'achat du *Monde* et dans la limite des stocks disponibles. Visuels non contractuels. Société éditrice du *Monde*, 433 891 850 RCS Paris.

EN PARTENARIAT AVEC



Aux Philippines, à la rencontre des artistes des hautes terres

Le Musée du quai Branly, à Paris, présente une exposition qui témoigne de l'exceptionnelle production artistique précoloniale de l'archipel

Reportage

Quezon (Philippines)

La caverne haut perchée d'*Homo sapiens* sur l'île de Palawan, l'une des 7 000 îles de l'archipel philippin, proche de Bornéo, parmi les plus sauvages, se mérite. Cinq heures d'une piste sinueuse dans la jungle entre Puerto Princesa et Quezon ; une nuit en compagnie d'un scorpion de douze centimètres ; la sérénité d'une aube rose sur le quai d'un port endormi, à guetter la pirogue à balancier et sa silhouette d'araignée ; une heure d'embarquement jusqu'au cap Lipuun, l'amarrage au pied d'une falaise ourlée de sable blanc ; enfin, un millier de marches à flanc de paroi, dans le vacarme de crécelle des grillons, jusqu'à la grotte de l'Homme de Tabon.

C'est là, à trente mètres de haut, dans une vaste cavité, plein sud, que fut découvert, en 1962, par Robert Fox, anthropologue américain, un fémur vieux de 47 000 ans – selon la datation de 1999 –, avec des pierres taillées et quantité d'ossements humains, d'oiseaux, de singes, de cerfs, de sangliers, de serpents. Reliefs de festins rituels ? Rien ne le dit. La grotte, défoncée par les premières excavations, n'a pas livré tous ses secrets. « Il y aurait eu une occupation permanente de cette grotte jusqu'à seize mille ans avant notre ère », précise Eusebio Dizon, archéologue du Musée national philippin, à Manille. Date qui correspond à celle du petit crâne féminin, un os frontal en parfait état. L'ancêtre de

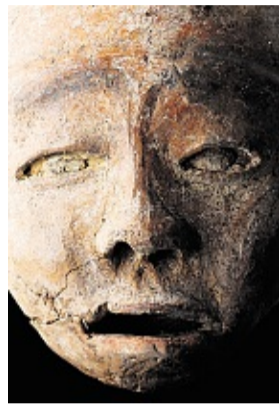
Aussi épurés soient les portraits, l'esprit de l'ancêtre qui les habite est présent, avec toute sa personnalité

L'homme moderne avait choisi le meilleur. Ce gratte-ciel de la préhistoire ouvrait à perte de vue non pas sur le lagon, mais sur la jungle. La mer de Chine était alors à une trentaine de kilomètres.

Sur ce massif de calcaire de 126 hectares, protégé par la mangrove et classé depuis 1991 au Patrimoine mondial de l'Unesco, les plus élevées des 215 grottes identifiées, très fréquentées au néolithique, servaient de sépultures. La plus inaccessible, la Mannungul, accrochée sur le vide, recelait la célèbre jarre des « secondes funéraires », datée de 890-710 av. J.-C. et classée trésor culturel national. Y sont conservés les grands os d'un chef, sa « voix ». Le couvercle de cette jarre ronde à motif de vagues porte une pirogue, son rameur et le défunt, les bras croisés sur la poitrine, en route pour l'au-delà.

Les indigènes Palawan, établis dans les montagnes, en pleine jungle, à une journée de marche et d'escalade de la première piste, limitent les contacts avec le monde moderne. Comme en témoigne le photographe Pierre de Vallombreuse qui, depuis vingt ans, est un familier d'une vallée perdue des hautes terres. « Ni dieu ni maître, cette société pacifiste, non hiérarchisée, refuse toute sorte d'autorité. Je sous-estimais leur capacité de résistance. J'y suis retourné l'été dernier, ils n'avaient pas capitulé. » Le tee-shirt propre et le téléphone portable autour du cou, pour communiquer d'un hameau à l'autre, sont les seuls changements notés.

La loi nationale protégeant l'héritage matériel et immatériel des



Deux couvercles de jarres funéraires, à visages humains, en terre cuite (500-370), provenant de la grotte d'Ayub, à Mindanao. THE NATIONAL MUSEUM OF THE PHILIPPINES, MANILLE



Bulul, divinité du riz Ifugao (XV^e-XVII^e), cordillère de Luzon. COLLECTION ALAIN SCHOFFEL



Armure en corde, résine et cauris ; casque à plumes de coq (XIX^e), Mindanao. MUSÉE DU QUAI BRANLY

quarante groupes ethnolinguistiques de l'archipel date de 1998. Jusque-là, les Philippines, qui avaient passé « trois siècles au couvent » – sous les Espagnols (1565-1896) – et « cinquante ans à Hollywood » – sous les Américains (de 1901 à 1945) –, ignoraient leur passé préhispanique et avaient honte des *igorot*, les peuples des montagnes.

Depuis peu, les Philippines se réapproprient leurs racines et découvrent la diversité des croyances et des mythes enrichis par les migrations successives austronésiennes dans l'archipel, étape sur les routes maritimes reliant la Chine, l'Asie du Sud-Est et l'Indonésie au détroit de Malacca. Un passé dont témoigne l'extraordinaire production artistique, à usage quotidien, aussi raffinée qu'inventive, réunie jusqu'au 14 juillet par le Musée du quai Branly, à Paris, dans le cadre de l'exposition « Philippines, archipel des échanges ».

Les Ifugao, qui vivent dans la cordillère de Luzon, l'île du nord, perpétuent, comme à Palawan, la coutume des secondes funéraires. Près de Banaue, à Sagada, à douze heures de route de Manille, les creueils, pirogues de l'au-delà, creusés dans des troncs de bois, reposés dans une faille qu'on dirait sans fond, « entre l'ombre et la lumière », murmure Denver Lagasi.

Le jeune fermier-charpentier, à la tignasse noire, père de quatre enfants, dit « croire aux esprits, fantômes amicaux ». Il affirme que chez les Ifugao, société égalitaire, « il n'y a pas de chef. Chacun choisit sa dernière demeure et creuse son propre cercueil. Si tu es respectable, tu seras fumé assis sur une chaise. Puis les os seront cassés pour la mise en cercueil. La première année, on tue vingt et un cochons. On honore le mort pour s'en libérer. Il faut enterrer ses parents dans les règles pour ne pas être visité par eux pendant la nuit ». Animistes comme la plupart des peuples d'Asie du Sud-Est, bien que souvent aussi chrétiens, les Ifugao vivent dans un monde plein d'esprits dont il ne faut pas troubler l'harmonie.

Depuis mille ans, dans la Cordillère, les montagnards

cultivent le riz inondé en terrasses. Ces « escaliers du ciel », soutenus par de hauts murets, sont inscrits au Patrimoine mondial de l'Unesco depuis 2001. Dans les hameaux agrippés aux dénivelés, la tôle sur les toits a remplacé le chaume. Si les rituels exécutés par les chamans perdurent, les croyances s'effritent chez les jeunes comme l'affirme, à Batad, la jolie Grace, corsaire noir et ongles peints en rose, le dernier-né des cinq enfants dans les bras. Les quatre rizières de ses parents suffisent juste à la consommation familiale : « Pour gagner de l'argent, il faut partir du village, soutient-elle. Mon mari est charpentier. Je respecte la tradition, les chamans [trois pour 500 habitants], mais je ne fais pas les rituels. »

C'est au musée, tenu par les augustines, de Bonhocque s'étalent la richesse et la diversité de l'art du quotidien dont ces populations sont des virtuoses. Demeurées à l'écart, jusqu'à l'arrivée en 1901, des missionnaires américains, les indigènes, qui pratiquaient le troc, échangeaient le sel, les vanneries – merveilles de finesse pour chaque usage – ou la nacre, contre des perles de verre multicolores, les « murines » de Venise et des céramiques chinoises.

Les Ifugao sont des sculpteurs-nés, constate le visiteur accueilli au Musée du quai Branly par trente bulul, ces divinités du riz, campées sur leurs jambes, accroupies, ou en couple, que Constance de Monbrison, commissaire de l'exposition, a regroupées. « Sculpter fait partie de nous, de notre éducation », confirme Imotinna, le vieux chaman de Banaue.

Bouclier « kalasag », Kalinga, en bois peint et rotin (XIX^e), Luzon. THE NATIONAL MUSEUM OF ETHNOLOGY, LEYDE

Sur les traces d'« Homo sapiens »

ET SI LES NÉGRITOS ou Agta, groupe ethnolinguistique des Philippines, présents à Palawan et à Luzon, proches par leur petit gabarit des Pygmées d'Afrique de l'Ouest, étaient les descendants directs de l'*Homo sapiens* philippin, dont le petit crâne frontal féminin a été découvert dans la grotte de Tabon, à Palawan ? Telle est la problématique posée en février par les archéologues français et philippins Florent Détroit, Julien Corny, Eusebio Dizon et Armand Mijares, qui travaillent de concert sur les fouilles de ladite grotte. « Le principe du maintien de leur phénotype à travers les âges est très débattu », précisent-ils dans la revue *Human Biology*.

En guise de boutade, Eusebio Dizon soutient « qu'il faut en finir avec la théorie d'« Out of Africa », rejetant ainsi le principe d'un foyer humain unique parti d'Afrique. L'archéologue avance l'hypo-

thèse d'une population humaine qui évolue dans des conditions isolées et dans un environnement tropical. « Il va y avoir, dans les vingt ans, des découvertes qui vont bouleverser les théories actuelles », note aussi François Sémah, préhistorien au Muséum national d'histoire naturelle (MNHN).

Quasi-autarcie

« Ce que l'on sait de l'influence des conditions locales aurait entraîné une évolution et une adaptation d'*Homo sapiens*, précise M. Sémah. Au Laos, en Chine, on retrouve des formes anciennes qui ne sont pas incompatibles avec les migrations africaines. Les Négritos en sont une adaptation actuelle. »

Et le scientifique d'évoquer la découverte, par Armand Mijares, au nord de Luzon, d'un os de pied daté de 60 000 ans, qui pourrait entrer dans une variété particulière d'*Homo sapiens*. Et aussi d'ima-



Couple de Bululs (province d'Ifugao, XIX^e), divinités du riz en bois de narra, avec patine de résine et de sang, cordillère de Luzon. COLLECTION ALAIN SCHOFFEL/CLAUDE GERMAIN/MUSÉE DU QUAI BRANLY

Les bulul, taillés dans le bois de narra, par le propriétaire de la rizière pour protéger la récolte, sont des portraits. Aussi épurés soient-ils, yeux, nez, bouche, esquissés d'un trait fin, l'esprit de l'ancêtre qui les habite est présent, avec toute sa personnalité, timide, rageur, résigné ou combatif. Comme le sont les portraits des défunts dont les visages sculptés surmontent les urnes funéraires anthropomorphes façonnées en terre rouge.

Les trois cents œuvres précoloniales – sculptures, poteries, textiles, parures guerrières, talismans, vaisselle, bijoux –, provenant des musées et collections privées, américains, européens, philippins (notamment pour le trésor en or de Surigao), sont pour la première fois

réunies avec une telle ampleur. Une remarquable exposition qui semble préfigurer le futur Native Museum, le musée des populations indigènes, dont rêve Corazon Alvina, anthropologue et co-commissaire de l'exposition. Un projet que l'ancienne directrice du Musée national philippin veut enrichir de la médecine par les plantes, en laquelle les hommes des hautes terres sont aussi des experts. ■

FLORENCE EVIN

« Philippines, archipel des échanges », jusqu'au 14 juillet, Musée du quai Branly, 22, rue de l'Université, Paris 7^e. Mardi, mercredi, dimanche de 11 heures à 19 heures ; jeudi, vendredi, samedi, de 11 heures à 21 heures. De 5 € à 7 €. Quai Branly.com



Lingling-o, boucle en jade (500-300 av. J.-C.), grotte d'Uyaw, Palawan. THE NATIONAL MUSEUM OF THE PHILIPPINES, MANILLE

le « matériel » exhumé : « Il y a des charbons partout, avec un foyer », précise Florent Détroit, du MNHN, comme Hermine Xhauflair, doctorante, qui tente de comprendre l'utilisation des pierres taillées. Elle multiplie les séjours chez les Palawan qui vivent, par choix, en quasi-autarcie, de cueillette et de chasse à la sarbacane, comme leurs ancêtres. « Je cherche à identifier l'usage des plantes à la préhistoire, les matières utilisées, les gestes, pour en déduire les activités pratiquées », précise-t-elle. Son répertoire des traces d'usage, relevées sur les outils des Palawan et comparées aux entailles laissées sur les pierres taillées, pourrait en dire long sur le quotidien d'*Homo sapiens*. ■

FL. E.

Passion, rêves et désespoirs des Roms, dans un voyage musical enlevé

Constanza Macras fait évoluer ses performeurs entre danse contemporaine et traditions

Danse

I am open for everything! Autrement dit : prête à tout et plus, si affinités... Comprenez encore, faites de moi ce que vous voulez... Le titre du spectacle de la chorégraphe Constanza Macras, *Open for everything*, à l'affiche du festival Exit, à la Maison des arts, à Créteil, lui a été soufflé par Magdolna Rostas lors d'une audition d'interprètes roms, en 2011, à Budapest. *Open for everything*, Magdolna? Engagée! Qui plus est, avec sa fille Rebeka, 12 ans, et son père, Ivan, qui joue les patriarches de la nouvelle tribu Macras avec une pêche contagieuse. Sur tout lorsqu'il s'agit de pousser les tables pour danser!

Et quelle fiesta somptueuse qu'*Open for everything*! Quel bazar magique aussi, de cris, de rires, de sons, d'éclats de corps, de violons! Dans la voiture pleine comme un œuf qui roule sur scène, ils sont quatorze interprètes et cinq musiciens roms (impeccable chef que Marek Balog), originaires de Hongrie, de République tchèque

Soufflés par l'énergie de Macras, les témoignages claquent cash, rugueux, vrais

que et de Slovaquie. Cinq danseurs contemporains les épaulent. Chacun d'entre eux chaperonne les amateurs au gré de duos nerveux. « Au début, on ne pouvait pas les toucher, se souvient Constanza Macras. J'ai imaginé ces pas de deux pour les apprivoiser et réussir à danser ensemble. »

Et faire surgir des acrobaties et des galipettes à se casser le cou, exigeant de la part des interprètes roms un don absolu. « C'était très difficile au départ d'entrer dans le projet, glisse Norbert Orsos, 15 ans. La danse contemporaine, c'est bizarre. Mais la confiance est très importante. On forme une sorte de famille, maintenant. »

Entreprise familiale invraisemblable – le lendemain de la première, le 1^{er} mars, un des interprètes avait cherché la bagarre dans la rue, une autre avait perdu ses papiers! –, *Open for everything* est d'abord un phénomène, une anomalie dans le contexte actuel. Il résulte d'un travail de titan. En 2010, Constanza Macras, qui excelle en danse-théâtre documentaire électrochoc et avait déjà mis en scène des ados berlinois d'origine immigrée dans *Hell on earth* (2008), reçoit un coup de fil du Goethe Institut de Prague. On lui propose de mettre en scène un

spectacle rassemblant des Roms de différents pays. Macras accepte. Relayée par les institutions gouvernementales, elle fait circuler des flyers pour dénicher les interprètes.

Le tract évoque des « Roma talented people » sans préciser leur degré de professionnalisme. Cent vingt personnes se présentent dans les différents ateliers et auditions organisés entre 2010 et 2011 à Budapest, Kosice, Miskolc et Prague. « C'est une chance incroyable de participer à ce spectacle, s'exclame Magdolna Rostas qui travaille dans une usine Samsung, près de Budapest. En particulier pour ma fille Rebeka et Norbert. Ils peuvent faire ce qu'ils aiment en gagnant leur vie. C'est un formidable point de départ. »

S'ils dansent et chantent, les interprètes roms racontent aussi leur vie, en hongrois ou romani. Soufflés par l'énergie dévastatrice de Macras, qui met toujours les tripes sur la table, leurs témoignages claquent cash, rugueux, vrais. Qui est tombée enceinte au moment où son amoureux est allé en prison; qui est boulimique et a

tenté de se suicider; qui a été abandonné par sa mère à l'âge de 6 mois... Transsexuelle, Fatima Hegedüs, bombe irradiante de vitalité, s'appelait Rajmund lorsqu'elle a rencontré Macras. « Je suis fière d'être dans le show en tant que Rom, tient-elle à préciser. Nous voulons montrer ce que veut dire vraiment être rom. Sur le plateau, on est libre. Chez nous, on est étiqueté, montré du doigt! » Mais encore traités d'animaux en toute impunité et pire souvent! Présent le soir de la première, l'ambassadeur de Hongrie, Géza Jeszenszky, plaideait pour « le soutien et l'aide aux communautés roms et à leurs traditions ».

Politique sans agiter pour autant son drapeau, Constanza Macras, qui ne veut surtout pas « victimiser ou verser dans le romantisme », fonce. Elle convoque tous les clichés sur les Roms et leur tord le cou. Voleurs, drogués, taulards, mais encore! Elle se moque aussi de l'exotisme tzigane qui fait frissonner les bourgeois, ceux qui adorent les Roms... à condition de ne pas les avoir sur leur palier. Elle se risque à évoquer

avec ironie la cinéaste Leni Riefenstahl, proche d'Hitler, qui réalisa le film *Tiefland* avec des Gitans sortis exceptionnellement du ghetto, avant d'être emmenés dans des camps. « Constanza dénonce ce que fit Riefenstahl, souligne la danseuse tchèque Marketa Richterova qui joue superbement le rôle. Elle pointe aussi la difficulté de recruter et de mettre en scène ces gens pour son spectacle. Il n'empêche que c'est une vraie chance pour eux de sortir du ghetto. J'espère qu'ils vont réussir à tisser d'autres liens pour ne pas y retourner. »

Certains, comme Adam Horvath, 19 ans, originaire de Hongrie, ont d'ores et déjà plusieurs mois de travail devant eux. Constanza Macras l'a choisi pour un autre spectacle intitulé *Forest: the Nature of Crisis*, qui se jouera en août, à Berlin. ■

ROSITA BOISSEAU

Open for everything, de Constanza Macras. Festival Exit, Maison des arts, place Salvador-Allende, Créteil. Vendredi 12 et samedi 13 avril, 20 h 30. Tél.: 01-45-13-19-19. De 10 € à 22 €.



S'ils dansent et chantent, les interprètes roms racontent aussi leur vie, en hongrois ou romani. THOMAS AURIN

« Louise-Catherine » et Le Corbusier sont dans une péniche

Essulée dans le port de Paris-Austerlitz, le corps meurtri par l'usure du temps, *Louise-Catherine* pourrait bien retrouver ses attraits. La péniche en ciment armé, réaménagée par Le Corbusier pour l'Armée du salut, devrait vivre, samedi 13 avril, l'acte d'une nouvelle naissance : le premier ministre, Jean-Marc Ayrault, doit s'y rendre pour décorer de la rosette d'officier de la légion d'honneur Michel Cantal-Dupart, architecte, urbaniste, professeur émérite au Centre national des arts et métiers. Et président de l'Association Louise-Catherine (louise-catherine.com), qui veut redonner vie et dimension patrimoniale au bâtiment.

Avant de devenir un « asile flottant » destiné aux « sans-adresse, sans-repos, sans-taudis », comme disaient alors les salutistes, *Liège* (70 m de long et 8 m de large),

construit en 1919, sert au transport du charbon, puis est abandonné à Rouen. Son renflouement est pourtant proche.

En 1928, Madeleine Zillhardt revend 1500 francs un dessin acheté 100 sous. La décoratrice souhaite que la somme serve à transformer une péniche désaffectée en un refuge pour les « malheureux ». Sa condition : que le prénom de sa compagne, la peintre Louise-Catherine Breslau, décédée peu avant, figure en poupe du bâtiment. Winnaretta Singer, princesse de Polignac, proche des deux femmes et mécène de l'Armée du salut, impose Le Corbusier, déjà engagé dans le projet de Cité du refuge. Issue de *Liège*, *Louise-Catherine* naît le 1^{er} janvier 1930.

Bien que réalisées dans l'urgence, les améliorations apportées par l'architecte sont cohérentes : 160 lits et autant de casiers répar-

tis dans trois vastes dortoirs, des soupentes, une salle à manger, des cuisines, deux appartements et « un jardin suspendu sur le dessus de la péniche », notait Le Corbusier. « L'aménagement de l'asile flottant synthétise ses vingt premières années professionnelles, explique Michel Cantal-Dupart. Pour bien comprendre l'importance de la Louise-Catherine, il faut se pencher sur la villa Church (1927), où Le Corbusier dit « créer dans le créé » et opère une réhabilitation-agrandissement. »

Patrimoine immatériel

L'objectif de l'Association Louise-Catherine n'est pas différent. Il s'agit, encore une fois, de transformer un précédent usage en un nouveau. Son président, qui aspire à « une inscription très originale des lieux au patrimoine immatériel », dont il réservera la primeur au premier ministre, livre

quelques pistes. La péniche deviendrait un lieu d'accueil, de rencontres ou d'exposition autour de l'architecture et de Le Corbusier, mais aussi du fleuve, de l'amitié et de la solidarité, en hommage à celles qui ont permis que l'aventure de la *Louise-Catherine* existe.

Accueillir le chef du gouvernement sur un ouvrage flottant ne présentant pas les critères de confort requis n'a pas été un choix facile. Le Port de Paris s'en est ému. « Si c'est une réussite, le succès sera pour vous; si ça rate, nous porterons le chapeau », ont résumé les responsables portuaires à Michel Cantal-Dupart. Finalement, les discours seront prononcés sur l'ancienne terrasse végétalisée, là même où Le Corbusier avait sollicité la société Villmorin pour agréger de ses essences la rigueur du bord. ■

JEAN-JACQUES LARROCHELLE

L'esprit de Jankélévitch à travers sa correspondance

« La vie est une géniale improvisation » met en scène les lettres du philosophe



Bruno Abraham-Kremer incarne la pensée de Jankélévitch. PASCAL GELY

Théâtre

Le titre, déjà, donne envie de l'aimer, ce spectacle : *La vie est une géniale improvisation*. A peine lu, l'esprit part en vadrouille. A l'issue de la représentation, c'est l'émotion qui vous étirent. Au Théâtre des Mathurins, Bruno Abraham-Kremer met en théâtre la correspondance du philosophe Vladimir Jankélévitch (1903-1985). Drôle d'idée, vous direz-vous peut-être.

Vous pouvez laisser vos craintes au vestiaire. *La Vie...*, qui fait salle comble tous les week-ends, est un moment de théâtre rare, où la pensée de l'un des personnages les plus singuliers de la vie intellectuelle française s'incarne de manière vivante. Pendant soixante ans, « Janké » a écrit à son ami Louis Beauduc, qui avait été son compagnon de chambre à l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm à Paris, où ils étaient entrés en 1922. A l'agrégation de philosophie, en 1926, Jankélévitch est reçu premier, Beauduc, deuxième. Leurs chemins divergent : le premier choisit la voie royale de l'écriture et de l'université, à Paris. Le second part pour Limoges, en tant que professeur. Ils ne cesseront pas de s'écrire, jusqu'à la mort de Louis Beauduc, en 1980.

Si le spectacle de Bruno Abraham-Kremer est si vivant, si humain, c'est d'abord que la forme de la correspondance le permet : c'est un Jankélévitch plus accessible, plus intime que dans les écrits théoriques qui s'exprime ici. Les lettres du philosophe du « je-ne-sais-quoi » et du « presque rien » n'en sont pas moins traversées par sa pensée sur la liberté, le temps, la mort, l'amour et la morale, et par son rapport à la musique, qui a occupé une place fondamentale dans sa vie et l'élaboration de sa philosophie.

On peut voir comment cette pensée se construit pendant la guerre, période dont sont issues certaines des lettres les plus émouvantes. 20 décembre 1940 : « Cher ami, je n'irai pas encore cette année à Limoges. Je suis, depuis quelques jours, relevé de mes fonctions, et l'heure n'est pas au grand tourisme. »

On m'a découvert deux grands-parents impurs, car je suis, par ma mère, demi-juif; mais cette circonstance n'aurait pas suffi si je n'avais, de surcroît, été mêtèque par mon père. Cela faisait trop d'impureté pour un seul homme. »

Réfugié à Toulouse, Jankélévitch survit de manière précaire, mais il n'en avance pas moins dans son *Traité des vertus* (1949). Quelque chose s'est noué là, pendant cette période de la guerre. Bruno Abraham-Kremer l'a bien compris, qui a choisi d'ajouter une lettre qui ne fait pas partie de celles échangées avec Louis Beauduc, et qui donne tout son sens à son spectacle.

Leçon de conscience

Après la guerre, Jankélévitch n'a cessé de méditer sur le pardon, en affirmant son impossibilité devant les crimes de la Shoah. En 1980, interrogé dans l'émission radiophonique « Le Masque et la plume » sur sa rupture avec la musique et la pensée allemandes, il dit : « Les Allemands ont tué six millions de juifs, mais ils dorment bien, ils mangent bien, et le mark se porte bien. » Un professeur de français en Basse-Saxe, Wiard Raveling, l'entend, et lui écrit cette lettre magnifique, que Jankélévitch saluera comme la grande leçon de conscience et de responsabilité qu'il aurait attendue de ses confrères allemands, et qui n'est pas venue.

Si tout ce qui se dit ici est aussi vivant, aussi saisissant, c'est d'abord grâce au talent d'acteur de Bruno Abraham-Kremer. Il n'incarne pas Jankélévitch lui-même, mais le mouvement de la pensée qui, chez le philosophe, était inséparable de celui de la vie. Et c'est bouleversant. ■

FABIENNE DARGE

La vie est une géniale improvisation, d'après « Une vie en toutes lettres », correspondance entre Vladimir Jankélévitch et Louis Beauduc (éd. Liana Levi). Adaptation : Bruno Abraham-Kremer et Corine Juresco. Avec Bruno Abraham-Kremer. Théâtre des Mathurins, 36, rue des Mathurins, Paris 8^e. M^e Havre-Caumartin. Tél. : 01-42-65-90-00. Samedi à 16 heures et dimanche à 18 heures, jusqu'au 28 avril. 26 €.

ISAAC DE BENSERADE
IPHIS ET IANTE
MISE EN SCÈNE JEAN-PIERRE VINCENT
DU 15 AVRIL AU 6 MAI 2013
RÉSERVATIONS 01 48 13 70 00
www.theatregerardphilipe.com
TGP THÉÂTRE GÉRARD PHILIPPE

Théâtre

Jean-Marie Besset conteste son éviction devant le Conseil d'Etat



Le directeur du Centre dramatique national de Montpellier, Jean-Marie Besset, a annoncé, mercredi 10 avril, son intention de saisir le Conseil d'Etat afin de contester le non-renouvellement de son mandat. Son avocat, Roland Lienhardt, devrait déposer un recours en annulation et un référé-suspension contre une décision qui, selon lui, « n'est pas motivée et ne respecte aucune procédure ». Dans sa lettre, la ministre de la culture, Aurélie Filippetti, souligne le « bilan artistique mitigé » du directeur et l'absence de « réel rôle structurant » du théâtre dans la ville. « C'est une sanction, dénonce l'auteur. Je n'ai pas été entendu, je n'ai pas eu accès au dossier. Je suis victime d'un règlement de comptes entre Aurélie Filippetti et son prédécesseur. » Jean-Marie Besset avait été nommé par Frédéric Mitterrand, une décision qui avait suscité la réprobation d'une grande partie du monde du théâtre public. ■ NATHANIEL HERZBERG (PHOTO PASCAL GUYOT/AFP)

Littérature Le prix Pelléas attribué à Bruno Le Maire

Double succès littéraire pour Bruno Le Maire : quatre jours après avoir remporté le Prix du livre politique pour son ouvrage *Jours de pouvoir* (Gallimard, 432 p., 22,50 €), l'ancien ministre de l'agriculture et député (UMP) de l'Eure s'est vu décerner mercredi 10 avril, à Paris, le prix Pelléas, attribué par un aréopage de musicologues, journalistes et écrivains présidé par Alain Duault, pour son premier roman *Musique absolue, Une répétition avec Carlos Kleiber*, également paru en 2012 chez Gallimard dans la collection « L'infini ». La cérémonie privée s'est tenue au café Les Deux Magots, mécène de ce prix doté de 3 000 euros, qui récompense chaque année depuis sa création en 1997 un ouvrage littéraire ayant trait à la musique.

Musique La chanteuse Patti Smith fan du pape François

Présente à Rome pour My Festival, organisé du 9 au 25 avril par la Fondazione Musica per Roma, la chanteuse américaine Patti Smith figurait parmi les personnalités venues saluer le pape François, mercredi 10 avril, place Saint-Pierre. Interrogée par l'agence de presse italienne Ansa, elle a déclaré trouver que le souverain pontife était « une personnalité très intéressante. (...) Après l'annonce de la démission du pape Benoît XVI, j'ai prié pour que son successeur s'appelle François. Et quand, après la fumée blanche, j'ai vu que le nouveau pape s'appelait François, j'ai été heureuse. » Elle a précisé ne pas être catholique mais avoir trouvé « beau et courageux d'avoir choisi un nom qui représente l'humilité, la renonciation au matérialisme, l'attention à la nature ». - (AFP)

Des partitions originales des Beach Boys bientôt aux enchères à Londres

Un important ensemble de partitions originales de cent cinquante chansons du groupe américain The Beach Boys, découvert en 2000 dans un local de stockage en Floride, va être mis en vente aux enchères à Londres d'ici au 15 mai ont indiqué, mercredi 10 avril, plusieurs sites de quotidiens britanniques. Outre les partitions de succès du groupe, les archives comportent des manuscrits de textes de chansons, des contrats d'enregistrements et des lettres de différents membres du groupe fondé en 1961 à Hawthorne (Californie). Un prix de réserve de 7 millions de livres sterling (8,2 millions d'euros) a été fixé pour l'ensemble qui devrait être vendu en un seul lot. Une longue procédure judiciaire avait suivi la découverte de ces documents, vraisemblablement mis de côté par un collaborateur du groupe à la fin des années 1970. Ces archives seront présentées au Hard Rock Café de New York le 15 avril et à celui de Londres le 18.

“ Ding, dong ! La sorcière est morte »

Extraite de la bande originale du « Magicien d'Oz », la chanson *Ding, Dong ! The Witch is Dead*, a été remise au goût du jour par le décès de Margaret Thatcher, lundi 8 avril. Selon l'Official Charts Company, ce titre, entré en 54^e position du classement des meilleures ventes de singles douze heures après l'annonce de la mort de l'ex-premier ministre, s'est retrouvé n° 10, mercredi 10 avril. Cet air a été le plus téléchargé ce même jour sur le site britannique d'Amazon. - (AFP)



Arts

Montreuil pourra garder « Au temps de l'harmonie », tableau de Signac

Reconnue par le tribunal de grande instance de Paris (TGI) « seule propriétaire » du tableau de Paul Signac *Au temps de l'harmonie*, la ville de Montreuil (Seine-Saint-Denis) va pouvoir continuer d'exposer en mairie cette toile que la famille de l'artiste voulait voir rejoindre le Musée d'Orsay, à Paris. Peinte entre 1893 et 1895, cette toile de 4 m x 3 m continuera d'orner l'escalier d'honneur de la mairie, où elle a été placée en 1938. L'arrière-petite-fille de Paul Signac (1863-1935), Charlotte Liebert-Hellman, qui contestait à la ville la propriété de l'œuvre, ne compte cependant pas en rester là, selon son avocat, et entend faire appel. - (AFP) PHOTO BERTRAND GUAY/AFP

Automobile Sur le marché des « minis », les marques françaises qui tenaient le haut du pavé sont confrontées à une concurrence accrue, avec l'arrivée de modèles urbains japonais et coréens

Le blues des petites voitures



Des Peugeot et des Citroën sur le parking du port de Calais, en attente d'exportation vers la Grande-Bretagne. PHILIPPE HUGUEN/AFP

Capables d'en donner autant que les autres mais pour moins cher, on disait les modèles urbains taillés pour devenir les voitures de la crise. Porté par la tendance contemporaine au *downsizing* (moteurs plus petits mais assez puissants, encombrement réduit mais habitabilité record), le « *small is beautiful* » allait aussi permettre aux constructeurs généralistes, donc aux marques françaises, de redresser la barre.

Il faut croire que les choses ne sont pas si simples. Les dernières statistiques indiquent que la diffusion des petites voitures du segment A (Renault Twingo, Peugeot 107...) plafonne. Quant à celles du segment B (Renault Clio, Volkswagen Polo, Ford Fiesta), qui pèsent 30 % du marché européen, elles ont, selon une étude du cabinet IHS citée par *Les Echos*, plongé de 19 % entre fin 2010 et fin 2012.

Dans le même temps, l'ensemble du marché européen ne perdait que 9,7 %. Ces chiffres rendent un tantinet nerveuses les firmes françaises. Lancée il y a tout juste un an, la Peugeot 208 n'a pas atteint ses objectifs. La Renault Clio 4, apparue à l'automne 2012, semble plaire, mais il est prématuré de parler de succès.

Et s'il y avait un problème avec les petites voitures ? « Nous

subissons le contrecoup des mesures de prime à la casse, dont la disparition déprime le marché », plaide Laurent Renard, directeur de gamme chez Renault.

Les classes moyennes, clientèle principale des modèles urbains, sont très touchées par la baisse du pouvoir d'achat (les catégories défavorisées, elles, n'ont plus accès au marché du neuf). De leur côté, les acheteurs plus aisés modèrent leurs achats de deuxième véhicule du foyer.

Les marques françaises qui, hier encore, tenaient le haut du pavé, sont désormais confrontées à une concurrence exacerbée avec l'arrivée de modèles urbains japonais (Toyota, Nissan) et coréens (Kia, Hyundai). Même les spécialistes allemands du haut-de-gamme ont fait irruption. Bref, on se bouscule sur un segment en repli.

La crise de la petite voiture est aussi le legs d'un déficit de créativité. Certes, les marques « premium » (Mini, Audi) sont parvenues à imposer l'idée qu'un modèle urbain peut être chic et cher, alors que Fiat a su habilement épouser la cause de la nostalgie en réinventant sa 500. Pour le reste, on ne peut pas dire que, ces dernières années, l'imagination ait pris le pouvoir.

Côté design, la plupart des petites urbaines s'efforcent de

ressembler au modèle de la gamme supérieure. Comme écrasés par l'enjeu, leurs concepteurs cherchent d'abord à ne pas déplaire. « Pendant des années, l'idée selon laquelle on n'avait pas le droit de se tromper avec un modèle aussi stratégique a conduit à privilégier les choix très consensuels, admet Laurent Renard chez Renault. Avec la nouvelle Clio, nous avons décidé de faire une voiture plus vivante. »

En effet, on aime ou on rejette la quatrième génération de la petite Renault. Idem pour ce qui

Côté design, la plupart des petites urbaines s'efforcent de ressembler au modèle de la gamme supérieure

est de la Ford Fiesta restylée. La Peugeot 208, au contraire, préfère arrondir les angles. Cette tendance au conformisme renvoie aussi à la difficulté de sortir de l'hégémonie de la berline. Au contraire des voitures moyennes (Golf, Megane) qui ont, depuis longtemps et avec succès, entrepris de varier les carrosseries en lançant des monospaces, breaks ou faux 4x4 (SUV).

Dans la famille des petites urbaines, en revanche, la greffe du mini-monospace n'a jamais vraiment pris, les petits breaks sont trop rares et la crise a eu raison de la mode du petit coupé-cabriolet.

Conscients qu'il est, malgré tout, indispensable d'élargir leur territoire, Renault et Peugeot ont eu, simultanément, la même intuition. Dans les prochaines semaines, les deux marques commercialiseront respectivement le Captur et le 2008, deux mini-SUV à vocation urbaine dérivés de la Clio et de la 208.

Jusqu'à présent, parmi les marques françaises, seul Citroën était vraiment sorti des sentiers battus, avec la DS3, rivale de la Mini. Bruno Moïta, chargé de la prospective au sein de la firme au double chevron, croit dur comme fer à l'avenir des modèles urbains. « La vraie modernité de l'automobile de demain s'inscrit dans le sillage des voitures urbaines. A condition qu'elles soient proposées au bon tarif et s'inscrivent dans les valeurs féminines. »

Des petites voitures plus pratiques, plus originales et au style résolument empathique. Qui n'ignoreront plus l'aspiration croissante des acheteurs à sortir du lot. ■

JEAN-MICHEL NORMAND

Peugeot remet les compteurs à 8

NE RIEN CHANGER pour tout changer. En décidant que le modèle qui succédera à la 308 s'appellera aussi 308, Peugeot va introduire un changement historique dans le système d'appellation de ses modèles. Depuis 1929 et le lancement de la première 301, la marque avait érigé un modèle d'organisation de sa gamme unique en son genre.

Le premier chiffre indiquait la catégorie, le « 0 » central était censé désigner l'identité de la marque et le dernier, représentant la génération du modèle, montait d'un cran lors de cha-

que renouvellement. Or, cette belle mécanique a fini par s'effriter. Compte tenu de l'élargissement de la gamme, il a fallu introduire un double zéro à partir de 2005 (1007, 3008, 5008) pour désigner les modèles à « architecture spécifique » (SUV, crossovers, monospaces).

Ne pas brouiller les cartes

La numérotation à la mode Peugeot – qui allait s'épuiser après la série des 9 – fait partie du paysage automobile européen, mais elle est peu lisible sur les marchés émergents, là où la

marque au lion mise l'essentiel de son avenir.

Enfin, Peugeot a également réalisé que le renouvellement permanent des numéros l'empêchait de capitaliser sur la notoriété d'un modèle à succès. Exemple type : la 206 aurait eu tout à gagner à s'appeler 205 et à s'inscrire dans le sillage de ce modèle culte. La Volkswagen Golf, elle, surfe sur son succès depuis quatre décennies.

A la fin de l'année, la 308 sera donc renouvelée sans changer d'appellation. Ce qui, au passage, permettra de ne pas brouiller les

cartes en rappelant le souvenir de la 309. Un modèle controversé apparu en 1986 et qui avait été conçu par Simca. Ultérieurement, la 107 deviendra la 108 afin que tous les modèles se terminent une fois pour toutes par un 8. En parallèle, les chiffres se terminant par 1 seront utilisés pour identifier les modèles « low-cost » destinés – pour l'instant – aux marchés étrangers. La Peugeot 301 – notamment commercialisée en Europe de l'Est et au Moyen-Orient – a déjà ouvert le bal. En attendant de futures 201 et 401. ■

J.-M.N.

Le PSG réussit sa sortie en Ligue des champions

Le Paris Saint-Germain quitte la compétition en quarts de finale sans avoir perdu face au FC Barcelone

Football

Barcelone (Espagne)
Envoyé spécial

D'abord pétrifiés par le dénouement du match, les supporters du PSG sont restés longuement silencieux avant d'entonner un ultime chant dans un Camp Nou bientôt désert. Assis au sommet des vertigineuses travées de l'enceinte barcelonaise, les 2300 tifosis parisiens qui avaient fait le déplacement dans la cité catalane ont pourtant cru, durant 21 minutes, que leur formation réaliserait l'exploit d'éliminer le Barça, sur ses terres, en quarts de finale retour de Ligue des champions.

En dépit d'un satisfaisant match nul (1-1), le club de la capitale a logiquement chuté, mercredi 10 avril, au creux de la plus grande arène d'Europe et face au meilleur club du continent. Bien que neutra-

« Je ne me rappelle pas d'une équipe qui ait autant fait trembler le Barça. Il a juste manqué le deuxième but »

Leonardo

directeur sportif du PSG

lisé dans son écrin, le onze blaugrana s'est hissé, pour la sixième fois consécutive, dans le dernier carré de l'épreuve grâce à ses deux réalisations inscrites au Parc des Princes, mardi 2 avril, lors de la rencontre aller (2-2).

Devant 96 000 socios survoltés, l'équipe parisienne a failli accomplir un miracle en ouvrant la marque, à la 49^e minute de jeu, sur une contre-attaque fulgurante conclue par l'Argentin Javier Pastore. L'ambiance de kermesse qui prévalait jusqu'alors dans les tribunes du Camp Nou a laissé place à une atmosphère anxiogène. Constatant l'effroi du public catalan, les supporters du PSG ont scandé *« La Marseillaise puis chanté des provocateurs « ici, c'est Paris » ou « on est chez nous »*. Le scénario de la rencontre allait rapidement



L'Argentin Javier Pastore a ouvert le score au Camp Nou, mercredi 10 avril, avant que le Barça égalise grâce à Pedro. MANU FERNANDEZ/AP PHOTO

tempérer cette liesse. Asphyxiés par le blocus mis en place par les Blaugrana, les défenseurs parisiens n'ont pas hésité à sacrifier leur dos ou leur postérieur pour parer les salves adverses. A l'heure de jeu, l'entrée sur la pelouse de la star Lionel Messi, victime d'une lésion musculaire à la cuisse au match aller, a galvanisé les socios.

Ménagé par son entraîneur, le quadruple Ballon d'or a renversé le cours de la rencontre par ses percées déroutantes. Tel un coup de fusil, l'égalisation barcelonaise signée Pedro a finalement soulagé, à la 70^e minute de la partie, un public catalan sentant ses joueurs en péril. Déjà buteur au Stade de France et fossoyeur des Bleus avec la Roja (1-0) le 26 mars, l'ailier du Barça a ainsi mis un terme à l'épo-

quée du PSG cette saison en Ligue des champions.

A la sortie du tunnel reliant les vestiaires au parking du Camp Nou, la plupart des joueurs parisiens ont affiché leur dépit, esquissant les yeux rivés vers leur téléphone portable. Devant la presse, l'altier Leonardo a succinctement exprimé l'impression sur le vif des dirigeants du club de la capitale. « Mon premier sentiment à l'aller, c'était de la fierté et un peu de déception après, a déclaré le directeur sportif du PSG. Ce soir, le premier sentiment, c'est la déception et ensuite la fierté. Je ne me rappelle pas d'une équipe qui ait autant fait trembler le Barça. Il a juste manqué le deuxième but. »

Tout proche de réussir le hold-up parfait au Camp Nou, Car-

lo Ancelotti a dressé le même satisfecit durant sa conférence de presse d'après-match. « Ce soir, mon équipe n'a manqué de rien, a confié l'entraîneur de Paris. Nous avons fait tout ce qui était possible. »

Aux yeux des dirigeants du PSG, cette élimination méritoire à Barcelone représente une porte de sortie idéale. En faisant jeu égal à deux reprises contre le souverain incontesté du continent, la formation parisienne a prouvé qu'elle méritait de rejoindre le cénacle des ténors européens. Pour les hiérarques de Qatar Sports Investments (QSI), propriétaires du club depuis juin 2011, cette double confrontation réussie contre le Barça confirme la pertinence de leur stratégie et justifie leurs

dépenses somptueuses (250 millions d'euros en deux ans) sur le marché des transferts.

La résistance offerte par les joueurs de Carlo Ancelotti a également permis au PSG de séduire l'Hexagone du football et d'améliorer son image de marque. Celle d'un club jeune, ambitieux et qui s'impose tel l'unique représentant français capable de bousculer les maîtres de l'échiquier européen. « Je me rappellerai toujours le 14 juillet 2011 quand je suis arrivé au Parc, c'était le désert, a souri Leonardo. Quand on voit vingt mois après où on en est, c'est plus grand que n'importe quel rêve qu'on aurait pu faire. »

En intégrant le cartel des huit meilleurs clubs du continent, ce PSG version qatarie a affûté ses

Des demi-finales germano-espagnoles

Le Bayern Munich a confirmé mercredi 10 avril à Turin sa supériorité sur la Juventus (2-0), après sa victoire à l'aller sur le même score. Les Bavarois, qui ont pu s'appuyer mercredi sur Franck Ribéry, Bastian Schweinsteiger et Mario Mandzukic (auteur du premier but) ne sont plus qu'à une marche d'une troisième finale en quatre ans. La Juve d'Antonio Conte a retrouvé les grandes soirées européennes mais aussi mesuré le retard qu'elle compte sur les monstres comme le Bayern, finaliste malheureux de l'épreuve en 2010 et 2012. Le club bavarois connaîtra vendredi 12 avril son prochain adversaire : le Real Madrid, le Barça ou son voisin Dortmund.

ambitions pour la prochaine saison. Cette campagne européenne a aussi permis à Carlo Ancelotti de créer un climat d'union sacrée au sein de son vestiaire. En décembre, l'entraîneur italien avait sauvé son siège grâce à une victoire (2-1) arrachée en phase de poules contre le FC Porto. Depuis ce précieux succès, les joueurs parisiens brillent sur tous les tableaux. Possédant sept points d'avance sur son dauphin marseillais, le PSG semble promis au titre en Ligue 1 et reste encore en lice en Coupe de France. « Il nous reste deux compétitions qu'il faut gagner », a d'ailleurs rappelé Carlo Ancelotti dans les entrailles du Camp Nou.

Aux abords de la monumentale enceinte, les supporters français semblaient avoir rapidement digéré cette élimination héroïque. Nombreux étaient ceux qui déambulaient dans le paisible quartier des Corts pour trinquer dans une bodega. « On n'a pas perdu, c'est l'important, glissait Morgan Capelain, écharpe bleu et rouge autour du cou. Le projet des Qataris est en train de grandir. C'est prometteur. » Optimiste, son ami Gregory Botella abondait dans son sens : « On reviendra avec plaisir la saison prochaine. » ■

RÉMI DUPRÉ

La ministre veut voir plus de sportives à la télévision

Valérie Fourneyron prépare un décret pour améliorer la visibilité des compétitions féminines

Où sont les femmes? Plus précisément, où sont les athlètes féminines? Il est encore aujourd'hui difficile d'apercevoir leur silhouette sur le petit écran. Depuis des décennies, le sport masculin squatte les chaînes de télévision, qu'elles soient en clair, gratuites ou payantes. Depuis 2004, un décret - qui est l'application en droit français d'une directive européenne appelée « Télévision sans frontières » - protège vingt et un événements sportifs jugés d'importance majeure, qui doivent obligatoirement être diffusés en clair.

Dans cette liste figurent notamment le Tour de France (masculin), la finale de la Ligue des champions (masculine), les matchs des Bleus en Coupe du monde... Seulement cinq manifestations concernant des disciplines féminines apparaissent dans ce décret : les finales des championnats du monde et d'Europe de basket et de handball ; les finales dames du tournoi de Roland-Garros ainsi que les demi-finales et finales de la Fed Cup quand l'équipe de France y participe.

Cette lacune va être comblée cette année. C'est acté! Valérie Fourneyron est en train de revoir la copie du décret. « Nous travaillons pour l'élargir au sport féminin »,



France-Japon pendant les JO de Londres, le 6 août 2012. DESOUIK/AFP

annonce au Monde la ministre des sports. « Avec la ministre des droits des femmes et de la culture, nous avons ouvert ce chantier », explique-t-elle. Dès que ce décret sera modifié, les détenteurs de droits - ou leurs acquéreurs - devront proposer obligatoirement des événements féminins aux chaînes en clair. Ces manifestations devraient se concentrer autour des équipes de France de foot et de rugby : Coupe du monde, Ligue des champions, Euro...

La volonté d'imposer plus de sport féminin à la télévision n'est

pas une nouveauté, mais elle s'est accélérée ces dernières semaines. En mars, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a publié les premiers constats d'une étude sur la place du sport féminin à la télévision qui démontre que le petit écran reste misogyne. Du 8 septembre au 12 octobre 2012, sur un panel de douze chaînes étudiées, le sport féminin a représenté 7% du volume global. Sur les 148 heures de sport diffusées durant cette période, seulement 7 heures l'ont été sur une chaîne gratuite, D8.

Roland-Garros menacé

« On a vu comment le foot féminin a pesé quand l'équipe de France a commencé à faire des résultats et des audiences », souligne Valérie Fourneyron. Car le football féminin peut attirer les foules. En août 2012, la demi-finale du tournoi olympique entre la France et le Japon avait rassemblé sur France 4 quelque 1,4 million de téléspectateurs. Signe de sa vitalité, Wo, la chaîne du groupe M6, a chipé, en mars, à D8 - la première à avoir misé sur cette discipline - les droits de retransmission de l'Euro 2013 de football féminin en Suède (du 10 au 28 juillet 2013). W9 diffusera les trois matchs de poules face à la Russie (12 juillet), l'Espagne (le 15) et l'Angleterre (le

18). Et pourquoi pas plus si les Bleues passent le premier tour?

En attendant ce décret, les occasions sont rares de voir du sport féminin sur le petit écran en dehors des championnats du monde d'athlétisme, des Jeux olympiques ou de Roland-Garros. Concernant ce tournoi de tennis, France Télévisions pourrait ne pas renouveler son contrat de diffusion qui expire cette année. Pour la ministre des sports, c'est inconcevable. « Il y a une qualité de l'exposition médiatique pour le sport féminin à l'occasion de Roland-Garros qui est essentielle, assure Valérie Fourneyron. Il faut défendre les conditions actuelles de retransmission du tournoi sur les chaînes publiques. Je comprends qu'il y ait pour France Télévisions des efforts économiques à faire, mais les Français sont extrêmement attachés à ce que ce tournoi historique ne soit pas oublié lors des négociations. »

M6 et TF1 pourraient saisir l'occasion. Mais si les détenteurs des droits de ce Grand Chelem sont trop gourmands, Roland-Garros pourrait partir sur une chaîne payante, ce qui est arrivé à la formule 1, passé de TF1 à Canal+. Les athlètes féminines seraient alors encore moins... visibles. ■

MUSTAPHA KESSOUS

Dopage

Les sénateurs passent le patron du Tour de France sur le gril

En attendant l'audition le 24 avril du sélectionneur de l'équipe de France de football Didier Deschamps, la commission d'enquête sénatoriale sur l'efficacité de la lutte antidopage poursuit ses travaux. Ils devraient s'achever mi-juillet par un état des lieux du dispositif français, préalable à une réforme législative voulue par la ministre des sports, Valérie Fourneyron. Mercredi 10 avril, devant les sénateurs Jean-François Humbert (UMP, Doubs) et Jean-Jacques Lozach (PS, Creuse), ce sont Christian Prudhomme, directeur général du Tour de France, et Bernard Laporte, en qualité d'ancien secrétaire d'Etat aux sports, qui ont été entendus à tour de rôle. Les deux hommes ont plaidé pour la création d'une autorité internationale et indépendante de lutte contre le dopage. Pour M. Prudhomme, qui évoquait les efforts français en la matière, « avancer seul dans son coin est pire que tout » tandis que M. Laporte soulignait que « la lutte antidopage n'était pas la priorité dans tous les pays ». ■

Natation Florent Manaudou champion de France du 50 m

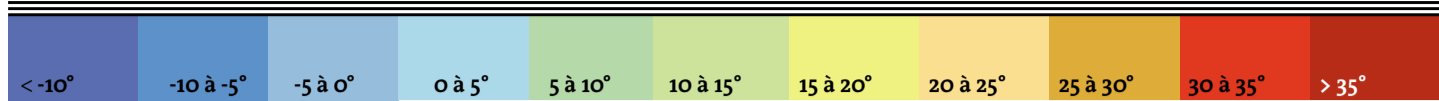
La rivalité entre Florent Manaudou et Frédéric Bousquet a tourné mercredi 10 avril à l'avantage du premier, vainqueur du 50 m aux championnats de France, à Rennes. Mardi, Bousquet avait remporté le 50 m papillon devant son cadet de 10 ans (22 ans contre 32), Manaudou, vainqueur mercredi sur la distance qui l'a sacré champion olympique à Londres. Les deux nageurs décrochent leur billet pour les Mondiaux de Barcelone cet été.

Football féminin Septième titre consécutif pour l'OL

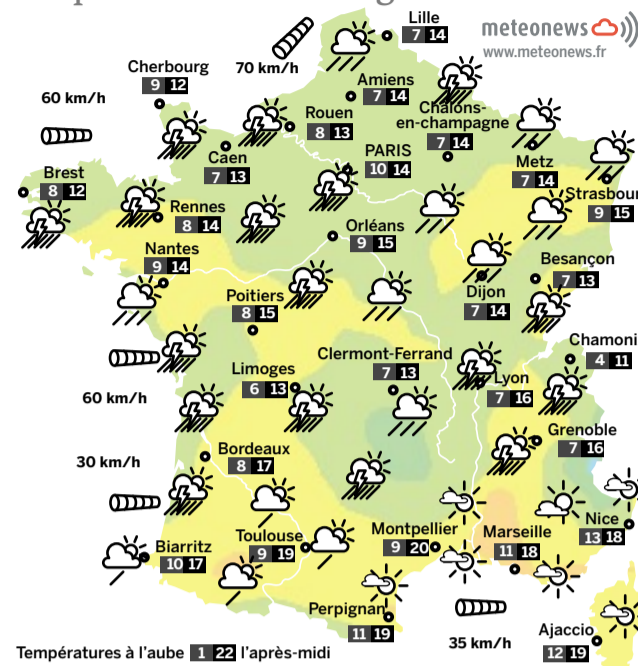
Vainqueur 7-0 à Vendenheim (Bas-Rhin) mercredi, l'Olympique lyonnais a remporté son septième titre consécutif de champion de France de football féminin à trois jours de sa demi-finale de Ligue des champions contre Juvisy, samedi à Gerland. C'est le 11^e titre de champion du club rhodanien, dont quatre sous la bannière du Football Club de Lyon (1991, 1993, 1995, 1998) avant qu'il ne soit intégré à l'OL, en 2004.

Cyclisme La Flèche brabançonne sourit à Peter Sagan

Le Slovaque Peter Sagan (Cannondale) a remporté la Flèche brabançonne en devançant au sprint Philippe Gilbert et Bjorn Leukemans, mercredi à Overijse, en Belgique. Peter Sagan confirme son très bon début de saison marqué notamment par sa victoire à Gand-Wevelgem et des deuxièmes places au Tour des Flandres et dans Milan-San Remo.



Vendredi 12 avril
Fréquentes averses orageuses



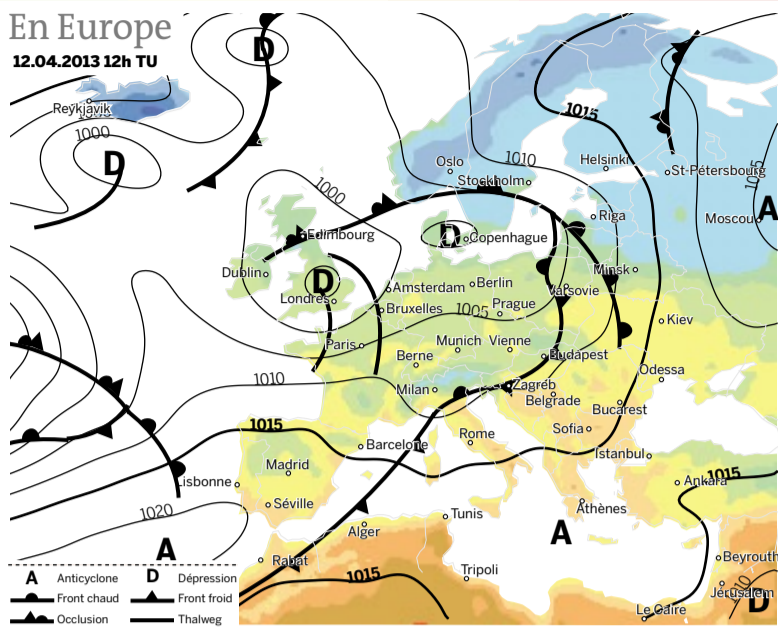
Températures à l'aube 1 23 l'après-midi 12 19

Saint Jules
Coeff. de marée 92/89
Lever 07h04
Coucher 20h37

Aujourd'hui
Un front actif ondulera sur la moitié nord, apportant beaucoup de pluie dans une ambiance radoucie. Une certaine instabilité s'imposera de l'Aquitaine au Limousin jusqu'en Suisse et aux Alpes, s'accompagnant d'orages de l'Allier au Jura. Vers le sud-est, le temps sera plus calme malgré quelques gouttes sur les Cévennes. Quelques éclaircies se montreront par ailleurs le long de la Manche.

Jours suivants

	Dimanche	Lundi	Mardi
Nord-Ouest	9 23	9 19	7 17
Ile-de-France	12 22	13 22	10 19
Nord-Est	9 19	9 23	11 19
Sud-Ouest	11 25	11 20	9 22
Sud-Est	9 23	9 22	11 24



Océan Indien Le cyclone Imelda aura quelques retombées sur Maurice

En Europe	En Asie	En Afrique	En Amérique	En Océanie
Amsterdam	av. épar. 5 12	Riga	av. épar. 1 6	New Delhi
Athènes	av. épar. 14 21	Rome	av. épar. 12 18	New York
Barcelone	av. épar. 14 20	Sofia	av. épar. 5 20	Pékin
Belgrade	av. épar. 10 22	Stockholm	av. épar. 0 5	Pretoria
Berlin	av. épar. 6 11	Tallin	av. épar. 0 4	Rabat
Berne	av. épar. 6 15	Tirana	av. épar. 11 21	Rio de Janeiro
Bruxelles	av. épar. 7 14	Varsovie	av. épar. 4 14	Séoul
Bucarest	av. épar. 8 18	Vienne	av. épar. 8 17	Singapour
Budapest	av. épar. 10 16	Vilnius	av. épar. 3 9	Sydney
Copenhague	av. épar. 3 8	Zagreb	av. épar. 10 18	Téhéran
Dublin	av. épar. 2 8			Tokyo
Edimbourg	av. épar. 2 4			Tunis
Helsinki	av. épar. -1 4			Washington
Istanbul	av. épar. 12 17			Wellington
Kiev	av. épar. 6 14			
La Valette	av. épar. 14 20			
Lisbonne	av. épar. 12 17			
Ljubljana	av. épar. 10 13			
Londres	av. épar. 7 12			
Luxembourg	av. épar. 12 13			
Madrid	av. épar. 10 16			
Moscou	av. épar. -2 6			
Nicosie	av. épar. 14 21			
Oslo	av. épar. 2 5			
Prague	av. épar. 7 11			
Reykjavik	av. épar. -6 -2			

UN MOIS DANS LE MONDE

LE MONDE MENSUEL N° D'AVRIL À RETROUVER EN KIOSQUE
POUR VOUS ABONNER : www.lemonde.fr/abolemensuel

C'est tout Net! CHRONIQUE

PAR MARLÈNE DURETZ



A l'ouest

L'île-de-France est une grande île au milieu de la Seine, « Le mont Blanc est à 4807 mètres au-dessus du niveau de la mer, sauf quand la mer monte », « Autrefois, la Belgique s'appelait le Congo belge », ou encore « Il est triste de penser que le pôle Nord et le pôle Sud ne se rencontrent jamais ». Les prétendants au baccalauréat perdent parfois le nord à l'épreuve d'histoire-géographie. Ces perles de la session 2012 font (sou)rire mais... sommes-nous irréprochables en la matière ? En attendant que nos cadets se frottent à l'épreuve matinale du 18 juin, une évaluation de nos connaissances s'impose. Rira bien qui rira le dernier.

Le site Jeux-geographiques.com propose « 12 jeux de révision pour le bac ». La mondialisation ou les Etats-Unis, l'Afrique ou la mégalopole japonaise, sinon les Caraïbes ou le Brésil ? Pas facile de choisir sa voie... disons... « le continent américain » ! Je dispose de trois minutes pour situer sur la carte des deux Amériques les pays ou les villes dont les noms s'affichent aléatoirement : Panama, Salvador, Paraguay, Suriname, Costa-Rica, Belize, Haïti, Brésil, Cuba, Rio de Janeiro, Ottawa, San Francisco, Pérou...

Mon piètre sens de l'orientation ne déroge pas à sa réputation et ma « note » me place dans le peloton de queue des participants. Le score moyen des 2602 précédents joueurs est de 74350 points, le score moyen des 100 meilleurs s'établit à 103310, celui des 1000 meilleurs à 97180. Inutile de vous dévoiler le mien... D'ailleurs, j'accepte sans sour-

iller d'être privée de sortie samedi soir ! A moins de retenter ma chance... « Paris et petite couronne » : Charenton-le-Pont, Colombes, Bagneux, Suresnes, le 17^e arrondissement de Paris, Sceaux, Les Lilas, Noisy-le-Sec, Rueil-Malmaison... Résultat ? Toujours privée de sortie !

Pourquoi se résigner ? Collée pour collée, je retente ma chance sur le site Locatestreet.com. Le principe est de déterminer la situation géographique de clichés issus de Google Street View et classés selon trois critères : monde entier, pays ou thématiques. Plus

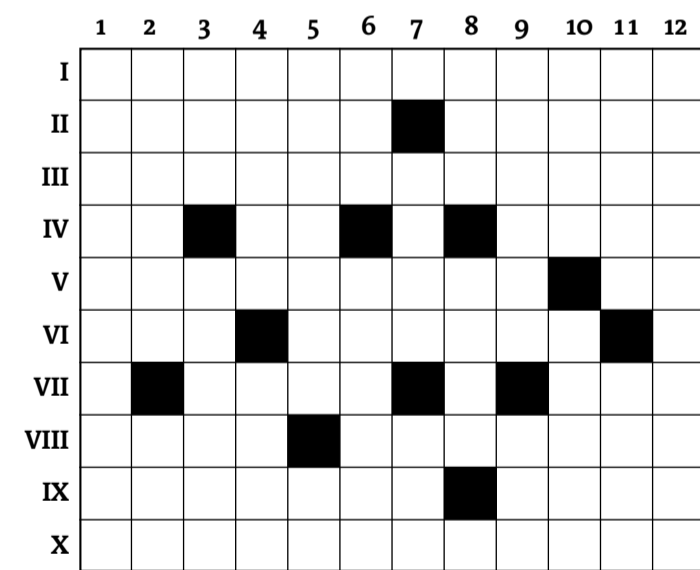
J'opte pour la France, puis l'île-de-France, cette « grande île au milieu de la Seine »

tôt que d'être complètement à l'ouest, j'opte pour la France, puis l'île-de-France, cette « grande île au milieu de la Seine » et, plus précisément Paris.

Dans quel quartier ai-je atterri ? Quel indice me permettra de déterminer si je suis à Manin-Jaurès, La Chapelle-Max Dormoy, Termes-Maillot ou Saint-Merri ? J'y suis ! Près de La Chapelle-Marx-Dormoy : ma « réponse correcte » me conduit tout droit sur une vue satellite dudit quartier, l'épreuve étant de pointer précisément le lieu exact où a été pris ledit cliché. Au pifomètre, je dirais là ! Dix-neuf photographies suivent. Et, avec une localisation moyenne à 500 mètres près, j'obtiens un honorable 12/20. Toujours privée de sortie samedi ?

Les jeux

Mots croisés n° 13-087

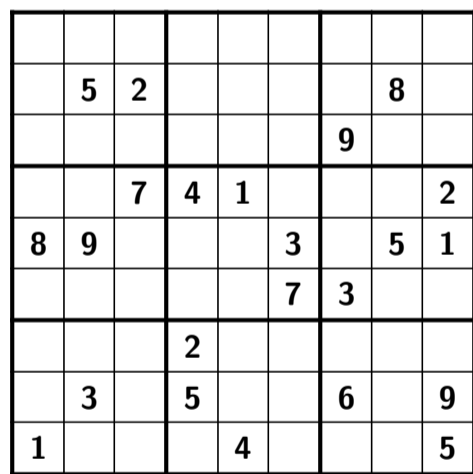


Horizontalement
I. Grands consommateurs à la recherche de plaisirs. II. Répandu. Décision de la cour. III. Chez lui, le pragmatisme l'emporte toujours. IV. Agir à la fin. Entre deux lisières. Du gris mal roulé. V. Le Chevalier au cygne qui inspira Wagner. Marque de mépris. VI. Prépare la sauce. Actes de la pensée. VII. Immobilisent sur le tapis. Rebelle en tête. VIII. S'alimenta à la source. Pas faciles à voir dans ses propres yeux. IX. Des ronds un peu allongés. Au cœur du foyer. X. Quand le marchand de sable a tendance à passer trop souvent.

Verticalement
1. A suivre en bas de la page. 2. Péage d'hier. Belle des Maîtres chanteurs. 3. Ne supporte pas l'échec. Victime d'Achille. 4. Sans intérêt. Ne fait pas partie du clergé. 5. Vit au large. Bas de gamme. 6. Démonstratif. Chant religieux. 7. Désagréable au palais. Se lance. 8. Luth à cordes pincées. Sorti. 9. Maintient l'écartement au bloc. Lieu de grève. 10. Rayée de la carte après dissolution. Monté comme un caillou. 11. A tendance à reculer. Rôle pas toujours facile à tenir. 12. A l'abri des attaques extérieures.

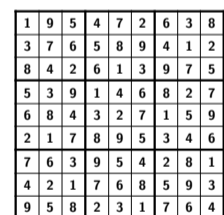
Philippe Dupuis

Sudoku n° 13-087



Réalisé par Yan Georget

Solution du n° 13-086



Difficile
Complétez toute la grille avec des chiffres allant de 1 à 9. Chaque chiffre ne doit être utilisé qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré de neuf cases.

Loto

Résultats du tirage du mercredi 10 avril.
3, 9, 18, 28, 45 ; numéro chance : 5.
Rapports :
5 bons numéros et numéro chance : pas de gagnant ;
4 bons numéros : 58 667,90 € ;
5 bons numéros : 697,50 € ;
3 bons numéros : 7,90 € ;
2 bons numéros : 4,50 €.
Numéro chance : grilles à 2 € remboursées.
Joker : 7257607.

Le Monde

est édité par la Société éditrice du « Monde » SA
Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 94.610.348,70 €. Actionnaire principal : Le Monde Libre (SCS).
Rédaction 80, boulevard Auguste-Blanqui, 75707 Paris Cedex 13 Tél. : 01-57-28-20-00
Abonnements par téléphone : de France 32-89 (0,34€ TTC/min) ; de l'étranger : (33) 1-76-26-32-89 Tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €
Courrier des lecteurs : par télécopie : 01-57-28-21-74 ; Par courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr
Médiatour : mediatour@lemonde.fr
Internet : site d'information : www.lemonde.fr ; Finances : http://finance.lemonde.fr ; Emploi : www.talents.fr / Immobilier : http://immobilier.lemonde.fr
Documentation : http://archives.lemonde.fr
Collection : Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI 01-44-82-66-40
Le Monde sur microfilm : 03-88-04-28-60

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0717 C 81975 ISSN 0395-2037

Imprimerie du « Monde »
12, rue Maurice-Gumbourg,
94852 Ivry cedex
Toulouse
(Occitane Imprimerie)
Montpellier (« Midi Libre »)

Les soirées télé

Jeudi 11 avril

TF1
20.50 Section de recherches. Série. Partie de campagne. Ecart de conduite (S7, 13 et 14/16) ; La Bonne Fée (S3, 2/10).
23.35 Les Experts : Miami. Série. Chaud et froid. Dernière cartouche (saison 1, 16 et 20/24, 105 min) ;
FRANCE 2
20.45 Envoyé spécial. Magazine. Smartphones sur écoute : Les différents visages de Jérôme Cahuzac ; Maroc : violés, mariés.
22.15 Complément d'enquête. Edition, presse, politique : le business de l'intime.
23.15 Grand public. Magazine présenté par Aïda Touihri (90 min).
FRANCE 3
20.45 Double jeu. Film Bruce Beresford. Avec Ashley Judd, Tommy Lee Jones (All. - Can. - EU, 1999) ;
22.30 Météo, Grand Soir 3.
23.45 Couples en crise : face au tribunal. Documentaire (2009).
1.20 Libre court. Magazine (55 min).
CANAL +
20.55 Scandal. Série. Crash. Jeu de piste (S1, 5 et 6/7, inédit) ;
22.20 Nurse Jackie. Série. Le changement, c'est maintenant ! Alien et prédateur (saison 4, 3 et 4/10, inédit).
23.15 The Office. Série. Prise de pouvoir. Pot de malvenu (S8, 19-20/24, inédit, 45 min).
FRANCE 5
20.39 La Grande Librairie. Spécial écrivains et la Première guerre mondiale.
21.41 Les Navires perdus de Rome. Documentaire. Bob Hartel (2010).
22.31 C dans l'air.
23.42 Entrée libre.
0.02 Cartes de fidélité, fidèle un jour, fiché toujours. Documentaire (52 min).
ARTE
20.50 Real Humans. Série (saison 1, 3 et 4/10, inédit).
22.50 Les animaux pensent-ils ? Documentaire. Gabi Schlag et Benno Wenz.
23.40 Erectionman. Documentaire.
0.35 Ames en stock. Film Sophie Barthes. Avec Paul Giamatti (95 min).
M 6
20.50 Body of Proof. Série (S2, 5 à 7/20, inédit) ; (S1, 8 et 9/9) ;
1.00 66 minutes. Magazine (75 min).

Vendredi 12 avril

TF1
20.50 Money Drop. Invités : Catherine Laborde, Emmanuel Moire, Chantal Ladesou, Isabelle Mergault...
23.25 Sosie ! Or not sosie ? Invités : Estelle Denis, Daniel Russo, Baptiste Giabiconi, M Pokora, Anne Roumanoff (110 min).
FRANCE 2
20.45 Mystère au Moulin-Rouge. Téléfilm. Stéphane Kappes. Avec Emilie Dequenne, Grégory Fitoussi (France, 2011) ;
22.15 Ce soir (ou jamais !).
0.10 Mon Taratata à moi (90 min).
FRANCE 3
20.45 Thalassa. La France vue de la mer : Provence Côte d'Azur : le choix du Sud. Présenté par Georges Pernoud.
23.30 Météo, Soir 3.
0.05 La Case de l'oncle Doc. Jacques Barsony, un médecin dans la ville.
0.55 Le Match des experts (30 min).
CANAL +
20.55 Low Cost. Film Maurice Barthélémy. Avec Judith Godrèche, Jean-Paul Rouve, Gérard Darmon (Fr., 2011).
22.25 Recherche bad boys désespérément. Film Julie Anne Robinson. Avec Katherine Heigl, Jason O'Mara (Etats-Unis, 2012, 85 min) ;
FRANCE 5
20.40 On n'est pas que des cobayes ! Faire une tour de 10 mètres en « briques jouets » ; Peut-on se nourrir uniquement avec des algues ? Les ânes sont-ils vraiment têtus ?
21.30 Empreintes. Gérard Garouste, retour aux sources (Audio).
22.30 C dans l'air. Magazine.
23.40 Entrée libre. Sidaction (20 min).
ARTE
20.50 Saïgon, l'été de nos 20 ans. Téléfilm. Philippe Venault. Avec Théo Fritel, Clovis Fouin, Adrien Saint-Joré. [1 et 2/2] (Fr., 2011).
0.00 Court-circuit. Magazine.
0.55 Les Herbes folles. Court-métrage. Tomas Kaan. Avec Martijn Lakemeier (50 min).
M 6
20.50 NCIS : Los Angeles. Série. Dans le creux de la vague. La Part du feu (S4, 7 et 8, inédit) ; Les Amants. Convoitises (saison 3, 7 et 8/24) ; Avec Chris O'Donnell.
0.05 Sons of Anarchy. Série. Sauver son clan (S5, 2/13, 50 min) ;

Le Monde
en vente
actuellement

En kiosque



Mensuel



Mensuel



Hors-série

Et aussi : Français - Histoire - Géographie - Sciences éco. et sociales - Sciences et vie de la Terre

Collections

Le monde est
MATHÉMATIQUE



Dès jeudi 11 avril,
le volume n° 3

LES NOMBRES PREMIERS
UN LONG CHEMIN VERS L'INFINI

Le Monde // HISTOIRE



Dès jeudi 11 avril,
le volume n° 14 **GUERRE D'ALGÉRIE**

le choc des mémoires
Préface de Bertrand Le Gendre

Société éditrice du « Monde » SA
Président du directoire, directeur de la publication Louis Dreyfus
Directrice du « Monde », membre du directoire, directrice des rédactions Natalie Nougayrède
Secrétaire générale du groupe Catherine Joly
Directeurs adjoints des rédactions Serge Michel, Didier Pourquery
Directeurs éditoriaux Gérard Courtois, Alain Frachon, Sylvie Kauffmann
Rédacteurs en chef Eric Béziat, Sandrine Blanchard, Luc Bronner, Alexis Delcambre, Jean-Baptiste Jacquin, Jérôme Fenoglio, Marie-Pierre Lannelongue (« M Le magazine du Monde ») Françoise Tovo
Chef d'édition Christian Massol
Directeur artistique Aris Papatheodorou
Médiateur Pascal Galinier
Secrétaire générale de la rédaction Christine Laget
Directeur du développement éditorial Franck Nouchi
Conseil de surveillance Pierre Bergé, président, Gilles van Kote, vice-président

Le Monde
Le Carnet

Vos grands événements

Naissances, baptêmes, fiançailles, mariages

Avis de décès, remerciements, messes, condoléances

Colloques, conférences, portes-ouvertes, signatures

Soutenances de mémoire, thèses, HDR

Expositions, vernissages

Pour toute information :

☎ 01 57 28 28 28

☎ 01 57 28 21 36

✉ carnet@mpublicite.fr

AU CARNET DU «MONDE»

Décès

Marie-Claude et Cameron Pippitt, Martine Bassole, Paul-Henri Bassole, ses enfants, Ses petits-enfants Et toute sa famille,

ont la tristesse de faire part du décès de

Paul BASSOLE,

X 38, ingénieur général des télécommunications honoraire, officier de la Légion d'honneur, commandeur dans l'ordre national du Mérite, ancien expert à l'UIT et à la Banque mondiale,

survenu le 4 avril 2013, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée le mercredi 10 avril, à 10 h 30, en l'église Sainte-Anne-de-Polangis, à Joinville-le-Pont.

Gradignan (Gironde).

M^{me} André Burbaud, son épouse, Pierre et Annie, François et Martine, ses enfants et belles-filles, Eva, Marie, Jean-Baptiste, Tom, ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. André BURBAUD,

ancien expert-comptable et commissaire aux comptes, lecteur du journal *Le Monde* depuis 1946,

survenu dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Geneviève et Thierry Marchand, Hugues et Nathalie Dumont, ses enfants, Cathy, Emilie, Jean-Cédric, Itzel et Christelle Marchand, Daniel, Dominique, Valentin, Augustin, Laure-Anne, Clémence, Antoinette Dumont et Alban, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, Philippe et Bernadette, ses neveux La famille Defawe,

ont la tristesse de faire part du décès de

baron Georges-Henri DUMONT,
veuf de Viviane HAANEN,

historien et écrivain, membre de l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, chef de cabinet honoraire de plusieurs ministres de la culture française, secrétaire général honoraire de la commission belge de l'UNESCO,

grand officier de l'ordre de Léopold, commandeur de l'ordre national du Mérite de la République française,

décédé à Bruxelles, le 6 avril 2013, dans sa quatre-vingt-treizième année.

La célébration eucharistique aura lieu en la chapelle du Divin-Sauveur, avenue Aimé Smekens 92, à 1030 Bruxelles, le samedi 13 avril, à 10 h 30.

Le Babo,

31570 Sainte-Foy-d'Aigrefeuille, Rue J.B. Vandercammen 12, 1160 Bruxelles, (Belgique).

Sa famille Et ses proches,

ont le regret d'annoncer le décès de

M. Yves DURAND,

ancien membre de la direction d'Air Afrique. Une cérémonie les réunira le 12 avril 2013, à 10 heures, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20^e.

Résidence Champagne, 55, boulevard de la Villette, 75010 Paris.

Sa famille, Ses amis,

ont la tristesse de faire part du décès, dans la Nuit Pascale, ce 31 mars, de

M^{me} Elisabeth CHEVALLIER,
documentaliste à *La Vie*,

âgée de quatre-vingt-dix ans.

Elle a donné son corps à la science.

Une cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 18 avril 2013, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, chapelle haute (entrée par le boulevard Jean Mermoz).

Ni fleurs ni couronnes, des dons à une association caritative.

Annie Ory-Lavollée, 12, rue de Moscou, 75008 Paris.

Nous avons l'immense douleur de faire part de la disparition de

Landelin EHRET,
actuaire.

Karin, son épouse, Jeanne et Colin, ses enfants, Pierre et Rose-Marie, ses parents, Céline, son frère et Nadia, Jeremy et Esteban, Henry et Suzy Ehret, ses grands-parents, Hubert et Aline Monnery, ses beaux-parents Ainsi que tous ses parents, alliés, Amis et collègues.

Landelin a touché l'île qu'il voulait atteindre; au retour, il a rejoint à trente-huit ans, dans la baie de Dublin, les rivages de l'éternité.

La cérémonie religieuse a eu lieu à Dublin, le 11 avril 2013.

Famille Ehret, 27 bis, route de Brumath, 67670 Mommenheim.

Jean GAYDIER

est décédé le 9 avril 2013 dans sa quatre-vingt-treizième année.

De la part de Anne-Marie, Michel et Françoise Gaydier, ses enfants Et toute la famille.

Les obsèques auront lieu le 12 avril, à Renaison (Loire).

famille.gaydier@free.fr

Plouha (Côtes d'Armor). Paris.

M^{me} Yves Le Gouar, née Liliane Le Gludic, son épouse, Isabelle et Erwan, ses enfants, Sophie, Margaux et Guillaume, ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Yves LE GOUAR, officier de la Légion d'honneur, croix de guerre TOE Indochine, officier de l'Ordre national ivoirien, officier de l'Ordre royal du Cambodge,

survenu dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Comme il est entré dans la vie, il en est sorti sans cérémonie.

36, rue du Bois-du-Chat, 22580 Plouha, 72, avenue Kleber, 75116 Paris.

Georges Masse, son mari,

Jean-Pierre Masse, David et Hélène Masse, Anne-Catherine Masse et Anita Charrolé, ses enfants,

Ses belles-sœurs et beaux-frères,

Eliette et Françoise Maissony, ses cousines,

ont la douleur de faire part du décès de

Colette MASSE,
née VIALLAT,

le 7 avril 2013, à l'âge de soixante-treize ans.

On se réunira au temple d'Ardaillères (Gard), le vendredi 12 avril, à 14 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

Dons à la Fondation du protestantisme, 47, rue de Clichy, 75009 Paris, « Pour les Tziganes ».

6, rue Martel, 75010 Paris.

Jean, Florence et Luc, Dora et Hamou, Sylvie, ses enfants, Sylvain et Agathe, Souleyman, Estelle et Guillermo, Talia et Thomas, Mathilde et Perceval, Alice et Laurent, Nils, ses petits-enfants. Iris, Luna, Magda, Ella, Anaëlle, ses arrière-petites-filles Et toute sa grande famille,

font part avec tristesse du décès de

M^{me} France, « Oma », KENIG,
née WALTHERT,

survenu le 7 avril 2013, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

Elle a fait don de son corps à la science.

Un moment de recueillement a eu lieu le lundi 8 avril 2013, à l'hôpital Saint-Antoine de Paris.

37, rue de la Villette, 75019 Paris.

Christine Mellinette, Françoise Fauvet, Martine Mellinette, ses filles, Laure, Audrey, Manuel, Camille, Élie, Simon, ses petits-enfants, Ses arrière-petits-enfants Et tous ses proches,

ont la tristesse de faire part du décès de

Geneviève MELLINETTE,
née ORSINI,

survenu le 9 avril 2013, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Une bénédiction sera donnée le jeudi 11 avril, à 14 h 15, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, à Rueil-Malmaison.

L'inhumation aura lieu le vendredi 12 avril, à 16 h 30, au cimetière d'Arthes (Tarn).

Françoise Fauvet, 10, rue Saint-Paul, 92200 Neuilly-sur-Seine.

M^{me} Liliane Nicolas, son épouse, Ses enfants, Ses petits-enfants, Son arrière-petit-fils, Micheline et Michel Faisan, Mauricette et Marius Depont, ses sœurs et beaux-frères, leurs enfants et petits-enfants Et toute la famille,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. André NICOLAS,

survenu à Paris, le 7 avril 2013, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques seront célébrées le vendredi 12 avril, à 16 heures, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, 71, rue des Rondeaux, à Paris 20^e.

Charlette Orocco, son épouse, Agnès et Bernard, ses enfants, leurs conjoints et leurs enfants,

ont le chagrin de faire part du décès de

André OROSCO,
magistrat honoraire,

survenu le 7 avril 2013, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Une messe a été célébrée le mercredi 10 avril, à 9 h 30, en l'église de Puycelis.

Ni fleurs ni couronnes.

Payrol, 81140 Puycelis.

Nous accompagnerons

Tiphaine REYNAUD

au cimetière de Noyers-sur-Jabron, dans les Alpes-de-Haute-Provence, samedi 13 avril 2013, à 14 h 30.

Conformément à ses souhaits, il n'y aura pas de cérémonie religieuse.

Nous l'installerons au soleil devant la montagne de Lure, face à la vallée du Jabron qu'il aimait tant.

Elisabeth Martinez-Brucher, Michel Reynaud, Daniel Brucher, Nathalie Gabbai.

Toute l'équipe de *Libération* se joint à sa famille et à ses proches dans cette épreuve.

Danielle Sajo, son épouse, Karin et William Baer, Laurence et Roy Lindemann, ses enfants, Thomas, Laurent, Agathe, Antoine, Mathieu, ses petits-enfants Et toute la famille,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

François Ferenc SAJO
artiste-peintre, graveur,

survenu le 8 avril 2013, dans sa soixante-dix-septième année.

La cérémonie religieuse a lieu ce jeudi 11 avril, à 15 heures, en l'église de Rougnat (Creuse).

Lyon.

Freddy (†),

Isabelle et Bruno Gallet, Nicolas et Marie Scheibli, ses enfants, Eléonore et Antoine Dresch, Archibald Gallet, Horace, Roxane et Auguste Scheibli, ses petits-enfants, Théodore, Alexandre et Anatole Dresch, ses arrière-petits-enfants, Les familles Lombard, Bussat, Reinaud et Moreno,

ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Alice SCHEIBLI,
née LOMBARD.

Le culte aura lieu au Grand Temple de Lyon, 3, quai Augagneur, Lyon 3^e, le vendredi 12 avril, à 14 h 30 et sera suivi de l'inhumation au cimetière de Loyasse ancien, à 16 h 15.

Un registre de condoléances sera disponible.

Les messages peuvent être adressés à pourillette@gmail.com

« L'Eternel est mon berger. Je ne manquerai de rien. »
Psaumes, XXIII, 1.

Anne-Françoise, sa compagne, Paul et Cécilia, Florence et Manu, Michelle et Jean Louise, Pierre et Thomas, José, Ses proches Et ses amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

Marc WACHEUX,

survenu le 9 avril 2013.

Une cérémonie aura lieu le lundi 15 avril, à 10 h 30, au cimetière du Père-Lachaise, Paris 20^e.

Remerciements au personnel de l'Institut Mutualiste Montsouris.

10, rue Neuve-Popincourt, 75011 Paris.

Françoise Marquet, son épouse, Jia-Ling et Mian Zhao, son fils et sa belle-fille, Sin-May et Jean-Loup (†) Roy, sa fille et son beau-fils, Zhen-Zhen Zhao, son petit-fils

Ainsi que les familles Zhao et Marquet,

ont la grande tristesse d'annoncer le décès de

ZAO Wou-Ki,
artiste peintre,

membre de l'Institut, grand officier de la Légion d'honneur, commandeur dans l'ordre national du Mérite, grande médaille de vermeil de la Ville de Paris, Praemium Imperiale,

survenu le 9 avril 2013, à l'âge de quatre-vingt-treize ans, à l'hôpital de Nyon (canton de Vaud), en Suisse.

Zao Wou-ki repose en la chapelle de la Cluse (Murith), 89, boulevard de la Cluse, à Genève.

Un dernier hommage lui sera rendu le mardi 16 avril, à 15 heures, au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris 14^e, où il reposera auprès de

May ZAO,

selon sa volonté.

Zao Wou-Ki aimait toutes les fleurs, excepté les glaïeuls.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, La Châtaigneraie, CH-1195 Dully.
(Le Monde du 11 avril.)

Bendicht Weber, président, Florence Touchant, directrice par intérim de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris la Villette,

ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Michel YERRO,

Le personnel administratif, Les enseignants Et les étudiants,

très touchés, s'associent au chagrin de la famille.

La cérémonie aura lieu le lundi 15 avril, à 10 heures, en l'église Sainte-Marthe de Pantin.

Colloque

Colloque du Collège des Études juives de l'Alliance israélite universelle

« La quête d'égalité et la justice »

avec Isabelle Cohen de Castelbajac, Janine Elkoubi, Rivon Krygier, Shmuel Trigano, Michaël Wygoda, Jean-Pierre Winter.

Dimanche 14 avril 2013, de 10 h 30 à 18 heures, accueil à partir de 10 heures.

Auditorium du Centre Alliance Edmond J. Safra, 6 bis, rue Michel-Ange, Paris 16^e (métro Michel-Ange Auteuil).

Inscription sur place - (PAF) : 20 €. (demandeurs d'emploi 15 € ; étudiants 5 €).

Pour en savoir plus : www.aiu.org

Conférences



Institut d'études de l'Islam et des sociétés du monde musulman (IISMM-EHESS) et le Collège de France : conférence publique, le 16 avril 2013, 18 heures - 20 heures, Bernard Rougier. « L'islamisme sunnite et chiite au Liban à l'aune de la crise syrienne ».

EHESS-amphithéâtre, 105, boulevard Raspail, Paris 6^e. Contact : 01 53 63 56 02. Entrée libre.



institut des **humanités** de paris

Conférence de Jean-Claude Ameisen, « La volonté que la liberté de l'autre soit »,

vendredi 19 avril 2013, à 18 heures, Halle aux Farines, amphithéâtre A1 Ernest Vilgrain, Université Paris-Diderot, esplanade Pierre Vidal-Naquet, Paris 13^e. <http://institutdeshumanites.fr>

Alice Thomine - Berrada, conservatrice du patrimoine au Musée d'Orsay, prononcera une conférence consacrée à *Victor Baltard (1805-1874), architecte de Paris,* **le jeudi 11 avril 2013, à 17 heures,** aux Archives de Paris 18, boulevard Sérurier, Paris 19^e. Métro : Porte-des-Lilas.

Séminaire

L'Institut hospitalier de psychanalyse de Sainte-Anne et la Société de psychanalyse freudienne,

Dans le cadre du séminaire « *Psychanalyse et psychiatrie, aujourd'hui et demain* », le docteur Françoise Grog et le professeur Patrick Guyomard recevront, **le mardi 23 avril 2013, à 21 heures,** à l'hôpital Sainte-Anne, amphithéâtre Raymond Garçin, 2 bis, rue d'Alésia, Paris 14^e, **le docteur Evelyne Lenoble et Cyril Veken.**

Entrée libre sur inscription auprès de M^{me} Sophie Rigaud : 01 45 65 80 88 ou s.rigaud@ch-sainte-anne.fr

Nouveau piège en eaux troubles

Lettre d'Afrique

SÉBASTIEN HERVIEU

Les Américains n'en feront sans doute pas un film. L'opération secrète qui s'est déroulée au large des côtes ouest-africaines le 2 avril n'est pas aussi symbolique ou spectaculaire que la traque d'Oussama Ben Laden par la CIA ou l'exfiltration des salariés de l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran en 1979. Mais, comme dans les récents *Zero Dark Thirty* (Kathryn Bigelow) et *Argo* (Ben Affleck), les autorités américaines pourront se vanter d'avoir berné leurs ennemis.

Il faut imaginer la scène : José Américo Bubo Na Tchuto grimpe à bord d'un bateau mouillant dans les eaux internationales au large des îles du Cap-Vert. L'ex-chef de la marine bissau-guinéenne pense alors récupérer une cargaison de cocaïne auprès de trafiquants venus d'Amérique du Sud. Ceux-ci l'accueillent mais se démasquent. Ce sont des membres du bureau antidrogue américain (DEA).

Le communiqué de l'agence ne précise pas quelle fut alors la tête du contre-amiral, immédiatement arrêté. En compagnie de deux complices, il est apparu devant un tribunal new-yorkais vendredi 5 avril. Il risque la prison à vie. Quatre autres suspects ont aussi été interpellés lors d'opérations menées en parallèle.

Mais un bon film hollywoodien ne commencerait pas par la fin. Il camperait plutôt d'abord les personnages. A droite, le camp du Bien, avec des Bruce Willis en puissance luttant pour protéger le peuple américain des méfaits de la cocaïne.

A gauche, le camp du Mal incarné par ce militaire dont le CV remonte pourtant

jusqu'à sa participation à la lutte pour l'indépendance de son pays obtenue en 1974 des mains des Portugais. La noble cause n'est plus qu'un vieux souvenir.

Bubo Na Tchuto, devenu chef de la marine en 2004, fut l'un des hommes qui a transformé il y a quelques années ce petit Etat en zone de transit pour les narcotrafiquants d'Amérique latine, ouvrant ainsi à partir de l'Afrique de l'Ouest une nouvelle route de la drogue vers une Europe de plus en plus consommatrice. Washington ne s'y trompe pas et le place en 2010 sur sa liste noire des barons de la drogue.

L'ex-chef de la marine bissau-guinéenne a été piégé par des agents de la lutte antidrogue aux Etats-Unis, alors qu'il pensait avoir affaire à des trafiquants

La bobine du scénario peut alors se dérouler. Le traquenard commence à prendre forme à l'été 2012. Les agents américains se font passer pour des intermédiaires vendant de la drogue au profit des FARC, la guérilla communiste colombienne. Une partie des sept suspects leur proposent d'acheter plusieurs tonnes de marchandise, qu'ils recevront dans des « cargaisons d'uniformes militaires », avant de les stocker sur la côte bissau-guinéenne.

Son accès est facilité par les multiples îles bordées de mangroves.

L'intrigue se complexifie. L'affaire n'est pas qu'un trafic de drogue. Au cours de meetings dont les conversations sont filmées, les suspects acceptent aussi de livrer des armes aux rebelles colombiens avec l'aide de gradés haut placés dans l'armée bissau-guinéenne. Au menu : « Des missiles sol-air, des fusils d'assaut AK-47, des lance-grenades » qui « pourraient être utilisés contre des hélicoptères américains opérant en Colombie. » Le piège est en train de se refermer.

Sur le personnage principal, Bubo Na Tchuto, aussi. Les premières discussions ont-elles permis d'entrer au fur et à mesure en contact avec lui ? Ou faisait-il déjà partie des donneurs d'ordre ? Le communiqué de l'agence américaine est muet sur ce point. Mais la même démarche est à l'œuvre du côté des agents. Bubo Na Tchuto propose d'ailleurs d'« utiliser une société dont il est propriétaire pour faciliter la sortie de la cocaïne de Guinée-Bissau ». Un échange évoque deux tonnes de cocaïne. La commission prélevée par l'homme ? « Un million de dollars par tonne. » Environ 750 000 euros.

Il assure à ses interlocuteurs que c'est « le bon moment pour mener la transaction », car « le gouvernement de Guinée-Bissau est faible, suite à un récent coup d'Etat » mené par des militaires en avril 2012. Bubo Na Tchuto sait de quoi il parle. Il a participé en 2008 et 2011 à deux tentatives de coups de force contre le régime en place. A cause de cette instabilité chronique, la majorité des 1,6 million d'habitants vivent dans la misère.

Si un réalisateur américain souhaite malgré tout faire un film, il devra déjà envisager une suite. Selon des sources policières européennes citées par le journaliste spécialisé Christophe Champin, sur son blog RFI « Afrique drogue », Bubo Na Tchuto a depuis un moment déjà été « doublé » dans le milieu par l'actuel chef d'état-major des armées du pays, Antonio Indjai, et le patron de l'armée de l'air, Ibrahima Papa Camara. Ce dernier figure lui aussi sur la liste noire américaine. ■

hervieu.sebastien@gmail.com

C'est à voir... | CHRONIQUE ÉCRANS

PAR RENAUD MACHART

Sosie mais pas trop

Cela faisait un moment que je voulais jeter un œil sur une récente émission de télé-réalité qui me semblait promettre le pire – qui, en ce cadre, n'est jamais l'ennemi du mauvais : « Les sosies à Hollywood ».

Le programme, proposé par TF6 HD, fille improbable mais légitime de TF1 et de M6 – deux chaînes par ailleurs très concurrentes sur le terrain de la télé-réalité –, est à l'écran depuis le 27 mars et ne compte que sept épisodes, rediffusés pendant toute la soirée du mercredi 10 avril.

J'ai pris l'émission avec un peu de retard, et, essayant de reconnaître parmi les personnages présents à l'écran qui était le sosie de qui, je distingue d'abord un homme qui pourrait bien être celui de Jean-Luc Lahaye, à moins qu'il ne soit un ersatz d'Al Pacino... Mauvaise pioche : c'est l'un des animateurs, un Français installé à Los Angeles, qui sert d'intermédiaire et de traducteur aux participants, dont la plupart ne savent qu'un anglais très rudimentaire.

J'aperçois ensuite un dénommé Richy, qui est, de toute évidence, l'un des multiples sosies en exercice de Johnny Hallyday (je me souviens d'une émission de France 3, il y a quelques années, présentée par Evelyne Thomas, au cours de laquelle des sosies féminins – sic ! – de Johnny s'étaient affrontés...). Pour le reste, je ne reconnais personne, et c'est assez effaré que je constate, grâce à leur fiche de présentation, que les autres candidats sont les contrefaçons de Céline Dion (Nayah), Hugh Jackman (Thibault), Kim Kardashian (Arbia) et Justin Bieber (Christopher). Par-dessus le marché, on a même droit à deux Paris Hilton pour le prix d'une, avec en concurrence deux blondes

(Aude et Mathilde) prêtes à en découdre.

Car, bien entendu, ces candidats à la célébrité ne ressemblent que très lointainement à leurs idoles, ce dont ils semblent être les derniers à se rendre compte : il n'y a pas plus pitoyable qu'une imitation ratée. Mais grimés, relookés, derrière une paire de lunettes de soleil, prenant la pose à la manière de leur idole, certains des participants à cette effarante série parviennent à se faire arrêter et photographier par des passants américains – à moins que ceux-ci ne soient incarnés par des figurants rétribués, allez savoir. Richy n'a pas cette chance : il imite un chanteur qui, en dépit de son pseudonyme à consonance anglo-saxonne, est inconnu aux Etats-Unis.

J'aperçois un dénommé Richy qui est l'un des multiples sosies en exercice de Johnny

Que font des sosies à Hollywood ? Rien. Ils jouent à ressembler à des « pipos », dont certains – Paris Hilton, les sœurs Kardashian – n'ont qu'un seul mérite : celui d'être... connus. Le concept est d'une vacuité vertigineuse, les dialogues si navrants qu'ils pourraient presque battre ceux des « Ch'tis à Las Vegas » – ce qui n'est pas peu dire.

L'acmé dramatique des « Sosies à Hollywood » ? La visite – en contrepartie d'un défraiement qu'on devine conséquent – de la vraie Paris Hilton et de la vraie Kim Kardashian à la villa qu'occupent les Français.

Abyssal, on vous dit. ■

■ Tirage du Monde daté jeudi 11 avril 2013 : 317 224 exemplaires.

2



peugeot.fr

LA GTi EST DE RETOUR

PEUGEOT RECOMMANDE TOTAL Consommation mixte (en l/100 km) : 5,9. Émissions de CO₂ (en g/km) : 139.

NOUVELLE PEUGEOT 208 GTi

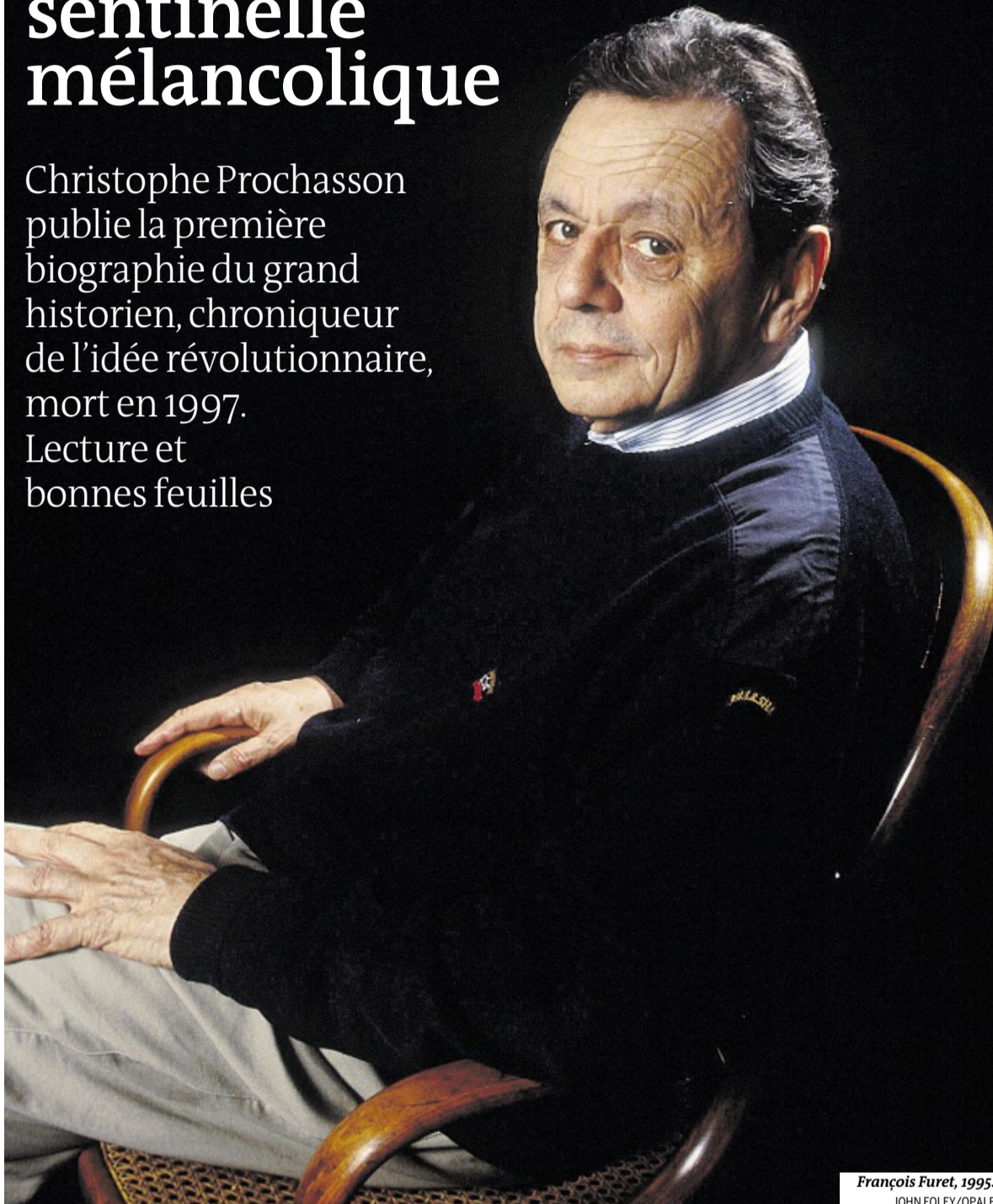
MOTION & EMOTION



PEUGEOT

François Furet, sentinelle mélancolique

Christophe Prochasson publie la première biographie du grand historien, chroniqueur de l'idée révolutionnaire, mort en 1997. Lecture et bonnes feuilles



François Furet, 1995. JOHN FOLEY/OPALE

JEAN BIRNBAUM

Le lundi 8 avril au matin, dans une petite salle surchauffée de l'université Paris-Descartes, Philippe Corcuff soutenait son habilitation à diriger des recherches. La quarantaine de personnes venues entourer le sociologue militant (aujourd'hui à la Fédération anarchiste) semblaient partager beaucoup. A commencer par une certaine mélancolie, la conscience des déceptions accumulées, l'évidence d'un espoir vital mais compromis. Dans le public, on repérait la fragile moustache de Michaël Löwy, qui a notamment cosigné un essai intitulé *Révolte et mélancolie* (Payot, 1992). Côté jury, le sociologue Luc Boltanski rappela le rôle que joue la mélancolie dans les textes où Corcuff tente de préserver un horizon d'émancipation, prolongeant en cela le *Pari mélancolique* de son ami Daniel Bensaid (Fayard, 1997) : « *Mélancolique coup de dés, sans doute, mais de cette "mélancolie classique", résolue et persévérante, sans emphase ni épanchements, qui est, dit Péguy, "la plus saine et la plus profonde"* », notait le philosophe marxiste, mort en 2010.

Tandis que j'assistais à cette soutenance, j'avais dans mon sac l'épaisse biographie que Christophe Prochasson, spécialiste de l'histoire des intellectuels, consacre à François Furet (1927-1997), et qui paraîtra le 17 avril. Si je l'avais sorti, ce livre, si j'avais brandi le portrait qui en orne la couverture, j'aurais sans doute provoqué quelques grincements de dents. Pour la gauche radicale, en effet, l'historien demeure un épouvantail. Son nom est synonyme de trahison et de réaction. C'est celui d'un renégat stalinien qui aurait voulu enterrer toute espérance révolutionnaire, d'un zélateur néolibéral osant écrire, dans son best-seller *Le Passé d'une illusion* (Calmann-Lévy/Robert Laffont, 1995), ces mots sacrilèges : « *L'idée d'une autre société est devenue presque impossible à penser, et d'ailleurs personne n'avance sur*

graphie. Il y brosse le portrait d'un homme brillant, facétieux, arrogant et provocateur, mais surtout profondément clivé, habité par un désenchantement lié – nous y revoyons – aux mésaventures de l'émancipation.

Un homme facétieux, arrogant et provocateur, mais surtout profondément clivé

« *Le sujet central de mon existence intellectuelle, c'est la révolution* », confiait Furet à Bernard Pivot lors d'un numéro d'« Apostrophes », en 1988. Révolution française et Octobre russe. Prise de la Bastille et du palais d'Hiver. Robespierre et Lénine. Autant de dates, d'événements, de figures qui balisent un itinéraire travaillé par des contradictions indépassables. Bien sûr, contre l'idolâtrie dont les historiens « jacobino-marxistes » (Aulard, Soboul) faisaient preuve à l'égard de

1789, Furet prétendit rompre avec une relation émotionnelle à l'événement. Mais à lire ses travaux, par exemple *Penser la Révolution française* (Gallimard, 1978), on constate qu'il est toujours demeuré fidèle à cet article de jeunesse dans lequel il faisait de la sympathie un élan « nécessaire à la compréhension historique ». Certes, contre les nostalgiques du bolchevisme, il déclama l'épuisement d'une certaine culture révolutionnaire. Mais il n'en a pas pour autant renoncé à l'idée que le monde tel qu'il est ne peut être le dernier mot de l'histoire. Quand il parlait de la gauche, François Furet continuait à dire « nous ».

1789, Furet prétendit rompre avec une relation émotionnelle à l'événement. Mais à lire ses travaux, par exemple *Penser la Révolution française* (Gallimard, 1978), on constate qu'il est toujours demeuré fidèle à cet article de jeunesse dans lequel il faisait de la sympathie un élan « nécessaire à la compréhension historique ». Certes, contre les nostalgiques du bolchevisme, il déclama l'épuisement d'une certaine culture révolutionnaire. Mais il n'en a pas pour autant renoncé à l'idée que le monde tel qu'il est ne peut être le dernier mot de l'histoire. Quand il parlait de la gauche, François Furet continuait à dire « nous ».

Lire la suite page 2

2

► **La « une », suite**
Les bonnes feuilles de la biographie de François Furet

3

► **Entretien**
Le siècle de Tom Wolfe. Tranches de vie de l'auteur de *Bloody Miami*



4|5

► **Littérature**
Stéphane Osmont, Davide Longo, Samira Sedira, Joyce Carol Oates

6

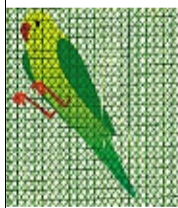
► **Histoire d'un livre**
Le Ring invisible, d'Alban Lefranc

7

► **Essais**
Une histoire contemporaine de la peur des épidémies

8

► **Le feuilleton**
Eric Chevillard est presque désespéré par Yves Mabin Chennevière



9

► **Polar**
Les « années de plomb » selon Dominique Manotti

10

► **Rencontre**
Michel Houellebecq, l'âme du poète



PRIÈRE D'INSÉRER

JEAN BIRNBAUM

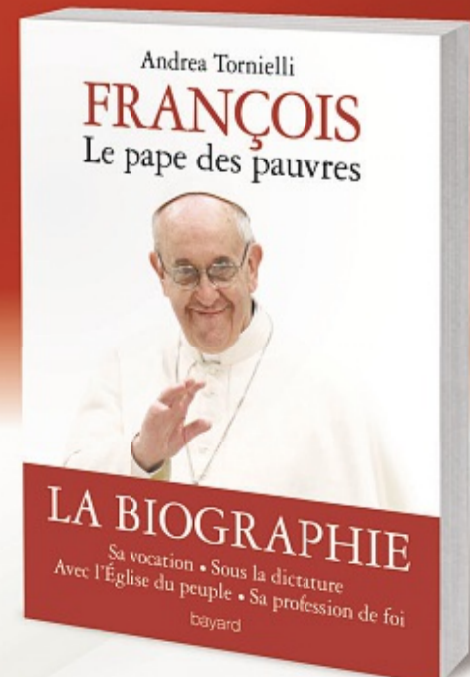
Demain c'est moins

En 1884, le poète William Morris, qui n'a pas encore publié ses fameuses *Nouvelles de nulle part*, prononce une conférence dans un quartier ouvrier de Londres. Devant son auditoire, il affirme le caractère dégradant du capitalisme et la nécessité de construire une société plus juste, où se trouveraient enfin conciliés un cadre de vie digne de ce nom, un art vraiment populaire et le respect de la nature. Cette intervention, où Morris apparaît comme un précurseur de l'écologie et de la décroissance, se trouve simultanément publiée chez deux éditeurs et sous deux titres différents (*Comment nous pourrions vivre*, Le Passager clandestin, 94 p., 7 € ; *Comment nous vivons, comment nous pourrions vivre*, Rivages poche, 144 p., 7,65 €).

Ce qui frappe, à sa lecture, c'est l'optimisme tranquille du conférencier. A ses yeux, cela ne fait aucun doute : quels que soient les obstacles que l'humanité devra surmonter, le meilleur est à venir. Aujourd'hui, on a presque oublié l'aplomb avec lequel les socialistes du XIX^e siècle maniaient le futur, comme horizon à bâtir et comme temps à conjuguer : les hommes, dit Morris, « *ne cesseront plus de revendiquer l'égalité de condition, de plus en plus fort, et il faudra les écouter, jusqu'à ce qu'enfin nous franchissions la frontière et que le monde civilisé devienne le monde socialisé* ».

Un gros siècle plus tard, d'autres poètes évoquaient le lien entre cadre de vie et avenir social, mais sur un mode beaucoup plus désenchanté : « *Les élus ressassent rénovation, ça rassure/ Mais c'est toujours la même merde derrière la dernière couche de peinture/ Feu les rêves gisent enterrés dans la cour...* », scandaient les rappeurs d'IAM dans *Demain c'est loin* (1997), un morceau fleuve, et culte, qui a fixé la conscience de toute une génération. Ce glissement d'une époque où le futur était synonyme de progrès, à une période où l'avenir semble promettre toujours moins, telle fut également l'obsession de l'historien François Furet, auquel « *Le Monde des livres* » consacre sa « une » aujourd'hui. ■

LE PAPE QUI VA CHANGER L'ÉGLISE ?



En librairie

bayard

Suite de la première page

C'est de l'intérieur qu'il dénonçait les défaillances de son camp. «*La gauche se meurt de célébrer son passé au lieu d'y réfléchir*», tranchait celui qui parlait en connaissance de cause quand il utilisait les mots «*passion*», «*ferveur*» ou «*trahison*».

Né en 1927 dans une famille bourgeoise, le jeune homme rejoint le Parti communiste en 1949. «*Au pire moment*», comme il le reconnaîtra plus tard, c'est-à-dire pendant l'un des procès stalinien les plus célèbres, le procès Rajk, dont la folie pousse plus d'un militant, et notamment Edgar Morin, à rompre avec le parti. Orphelin à la Libération (sa mère est morte d'une tumeur au cerveau, son père s'est suicidé), collé à Normale-Sup, Furet est frappé par la tuberculose en 1950 et représente bientôt les étudiants «*postcures*» à l'UNEF. «*Nous avons laissé quelques places aux bourgeois!*», aurait-il lancé, en 1954, pour fêter le succès de ses camarades à l'agrégation.

C'est l'une des rares scènes vécues racontées par Christophe Prochasson, dont l'entreprise biographique est avant tout intellectuelle, cheminant à travers l'œuvre sans guère incarner l'homme. On ne saura rien ou presque des rencontres, des coups de foudre amicaux ou des désamours militants. Il faut dire que Furet répugnait aux confidences. Il n'a jamais écrit ses «*Mémoires d'ex*». Et bien des années après sa rupture avec le PCF, en 1956, on pouvait toujours attendre son «*Autocritique*». C'est donc dans les textes et les interventions médiatiques que Prochasson traque les fidélités décisives, les bifurcations sensibles. Il souligne par exemple l'admiration qui fut celle de Furet à l'égard d'Ernest Labrousse, grand maître de l'histoire sociale dans les années 1950. Il exhume aussi un cours où le jeune Furet égratignait Tocqueville, qui sera plus tard l'une de ses grandes références pour penser les dérèglements de la démocratie.

Un geste littéraire

Plongeant dans les archives jamais classées d'un intellectuel qui est mort brutalement, à la suite d'une chute au tennis, en 1997, Prochasson le campe en homme de l'ancienne France. Ce savant relisait régulièrement *Les Misérables* et considérait que l'écriture de l'histoire était aussi un geste littéraire. Cet artisan de la plume notait chaque idée sur de grandes feuilles couleur maïs, ou simplement au dos d'une enveloppe. Cet esprit exigeant faisait tout relire à ses amis (au premier rang desquels l'historienne Mona Ozouf) et traitait tendrement ses adversaires de «*connards*». Ce professeur a connu l'époque où les enseignants avaient la belle vie, autrement dit des postes et du temps pour lire et écrire. Cet esprit brillant refusait d'être enfermé dans une case et réclamait le droit d'être à la fois historien et journaliste, mandarin à la fois et grande plume du *Nouvel Obs*.

Quand il retraçait le destin tumultueux d'une idée, Furet préférait la parole des témoins qui l'avaient incarnée à celle des historiens qui l'étudièrent plus tard : Quinet et Tocqueville pour l'idée démocratique, Koestler ou Victor Serge pour l'idée communiste. Sous la plume de Christophe Prochasson, Furet apparaît à son tour comme le témoin privilégié d'un désenchantement. Celui qui a observé la fin d'un monde inauguré par la Révolution française, un monde où le conflit politique, voire la guerre civile, devait forcément déboucher sur l'émancipation. Mais cet effondrement, il n'aura pas fait que l'observer : il l'aura pris en charge corps et âme. Jusqu'au bout, malgré tout, François Furet aura été livré à un double mouvement de méfiance et d'espérance, de deuil et d'attente, bel et bien tarabué par cette mélancolie que Freud baptisait «*maladie de l'idéal*». ■ **Jean Birnbaum**

La « chute du Mur », entraînant dans ses éboulements la disparition de l'idée communiste, incarna une nouvelle mort de l'idée révolutionnaire et des passions qu'elle drainait.

Mort ou sommeil ? La question ne cessa de hanter Furet et d'entretenir sa mélancolie dans les dernières années de sa vie. L'élimination des passions politiques est-elle envisageable ? La démocratie est-elle viable sans les passions qui lui ont donné naissance, à commencer par la première d'entre elles : la passion égalitaire ? Furet ne le pense nullement. A ses yeux, la politique est toujours faite de la combinaison de trois éléments fondamentaux : les intérêts, les idées et les passions. Il soutint à plusieurs reprises que la fin de l'illusion communiste ne pouvait signifier la disparition de tout esprit utopique parce que, précisément, la démocratie par nature ne cessait jamais de produire sa propre critique au nom de ses propres idéaux. L'homme démocratique ne pouvait renoncer à l'idée d'une autre société même si rien, dans l'état du monde des années 1990, n'en annonçait l'avènement, à la différence de l'eschatologie qui animait, au XIX^e siècle, socialistes, anarchistes et communistes. Tous disposaient alors de la force de l'espérance : «*Nous sommes tous un peu déprimés par le prosaïsme de notre vie politique mais ce serait tout de même trop triste de penser que les hommes ne peuvent se passionner que pour des utopies sanglantes.*»

Avant même la publication du *Passé d'une illusion* [Robert Laffont/Calmann-Lévy, 1995], livre qui se clôt sur ces interrogations, François Furet multiplia sur ce thème articles et conférences. Tout se passe comme si l'ancien communiste ne se consolait pas de la disparition d'un régime de croyance qu'il avait tout à la fois partagé et combattu. La fin de l'idée communiste sous son uniforme soviétique fermait définitivement une époque mais ne mettait en rien un terme à la marche de l'idée démocratique qui accoucherait nécessairement de nouvelles espérances. De quelles espèces ? Sous quels chapitres ? Nul ne pouvait le savoir. Certes, les vieilles idées sur lesquelles s'était fondée la gauche depuis la Révolution française, d'abord encore depuis celle d'Octobre, n'avaient plus d'avenir. L'espoir d'une société post-capitaliste n'avait pas pour autant disparu : «*Je suis persuadé que les sociétés où nous vivons sont inséparables d'une vision, d'un recours à une autre société*», affirme-t-il devant les auditeurs du colloque de Sofia, tout juste sortis de l'expérience communiste. Devant le même auditoire, c'est cependant l'incertitude de l'avenir qu'il tient à souligner : «*Pour moi un des côtés positifs du crash du communisme, c'est qu'une période aussi longue a reçu le coup de grâce, cette idée absurde qui a régné aussi longtemps, a vraiment reçu un coup mortel. Ceci dit, cela complique le monde où nous vivons, le rend plus difficile, car l'avenir est redevenu une sorte de tunnel noir ; nous y avançons, nous faisons quelque chose, mais les conséquences de nos actes sont incertaines, nous n'avons pas prévu la plupart, voilà pourquoi chacun doit être modeste, cultiver chez lui cette vertu quand il manipule des idées et quand il croit comprendre quelque chose. Telle est ma sagesse en quelques mots.*» Il reprend ce motif qui l'habite jusqu'à l'obsession, appuyé sur les mêmes mots et formules, dans l'une de ses dernières conférences prononcée à Lisbonne en mai 1997 :

«*Le communisme n'a jamais conçu d'autre tribunal que celui de l'histoire, voici qu'il a été condamné par l'histoire à disparaître corps et biens. L'échec est donc sans appel. Mais doit-on en conclure qu'il faut chasser catégoriquement l'utopie de*

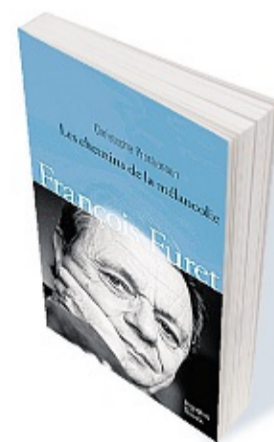


SERGIO AQUINO

Christophe Prochasson rappelle notamment que, pour Furet, la fin de l'illusion communiste ne pouvait signifier la disparition de toute espérance utopique

François Furet. Les chemins de la mélancolie

la scène publique de nos sociétés ? Ce serait peut-être aller trop vite en besogne, car ce serait aussi briser un des grands ressorts du civisme. Car si l'ordre social ne peut être autre que ce qu'il est, à quoi bon se donner de la peine ? La fin de l'idée communiste a fermé sous nos yeux la plus grande voie offerte à l'imagination de l'homme moderne en matière de bonheur collectif. Mais elle a du même coup aggravé le déficit politique qui est depuis l'origine un des traits du libéralisme moderne. [...] L'histoire est redevenue ce tunnel où l'homme s'engage dans le noir, sans savoir où conduiront ses actions, incertain sur son destin, dépossédé de l'illusoire sécurité de ce qu'il fait. Le plus souvent privé de Dieu, l'individu démocratique voit trembler sur ses bases, en cette fin de siècle, la divinité histoire : angoisse qu'il va falloir conjurer. Or il se trouve devant un avenir fermé, incapable de définir même vaguement l'horizon d'une autre société que celle où nous vivons, puisque cet horizon est devenu presque impossible à penser. Il suffit de voir la crise où est entré le langage politique, dans les démocraties d'aujourd'hui, pour le comprendre. La droite et la gauche existent toujours, mais privées de leurs références, et presque de leur substance : la gauche ne sait plus ce qu'est le socialisme, et la droite, privée de son argument le meilleur, l'anticommunisme, cherche aussi ce qui la distingue : la scène politique, en France et en Italie, offre de bons exemples de cette situation. Cette situation va-t-elle durer ? Est-ce que la fin du communisme vivra longtemps la politique démocratique d'un horizon révolutionnaire ? C'est sur cette question que je vous laisserai. »



FRANÇOIS FURET.
LES CHEMINS DE LA MÉLÉNCOLIE,
de Christophe Prochasson,
Stock, «*Biographie*»,
568 p., 24 €
(en librairie le 17 avril).

Voici donc l'Européen de la fin du XX^e siècle privé d'avenir, alors même que, depuis deux siècles au moins, et peut-être davantage, il n'avait cessé de tisser la toile d'un futur organisé selon l'espérance d'une humanité réconciliée. Il n'en reste pas moins vrai que le désir d'une «*société juste*» inhérent aux passions démocratiques «*surviva à la mort du communisme*». Furet ne s'inscrit donc nullement dans une perspective hégélienne ou kojévienne de fin de l'histoire, pas plus qu'il ne mit ses pas dans ceux du philosophe et économiste Francis Fukuyama, son collègue à l'université de Chicago, dont le

livre publié en 1992, *La Fin de l'histoire* [Flammarion], rencontra un vif succès planétaire. Dès l'été 1989, la revue *The National Interest* avait publié un article retentissant de Fukuyama. *Commentaire* le traduisit à l'automne suivant. Appelé à se prononcer sur les thèses néohégéliennes de Fukuyama, Furet en précisa la portée : «*Ce qui se termine, c'est l'"histoire" avec un grand H telle que l'avait élaborée le marxisme au XIX^e siècle, et sa variante marxiste-léniniste au XX^e : à savoir, l'idée que le capitalisme est condamné de par son propre fonctionnement à disparaître et à donner naissance à un nouveau type d'organisation sociale fondé sur l'abolition de la propriété privée. Depuis un siècle et demi, la gauche européenne, même quand elle n'était pas communiste, a vécu de l'idée "scientifique" que le socialisme allait succéder au capitalisme, et la dictature du prolétariat à la démocratie pluraliste.*» C'est de cette configuration idéologique qu'il convenait de faire son idéal, non de l'Histoire avec sa grande H : «*Aujourd'hui, je n'aperçois nulle part de partis qui combattent au nom d'un horizon post-bourgeois. Je ne vois pas de raison d'appeler cela la fin de l'histoire, car personne n'est obligé d'être hégélien, ou kojévien. Il y aura encore une histoire après la nôtre – même si la nôtre, c'est-à-dire celle qui a commencé il y a deux ou trois cents ans en Europe, nous apparaît aujourd'hui comme "fermée". Mais cette histoire à venir est imprévisible. C'est déjà un progrès d'avoir renoncé à la prévoir, pour nous consacrer à l'expliquer.*»

Le temps semble n'avoir aucune prise sur l'octogénaire américain, qui publie « Bloody Miami », son quatrième roman. Il évoque, frais comme d'hier, quelques-uns des grands moments de sa légende

Le siècle de Tom Wolfe

FLORENCE NOUVILLE

A lors, comme ça, vous aussi, vous écrivez à l'encre verte ? », note Tom Wolfe en brandissant son stylo d'un air de connivence, comme s'il voyait là un signe qui ne trompe pas... A « *seulement 82 ans* », l'auteur du *Bûcher des vanités* (Sylvie Messinger, 1988) et d'*Un homme, un vrai* (Robert Laffont, 1999) a beau enchaîner les interviews, aucun détail ne lui échappe. Il a l'œil bleu aux aguets, la courtoisie dans les gênes et l'indémodable séduction de ceux qui aiment surprendre, raconter, faire rire. Nous sommes à Paris, à l'hôtel George-V, dans l'une des deux suites que son éditeur a louées pour sa venue – une pour sa femme Sheila et lui-même, une autre pour les interviews. Au fil de la conversation se dessine le profil du dandy aux costumes immaculés et aux souliers vernis, ainsi que quelques moments clés jalonnant sa fascinante traversée du siècle.

1909 ou le centenaire imaginaire. Sur le papier, Thomas Kennerly Wolfe est né en Virginie, en mars 1931. Officiellement, il vient donc d'avoir 82 ans, ce qui est difficile à croire. Il a l'allure fringante et un teint de pêche – unifié ce jour-là par un léger maquillage et du rouge à lèvres, sans doute pour les besoins d'une interview télévisée. « Vous trouvez que je ne fais pas mon âge ? Vous avez raison... J'ai en fait 104 ans. » Son œil brille. Depuis quelque temps, Wolfe s'est construit une « *biographie imaginaire* » selon laquelle il n'a pas fait d'études – ou tardives – et a enchaîné les jobs manuels. Surtout, il prend un malin plaisir à se vieillir de vingt ans, et cette mystification l'enchanté. « *Octogénaire, c'était un peu un hobby, quelque chose qu'on fait en amateur. Maintenant, c'est sérieux. Je dis aux gens que j'ai 104 ans et, tout de suite, je les intéresse beaucoup plus. Je ne sais pas si je leur fais pitié, en tout cas, ils me parlent, ça favorise les contacts.* » Et puis, il le sait mieux que personne, ça amuse aussi les journalistes.

1958 ou l'invention d'un nouveau journalisme. Journaliste, il l'a été lui-même, Tom Wolfe. Et bien avant d'être écrivain. Tout jeune déjà, il voulait ressembler aux reporters du cinéma des années 1930 avec chapeaux mous et imperméables trop grands. A 27 ans, alors qu'il sort de Yale – on ne l'appelle pas encore Tom mais « *Tee-kay* », l'abréviation de Tom Kennerly –, il décroche son premier poste. Une rubrique



Trois visages de Tom Wolfe.
ROGER RESSMEYER/CORBIS.
LYNN GOLDSMITH/CORBIS.
BRUCE DAVIDSON/MAGNUM PHOTOS



nécrologique. Le métier le passionne. Aujourd'hui, lorsqu'il parle du *New York Herald Tribune*, dont il fut l'une des meilleures plumes, c'est encore avec des trémolos dans la voix. « *J'admirais les grandes signatures. Celle de Jimmy Breslin qui écrivait avec passion sur l'injustice et la corruption. Ou celle de Gay Talese* » qui utilisait des techniques littéraires – longues descriptions, interjections, dialogues... « *Je les enviais parce qu'on les laissait écrire bien* » Rapidement pourtant, l'élève dépasse ses maîtres. Ses reportages sur le terrain intègrent certains outils de la fiction – dans l'accroche d'un article il ira jusqu'à répéter sans cesse le même mot, « *hernia* », le son que font les croupiers de Las Vegas –, mais, surtout, ils contiennent une critique de la société américaine. Avec Norman Mailer, Truman Capote, Hunter S. Thompson ou

Joan Didion, Wolfe devient l'un des pères du « *nouveau journalisme* ». « *Bien sûr que j'ai repris ces techniques dans mes romans* », dit aujourd'hui Tom Wolfe, dont les premiers récits personnels, dans les années 1970 – *Acid Test*, *Le Gauchisme de Park Avenue* ou *L'Étoffe des héros* – sont, dit-il, des « *non-fiction novels* », c'est-à-dire au fond des romans vrais. « *Toute ma littérature est nourrie par des investigations fouillées sur le terrain. En revanche, l'inverse n'est pas vrai. Je jure que je n'ai jamais rien inventé dans mes papiers.* » Il lève la main droite et répète : « *Je le jure...* »

1962 ou le Martien était en blanc. Cette année-là, Wolfe achète son premier costume blanc. Parce que c'est l'été et que ça l'amuse de s'habiller comme naguère les gentlemen de son Sud natal. C'est un peu par hasard – le tissu s'avère trop épais pour l'été – qu'il se met à le porter l'hiver. L'effet sur son entourage est tel qu'il décide d'en faire sa marque de fabrique. Wolfe a souvent dit que cet « *uniforme* » désarmait ses interlocuteurs mais résumait aussi son approche de l'écriture : « *Je suis comme un Martien qui ne connaît rien et cherche à comprendre.* » Ce jour-là, au George-V, sa veste blanche est boutonnée sur une chemise marine. Cravate blanche, pochette bleue, chaussettes à damier et chaussures bicolors : chez Wolfe, tout est pensé jusqu'au bout des boutons de manchette. Si bien que lorsque Donald Walther, du Monde.fr, lui demande : « *Puis-je accrocher un micro sur votre veston ?* », il répond, le plus courtoisement du monde : « *Bien sûr, à condition qu'il soit blanc.* »

1970 ou une soirée avec les Black Panthers. « *Un jour, raconte Wolfe, je voulais impressionner ma future femme. Je venais de voir sur le bureau de mon patron une invitation pour une soirée chez Leonard Bernstein. Je recopie discrètement le numéro de téléphone, j'appelle et je réussis à me faire inviter. Le soir, j'arrive chez le compositeur. Il y avait là les Black Panthers : c'était une soirée en leur honneur, pour lever de l'argent et les aider. Sur le moment, je me suis dit : "Bon, voilà, les Black Panthers, c'est juste ça, des gens qui portent du cuir et dégustent des petits fours..."* » En rentrant

au journal, Wolfe publie un article satirique racontant sa « *soirée chez Lenny* ». C'est dans ce papier qu'il invente l'expression « *radical chic* » pour stigmatiser l'élite WASP qui, selon lui, adopte des valeurs révolutionnaires parce que ça fait bien et les révolutionnaires qui se montrent avec des célébrités parce que ça fait aussi bien. Conservateur, Wolfe ? Il a certes voté pour George W. Bush en 2004 et eu des disputes d'anthologie avec des écrivains démocrates comme Gore Vidal. Mais il hausse les épaules. « *C'est ce que les gens disent, parce que je traite de choses graves d'une manière légère. C'est aussi ce qu'on reproche à mon écriture. Longtemps, on a dit de moi que j'étais un "pop writer". Ça m'énervait, mais c'était un peu la même idée.* » On ne voit pas forcément le rapport, mais le fait est : Tom Wolfe a longtemps souffert

C'est sa première fiction, il a 56 ans. Mais qu'importe s'il lui faut « *toujours du temps* ». Ce qu'il veut, c'est décrire, tel un Zola venu de Mars, l'atmosphère de superficialité, d'arrivisme et d'argent qui euphorise New York en ces années 1980 – rappelez-vous, 1987, c'est aussi l'année du film d'Oliver Stone *Wall Street*, avec son fameux slogan « *Greed is good* » (« *La cupidité, c'est bien* »), qui pourrait être celui de Sherman McCoy, le personnage de Wolfe. Le roman, un énorme succès international adapté au cinéma par Brian De Palma (1990), donne une dimension tout autre à sa carrière. Est-il vrai que, pour *Bloody Miami*, Wolfe a touché 7 millions de dollars d'à-valoir ? « *Ce n'est pas à moi de le dire. Mais ce serait mal de ma part de le nier. Mon agent ne serait pas content.* »

2013 ou « Du sexe, encore du sexe ! » A 82 ans, Tom Wolfe affirme qu'il n'a en rien dérogé à sa méthode d'investigation pour décrire *Bloody Miami*, « *Miami-la-Sanglante* ». « *Je me suis fait introduire par un ami, reporter au Miami Herald. Sa belle-mère était agent immobilier. Grâce à elle, je suis allé partout. Pas à South Beach qui n'a pas d'intérêt, mais à Hialeah, un des grands quartiers cubains de Miami* ». Là, il a joué aux échecs, dansé le flamenco et visité pas mal de clubs de strip-tease. « *Il y en a 143 et ils sont plus grivois que nulle part ailleurs. Comme je ne pouvais pas arriver en costume blanc, j'étais en bleu mais avec un nœud papillon. Et comme je ne pouvais pas non plus dire : "Salut, c'est Tom Wolfe, je viens prendre des notes pour un roman", je disais "I can't get enough sex!"* » (Du sexe, encore du sexe !). De la part d'un type de 104 ans, ça faisait son effet... Avant de dédicacer *Bloody Miami* – à l'encre verte – Wolfe pose pour une photo avec son intervieweuse. « *Imposez qu'on la passe dans Le Monde, dit-il. Vous et moi... Et s'ils ne veulent pas, tapez du poing sur la table* ». Car dans la presse, il faut toujours taper du poing sur la table. Une petite leçon de journalisme que Wolfe distille, au passage, à l'usage des plus jeunes générations. ■

Voir la vidéo de l'entretien avec Tom Wolfe sur *Le Monde.fr/livres*

L'avenir de l'Amérique

AU COMMENCEMENT, il y a toujours, chez Tom Wolfe, un lieu et un milieu. Les yuppies de Wall Street dans *Le Bûcher des vanités*, la haute société blanche de la ville d'Atlanta dans *Un homme un vrai*, ou encore une communauté d'étudiants sur le campus d'une grande université américaine dans *Moi, Charlotte Simmons* (Robert Laffont, 2006). Cette fois, c'est la ville de Miami qui passe sous sa lentille grossissante. Et Miami vue de Mars – Wolfe se compare volontiers à un Martien soucieux d'observer sans juger (lire ci-dessus) –, cela donne « *une ville, la seule des Etats-Unis, où la population venue de Cuba a établi sa domination par les urnes en l'espace d'une génération* ». Une ville de tous les vices, gangrenée par le communautarisme, les rivalités ethniques, la drogue à foison, l'argent facile et le sexe débridé. Nestor Camacho, le héros, est un flic de 25 ans, d'origine cubaine, qui vient d'être promu dans l'unité d'élite de la Patrouille maritime.

Or, à la suite d'une « *bavure* » – il a arrêté un clandestin venu de La Havane –, le voilà soupçonné de trahison envers les siens. Pendant 600 pages – au cours desquelles on croisera un psychiatre spécialiste de l'addiction à la pornographie, un universitaire haïtien soucieux de dissimuler ses racines ou un Russe mafieux faisant commerce de faux tableaux –, on se demandera si oui ou non Nestor sera expulsé de la police, comme le veut le maire de la ville, également latino, ou s'il sera finalement rétabli dans ses fonctions. Mais, sous ces allures de vrai-faux polar, loin des clichés balnéaires, Tom Wolfe décrit surtout le chaos d'une mégapole déjantée où l'on voit poindre – peut-être – « *l'aurore de l'avenir de l'Amérique* ». ■ F. N.

BLOODY MIAMI (Back to Blood), de Tom Wolfe, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Odile Demange, Robert Laffont, « Pavillons », 610 p., 24,50 €.

Sans oublier

Point de cadavre

De son défunt père, le journaliste Michel Richard ne conserve nuls autres souvenirs que ceux de son frère et de sa sœur aînés, ainsi qu'une photographie sur laquelle la famille apparaît au complet. Il n'a guère cherché à en savoir davantage. L'image flatteuse transmise par sa mère lui suffisait. Il s'en est tenu « au rêve d'un père chaleureux », « d'un père idéal ». Cette mort advenue dans sa prime enfance ne l'a pas marqué, l'absent ne lui a pas manqué. L'événement lui a cependant laissé une séquelle durable : la hantise de devoir contempler un cadavre.

Pareille interrogation est commune à beaucoup d'entre nous : pourquoi la vue d'un macchabée nous terrifie-t-elle alors qu'on supporte les enterrements sans trop de peine ? Au reste, Michel Richard l'assure : il s'amuse aux obsèques bien plus qu'aux mariages. Fouillant les raisons d'un tel paradoxe, l'auteur livre une mince autobiographie sous l'angle exclusif du rapport qu'il entretient à la filiation et à la mort. Rien de morbide, nulle psychanalyse à deux sous, dans ce récit vivace. ■ Macha Séry

► **Quelques corps parmi les morts**, de Michel Richard, Fayard, 96 p., 14 €.



On n'est pas des carafes

Echapper à l'esprit de sérieux étant, pour la poésie française, une tâche toujours recommencée, lire cette petite anthologie d'un poète un peu oublié, et sans doute mineur, mais amusant et imprévisible, est un plaisir qu'il est salubre de ne pas se refuser. Paul Vincensini (1930-1985) a écrit, le plus souvent, des poèmes brefs dont tout l'art tient dans une capacité à offrir au lecteur un angle sur les choses qui révèle chez elles, en les distordant à peine, des couleurs nouvelles, plus vives qu'à leur habitude. On ne peut s'empêcher de penser au grand poète belge Norge (1898-1990). C'est la même famille de poètes humoristes, inventeurs discrets de bribes d'univers, dont souvent quelques vers vous accompagnent plus longtemps que vous ne l'auriez cru. Ou, simplement, vous font éclater de rire, miracle assez rare pour être relevé. « Il s'agit/Dit la girafe/De ne pas s'agiter/ On n'est pas des carafes. » ■ Florent Georgesco

► **Archiviste du vent**, de Paul Vincensini, Cherche Midi, 160 p., 14,80 €.

En eaux troubles

Rien de moins qu'un « thriller érotique lynchien » au dire de l'éditeur ! Et ce n'est pas faux. Essayiste assez ambitieux pour oser un *Dictionnaire de la mort* (Larousse, 2010) et un autre de la pornographie (PUF, 2005), Philippe Di Folco renoue avec le roman. Un an après la publication de la nouvelle version de *My Love Supreme* (Stéphane Million, 2012 ; première édition : Denoël, 2001), le voilà qui entraîne le lecteur dans un tourbillon hypnotique qui rappelle la ronde du linge dans ces laveries où échouent inévitablement ses héros. En suivant Jane sur la trace d'un Matteo peu recommandable, le reportage bascule dans le roman noir ; et insidieusement les rôles s'échangent comme la chronologie s'inverse. Le lecteur perd pied et découvre la volupté d'une nage en eaux troubles où les aéroports, les salles de jeux et les chambres d'hôtels sont ambients de cadres d'une esthétique cinématographique érudite et élégante. Un cauchemar rude et voluptueux. ■

► **Philippe-Jean Catinchi**
► **Lavomatic**, de Philippe Di Folco, Stéphane Million, 128 p., 12 €.



Avoir 15 ans en 1975, refaire le monde à Paris ou tuer des patrons à Rome. Stéphane Osmont, tendre et implacable

Nos années de plomb

RAPHAËLE BACQUÉ

Un coup de fil surgi du passé. Une voix autrefois aimée, devenue convulsive, à force d'ingurgiter antidépresseurs et calmants fournis par la prison. Elle sanglote, s'énervé, renifle contre l'appareil : « On est des merdes, toi et moi. C'est ça qu'il faut que tu racontes : comment on devient une merde, alors qu'on rêve de combattre en héros. »

Éléments incontrôlés, le roman de Stéphane Osmont, peut démarrer. Car cette femme qui, dans une sorte de prologue au roman, parle au téléphone à son amour de jeunesse, a perdu sa jeunesse à végéter derrière les barreaux pour une cause qui a perdu son sens. Membre de Prima Linea, un groupe armé italien concurrent des Brigades rouges, elle a participé à l'assassinat d'un patron et à la « jambisation » (tir dans les jambes) d'un autre, décrété adversaire politique lors de réunions groupusculaires. A l'autre bout du fil, le narrateur du livre fait partie de ceux qui ne basculèrent pas dans cette folie. Mais ce fut à un cheveu. « C'était donc si facile de se gâcher la vie ? », réalise-t-il en raccrochant.

C'est à travers lui, ce héros qui ressemble diablement à l'auteur lui-même, que vont resurgir ces années 1970 qui furent à la fois une parenthèse enchantée et, pour certains, le

début d'un enfer. Rejeton d'une famille libertaire qui expérimente la drôlerie et l'insupportable proximité de la vie communautaire dans un immeuble de Montrouge, notre héros n'a que 8 ans en Mai 68. Autant dire qu'il sera à bonne école. Petit garçon admiratif, ado bagarreur, le voilà embarqué dans les manifs et les débats d'amphi, les dissertations obscures autour d'Althusser et les bastons avec ces militants du GUD qui tatouent des croix gammées sur la poitrine des filles d'extrême gauche. On rigole, on se castagne, on frôle le danger sans jamais y succomber vraiment. Deux cents ans auparavant, la France s'est offert une révolution violente. Celle-ci veut faire une large place au plaisir.

C'est là que surgit Fedora. Au temps de l'amour libre, elle est la voisine charmante du garçon. On l'a compris d'emblée, la femme perdue des causes terroristes qui reniflait au téléphone, dans les premières pages, c'est elle. Méconnaissable encore, derrière la jeune fille séduisante qui emballe notre héros.

Figures perdues

Éléments incontrôlés est l'histoire de son basculement. Ou plutôt de ce moment sur le fil du rasoir, de ce *match point* qui vous fait perdant ou gagnant de l'Histoire. Car Fedora est italienne et c'est en Italie qu'elle revient, dans ce milieu des années 1970 où toute l'Europe est saisie par le bouillonnement révolutionnaire. A Paris, les milieux d'extrême gauche discutent à n'en plus finir et poursuivent depuis Mai 68 un combat exaltant et au bout du compte sans conséquences sanglantes. Mais



Lotta continua, Italie, 1977. FOTOTECA/LEEMAGE

ÉLÉMENTS INCONTRÔLÉS, de Stéphane Osmont, Grasset, 476 p., 21,90 €.

à Rome, à Bologne, à Turin, les manifestants sortent parfois des armes de leurs poches pour les braquer sur la police. En Allemagne, la Fraction armée rouge (RAF) a exécuté le président du patronat, Hanns Martin Schleyer, en représailles à l'arrestation d'Andreas Baader. Un commando palestinien a détourné un avion de la Lufthansa, en soutien à la RAF. Et c'est toute une partie de la jeunesse européenne qui, comme Fedora, commence à dérailler.

L'histoire de cette effervescence enthousiasmante puis tragique est la formidable toile de fond de ce roman qui mêle littérature et souvenirs vrais. On pensera, bien sûr, à *Nos meilleures années*, ce film de Marco Tullio Giordana qui, en 2003, avait mis en scène le parcours parallèle de deux frères dans l'Italie des années 1970 secouée par la contestation salubre des carcans et le terrorisme. Mais Stéphane Osmont joue pour sa part avec les frontières, au gré de l'histoire d'amour de ses héros. Frivole et bavard à Paris, sincère et dangereux à Rome, voilà les deux côtés de la barrière du destin.

Les soixante-huitards français, ceux qui tiennent aujourd'hui le haut du pavé des médias, de la publicité ou de la politique, reconnaîtront sans doute, au détour des pages, les figures à peine déguisées d'Edwy Plenel, Michel Field, Henri Weber ou

Denis Olivennes. Mais ils ne sont là que des personnages anecdotiques d'un roman qui ne joue pas abusivement avec les clés. Les vrais héros de ce récit d'amour tragique sont bien plus des figures perdues. On y croise des copains morts d'overdose sur un trottoir. Des jeunes gens portant, comme des voleurs de diligence, un foulard contre les bombes lacrymogènes. Des garçons et des filles de 20 ans prêts à tuer, eux, à visage découvert, en pleine rue, un patron de Fiat. Et puis ces terroristes italiens qui voient leurs organisations se déliter et pourrir de l'intérieur, minées par la loi sur les repentis qui les poussent à se dénoncer entre eux. Une débâcle...

Dans ses romans précédents, Osmont avait notamment mis en scène des patrons, des élus et des médias sans morale dans une trilogie parfois baroque dont les titres rappelaient le triptyque de Karl Marx, *Le Capital*, *Le Manifeste*, *L'Idéologie* (Grasset, 2004, 2006, 2008). Ce récit-là est bien plus personnel et plus profond. Plus tendre et plus implacable, aussi. Il est comme le miroir plus large d'une génération qui, au-delà de sa légende, compte aussi bon nombre de jeunesses gâchées. ■

Lire aussi, page 9, la critique de *L'Évasion*, de Dominique Manotti

Extrait

« Le dirigeant de Fiat habitait un peu plus loin, dans un immeuble aux stores bleus. En principe, il en sortait tous les jours à la même heure. Quand il se dirigerait vers sa voiture, on le surprendrait par derrière.

J'avais lentement, collé à Fedora, dépossédé des sentiments de peur ou de haine. Elle tenait comme moi un flingue dans la poche de son blouson. Elle semblait tendue. Des passants circulaient dans la rue, pas beaucoup. J'ai vu un homme assis dans une voiture garée le long du trottoir d'en face, moteur coupé. Il m'a sui-

vi du regard. Devant l'entrée de l'immeuble aux stores bleus, une moto avec deux passagers est arrivée à toute allure pour s'arrêter finalement en double file. Elle a redémarré, s'est arrêtée de nouveau. C'était bizarre.

Un type en costume et cravate est apparu sur le perron de l'immeuble. « Le voilà » m'a dit Fedora. Nous avons accéléré le pas. Une vingtaine de mètres nous séparaient de lui. Le moment approchait. »

ÉLÉMENTS INCONTRÔLÉS, PAGE 406

Grandeur et misère d'une comédienne en fin de droits

Samira Sedira écrit superbement sur son métier d'actrice et la douleur de ne pouvoir l'exercer

BRIGITTE SALINO

Samira Sedira n'aurait jamais pensé que cela lui arriverait. Un jour de février 2008, elle a reçu une lettre des Assedic sur laquelle il était écrit, en haut à gauche : « Fin de droits ». Quand la comédienne a vu ces trois mots, sa vie a basculé. Dans son appartement, le téléphone ne sonnait plus depuis longtemps. Pas une piste, pas le moindre contrat. Pourtant, quatre ans plus tôt, elle jouait au Festival d'Avignon, dans un spectacle qui avait marqué les esprits : *Daewoo*, d'après le roman de François Bon (Fayard, 2004).

Samira Sedira interprétait l'une des quatre ouvrières qui, sur le plateau, représentaient le millier de femmes privées de leur emploi après la fermeture de l'usine

coréenne de Fameck, en Lorraine. Et maintenant, c'était elle qui se retrouvait dans le fossé : même plus de chômage. Rien. Qu'allait-elle devenir ?

La réponse tient dans *L'Odeur des planches*, un livre court, tranchant comme un couteau. Samira Sedira l'a écrit pour « tenir debout », dit-elle, et transformer le quotidien qui est devenu le sien après la lettre des Assedic : celui d'une femme de 44 ans qui fait des ménages parce qu'il faut de l'argent. Elle a un fils, à l'école primaire, et un compagnon, professeur, qui lui dit qu'ils peuvent s'en sortir sans qu'elle travaille. Pour elle, ce n'est pas envisageable : avant la catastrophe, quand elle jouait *Daewoo*, elle gagnait 4 000 euros par mois. Avec les ménages, elle arrive à 600... Mais ce n'est pas le pire. Le pire est qu'elle n'existe plus. Dans les rues de Maisons-Alfort (Val-de-Marne), où elle vit, elle essaie de faire bonne figure : « Comédienne, c'est un si beau métier », lui disent ses voisins quand elle part travailler. Elle ne les dément pas, par pudeur, par orgueil.

Que son métier soit beau, elle n'en a jamais douté. C'est pour cela qu'elle l'a choisi, à 20 ans. Il lui permettait de vivre d'autres vies, et d'échapper à celle de ses parents, des émigrés algériens qui aspiraient pour elle à une intégration réussie. Samira Sedira fit l'école de théâtre d'une belle scène de la décentralisation, la Comédie de Saint-Etienne. Puis elle joua, sur de nombreuses autres belles scènes du théâtre public. Elle appartenait à la première génération « beur » qui tailla son chemin, pas toujours facile, dans une France moins ouverte à la mixité qu'aujourd'hui. Samira Sedira ne s'attarde pas sur le sujet, mais elle touche au cœur même de la grandeur et de la misère du métier d'acteur, quand elle parle de l'illusion sourde qu'il y a à naviguer sans cesse entre l'être et le paraître.

Au plus bas de l'échelle sociale

Quand elle s'est retrouvée au chômage, elle aurait pu, comme beaucoup de ses camarades, diriger des stages ou ensei-

gner. Mais elle ne se sentait pas habilitée à le faire. Restèrent donc les ménages, qui la renvoyaient là d'où elle venait, au plus bas de l'échelle sociale. Dans son livre, elle alterne les chapitres, romancés, de l'histoire de sa famille arrachée à son pays, et ceux, bruts, violents, haineux, où elle raconte ce que c'est vraiment que de nettoyer la cuvette des toilettes de gens qui n'ont même pas pris la peine de tirer la chasse d'eau. Souvent, l'écriture de Samira Sedira est organique. Parfois, elle souffle comme les vents contraires qui traversent la Méditerranée, d'Algérie en France. Mais, toujours, elle vient rappeler au lecteur ce qu'il sait et voudrait oublier : l'histoire de Samira Sedira, bonne comédienne au chômage, peut arriver à chacun. En ce sens, *L'Odeur des planches* dépasse largement le théâtre. C'est un témoignage sur la grande crise d'aujourd'hui. ■

► **L'ODEUR DES PLANCHES, de Samira Sedira, Le Rouergue, 144 p., 16 €.**

Dans une Italie de cauchemar, isolée, affamée et violente, un homme trouve le courage de sauver les siens. La fin du monde selon Davide Longo Et la mort fuira loin d'eux

FABIO GAMBARO

Pour éclairer le déclin de l'Occident et les dangers qui nous menacent, Davide Longo a choisi de décrire une apocalypse « lente et progressive », sans effets spéciaux ni catastrophes spectaculaires. Une apocalypse « presque banale et au ralenti » dont les conséquences ne sont pas moins effrayantes. Dans les pages sombres et parfois poétiques de *L'Homme vertical*, l'écrivain italien, dont on avait déjà pu apprécier *Un matin à Irgalem* (La Fosse aux ours, 2004), montre une société – l'Italie du Nord-Ouest, même si celle-ci n'est jamais nommée – qui se délite peu à peu et finit par implorer. Privé de moyens de communication, aux prises avec maintes bandes de pillards, en proie à de terribles pénuries alimentaires, ce monde s'abîme dans la peur de l'autre, la loi du plus fort, les instincts sordides et une violence toujours plus débridée.

« En Italie, le genre postapocalyptique, reste encore marginal, notait Davide Longo, rencontré à Paris. C'est pourtant un territoire narratif très intéressant. Il permet de raconter de façon détournée la

Un roman dérangent, traversé d'un bout à l'autre par des références littéraires et cinématographiques

réalité dans laquelle nous vivons, même s'il ne faut en aucun cas lire mon roman comme une prophétie. » Grand admirateur de Pasolini, Davide Longo est persuadé que la littérature ne saurait être un simple divertissement. « Avant tout, elle doit questionner le lecteur, dit-il. L'obliger à regarder le monde sous un jour nouveau. » Pour cela, Longo a écrit ce roman dur et puissant qui a valeur de mise en garde et dont l'univers épouvantable terrifie certes le lecteur, mais le tient en haleine jusqu'à la dernière page.

L'histoire est celle d'un écrivain de 53 ans qui, à la suite d'un scandale, a renoncé à l'écriture et s'est retiré dans sa maison à la campagne. Impuissant et nostalgique, le narrateur assiste à l'effondrement de la société qui l'entoure. Lorsque le danger se rapproche trop, le voilà obligé de



partir avec sa fille adolescente et son jeune demi-frère, pour tenter d'atteindre la Suisse ou la France. Pendant ce long et périlleux voyage, jalonné de rencontres et d'aventures dramatiques, cet homme sans courage ni volonté sera confronté à l'impensable d'un monde transformé en un vaste cauchemar, une terre de haine et de folie. Il découvrira le prix à payer pour survivre dans cet univers régi par la cruauté.

D'épreuve en épreuve, cette longue traversée de l'enfer donne lieu à un étrange et douloureux parcours initiatique, où un homme faible, inapte à affronter la violence et la barbarie du monde, trouve au plus profond de lui les ressources, après avoir connu la souffrance et l'humiliation, pour terrasser le mal et tenter de protéger les personnes qui lui sont chères. « C'est la force de la mansuétude et de la douceur », précise le romancier, qui a voulu valoriser une forme différente de courage : « Le courage de ne pas se faire contaminer par la violence. Le courage du faible qui, grâce à une ténacité surprenante, arrive à survivre au pire. »

Ainsi, dans sa dernière partie, ce roman angoissant, parfois insoutenable, emprunte des voies imprévisibles, avec des accents proches de la poésie et de la légende, qui préparent l'étrange nativité qui conclut le roman. L'horizon fermé de la folie et de la violence laisse alors la place à un mince filet d'espoir. « L'apocalypse

est aussi un moment douloureux de purification et de renouveau. »

L'Homme vertical est un roman dérangent et fascinant, traversé d'un bout à l'autre par des références littéraires et cinématographiques. On pense évidemment à Cormac McCarthy (*La Route*, L'Olivier, 2008) ou à William Golding (*Sa Majesté des mouches*, Gallimard, 1956). Mais aussi à un film comme *Le Temps du loup*, de Michael Haneke (2003). « J'aime ces auteurs, en particulier McCarthy, un écrivain que je vénère comme un véritable maître, au point que l'on pourrait presque lire mon roman comme un hommage à La Route. Un écrivain se nourrit toujours d'autres écrivains, il ne faut pas se le cacher. » A cet égard, Davide Longo rappelle aussi sa dette envers Beppe Fenoglio (1922-1963), qu'il considère comme l'écrivain le plus moderne de toute la littérature italienne du XX^e siècle : « Il est l'auteur d'une littérature artisanale, sans rhétorique et très cinématographique. » Des mots qui s'appliquent parfaitement à l'auteur de *L'Homme vertical*, un roman qui ausculte sans réticences les blessures d'un monde sans règles ni repères. ■

L'HOMME VERTICAL (*L'Uomo verticale*), de Davide Longo, traduit de l'italien par Dominique Vittoz, Stock, « La cosmopolite », 424 p., 22 €.

Fausse piste

Que veut le vieux Mr Kidder de la jeune Katya ? Joyce Carol Oates fait monter le suspense

JOSYANE SAVIGNEAU

Le *Mystérieux Mr Kidder* est un des très étranges romans de Joyce Carol Oates, particulièrement réussi. Mais un vrai casse-tête pour le critique. On ne peut pas en révéler le sens profond sans priver le lecteur de son plaisir et de sa stupeur lorsqu'il découvrira les motivations d'un des personnages, le fameux Mr Kidder.

La jeune Katya Spivak, 16 ans, qui a eu une enfance difficile dans une famille modeste, a un job d'été à Bayhead Harbor, dans le New Jersey. Elle s'occupe des deux enfants de la famille Engelhardt, un bébé de 10 mois et une petite fille de 3 ans, Tricia. Par une fin de matinée très chaude, en promenant les enfants, elle regarde les vitrines des magasins chics d'Ocean Avenue. Elle s'arrête un peu plus longuement devant la boutique de lingerie fine

Prim Rose Lane, quand elle est abordée par un homme âgé qui lui demande : « Et que choisiriez-vous s'il vous était accordé un souhait ? »

L'expression « accorder un souhait » l'étonne, comme tout le langage de celui qui se présente : Marcus Kidder, 68 ans, résident d'été de longue date à Bayhead Harbor. Il lui donne sa carte et lui propose, avant de la raccompagner avec les enfants, de passer chez lui. Katya n'a pas peur, mais elle refuse. Que diraient ses patrons de ce détour par la maison d'un inconnu ?

Une gêne s'installe

Elle reverra pourtant Mr Kidder et finira par aller dans sa maison. On croit comprendre : un homme vieillissant et une Lolita postmoderne. On se trompe complètement. Pourtant tout est fait par Joyce Carol Oates pour emmener le lecteur sur cette fausse piste. Mr Kidder est séduisant. Il habite une propriété cossue, qui n'a rien à voir avec les « parcelles exiguës du quartier de maisons prétextieuses à demi-niveaux et à charpente en A où habitaient les Engelhardt ». On

est dans une famille de la très ancienne bourgeoisie, élégante, et pas chez les parvenus qui emploient Katya. Comment ne pas être séduit ?

Pourtant, d'emblée, une gêne s'installe quand Mr Kidder veut offrir à Katya les jolis sous-vêtements de dentelle rouge qu'elle regardait dans la vitrine de Prim Rose Lane, le premier jour de leur rencontre. Que peut bien signifier ce cadeau, sinon une demande sexuelle ? Elle refuse, elle est furieuse, elle se sent humiliée par ce grand bourgeois, qui, à coup sûr la méprise parce qu'elle est de condition sociale inférieure.

Mr Kidder ne s'en formalise pas, il sait qu'elle reviendra. Elle sent chez cet homme vieillissant un mystère qui l'intrigue. Elle découvre qu'il est peintre et a écrit des livres pour enfants, notamment ce *Ballot Lapin* qu'il a offert à la petite Tricia. Quand elle

revient, la joie de Mr Kidder la porte à croire qu'il la désire. Elle en est flattée, tout en se disant qu'elle ne cédera jamais à ses avances.

Le lecteur, lui, est de plus en plus mal à l'aise. Il sait qu'il ne s'agit en rien d'un roman policier, pourtant le suspense est constant. Que veut vraiment ce Mr Kidder ? Dans quel piège l'adolescente, moins forte qu'elle ne pense l'être, est-elle tombée ? Peut-être aucun. Mr Kidder veut faire son portrait. Il est prêt à lui payer les séances de pose. Elle a besoin d'argent, d'autant que sa mère – qui a déjà été arrêtée pour falsification de chèques – a un besoin urgent de trois cents dollars. Mr Kidder les lui donne immédiatement. Elle ne semble pas penser qu'être redevable est une mauvaise chose.

Katya se prend au jeu du peintre et son modèle. Elle se sent exceptionnelle. Mr Kidder cherche « la parfaite ressemblance » et elle se laisse griser. Jusqu'au jour où il lui demande ce qu'on ne devrait demander à personne. Alors, il va arriver, forcément, quelque chose de tragique. ■

LE MYSTÉRIEUX MR KIDDER (*A Fair Maiden*), de Joyce Carol Oates, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Claude Seban Philippe Rey, 240 p., 17 €.

Sans oublier

Rancœurs assassines

Après *Sukkwan Island* (prix Médicis étranger 2010) et *Désolations* (2011), David Vann achève, avec *Impurs*, huis clos dans le désert californien, une trilogie acharnée à démolir les faux-semblants familiaux. Jour après jour, Galen, puceau de 22 ans couvé par sa mère, qui lui a fait croire qu'ils manquaient d'argent pour qu'il entre à l'université, obéit à la même routine suffocante d'ennui autant que de chaleur : aller-retour à la maison de retraite où séjourne la grand-mère, victime d'Alzheimer, puis visite de la tante et de la cousine de 17 ans qui l'invite à pratiquer des jeux sexuels teintés de sadisme, puis thé à 5 heures... Peu à peu, ce rituel de sociabilité cède la place au spectacle de la violence et à l'expression assassine de rancœurs longtemps tues. Seul homme dans un univers de femmes qui se détestent, se disputent un héritage par fidéicommiss, se moquent de lui, Galen cherche une échappatoire dans des séances de méditation inspirées de la philosophie new age, des livres de Carlos Castaneda et du chamanisme. Il s'adonne à la masturbation, livre son corps au soleil, marche dans la nuit... Du solipsisme de son protagoniste à la claustrophobie physique, David Vann enferme le lecteur dans un récit oppressant où la mort, seule, est libératoire. Dans la lignée d'un Tennessee Williams, il s'impose comme le grand écrivain actuel de la frustration. ■ **Macha Séry**

► *Impurs* (Dirt), de David Vann, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Laura Derajinski, Gallmeister, 288 p., 23,10 €.

Fantastique Selma Lagerlöf

Il ne reste aucun vestige. Juste quelques rochers gravés. Mais de Kungahälla, la ville royale, de ses palais, de ses églises, on ne trouve plus la moindre pierre. Tout a disparu comme dans un noir enchantement. C'est pourtant là, aux confins de la Suède et de la Norvège, qu'elle se dressait, riche et puissante. « Il y avait une fois une histoire qui voulait être racontée », écrit Selma Lagerlöf, la première femme à recevoir le prix Nobel de littérature en 1909. Publié en 1899, entre *La Saga de Gösta Berling* et *Le Merveilleux Voyage de Nils Holgersson*, ce livre est peut-être son plus précieux recueil de contes. On y trouve cinq récits fantastiques,

cinq aventures de femmes, qui font revivre la cité oubliée. Nymphes ou princesses. Souveraines et fées. S'y mêlent étonnamment la beauté surnaturelle et la fragilité de la condition humaine, l'effroi, la bonté et les élans du cœur. Ce texte a été traduit une première fois en 1986 chez Arcane 17. C'est un bonheur de le retrouver. ■ **Xavier Houssin**
► *Les Reines de Kungahälla* (*Drottningari Kungahälla*), de Selma Lagerlöf, traduit du suédois par Régis Boyer, Rivages, 140 p., 15 €.



Rêves de gangsters

Tout poète rêve de devenir gangster... et inversement. L'écrivain japonais Genichiro Takahashi a eu la bonne idée de réunir ces deux icônes de la rébellion dans un roman « culte », publié en 1982 mais resté inédit en français jusqu'à ce jour. Au fil de brèves séquences souvent hilarantes, le narrateur, professeur de poésie, décrit un quotidien loufoque sous les yeux d'un chat impassible, épris de Thomas Mann et de lait-vodka. Parmi les seconds rôles de ce « roman noir », figurent un jupitérien linguiste, quelques gangsters bien sûr – un trapu, un gros, un muet et un beau –, l'essence d'une chaise et un illustre poète antique, ressuscité en réfrigérateur garni de bières fraîches. Hélas, même sous son vernis le plus délirant, la vie demeure soumise au chagrin des deuils et à l'usure des sentiments. C'est à cause de cela que les poètes n'ont pas tout à fait remis leur rêve de devenir gangster... Et inversement. ■ **Christophe Fourrel**

► *Sayonara Gangsters* (*Sayonara, Gangu-tachi*), de Genichiro Takahashi, traduit de l'anglais par Jean-François Chaix, Books, 224 p., 18 €.

Pour un oui ou pour un non

Qui aurait parié sur une victoire ? En 1988, au Chili, le référendum organisé par Pinochet pour son maintien au pouvoir voit les partisans du non l'emporter. Face au vieux général du coup d'Etat de 1973, il n'y avait pourtant qu'une coalition fragile de seize partis politiques n'ayant en commun que leur refus du régime... Dans le dernier roman d'Antonio Skármeta, Adrián Bettini est un brillant publicitaire au quasi-chômage depuis l'arrivée de la junte. Catalogué comme gauchiste, arrêté et même torturé. Or, voilà qu'en préparation de la consultation nationale le ministère de l'intérieur lui offre un pont d'or pour s'occuper de la campagne. Va-t-il accepter ou céder à l'insistance des opposants qui ne peuvent rien lui offrir d'autre que de rester fidèle à ses convictions ? *Les Jours de l'arc-en-ciel*, dont l'adaptation au cinéma (*No*, de Pablo Larraín) est sortie le mois dernier, offre une chronique inquiète et joyeuse de ces moments de reconquête de la liberté. ■ **X. H.**

► *Les Jours de l'arc-en-ciel* (*Los Días del arcoiris*), d'Antonio Skármeta, traduit de l'espagnol (Chili) par Alice Seelow, Grasset, 252 p., 18 €.



Faire corps avec Mohamed Ali

Pour « Le Ring invisible », vie imaginaire du boxeur mythique, Alban Lefranc s'est propulsé entre les cordes. En face et, surtout, à la place du grand sportif

FLORENCE BOUCHY

Alban Lefranc écrit surtout « en marchant et en courant ». Quand son corps se met en mouvement, trouve son rythme et lutte contre l'épuisement, de « petites lignes mentales » surgissent, qu'il ressasse et dont il fait les moteurs, presque les mantras, du texte qui l'occupe.

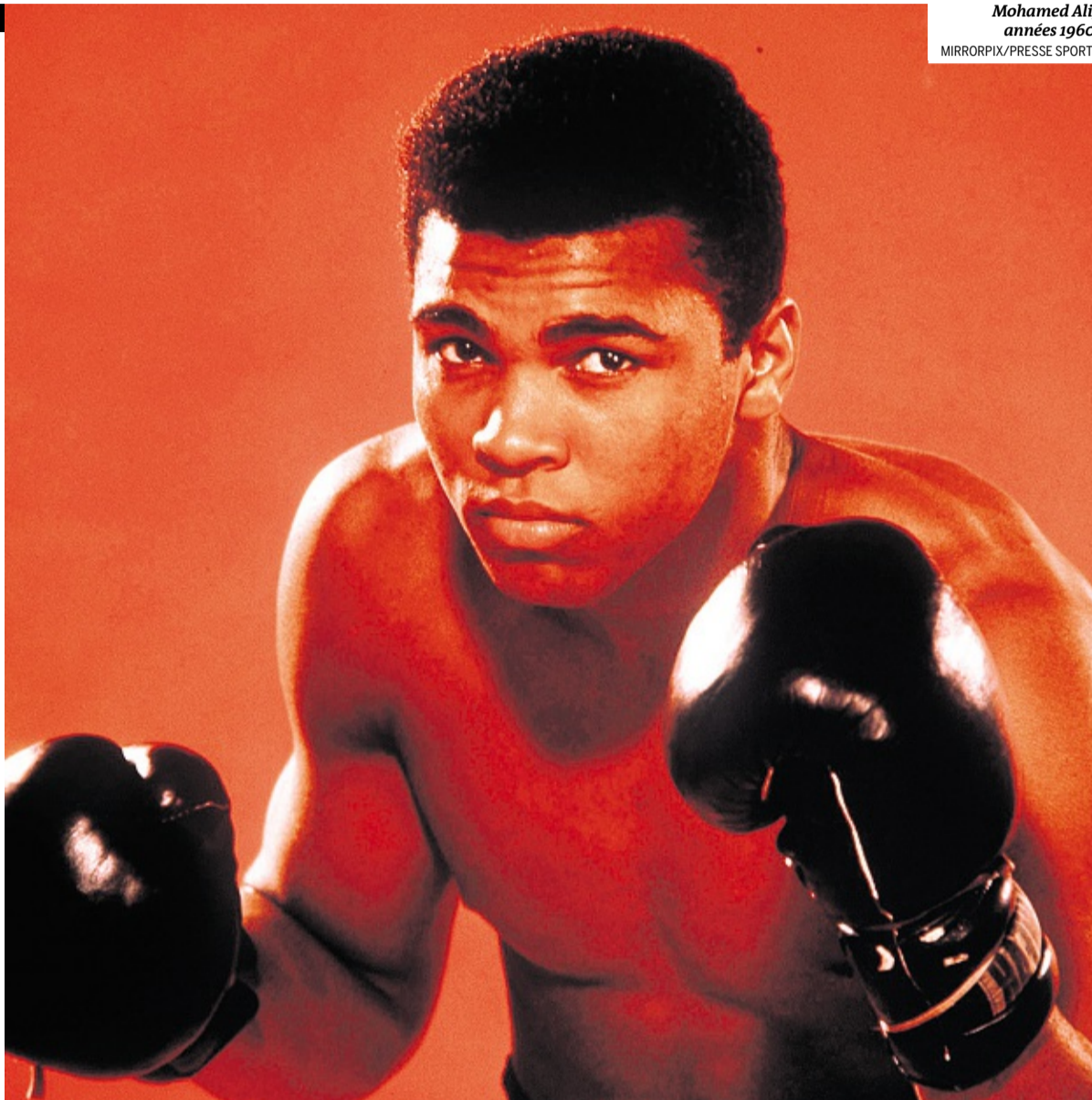
C'est sans doute cette poétique du corps, à l'œuvre dans chacun des livres qu'il a publiés depuis 2005, qui rendait évidente sa confrontation, sur un *Ring invisible*, avec la figure du boxeur mythique Mohamed Ali. « La boxe est un sport qui me passionne dans la pratique, dit-il. Elle met dans de grands états d'exultation et épuise. Ce que je voulais, en parlant d'Ali, c'est explorer ces états du corps, ce qu'ils disent et véhiculent, esthétiquement, érotiquement, politiquement. Essayer de saisir par l'écriture ces choses un peu moléculaires, infraconscientes, ce que sont des hommes affolés, en jouissance, en jubilation, allant et venant entre la panique, la fatigue et l'euphorie. »

De la vie de Mohamed Ali, il choisit d'ignorer à peu près la période la plus connue, et d'écarter ce qui relève de la légende dorée du champion, pour se concentrer sur « Ali avant Ali ». Il opère une sorte de « putsch interprétatif », en liant le choix d'un sport et, surtout, d'un style, au traumatisme qu'a représenté, pour la communauté noire aux Etats-Unis, l'assassinat du jeune Emmett Till.

Pour avoir osé regarder dans les yeux la femme blanche qui tenait l'épicerie où il était entré un jour de 1955, l'adolescent a été roué de coups, défiguré et achevé au cours d'une expédition punitive. Dans le corps affolé et agressif d'Ali, dans sa parole mégalomane et intimidante, dans ses insultes répétées envers ses adversaires, Alban Lefranc voit une expression de sa révolte politique, bien avant son engagement effectif dans les combats de son temps.

Moments lacunaires

S'il s'est bien sûr d'abord documenté sur la vie du boxeur, qu'il connaissait déjà bien, il s'est rapidement dégagé de ses sources, préférant exploiter les moments lacunaires, qui lui permettent l'invention, la réappropriation. « Je trouve cela bien plus passionnant de regarder les combats célèbres que de les décrire, reconnaît-il, d'autant qu'ils sont très facilement accessibles sur le Web, et qu'on en a déjà un témoin génial avec Norman



Mohamed Ali, années 1960. MIRROPIX/PRESSE SPORTS

Mailer et son *Combat du siècle* (Denoël, 2000). » Son récit cultive donc au contraire une forme de désinvolture volontaire par rapport à la vérité historique, au point de convoquer Jean-Paul Sartre et Martin Heidegger lorsqu'il s'agit de dater précisément l'irruption de « la parole vraie » chez Cassius Clay, celle qui fait du boxeur un « maître jacasseur, le plus grand histrion que la terre ait porté », et que la postérité a identifiée comme la marque du champion.

L'écriture d'Alban Lefranc est plus expressive que narrative. Le personnage d'Ali lui permet d'encadrer une écriture dont l'enjeu tient plutôt aux motifs obsessionnels qu'elle travaille comme de « gros blocs d'affects », qu'elle déplace et réinvestit. Plus que d'archives, l'écrivain se nourrit ainsi de sa bibliothèque, très éclectique, cherchant chez Baudelaire ou Don DeLillo des phrases « qui vibrent, qui déclenchent une émotion (qu'il) s'efforce de poursuivre ».

Point de plan préétabli, parce que le livre « ne préexiste pas, il advient dans le corps-à-corps avec le texte, dans le processus d'écriture ». Le texte s'écrit par mor-

Extrait

« Il faut devenir maître de la distance (...). Tu es seul chez toi et tu t'entraînes à sentir la distance (pour mieux la garder). Tu es seul chez toi, et pendant qu'on y est, et sans que tu saches vraiment pourquoi, et parce que tu penses qu'il faut tout prévoir, qu'il faut te préparer à cette éven-tualité qu'une femme s'approche sans crier gare (une scandaleuse,

ceaux, comme les pièces d'un puzzle ne trouvant qu'à la toute fin leur place définitive dans un ensemble d'une cohérence nouvelle et imprévue.

Le Ring invisible est une vie imaginaire de Mohamed Ali, où l'écriture consiste, pour l'écrivain, à aller chercher en lui-même des zones de résonance avec ce qu'il suppose être la vie du personnage. « Ce sont de pures hypothèses, admet-il. Je me demande ce qu'est un corps dont la vie est encadrée par les 36 m² du ring. Cela exige une connaissance très exacte des distan-

une folle, une indécente) et parce que tu ne pourras pas la frapper sur le nez ou au menton, encore moins dans les côtes, tu décides de t'entraîner à poser tes lèvres sur d'autres lèvres, bien que tu saches pertinemment que c'est une gigantesque escroquerie, cette histoire de lèvres. »

LE RING INVISIBLE, PAGES 77-78

ces, des mouvements, une extrême acuité au corps de l'autre. Mais qu'est-ce que cela donne ensuite dans la vie réelle ? » Partant du corps sportif, l'écrivain bascule aisément vers le corps érotique en « intégrant des discours sur le féminin, pour montrer l'affolement du corps puceau du boxeur face à un autre type de contact. Cassius couvre d'ailleurs ses adversaires d'insultes d'ordre sexuel, qu'il ne comprend pas forcément bien, mais qui ont un effet sur eux, et sur lui ».

Du futur Mohamed Ali, *Le Ring invisible* brosse un portrait qui n'a peut-être que peu à voir avec le véritable Cassius Clay. Sa figure est d'ailleurs nourrie de tous les boxeurs qu'admire Alban Lefranc. Mike Tyson, notamment, dont la boxe est pourtant très différente de celle d'Ali, et qui parle, estime-t-il, « sans censure et sans machisme de sa passion pour le féminin ».

L'Ali de Lefranc est un agrégat de corps sportifs et subversifs, à travers lesquels jouissances verbale et physique se contiennent et se relancent mutuellement. Dans l'espace potentiel qu'est son texte, aire de perfection protectrice contre le chaos des désirs débridés qui l'assaillent, l'écrivain s'engage pleinement. Prouvant au passage que pour lui, comme pour d'autres, la littérature est un sport de combat. ■

LE RING INVISIBLE, d'Alban Lefranc, Verticales, 176 p., 17,90 €.

Boxer l'Histoire



DEPUIS son premier livre, *Des foules, des bouches, des armes* (Melville/Léo Scheer, 2006), Alban Lefranc, né en 1975, explore le genre des vies imaginaires en s'attachant de manière privilégiée à des figures de

l'Allemagne des années 1960-1970. Après celle des membres de la « bande à Baader », c'est la vie de Nico, l'icône junkie, égérie du Velvet Underground qu'il détourne et réinvente dans *Vous n'étiez pas là* (Verticales, 2009), puis celle du cinéaste allemand dans *Fass-*

binder, la mort en fanfare (Rivages, 2012). A chaque fois, il s'efforce de rendre littérairement sensible la façon dont le corps de ses personnages peut refléter des états politiques de crise.

Avec *Le Ring invisible*, il quitte l'Allemagne, mais pas ses décennies de prédilection. Cette nouvelle vie imaginaire gravite autour des premières années de boxe de Cassius Clay, le futur champion Mohamed Ali (personnage inspirant les écrivains, décidément. Ainsi Frédéric Roux et son *Alias Ali, lire « Le Monde des livres » du 1^{er} février*).

Tour à tour prophétique, poétique et comique, la prose d'Alban Lefranc inscrit la figure du boxeur dans un faisceau de significations, lesquelles font

C'est d'actualité

ALAIN SALLES
correspondance d'Athènes

La librairie grecque se meurt

LIBRAIRIE HESTIA 1885-2013. La vitrine du magasin de la rue Solonos, le quartier des libraires au centre d'Athènes, est recouverte de papier kraft ; depuis le 1^{er} avril, des fils pendent le long d'une enseigne lumineuse. Sur la porte close, un mot placardé remercie les « collaborateurs », et les « lecteurs » qui « ont fait l'honneur » de venir dans ce lieu central de la vie intellectuelle d'Athènes. « Ils n'emploient pas le mot client », remarque une ancienne habituée. « Nous espérons que nous pourrions tous ensemble surmonter cette crise profonde dans laquelle se trouvent les entreprises et notre pays en général », conclut l'affichette, en désignant le principal coupable : la crise et ses six ans de récession.

Plusieurs personnes sont venues coller un petit mot pour dire leur douleur et leur reconnaissance. « Je lis et je pleure », « Mon Dieu, quelle pitié ! », tandis qu'une main ironique a ajouté : « Cela ne fait rien, ils construisent des prisons », en référence au mot de Victor Hugo : « Quand on ouvre une école, on ferme une prison. »

En Grèce, les prisons explosent et les librairies ferment. Quand un retraité s'est suicidé en 2012 sur la place Syntagma, en mettant en cause les politiques d'austérité, des centaines de personnes sont venues apporter leurs témoignages autour de l'arbre où avait eu lieu la scène, comme cela s'était produit quand trois employés d'une banque étaient morts asphyxiés en marge d'une manifestation en 2010. Toutes proportions gardées, le même phénomène se produit autour de la mort de ce qui était l'âme de la librairie d'Athènes. Dans le paysage grec du « livre en ruine » (« *Le Monde des livres* » du 15 juin 2012), cette fermeture provoque une énorme émotion. Ecrivains, hommes politiques, journalistes de toutes tendances rendent hommage à ce lieu familial.

Le rédacteur en chef du quotidien libéral *Kathimerini*, Alexis Papachelas, se souvient de « ces jours d'intense conversation ». Il décrit l'atmosphère particulière d'un lieu unique, « qui devint plus qu'une maison pour moi ». Sur la porte de la boutique, un « bibliophile » anonyme remercie les libraires « pour ce lieu de rencontre où vous nous avez offert une vie ».

En chute libre

Au fil des ans, la librairie avait vieilli et affrontait difficilement la crise. Depuis juin, Marina Karaitidi – l'ancienne patronne des éditions Hestia, surnommé le Gallimard grec –, âgée aujourd'hui de 84 ans, ne venait plus chaque jour comme elle en avait l'habitude. C'est dans son petit bureau, au fond du magasin, qu'elle engageait le dialogue avec les hommes politiques, les intellectuels et tous les amateurs de livres de passage. Assise devant une grande carte de la Grèce et des Balkans, elle offrait biscuits et raki, en échange d'une conversation. Dans les années 1980, Hestia a été coupée en deux. Eva Karaitidi a pris en charge la maison d'édition, et son frère Iannis, la librairie.

De nombreuses librairies ont fermé en Grèce. La plupart des autres survivent difficilement et ne payent plus leurs fournisseurs, à commencer par les éditeurs. Les chiffres de l'édition sont en chute libre. « Quand on a coupé les salaires des fonctionnaires, ils ont cessé d'acheter des livres. On a compris que c'étaient nos clients. Aujourd'hui presque tout le monde a cessé d'acheter des livres », constate Eva Karaitidi. La maison d'édition continue, même si elle réduit sa production. Hestia devrait ouvrir une nouvelle librairie, qui dépendrait de la maison d'édition et ne vendrait que ses propres ouvrages.

C'est la deuxième très mauvaise nouvelle de 2013 pour le livre. L'année avait commencé par l'annonce de la fermeture brutale du Centre national du livre, une institution qui a beaucoup fait pour la promotion de la lecture et du livre grec à l'étranger. L'information a suscité la colère de nombreux écrivains et éditeurs, qui ont signé une pétition qui a fait le tour du monde. Trois mois plus tard, son ancienne directrice, Catherine Velissaris, n'a toujours pas compris les raisons de cette décision qui « abîme l'image intellectuelle de la Grèce ». Le centre n'est pas encore fermé. Le ministère de la culture indique qu'il s'agit d'une « période transitoire, en attendant le transfert des missions du centre au sein du ministère de la culture ». Compte tenu de l'efficacité légendaire des ministères grecs, le livre risque de continuer à menacer ruine. ■

L'historien Patrick Zylberman analyse le catastrophisme sanitaire qui sévit depuis la fin de la guerre froide. De l'usage politique de la fiction

Qui a peur du grand méchant virus ?

JULIE CLARINI

À chaque saison son nouvel épisode. Comme dans les séries télé, le virus de la grippe se recompose sur un schéma de base toujours à peu près identique. Cette fois il s'agit d'une souche baptisée H7N9, potentiellement mortelle pour l'homme, émergent dans la région de Shanghai en Chine. Le virus tueur – 9 victimes mercredi 10 avril – a déjà provoqué une baisse des cours des compagnies aériennes, les marchés supputant un fléchissement de la circulation mondiale. Comme dans un scénario bien ficelé, tout y est : la dose de suspense (le virus se transmet-il d'homme à homme ?), la touche d'exotisme (une mégapole asiatique) et la référence historique (le spectre de la grippe espagnole de 1918). Mais, bien sûr, aujourd'hui il ne s'agit pas exactement d'une fiction : nous ne sommes pas à l'abri d'un mauvais film au dénouement tragique. Une revue de géopolitique aussi sérieuse que *Foreign affairs* ne titrait-elle pas, en 2005, un de ses articles : « La pandémie qui vient ? »

C'est cette obsession de la catastrophe sanitaire, telle qu'elle se déploie dans les enceintes savantes, dans la presse ou les cabinets politiques, que le livre dense et touffu de l'historien Patrick Zylberman, *Tempêtes microbiennes*, met savamment au jour. Depuis qu'il est question de « maladies émergentes », concept qui s'impose dans les années 1990, les discours, y compris les plus scientifiques, empruntent une tonalité alarmiste. L'auteur en traque

L'in vraisemblable canevas du pire s'impose... dès lors qu'il n'est pas impossible

les résonances sur plus de vingt ans, dans les médias comme dans la foisonnante documentation mise en ligne par les grandes institutions américaines (universités, administration fédérale) ou par l'Union européenne. A ceux qui voudraient croire que l'âme humaine est ainsi faite qu'elle est attirée par le plus sombre, l'historien montre au contraire comment cette mécanique du pire a été fabriquée dans, et par, des circonstances historiques tout à fait précises. Il n'y avait rien d'évident dans cette montée du catastrophisme sanitaire arrivée, en France, à son climax en 2009, lors de l'épidémie de grippe A(H1N1).

Le cas du plan de préparation à une pandémie grippale rendu public par le ministère de la santé américain en novem-



BSIP/GODONG/LISSAC

bre 2005 est une illustration criante de crédit porté à la logique du pire. Alors que la version de 2004 choisissait une option modérée (une maladie proche, par son incidence et sa mortalité, de celles de 1957 ou 1968), c'est finalement l'épidémie de 1918, la « grippe espagnole », qui est prise pour modèle. Un « saut de la banalité dans l'apocalypse » que n'explique pas à elle seule, selon Zylberman, la crainte du H5N1. Là comme ailleurs, ce qu'il voit à l'œuvre, c'est plutôt le « rejet du plausible », le passage d'une pensée du risque – qui se mesure – à une pensée du chaos – quand l'ordre des possibles a cédé le terrain au hasard impondérable. Les modélisations tentaient de rationaliser la menace ? Dans ce nouveau monde, plus aucun danger, fût-il éloigné, ne saurait être écarté. L'in vraisemblable canevas du pire s'impose... dès lors qu'il n'est pas impossible.

La rapide défaite des probabilités devant la puissance de l'incertitude tient notamment à une méthode, qui joue un rôle crucial, celle des « scénarios », ces exercices visant à préparer les administrations à une menace. Les plus connus se nomment « Dark Winter » (« joué » en juin 2001) ou « Atlantic Storm » (janvier 2005). Ils sont conçus suivant les ressorts classiques de la fiction. Les romanciers sauront d'ailleurs se nourrir des hantises qu'ils mettent en scène. Ironie, Bill Clinton lui-même semble avoir été influencé par la lecture de *The Cobra Event* (1998 ; *L'Affaire Cobra*, Plon, 1999), un polar scientifique de Richard Preston qui raconte une attaque terroriste au virus génétiquement

modifié sur New York. Pour comble, l'auteur lui-même aurait été conseillé par des informateurs au Pentagone !

On ne comprend pas ce qui se joue dans ces années-là si l'on n'a pas en tête que la santé publique a été profondément transformée par sa rencontre avec la pensée militaire, elle-même bouleversée par la fin de la guerre froide. D'un côté, effacement de la bipolarité, menaces diffuses, peur du terroriste isolé ; de l'autre, entrée des maladies infectieuses dans la littérature stratégique par le truchement du VIH : tout concourt à faire du bioterrorisme la nouvelle obsession américaine – avant même le traumatisme du 11-Septembre et les lettres à l'anthrax. Patrick Zylberman se révèle ici convaincant : c'est au prisme de la nouvelle doctrine de défense, celle qui naît sur les ruines du mur de Berlin, que s'éclairent les infléchissements majeurs de la santé publique, basculant d'un optimisme foncier au règne de l'alarmisme.

Il fait aussi œuvre utile : en analysant le terreau géopolitique et social sur lequel ont prospéré les cassandres, il offre les moyens de résister à la contagion de la peur. De cela, même si la richesse de ses informations se paie parfois d'un sentiment de dispersion et de lourdeurs de style, on lui saura gré. ■

TEMPÊTES MICROBIENNES. ESSAI SUR LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ SANITAIRE DANS LE MONDE TRANSATLANTIQUE, de Patrick Zylberman, Gallimard, « NRF Essais », 672 p., 26,90 €.

Extrait

« Comme la menace nucléaire, la menace épidémique a un aspect théâtral ; ce n'est pas un monde réel, mais un monde d'apparences et de faux-semblants, où il faut incessamment distinguer entre attaques réelles et canulars sinistres (bioterrorisme), ou raisonner sur la prévention d'« une maladie qui n'existe pas encore ». Sécurité nationale et sécurité sanitaire se rencontrent dans un monde où le progrès guidé par la science et garanti par la coopération entre les acteurs se trouve en butte à la volonté illimitée de détruire de l'Adversaire, jihadistes ou virus inconnu, un monde où, les événements ayant un caractère indéterminé, il n'est pas possible d'avoir une science fondée de ce qui arrivera. Décider sans le bénéfice d'un minimum de certitudes est pour un gouvernement une situation des plus inconfortables. (...) Placées en face de problèmes inédits, les autorités avaient besoin d'une méthode, d'une idée d'offensive. »

TEMPÊTES MICROBIENNES, p. 489-490

Sans oublier

Une autre économie

La crise actuelle du capitalisme est aussi celle de la théorie économique. Telle est la conviction portée notamment par le collectif Pour un enseignement pluraliste dans le supérieur en économie, qui vient d'organiser des « états généraux » contre l'orthodoxie dominante. Cette bataille est soutenue par la revue *Alternatives économiques*, qui a lancé avec les éditions Les Petits Matins une collection de petites anthologies de « classiques » afin d'apporter à la discipline un recul historique et réflexif. Cette fois, Charles Gide (1847-1932) et Frederick W. Taylor (1856-1915) sont présentés : entre le Français, économiste phare des coopératives, et l'Américain, codificateur de l'organisation scientifique du travail, il y avait plus qu'un océan. Dans sa présentation du père du taylorisme, dans *Comment concilier patrons et travailleurs* (Les Petits matins, 86 p., 5 €), Igor Martinache restitue un discours mû par l'obsession de la productivité et la hantise des conflits sociaux. De son côté, Denis Clerc rappelle le combat de Charles Gide, face aux libéraux orthodoxes, en faveur de la « coopération ». Ainsi incarnait-il une approche solidariste, qui voulait « faire de l'économie une science morale, aidant à construire la bonne société, celle où la cohésion sociale et le bien-vivre l'emporteraient sur la soif d'enrichissement et la lutte de chacun contre tous ». Qui a prétendu qu'il n'y avait pas d'alternative ? ■ Serge Audier

► **La Coopération contre le capitalisme**, de Charles Gide, Les Petits Matins-Alternatives économiques, 86 p., 5 €.

Les beaux dimanches

Heureux dimanche de farniente, horrible dimanche d'ennui, long dimanche des repas de famille, sacré rituel de la messe dominicale, conquête ouvrière du dimanche férié : il existe autant de vécus et de représentations du 7^e jour de la semaine que de traditions contradictoires, d'habitudes collectives ou de modes de vie. Alain Cabantous mène son enquête historique des différentes perceptions de la temporalité hebdomadaire, en remontant à la période qui va du XVII^e siècle au début du XIX^e. Elles s'ancrent concurrentiellement dans la culture chrétienne, elle-même divisée entre catholiques, orthodoxes et protestants, la régénération révolutionnaire du décadi, les rites bourgeois du repas, de la promenade ou des jeux, la culture ouvrière et ses divertissements plus ou moins gras, alcoolisés, festifs, ou les traditions nationales qui, à travers cérémonies, défilés, mobilisations, laissent la parenthèse dominicale. Grâce à ce travail érudit, le dimanche s'impose comme un révélateur de luttes, de combats, de tensions entre les différentes perceptions de ce jour exceptionnel, tout à la fois célébration rassembleuse, suspension libre et oisiveté subversive. ■



Antoine de Baecque
► **Le Dimanche, une histoire. Europe occidentale (1600-1830)**, d'Alain Cabantous, Seuil, « L'Univers historique », 368 p., 24 €.

La société, pleine d'individus

Pour Bernard Lahire, la sociologie doit échapper à des modèles théoriques souvent trop abstraits et trop mécaniques

GILLES BASTIN

Voilà un livre réjouissant pour tous ceux qui sont encore attachés aux sciences sociales et au projet qui, au fond, est le leur : la lutte contre les « prénotions » qui, parce qu'elles ont la force du raisonnement spontané et cachent les intérêts de ceux qui les entretiennent, encomrent trop souvent le débat public. Tout en prolongeant ici une réflexion engagée depuis plus de vingt ans sur les ressorts sociaux de la psycholo-

gie individuelle et sur la socialisation scolaire et familiale, Bernard Lahire se livre, avec *Dans les plis singuliers du social*, à un exercice exemplaire de dénonciation des interprétations d'un problème central des sociétés modernes : la fabrique de l'individu.

La tâche, il faut le dire, est immense tant cette question provoque le débat. La théorie de la montée de l'individualisme, bien souvent déduite d'études sur les valeurs et non d'analyses des comportements, procède pour Lahire d'une « erreur » scientifique consistant à voir les institutions (la famille par exemple) comme le produit de choix individuels. A contrario, l'analyse « contextua-

listique », qui nie les variations individuelles et ne voit dans la société que la répétition de la règle, apparaît au sociologue comme un reliquat d'une période dépassée dans laquelle les fondateurs des sciences sociales se devaient stratégiquement d'isoler celles-ci de la psychologie.

Plasticité du cerveau

Au fond, l'individu, le sujet véritable de ce livre en forme de bilan, est une « malédiction du monde social ». Impossible de lui échapper. Mais difficile aussi de l'aborder sans tomber dans un des pièges tendus par le débat intellectuel (Lahire lui-même ne fut-il pas accusé d'être un défenseur de l'« individualisme » ?). L'on peut bien chercher dans la société des

« produits objectivés » comme des machines, des outils, des textes ou des institutions, celle-ci se donnera toujours d'abord à voir « sous la forme d'individus qui naissent et meurent, qui disposent d'un corps relativement fragile, qui sont distincts les uns des autres (...) et qui s'avèrent rapidement hautement différenciés lorsqu'on allonge le questionnaire qui permet de les comparer ».

Il s'agit donc d'« allonger le questionnaire ». Mais dans quelle direction ? Pour Bernard Lahire, dans le sillage de travaux récents des sciences cognitives ou des intuitions de spécialistes de la neurobiologie comme Jean-Pierre Changeux, c'est bien vers le

« cerveau disposé » qu'il convient de se tourner. Vers la constitution biologique des dispositions individuelles et la façon dont la société influe sur la plasticité du cerveau, notamment à l'école et dans la famille, lorsque se joue ce que le sociologue appelle la « prime socialisation ». « Le monde social, affirme Lahire, est en nous autant que hors de nous, et cela n'est possible que parce que nous sommes naturellement constitués pour en être les dépositaires. »

Lahire propose finalement dans ce livre de sortir d'un mode de pensée qui ne ferait qu'illustre, à l'aide de cas bien choisis, des mécanismes sociaux à la pureté toute théorique (ainsi de la

théorie de l'habitus chez Bourdieu). Il invite à prendre le risque de « froisser » les modèles qui nous servent à décrire la société, en les frottant à la réalité complexe d'un monde social différencié dans lequel bien des inégalités se jouent à l'échelle des dispositions individuelles. C'est dans les plis de ces modèles que se cache l'individu contemporain. ■

DANS LES PLS SINGULIERS DU SOCIAL. INDIVIDUS, INSTITUTIONS, SOCIALISATIONS, de Bernard Lahire, La Découverte, « Laboratoire des sciences sociales », 172 p., 16,50 €.

Le poème du prisonnier



Le feuilletton
D'ERIC CHEVILLARD

Ce livre a été pour moi une véritable catharsis, confie volontiers l'écrivain qui semble en effet se remettre peu à peu de sa rupture avec la volage Anastasie et affronter plus gaillardement sa phobie du doryphore et le douloureux souvenir de la gifle que lui infligea, au cours préparatoire, un instituteur en blouse grise pour une faute qu'il n'avait pas commise (car c'est Pierrot qui avait cassé le carreau). Mais qu'en est-il, plus profondément ? Se libère-t-on de sa souffrance en écrivant ? Ou ne serait-ce pas plutôt une torture supplémentaire que la lucidité impose, le besoin d'en découdre avec le mal, non pour le vaincre – il est infaillible et souverain –, mais pour le connaître et au moins ne pas en être dupe ?

Certes, Henri Michaux peut envisager l'écriture comme une réponse à l'épreuve, une manière de riposte : « *L'exorcisme, réaction en force, en attaque de bélier, est le véritable poème du prisonnier.* » Mais il ajoute aussitôt : « *Le presque-désespoir seuly arrive.* » Le « *presque-désespoir* », voilà qui donne raison à Gilles Deleuze : « *Les poètes inventent plus de concepts que les philosophes !* » Ces derniers mots nous sont rapportés par Yves Mabin Chennevière dans le livre qu'il publie aujourd'hui, *Portrait de l'écrivain en déchet*, une œuvre enfantée par son presque-désespoir, récit autobiographique qui est à la fois une étude de soi factuelle, circonstanciée, et une prière à laquelle Dieu, s'il nous écoute, ne saurait rester insensible.

Yves Mabin Chennevière, de nombreux écrivains l'ont approché ou, du moins, sollicité, puisqu'il fut pendant longtemps chargé des échanges culturels au sein du ministère des affaires étrangères et qu'il s'occupait à ce titre des fameuses Missions Stendhal qui permettent à tant d'auteurs de partir à l'autre bout du monde chercher le renseignement qui leur manque pour écrire, tantôt en effet un roman lapon, tantôt un psychodrame domestique fallacieusement situé au Tibet. Grâce lui soient rendues, s'il ne fut jamais dupe de ces stratégies, il savait qu'un écrivain a parfois besoin de prendre l'air. Car, écrivain, il ne cessa jamais de l'être lui-même, auteur de plus de vingt ouvrages, roman et poésie, écrits dans les marges de la paperasserie ministérielle.

Puis, un jour de décembre 2006, en quittant justement son bureau, Yves Mabin Chennevière est victime d'un AVC, duquel il ne se remettra physiquement qu'à moitié, frappé d'hémiplégie : « *J'ai changé d'identité : je suis un hémicorps.* » Son récit, sous-titré *Autopsie du lent*, relate cet événement et ses conséquences les plus intimes sans jamais chercher à apitoyer son lecteur, sans complaisance non plus ni la moindre délectation morbide.

C'est un écrivain auquel il arrive malheur. Le malheur a trouvé à qui parler. Mais il ne le fera pas taire. Voici pourtant cet écrivain contraint de s'intéresser à son corps, lequel jusqu'alors il n'avait jamais considéré « *comme le centre du monde* ». Il ne négligeait pas les plaisirs que celui-ci pouvait lui procurer, mais la littérature et l'amitié – celle notamment de Deleuze et de Gracq dont il esquisse en passant des portraits délicats – constituaient ses voluptés suprêmes.

C'est un écrivain auquel il arrive malheur. Le malheur a trouvé à qui parler. Mais il ne le fera pas taire

Ce corps donc se rappelle à lui cruellement. Maintenant, il prend toute la place, accablé de lui-même comme d'un fardeau : « *La moitié inerte de mon corps est l'incarnation perverse de ma solitude. Elle est dédiée aux morts que j'ai aimés et que je n'abandonne pas à l'anéantissement de l'oubli.* » Yves Mabin Chennevière décrit par le menu les gestes fastidieux qu'il doit accomplir pour se lever, pour éproucher une mandarine (« *Durée du pelage : trois minutes et demie* »), pour se couper les ongles (« *dix minutes* »). Il ponctue son récit de ces hermétiques poèmes en prose que sont les comptes rendus d'hospitalisation ou de consultation et les notices des

innombrables médicaments qu'il doit désormais avaler quotidiennement.

Surtout, il mobilise toutes les forces de son esprit pour lutter contre la déchéance. Il se remémore scrupuleusement des épisodes de sa vie, établit des listes rigoureuses – les pathologies diverses dont furent affectés écrivains et compositeurs célèbres, les couleurs et les paysages de sa Bretagne natale : « *Ma vie est devenue un archi-vage, une nomenclature qui s'organisent pour ne pas céder à ce qui l'accable et qui la vaincra.* » Il raconte encore ses relations avec le corps médical qui est dorénavant le seul autre corps qui prend soin du sien. Il évoque ses proches, sa fille, son fils, sa petite-fille qui lui transmet innocemment toute sa force vitale. Il perce à jour l'hypocrisie de ses connaissances, celles qui l'ont lâché et celles qui le visitent encore uniquement pour « *se différencier* » des autres, car « *la maladie (...) rend le malade lucide jusqu'à la malveillance* ».

Et il s'efforce, en écrivant avec acharnement, de déjouer la tentation d'en finir qui le hante chaque nuit, aidé aussi dans ce combat par une foi sans naïveté qui donne à son récit les accents d'une sobre prière, sans imploration, dédiée à ce « *crucifié ressuscité (...) qui, je l'espère encore, accompagnera la dernière conscience que mon corps infirme aura du monde visible et des vivants* ».

Portrait de l'écrivain en déchet, d'Yves Mabin Chennevière, Seuil, 296 p., 18 €.



EMILIANO PONZI



A titre particulier

MARIELLE MACÉ
chercheuse en littérature et essayiste

Inguérissables hontes

J'AI OUVERT ce livre avec anxiété : il s'annonçait comme le récit qu'une femme à peine plus âgée que moi, universitaire et écrivain, dont j'admire l'autorité et la liberté – faisait de ses hontes. « *Il y a là pour moi* », comme disait Michaux en voyage. Quelles hontes ? D'abord celle d'être arrivée politiquement après la bataille : Tiphaine Samoyault est née en juin 1968, vouée à courir après les engagements pour rencontrer un moment de l'histoire – honteuse d'avoir cherché à « *avoir sa révolution* » (comme la Félicité de Flaubert avait eu son amour), ou de vouloir se glisser dans celle des autres.

Honte d'être née blanche aussi, dotée, douée, comme portée par les choses et donc jamais à la place juste. Honte enfin d'être une femme, mais une femme hors norme puisqu'elle écrit (écrit vraiment), par conséquent une mère inadéquate – et pourtant, avait dit un jour Gérard Bobillier, la honte d'être une femme « *n'est rien à côté de celle d'être un homme* ».

Le récit court entre deux voyages à Sarajevo ; en 1995, à 26 ans, elle était allée y enseigner pendant la guerre ; elle cherchait la peur, mais voyageait protégée. « *C'était le début de ma honte : me donner en spectacle. Il y a toujours quelque chose de ridicule à vouloir être ce qu'on n'est pas, même si l'on ne sait pas qui l'on est (...).* A vouloir perdre quand on ne perd qu'à moitié. » Quinze ans après elle y est retournée, éprouvant la pesanteur des années traversées, des élans épousés ou des retraits coupables.

Entre ces deux voyages, une vie d'études prolongées, avec ses amitiés et ses discussions qui forment un immense contre-temps dans la succession des jours ; mais aussi des amours, et la découverte d'un encerclement progressif dans la vie de couple où la parole, si solide et si douce dans l'amitié, peut devenir une arme féroce. Une autre guerre, un autre siège, un autre cirque. « *On est à l'intérieur de soi, fait comme un rat.* »

Le destin d'une génération

Tiphaine Samoyault rapporte aussi la scène première de ces hontes, souvenir si frappant qu'il blesse jusqu'au lecteur : un jour, au cirque, Monsieur Loyal appelle les enfants pour un jeu de questions. Les bras se lèvent, le sien plus haut sans doute car la voici sur la piste ; elle répond toujours juste, mais est soudain gagnée par le refus d'être savante : « *En un instant je me suis révoltée, j'ai répondu à côté.* » Pourtant elle gagne : elle est trop douée, les questions sont trop simples, et elle quitte la piste avec un Caddie rempli, « *sous les applaudissements de tous et avec le sentiment que tous me méprisaient. La honte s'était installée.* »

De ces voyages, de ces années, elle n'a pourtant pas rapporté que des hontes ; d'abord une proximité avec la guerre, qui lui interdit d'en éprouver la nostalgie ; mais aussi le désir de donner une sorte d'avenir à l'Europe, et de quitter la France « *pour que l'imagination déborde, pour ne pas mourir endeuillée, ou déjà morte* ». Surtout, le sentiment que sa honte n'était pas honte de quelque chose ou de quelqu'un, mais « *une honte inassignable qui ne pourrait pas s'atténuer* », et qui forme le destin d'une génération appelée à fonder autrement ses modèles d'existence.

C'est un livre plein d'audace et de dureté, dont l'auteur ne joue ni à perdre ni à se perdre. L'audace de Tiphaine Samoyault l'avait déjà conduite vers Maurice Nadeau, à la porte duquel elle a frappé à tout juste 20 ans, pour bientôt prendre une place importante dans la vie littéraire. Sa dureté a quelque chose de sartrien, dans la traque des raisons authentiques, la honte d'avoir honte, et cette maladie de lucidité qui devrait être, pour chacun de nous, l'écriture même. ■

BÊTE DE CIRQUE, de Tiphaine Samoyault, Seuil, Fiction & Cie, 160 p., 16 €.

Agenda

► Du 11 au 14 avril : Festival littérature et journalisme, à Metz

Explorer le réel et la fiction pour la 26^e édition de cette manifestation lorraine, avec 150 romanciers, journalistes, essayistes, auteurs jeunesse et bédésistes.
www.litteratureetjournalisme.com

► 13-14 avril : tout Echenoz à Paris

Le théâtre Artistic Athévains (11^e) consacre tout un week-end à l'auteur de *Ravel* : lectures, films, concert, expositions, causeries, archives filmées, émissions de radio...
www.artistic-athevains.com

► Du 22 mai au 14 octobre : colloques de Cerisy-la-Salle (Manche)

Le Centre culturel international de Cerisy ouvre, le 22 mai, sa saison 2013 par un colloque ayant pour thème : « A qui appartiennent les entreprises ? » Elle s'achèvera le 14 octobre sur « Appréhender l'argent aujourd'hui ? » Le programme comporte 25 autres colloques d'une durée de quatre à sept jours. Parmi eux figurent des rencontres autour de personnalités et en leur présence (Philippe Beck, François Jullien), sur des artistes et penseurs disparus (Albert Camus, Aimé Césaire, Søren Kierkegaard, etc.), sur des thèmes littéraires (« Littérature et culture de jeunesse », « Écriture de soi/écritures des limites... ») ainsi que sur des questions philosophiques (« Gestes spéculatifs », « Méta-physiques comparées », « Morale et cognition... ») ou de société (« La consistance des êtres collectifs », « Les bains de mer », « Penser et agir pour l'interculturel... »). Inscription obligatoire.
www.cccic-cerisy.asso.fr



Figures libres ROGER-POL DROIT

Spinoza et les juifs, suite... et fin

JEAN-CLAUDE MILNER a l'habitude d'aller à contre-courant. Au terme d'une enquête à la Sherlock Holmes – qui le conduit à explorer la bibliothèque de Spinoza, à parcourir mille documents d'époque, à reconstituer un puzzle complexe d'allusions masquées –, il dessine un visage du sage qui peut choquer. En seront troublés, chagrinés, peut-être furieux, les amis de Spinoza qui voient mécaniquement en lui, en toutes circonstances, le glorieux ancêtre de la démocratie moderne, des libertés et des droits humains. Mais tous ceux qu'intéressent, plutôt que les hymnes, les travaux minutieux qui compliquent le jeu, doivent lire attentivement ce nouveau livre du savant linguiste et philosophe.

Ce n'est qu'un court texte qu'examine à la loupe Jean-Claude Milner : le paragraphe 12 du chapitre III du *Traité théologico-politique* (1670). Spinoza s'y

interroge sur les raisons de la pérennité du peuple juif à travers l'histoire, bien que dispersé et dépourvu d'Etat – toute explication par le miracle ou l'élection divine étant pour lui hypothèses à écarter d'emblée. La réponse, pour le philosophe, tient à la circonscription des juifs, qui leur attire une « *haine universelle* », cette dernière assurée, paradoxalement, leur perpétuation. « *Que la haine des nations soit très propre à assurer la conservation des juifs, poursuit Spinoza, c'est d'ailleurs ce qu'a montré l'expérience.* » Plus étrange se révèle la suite du texte, qui enchaîne plusieurs contre-vérités à l'appui de sa démonstration.

Spinoza affirme ainsi qu'en Espagne les juifs convertis au catholicisme par la contrainte ont ensuite partagé privilèges et honneurs sans que personne garde mémoire de leur condition antérieure (« *Rien d'eux ne subsistait,*

pas même le souvenir. »). Or lui savait fort bien que ce n'était pas le cas, et ses lecteurs de l'époque, après l'Inquisition, pouvaient repérer là une affirmation des plus étranges. Pour Jean-Claude Milner, ces contre-vérités sont intentionnelles et font système. Toutes sont destinées à conduire le lecteur vers des propositions, qualifiées par Milner d'« *indécents* », que Spinoza cherche à transmettre de façon cryptée, par prudence.

Crime parfait

Toutes conduisent à l'auto-effacement des juifs par apostasie, sur le modèle de Sabbataï Tsevi, contemporain de Spinoza, faux messie, suivi par de nombreux disciples, qui se convertit finalement... à l'islam. Loin d'être le fondateur d'une politique éclairée, Spinoza, selon Milner, « *la détruit dans son principe* ». Il ne laisse aux juifs d'autre issue que de dis-

paraître, définitivement, en oubliant à jamais d'être, d'avoir été ou de devoir être juifs. On évitera le contresens qui ferait de Spinoza un précurseur du nazisme. Car « *il ne s'agit pas de mise à mort, mais d'obtenir, sans effusion de sang, que plus personne ne se dise juif* ». Il est en effet essentiel que cette éradication intégrale soit aussi tout à fait dépourvue d'une haine contre-productive.

Totale, sans haine, cette annihilation a en quelque sorte la structure du crime parfait, qui produit de façon inconsciente ses effets sur des siècles, comme un « *aérosol d'opinion* » qui diffuse. Son lien avec Spinoza n'était pas établi. C'est chose faite. Les débats vont être vifs. ■

LE SAGE TROMPEUR. LIBRES RAISONNEMENTS SUR SPINOZA ET LES JUIFS, de Jean-Claude Milner, Verdier, 128 p., 14,50 €.

Années 1980. Un activiste s'évade et meurt, un voyou devient écrivain... l'extrême gauche italienne de Milan à Paris, par Dominique Manotti

Cavale à Saint-Germain-des-Prés

POLAR

MACHA SÉRY

La mythomanie est un art aventureux qui requiert de l'imagination et de l'enluminure. Il compte quelques génies – Cendrars, Malraux, Malaparte – et d'attendrissants personnages : *Tartarin de Tarascon*, de Daudet, *la Mentreuse*, de Giraudoux, et, aujourd'hui Filippo Zuliani, le héros de Dominique Manotti. A défaut de prendre les armes, il conquerra Paris par la plume. Ce sera son fait de gloire et l'instrument de sa perte. Tant pis. On cuve ses rêves comme on cuve son vin, dans l'ivresse. Le titre du roman, *L'Evasion*, est à prendre à double sens : carcéral, mais aussi scriptural lorsque la liberté romanesque permet de s'inventer un passé et de s'arroger une nouvelle identité.

Le 8 février 1987, Carlo, ancien activiste d'extrême gauche, s'évade d'une prison italienne avec Filippo, un petit délinquant sans envergure. Le jour même, les ex-codétenus se séparent en rase campagne. Trois semaines plus tard, Carlo est abattu lors d'une tentative manquée de hold-up à Milan. Aurait-il renié son engagement politique, basculé dans le gangstérisme ? Lisa, son ancienne compagne, croit plutôt à un traquenard visant à le discréditer alors que la branche des Brigades rouges à laquelle il appartient vient officiellement d'annoncer l'abandon de la lutte armée. Débarqué à Paris, Filippo trouve un boulot de veilleur de nuit, où il tue l'ennui en écrivant un roman. Il y embellit son amitié avec Carlo, accrédite la thèse d'un cambriolage fomenté à deux et d'un règlement de comptes entre mafieux. Son livre paru, aussitôt encensé par les critiques littéraires, il devient la nouvelle coqueluche de Saint-Germain-des-Prés. Cependant que le jeune mythomane entretient savamment l'ambiguïté entre réel et fiction à des fins de marketing. Lisa recueille, un à un, les indices d'un coup monté...

Puissance évocatoire des mots

Dominique Manotti dévoile les manipulations orchestrées par les services secrets italiens alliés à une partie de l'Etat lors des « années de plomb ». D'innombrables zones d'ombres subsistent depuis l'attentat de la piazza Fontana à Milan qui, le 12 décembre 1969, fit 17 morts et 88 blessés. Rappelons que l'enquête, marquée par la « défensivité » en garde à vue du principal suspect, un cheminot anarchiste, a



Manifestants d'extrême gauche, Milan, 1978. MP/LEEMAGE

conduit les magistrats, des années plus tard, sur la piste des néofascistes.

De ce récit naviguant entre réécriture de l'Histoire et affabulation de soi, la littérature sort intacte. *L'Evasion* rend hommage à la puissance évocatoire des mots. Ceux qui, en cellule, ont exalté le prisonnier de droit commun qui revivait les révoltes ouvrières qu'il n'avait pas connues. « Filippo écoutait, haletant. Il sentait chaque mot vibrer dans ses muscles. » Les mots qu'il écrira ensuite le rendront séduisant. Et tisseront la toile dans laquelle, telle une araignée prise à son propre piège, il s'enlisera.

« Si je veux sauver notre passé, il ne me reste qu'une chose à faire. Ecrire des

La prostituée et le psychopathe

Autre mouvement d'ultra-gauche, fictif celui-là, chez Eric Marty. Pour son premier polar, *Le Cœur de la jeune Chinoise* (Seuil, 420 p., 21 €), l'essayiste, professeur de littérature française contemporaine, met en scène la dérive sanglante d'un groupuscule révolutionnaire dans le Paris d'aujourd'hui. Ligne rouge est adepte des actions violentes : saccage meurtrier d'un sex-shop (« *Erection, piège à cons* »), enlèvement d'un animateur télé, décapitation au sabre dans le métro... Suivant la cavale d'un couple d'amants formé par une prostituée et un activiste psychopathe traqués par la police et le pègre chinoise, le romancier signe un thriller politique bouffon et profond, doublé d'une histoire d'amour fou empruntant son motif tragique à *La Châtelaine de Vergy*. Mariant Eros et Thanatos, *Le Cœur de la jeune Chinoise* bat d'un rythme frénétique. M. S.

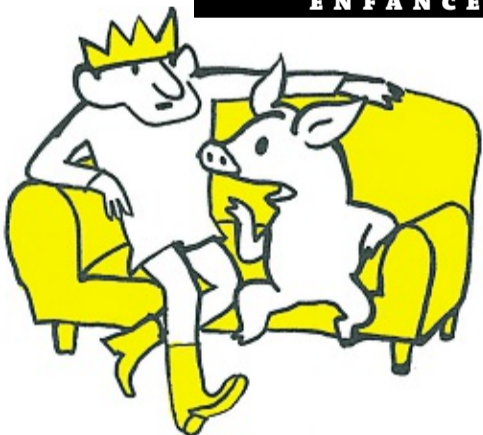
romans », conclura Lisa. Tel est précisément le parcours suivi par Dominique Manotti. Après avoir milité au sein de mouvements politiques et de syndicats d'obédience marxiste dans les années 1970, cette agrégée d'histoire a pris la plume sur le tard pour prolonger ses combats d'antan et perpétuer la tradition de dénonciation inhérente au roman noir dès lors qu'il se collette au réel et se nourrit d'investigation. De *Sombre sentier* (Seuil, 1995) à *L'Honorable Société*, coécrit avec DOA (Gallimard, Grand Prix de littérature policière 2011), son œuvre ne relève jamais du manifeste. Chez elle, nulle autre démonstration que son talent.

Qu'elle expose les circuits empruntés par les trafics de drogue, qu'elle détaille les mécanismes du blanchiment d'argent, qu'elle lève le voile sur la corruption des élus ou les magouilles de la politique, Dominique Manotti a toujours fait confiance aux armes propres à la littérature pour emporter l'adhésion du lecteur : alacrité du style, rigueur de la documentation, véracité de l'intrigue, peinture sociale – ici la communauté des réfugiés politiques italiens à Paris, à l'époque protégés par la « doctrine Mitterrand », et le microcosme littéraire parisien. C'est ainsi que *L'Evasion* devient aussi la nôtre. ■

Lire aussi, page 4, la critique d'Éléments incontrôlés, de Stéphane Osmont

• **L'EVASION, de Dominique Manotti, Gallimard, « Série noire », 224 p., 16,90 €.**

ENFANCE



Malicieux conte d'Oster

LIRE CHRISTIAN OSTER, c'est accepter de partir à l'aventure. Les héros ostériens sont toujours égarés. A côté de la plaque. Tel ce prince vivant dans un château en carton, parce que ses parents sont pauvres, et dont le meilleur ami est un cochon. Un cochon qui a le bon goût de répondre au prénom de Charles, de manier un langage châtié et d'avoir le sens commun : il conseille en effet au prince de le cacher si ce dernier désire séduire une princesse. La stratégie se révèle excellente puisque, peu de temps après, le prince rencontre sa belle. Avec laquelle il n'est pas toujours d'accord – « mais c'était justement le signe qu'ils s'aimaient ». En faisant exploser les codes des contes classiques, Christian Oster s'amuse, même s'il s'est toujours défendu d'écrire des romans comiques, questionnant mine de rien l'amitié, la fidélité ou l'amour, dont il donne ici une bien drôle de définition : « C'est aussi ça, parfois, l'amour (...): avoir mal ensemble. » ■ Emilie Grangeray

• **Le Cochon et le prince, de Christian Oster, illustrations de Dorothee de Monfreid, L'Ecole des loisirs, « Mouche », 56 p., 7,50 €. Dès 7 ans.**

Les mots pour accepter

« A copier 100 fois » est un baume au cœur pour l'adolescent terrifié de se découvrir gay

JEUNESSE

Je ne veux pas apprendre à me battre. J'ai pas envie papa, pour quoi j'ai pas le choix ? Des claques, des balayettes, des coups de poing, des manchettes. A quoi ça sert tout ça ? Papa m'a dit cent fois d'être un homme, et d'agir comme un homme. Oui mais papa, lequel ? Pour briser la spirale mortifère sur le point d'engloutir cet adolescent de 13 ans, irréductiblement différent, Antoine Dole sait trouver les mots qui soulagent, qui apaisent et conjurent la violence et la hargne de ses camarades de classe.

Ces « mots qui soignent, ceux qui ne laissent pas seul » et que le collégien martyrisé appelle de ses vœux, Dole les lui offre. Dans un récit ciselé, subtil, elliptique aussi – jamais le mot « suicide », qui hante ces pages, n'est lâché, tout comme l'évidente affirmation de l'homosexualité du narrateur ne se double d'aucune complaisante

malsaine. Juste, à nu, le drame humain, terrible et personnel d'un être qui ne peut échapper aux sévices physiques et à l'abandon moral de son père (« J'ai perdu l'appétit, à force de manger des assiettes de silence et des bols de regards accusateurs à table avec papa. »).

Lucidité

Si la radicalité de Dole, révélée dans le dérangeant *Je reviens de mourir* (Sarbacane, 2008), lui coûta naguère un prix pour *K-Cendres* (Sarbacane, 2011), elle fait merveille pour délivrer un message de lucidité empathique.

Plus que de tolérance, il est question d'acceptation de l'autre. Et de soi. Pour que les regards se décillent et se croisent. « J'ose plus le regarder, mon regard cherche le sien dans les parallèles », déplore le narrateur face à son père. Antoine Dole délivre la moitié de la solution. Au lecteur de faire la part restante. ■ Philippe-Jean Catinchi

• **A COPIER 100 FOIS, d'Antoine Dole, Sarbacane, 64 p., 6 €. Dès 13 ans.**

Dans les poches

Vive l'ennui !

Alors que vient de paraître la biographie de Jérôme Garcin sur Jean de La Ville de Mirmont, fauché à 28 ans sur le chemin des Dames, en 1914 (*Bleus Horizons*, Gallimard, 224 p., 16,90 €), La Table ronde ressort en un mince volume l'intégralité de son œuvre. Soit un roman, des poèmes et des contes. Le roman, *Les Dimanches de Jean Dézert*, frappe par sa narration resserrée, sa modernité de ton, ainsi que sa fantaisie. « Une partie de plaisir manquée ne comptait pas dans la vie de Jean Dézert. Il savait que nos joies sont faites de commencements et qu'il ne faut pas se montrer trop difficile. » Ce récit tragi-comique sur l'ennui, comment le tuer, comment l'apprivoiser, relate la vie d'un rond-de-cuir sans envie ni ambition, un employé pondéré et détaché qui, toute la semaine, attend le dimanche. Ce jour-là, il se promène sans but, ramasse des prospectus publicitaires, pousse la porte de bains publics, suit une conférence sur l'hygiène sexuelle. Cet aquoiboniste mène une vie de détails et ne craint pas le ridicule. Jusqu'à ce que la rencontre d'une jeune femme au jardin des Plantes dérègle sa routine... Jean de la Ville de Mirmont donne de la drôlerie au désastre. ■ M. S.

• **Les Dimanches de Jean Dézert, suivi de L'Horizon chimérique et Contes, de Jean de La Ville de Mirmont, La Table ronde, « La petite vermillon », 240 p., 8,70 €.**

Belles bacchantes

Apparus en Grande-Bretagne vers 1990, les « chaps » sont des anarcho-dandys qui fument la pipe, lisent en pyjama de soie ou pantalon de golf. Aux SMS, ils préfèrent la poésie. Leur traité de vie extravagante, illustré à l'ancienne, apprend à tirer au flanc dans l'entreprise, à commander un Martini Dry au McDonald's, à se façonner de belles moustaches et à pratiquer le lâcher d'objet en guise d'exercice physique. Le monde est empesé par l'esprit de sérieux ? Les chaps ripostent par les « actions sporadiques de courtoisie ordinaires ». Leur message ? Prenons notre temps, lisons, voyageons et alcoolisons-nous. *God save the tweed !* ■ M. S.

• **Le Manifeste Chap. Savoir-vivre révolutionnaire pour gentleman moderne, de Gustave Temple & Vic Darkwood, traduit de l'anglais par Anne Maizeret, Points, 144 p., 8 €.**

La mémoire du ghetto

En octobre 1939, le jeune historien Emanuel Ringelblum entreprend de préserver la mémoire des juifs de Pologne et de consigner tous les détails de leur vie quotidienne au sein du ghetto de Varsovie. Pour cela, il constitue le groupe Oyneg Shabbes (« joie du shabbat »), composé d'une soixantaine de bénévoles, sociologues, économistes, éducateurs, écrivains. Ils réussissent à dissimuler des milliers de documents dans des bidons de lait ou des boîtes en fer-blanc. A partir de ces archives, déterrées en 1946, l'historien américain Samuel D. Kassow conte l'histoire de ce collectif qui, jour après jour, a chroniqué l'horreur vécue par les juifs enfermés dans le ghetto. Une étude capitale. ■ M. S.

• **Qui écrira notre histoire ? Les archives secrètes du ghetto de Varsovie, de Samuel D. Kassow, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Pierre-Emmanuel Dauzat, Champs « Histoire », 597 p., 12 €.**

70 ans et pas une ride

Le 6 avril 1943 paraissait pour la première fois, aux Etats-Unis, *Le Petit Prince*, de Saint-Exupéry. Pour commémorer les 70 ans de cette publication, Virgil Tanase, qui a déjà signé chez Gallimard des biographies de Camus, de Tchekhov et de Dostoïevski, conte le parcours d'Antoine de Saint-Exupéry (1900-1944). L'histoire d'un homme qui, après son échec à l'Ecole navale, est devenu aviateur dans l'Aéropostale et a commencé à écrire. A noter, deux autres parutions célèbres cet anniversaire : une édition spéciale du *Petit Prince* en Folio « junior », sous étui avec une carte « pop-up » (120 p., 9,50 €), ainsi que *Pilote de guerre. L'engagement singulier de Saint-Exupéry*, actes d'un colloque qui s'est tenu en 2012 (Gallimard, « Les Cahiers de la NRF », 272 p., 21 €). ■ M. S.

• **Saint-Exupéry, de Virgil Tanase, Folio « biographies », 464 p., 8,60 €.**

france
culture

LES MATINS

Marc Voinchet et la Rédaction
6h30-9h du lundi au vendredi

Retrouvez la chronique de Jean Birnbaum
chaque jeudi à 8h50

en partenariat avec

Le Monde
DES LIVRES

franceculture.fr

Michel Houellebecq

Le romancier français le plus lu au monde est aussi un poète. Elan vers le bonheur, ardeur juvénile : ses vers le révèlent sous un jour inattendu. En témoigne « Configuration du dernier rivage », son nouveau recueil

Chante l'amour

FLORENT GEORGESCO

Même quand vous vous retrouvez seul avec lui dans un bureau, sans photographe, Michel Houellebecq fume à la Houellebecq : entre le majeur et l'annulaire. Mais parfois non. La cigarette, repassant entre le majeur et l'index, là où elle se trouve lorsqu'on n'est pas Houellebecq, semble alors retomber, si l'on ose, de la carte au territoire, de la nuée des images à la réalité d'une rencontre, un après-midi grisâtre d'avril, avec le glorieux fumeur, tel que par intermittence sa légende veut bien le laisser apparaître.

La publication de *Configuration du dernier rivage*, son cinquième recueil de poèmes, le premier livre de lui qui paraisse depuis son retour en France après un long exil, offre l'occasion d'agiter, dans ces nuées, la figure médiatique de l'écrivain français vivant le plus lu dans le monde. Mais elle permet surtout d'aller voir ce qu'il y a derrière la comédie. Confession en morceaux, éclats d'une parole crue, directe, et à la fois secrète, sur la vie, la nature, l'amour, le sexe, l'époque, c'est d'abord un livre sur son auteur même, qui traverse et éprouve tout, proie offerte à vif aux horreurs de la condition commune. Et qui invite à une telle intimité intellectuelle et spirituelle avec lui qu'il donne envie de l'interroger sur une expérience, elle, peu commune : être Houellebecq.

Au fait, sait-il lui-même comment on devient, à ce point, un phénomène non seulement littéraire, mais spectaculaire, social, politique, judiciaire parfois ? « Je peux espérer que c'est parce que mes livres sont bons, se contente-t-il de répondre. On peut formuler cette hypothèse, à tout hasard. » Avant de renvoyer, lorsqu'on insiste, aux règles du jeu médiatique : « Le côté "contemporain essentiel", ce genre-là, vous voulez dire ? Le fait qu'on veuille avoir mon avis sur un peu tout ? Je pense que c'est parce que mon avis est imprévisible. Dans les discours tenus en général, il y a beaucoup de discours prévisibles. C'est une espèce d'antidote. »

Confortablement installé dans l'œil du cyclone, comment résister à la tentation de trouver que tout est calme et normal ? Le nom « Houellebecq » revêt aujourd'hui un sens immédiat pour des millions de gens ; il en a moins pour lui, spectateur apparemment satisfait, mais un peu distrait, de l'existence de ce double triomphant. Chacun adhère à son propre nom, quelque lucide qu'on soit. Et l'on se montre fort surpris quand on est confronté à ce que les autres y mettent.

Parcours

1958 Michel Houellebecq naît à La Réunion.

1991 *Rester vivant* (La Différence).

1992 *La Poursuite du bonheur, poèmes* (La Différence).

1994 Il publie son premier roman, *Extension du domaine de la lutte* (Maurice Nadeau).

1998 *Les Particules élémentaires* (Flammarion).

2001 *Plateforme* (Flammarion).

2010 Prix Goncourt pour *La Carte et le Territoire* (Flammarion).

Par exemple, l'adjectif « houellebecquien », au bord d'entrer dans les dictionnaires, tant tout le monde l'emploie dans un sens précis, évident. Lequel ? Le journaliste, pour la première fois soumis à la tâche de confronter un signifié à son signifiant, se lance : enfoui dans la trivialité du quotidien, consterné, sans issue... « Oui, confirme-t-il, ça veut dire gris, déprimé... C'est bizarre si je me reporte à mes romans, parce que certains personnages, à certains moments, éprouvent des sentiments extrêmes, en réalité. C'est un peu injustifié. Je ne suis pas sensiblement plus gris et déprimé que Flaubert, je ne trouve pas. Mais "flaubertien", ça ne veut pas dire ça... »

Il ajoute, en effet consterné, non, ici, par la vie en général, mais par son propre renom : « Être bloqué dans une apathie morose continue au contraire de me paraître ce qu'il y a de pire. » Défini par ce qu'il redoute : voilà un destin qui a sa tristesse, malgré le succès. « Je pense, poursuit-il, que ça vient de l'attente d'une survalorisation publicitaire de la vie. Quand on regarde un reportage à la télévision, par exemple, souvent les gens surjoient. Ils disent : "Le kayak, c'est ma passion !" Ils répètent : "Que du bonheur !" Ça me met toujours mal à l'aise, parce que j'ai l'impression qu'ils vont s'effondrer juste après. Moi, je ne surjouis pas... »

On tombe toujours, chez Michel Houellebecq, sur une volonté de dire la vérité des choses, non parce que cette vérité lui

plaît, mais parce que les choses sont les choses, ce qui est la marque d'un réalisme intransigeant. Or, l'époque tend à faire de lui un prophète, le porteur d'une vision. Et toute son œuvre est lue comme une affirmation, comme s'il fallait que l'homme soit cet être médiocre, condamné au vide dont il a imposé la contemplation désolée à partir d'*Extension du domaine de la lutte*. C'est oublier ce qui explose à chaque page de *Configuration du dernier rivage* :

« J'ai toujours été surpris que l'idée d'un monde organisé par le diable n'ait pas eu plus de succès »

la nostalgie, les regrets, l'évidence du désastre, certes, mais un refus plus profond de cette évidence, une négation de la négation, et finalement un élan presque heureux. « Il y a un réel espoir de joie dans ces poèmes », confirme-t-il. L'amour déferle par vagues dans le livre, avec une ardeur qui par moments stupéfie – mais ce n'est que la stupeur de voir contredites nos idées reçues. Lui qui écrivait dans *Rester vivant* « n'ayez pas peur du bonheur ; il n'existe pas » revient sans cesse à l'expérience du bonheur, et à la possibilité toujours ouverte de son renouvellement.

« C'est une foi, dit-il. Je pense que l'amour joue un peu chez moi le même rôle que Dieu chez d'autres, mettons Dostoïevski pour situer. »

Il y a, encore aujourd'hui, un jeune homme Houellebecq, qui demeure capable d'un enthousiasme adolescent. « De ce point de vue-là, je n'ai pas changé du tout. Bon je me contredis dans le poème VII d'« HMT » (où l'on peut lire : « Il n'y a pas d'amour »), je me recontredis dans le VIII...

C'est comme quelqu'un qui changerait d'avis sur l'existence de Dieu trois fois par jour. » D'où la phrase de *Rester vivant*, moment transitoire d'un remuement sans fin, qu'on a pris à tort, dans l'urgence de forger une image, pour un aboutissement. L'aboutissement, ce sont plutôt ces vers de *Configuration du dernier rivage* : « Au fond j'ai toujours su/Que j'atteindrais l'amour. » Il est vrai qu'ils sont suivis par ces deux autres : « Et que cela serait/Un peu avant ma mort. » Vers « houellebecquiens » obligatoires ? « Je ne peux pas m'en empêcher, effectivement, répond-il. Je n'essaie même pas d'ailleurs. »

L'oscillation de l'effroi à l'espoir, du bonheur à sa destruction, est le mouvement naturel d'une œuvre qui, sous toutes ses formes, épouse jusqu'à la suffocation les aspirations et la détresse des hommes. Sa grandeur est dans cet acharnement, cette franchise impérieuse, et il est assez idiot de la réduire à sa tonalité la plus sombre : il faut beaucoup d'espoir pour faire un désespéré, et il n'y a pas d'autre monde que celui qui, inflexiblement, oppose son indifférence à nos désirs.

« La nature, en un sens, dit l'auteur des *Particules élémentaires*, est bien organisée, mais elle n'est pas organisée pour notre bien. J'ai toujours été surpris que l'idée si crédible d'un monde organisé par le diable, qui a accroché sur de faibles périodes, dans des zones limitées, chez les Cathares par exemple, n'ait pas eu plus de succès. Le monde perçu rationnellement, et le fait de se percevoir soi-même comme un élément de ce monde rationnel, est invivable. »

La lecture de *Configuration du dernier rivage* remet Houellebecq à l'endroit, là où son œuvre est le plus passionnante. Elle l'arrache aux « une » des journaux sur lesquelles, cigarette entre majeur et annulaire, il semble nous annoncer la fin des temps. Son épouvante n'est pas un message : c'est de l'épouvante. L'homme et le

Extraits

« Le soir s'immobilise, le cerf-volant retombe ; / L'enfant est devant lui, il contemple la tombe / Dans les bâtons brisés, les restes de voileure, / Dans la parfaite indifférence de la nature. /

L'enfant fixe le sol et son âme s'épure ; / Il faudrait un grand vent qui disperse le sable, / L'océan redondant, l'huile et la chair minables ; / Il faudrait un vent fort, un vent inexorable. »

CONFIGURATION DU DERNIER RIVAGE, PAGE 38

« Lorsqu'il faudra quitter ce monde / Fais que ce soit en ta présence / Fais qu'en mes ultimes secondes / Je te regarde avec confiance /

Tendre animal aux seins troublants / Que je tiens au creux de mes paumes ; / Je ferme les yeux : ton corps blanc / Est la limite du royaume. »

« HMT » III, CONFIGURATION DU DERNIER RIVAGE, PAGE 60

Les mouvements incessants de la vie

QUEL POÈTE Michel Houellebecq est-il ? Le contraste entre l'accessibilité de ses romans, la facilité qu'ils offrent de former sur eux des discours clairs, vrais ou faux, et la nature un peu flottante de sa poésie a toujours nui à cette part pourtant essentielle de son œuvre. Aussi entend-on de tout à son propos, et d'abord que ce n'est pas grand-chose. Ou que c'est trop de choses à la fois, ce qui revient au même. Qu'il n'y a pas une poésie houellebecquienne, mais une myriade floue de poèmes, péché mortel dans un domaine où, précisément, fixer un style vaut permis d'exister.

Configuration du dernier rivage, comme les recueils précédents, mais avec peut-être une force accrue, existe pourtant seul, sans besoin d'autorisation, sans devoir être comparé à rien. Il s'impose par cela même qui peut embarrasser : sa disparate, son art très grand du mélange, de la composition des matières les plus diverses, dans chaque poème, dans chaque partie comme dans l'ensemble du recueil.

Tout est là, à la fois, et ce tout est ce qui fait un homme, rassemblé par morceaux épars. La poésie de Houellebecq n'est pas moins réaliste que ses romans, avec ses

moyens propres. Elle cherche la vérité dans le tâtonnement des formes, alternant vers libres, versets, octosyllabes, alexandrins, vers de mirliton ; dans la grande variété des tons, du burlesque à l'élégiaque, de l'ironique au lyrique. Un mouvement unique la porte, où, dans les meilleurs poèmes, apparaît ce que chaque vie a d'unique dans ses mouvements profonds. Elle n'est poésie que d'être une voix infiniment modulée, rendue souvent bouleversante par sa volonté de dire la vie avec la plus grande rectitude possible, sans jamais cesser de s'inventer. ■ FL. G.



EDOUARD CAUPEIL/PASCO
POUR « LE MONDE »

réel s'entrechoquent, expérience universelle, que ses livres ont su saisir avec une force neuve. « La vie dans son ensemble consiste à vieillir, à développer des maladies et à mourir, entre-temps à remplir des papiers administratifs », dit-il. Mais il ajoute : « A part ce qui a trait à l'amour. »

A un autre moment de la conversation, il a tout rassemblé en une phrase : « L'amour est un monde dans lequel on peut vivre et qui est de dimension suffisante. » Est-ce une phrase « houellebecquienne » ? On ne voit pas bien comment on pourrait se passer de cette certitude tranquille, fût-elle contre-nature, pour imaginer ce que c'est que d'être Houellebecq, au sens plein du terme. ■

CONFIGURATION DU DERNIER RIVAGE, de Michel Houellebecq, Flammarion, 104 p., 15 € (en librairie le 17 avril).